



AXA

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 4.375.603.269,94 euros
Siège social : 25, avenue Matignon - 75008 Paris
572.093.920 RCS Paris

ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE DEPOSE AUPRES
DE L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS LE 31 MARS 2005
SOUS LE NUMERO D.05-0313

COMPLEMENT D'INFORMATION DEPOSE AUPRES DE
L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS
LE 14 NOVEMBRE 2005

SOMMAIRE

I- ACTUALISATION LIÉE AUX ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS AU 31 MARS 2005 (DATE DE DÉPÔT DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE)	4
1.1. Assemblée Générale du 20 avril 2005	4
1.2. Informations financières semestrielles	5
1.2.1. Chiffres clés du premier semestre 2005	5
1.2.2. Rapport de gestion au 30 juin 2005	13
1.2.3. États financiers consolidés au 30 juin 2005	85
1.2.4. Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes semestriels consolidés	86
1.3. Evènements récents	88
1.3.1. Evènements importants dans le développement des activités	88
1.3.2. Investissements et cessions	92
1.3.3. Autres évènements postérieurs au 31 mars 2005	93
II- ACTUALISATION LIÉE A L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT N° 809/2004 DE LA COMMISSION EUROPEÉENNE DU 29 AVRIL 2004	107
2.1. Organes d'administration	107
2.1.1. Composition du conseil de surveillance et du directoire au 30 septembre 2005	107
2.1.2. Expertise et expérience des membres des organes d'administration	109
2.1.3. Mandats exercés par les membres du conseil de surveillance au cours des 5 dernières années	114
2.1.4. Conflits d'intérêts	117
2.1.5. Montants des sommes provisionnées ou constatées aux fins du versement de pensions, retraites ou autres avantages	117
2.1.6. Contrats de service liant les membres des organes d'administration au Groupe	118

2.2.	Actionnariat	119
2.2.1.	Principaux actionnaires au 30 septembre 2005	119
2.2.2.	Politique de distribution des dividendes	119
2.3.	Capital social	120
2.3.1.	Capital social au 30 septembre 2005	120
2.3.2.	Evolution depuis la clôture de l'exercice 2004	120
2.3.3.	Autodétention et autocontrôle au 30 juin 2005	120
2.3.4.	Capital potentiel au 30 septembre 2005	120
2.4.	Informations générales	121
2.4.1.	Sources de financement attendues nécessaires pour financer les principaux investissements en cours	121
2.4.2.	Informations financières non tirées des états financiers vérifiés	121
2.4.3.	Procédures judiciaires et d'arbitrage	121
2.4.4.	Changements significatifs dans la situation financière ou commerciale du Groupe	121
2.4.5.	Contrats importants	121
III-	PERSONNES RESPONSABLES DE L'ACTUALISATION ET DU CONTRÔLE DES COMPTES	122
3.1.	Personne responsable de l'actualisation et personne responsable de l'information financière	122
3.1.1.	Personne responsable du document de référence et de son actualisation	122
3.1.2.	Attestation du responsable	122
3.1.3.	Personne responsable de l'information financière	122
3.2.	Contrôleurs légaux des comptes	123
IV-	TABLE DE CONCORDANCE	124
	ANNEXE : États financiers consolidés au 30 juin 2005	127

I- ACTUALISATION LIÉE AUX ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS AU 31 MARS 2005 (DATE DE DÉPÔT DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE)

1.1. Assemblée Générale du 20 avril 2005

L'ensemble des résolutions proposées ont été adoptées. A noter parmi celles-ci, les résolutions suivantes :

- approbation des comptes sociaux et des comptes consolidés du Groupe au 31/12/2004 ;
- affectation du résultat et fixation du dividende à 0,61 euro par action pour mise en paiement le 28 avril 2005 ;
- l'ensemble des résolutions relatives aux autorisations financières et aux modifications statutaires ;
- renouvellement des mandats de certains membres du conseil de surveillance, et nomination de nouveaux membres en remplacement de messieurs Thierry Breton, Jacques Calvet et Bruno Roger :
 - renouvellement des mandats de messieurs Anthony Hamilton, Henri Lachmann et Michel Pébèreau.
 - nomination de madame Dominique Reiniche et de messieurs Léo Apotheker et Jacques de Chateaufieux.

1.2. Informations financières semestrielles

1.2.1. Chiffres clés du premier semestre 2005

- **Les excellentes performances d'AXA sont le résultat d'une stratégie centrée sur la croissance profitable**
 - Le résultat opérationnel du Groupe AXA est en hausse de 28%¹ à 1 761 millions d'euros
 - Vie, Epargne, Retraite : la valeur des affaires nouvelles est en hausse de 20%² à 443 millions d'euros
 - Dommages : le chiffre d'affaires progresse de 3%³ et le ratio combiné s'améliore d'un point à 97,5%
 - Gestion d'actifs : croissance de 30%⁴ du résultat opérationnel grâce à une collecte nette fortement positive de 16 milliards d'euros⁵
- **Un bilan encore renforcé par une gestion rigoureuse et la hausse des résultats**
 - Le ratio d'endettement se situe à un niveau historiquement bas de 38%, contre 42% à la clôture de l'exercice 2004
 - L'amélioration des ratios de provisions se poursuit en Dommages
 - Les capitaux propres progressent de 15% à 32,7 milliards d'euros
 - Les plus-values latentes revenant à l'actionnaire⁶ s'établissent à 10,1 milliards d'euros, en hausse de 28%
- **Une stratégie d'acquisitions ciblées qui porte ses fruits**
 - L'intégration de MONY est en très bonne voie
 - La cession d'Advest, qui réduit de 31% l'écart d'acquisition relatif à MONY, devrait sensiblement améliorer le retour sur investissement
 - Les opérations récentes de rachat de Framlington et Seguro Directo devraient renforcer le potentiel de croissance d'AXA Investment Managers et d'AXA Portugal

¹ A taux de change constants

² A périmètre et taux de change constants

³ A périmètre et taux de change constants

⁴ A taux de change constants

⁵ Hors activité de gestion monétaire d'Alliance Capital (Cash Management Services)

⁶ Y compris la juste valeur des actifs investis, incluse dans les fonds propres du Groupe, les plus values latentes sur Alliance Capital ainsi que les plus values latentes sur les prêts et actifs immobiliers qui ne sont pas incluses dans les fonds propres comptables.

Résultats

<i>IFRS</i> (en millions d'euros, sauf montants par action)	S1 05	S1 04	Variation	Var. à tx de change constants	S1 05 par action ⁷	Variation
Résultat Opérationnel	1 761	1 398	+ 26%	+ 28%	0,93	+ 21%
Plus-values nettes	370	263				
Résultat Courant	2 132	1 661	+ 28%	+ 31%	1,12	+ 24%
Gains ou pertes sur actifs financiers (dans le cadre de l'option de juste valeur) et produits dérivés	119	-16				
Opérations exceptionnelles	27	126				
Ecart d'acquisition et autres incorporels similaires	-4	-38				
Résultat net, part du Groupe	2 274	1 733	+ 31%	+ 33%	1,19	+ 27%

⁷ Sur base totalement diluée. Le nombre moyen pondéré d'actions totalement diluées est de 1.958 millions au S1 05 contre 1.931 millions au S1 04

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel⁸ du premier semestre 2005 s'établit à 1 761 millions d'euros, en hausse de 26% (ou 28% à taux de change constants), grâce à une croissance à deux chiffres des activités Vie, Epargne, Retraite, Dommage et Gestion d'actifs.

<i>IFRS</i> (en millions d'euros)	S1 05	S1 04	Variation	Var. à tx de change constants
Vie, Epargne, Retraite	972	815	+ 19%	+ 22%
Dommages	695	577	+ 20%	+ 21%
Assurance Internationale	103	138	- 25%	- 26%
Gestion d'actifs	154	123	+ 25%	+ 30%
Autres Services financiers & Holdings	- 163	- 256	--	--
Total Résultat Opérationnel	1 761	1 398	+ 26%	+ 28%

NB : Dans l'analyse ci-dessous du résultat opérationnel par activité, les variations en pourcentage entre le premier semestre 2004 et le premier semestre 2005 sont présentées à taux de change constants.

VIE, EPARGNE, RETRAITE. Le résultat opérationnel s'élève à 972 millions d'euros, en hausse de 22%, grâce notamment aux chargements et commissions perçus et à la marge technique qui font plus que compenser l'effet négatif de la poursuite d'un environnement de taux bas.

Comme prévu, les Etats-Unis bénéficient de 61 millions d'euros de résultat supplémentaire lié à l'acquisition de MONY. Le résultat opérationnel du Japon inclut des éléments non récurrents pour un total net de 47 millions d'euros, en particulier un impact fiscal positif de 188 millions d'euros du fait de la reprise d'une provision pour impôt différé sur pertes fiscales reportées, suite à l'amélioration des perspectives bénéficiaires, partiellement compensé par une augmentation de l'amortissement des DAC⁹ et de la VBI¹⁰ liée à un changement des hypothèses de rendement financier futur (-136 millions d'euros).

Outre ces éléments, les principaux contributeurs à la très bonne performance en Vie, Epargne, Retraite sont la France et les Etats-Unis.

⁸ Le résultat opérationnel correspond au résultat courant, hors plus-values nettes revenant à l'actionnaire. Le résultat courant est le résultat net, hors impact des opérations exceptionnelles, avant dépréciation des écarts d'acquisition et amortissement d'autres incorporels similaires, et gains et pertes sur immobilisations financières valorisées selon l'option de la juste valeur et sur dérivés sur actifs investis. Les résultats opérationnel et courant ne sont pas des mesures définies par la réglementation comptable française et ne sont donc pas audités. Ces mesures ne sont pas nécessairement comparables aux soldes qui pourraient être publiés par d'autres sociétés sous des intitulés similaires. La direction d'AXA utilise ces mesures de performance pour l'évaluation des diverses activités d'AXA et estime qu'elles offrent une information utile et importante aux actionnaires et investisseurs à titre d'éléments de mesure de la performance financière d'AXA.

⁹ DAC : Deferred Acquisition Costs = Frais d'acquisition reportés

¹⁰ VBI : Value of Business In Force = Valeur de portefeuilles acquis

La marge financière opérationnelle s'établit à 1 098 millions d'euros, en baisse de 3%, essentiellement en raison du Japon.

Au Japon, la diminution de la marge financière tient à l'accroissement des coûts de couverture de change et à la restructuration du portefeuille (arbitrage des obligations américaines au profit des obligations japonaises) mise en oeuvre à la fin 2004.

Aux Etats-Unis, l'impact positif lié à l'intégration de MONY a plus que compensé la baisse des rendements et des remboursements anticipés sur obligations ainsi que la diminution des dividendes sur actions ou titres assimilés par rapport à un niveau très élevé en 2004.

Les chargements et commissions perçus s'élèvent à 2 437 millions d'euros, en hausse de 18%. Hors impact de MONY, les chargements et commissions augmentent de 13% grâce, d'une part, à la croissance des encours en unités de compte sous l'effet de l'appréciation des marchés financiers et d'une collecte dynamique notamment en France, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis et, d'autre part, à la forte croissance du chiffre d'affaires en Vie. Le Royaume-Uni a également bénéficié du développement de l'activité assurance crédit. De plus, le chiffre d'affaires généré par les OPCVM est en hausse de 15%, essentiellement en Australie.

La marge technique nette est de 532 millions d'euros, en hausse de 34%. Hors impact de MONY, la marge technique nette progresse de 12% grâce à l'amélioration de la profitabilité sur les produits santé au Japon, à une évolution favorable de la mortalité aux Etats-Unis et à une sinistralité 2004 défavorable en invalidité en France.

Dans l'ensemble, la marge brute totale (somme des marges ci-dessus) s'élève à 4 067 millions d'euros, en hausse de 13%, la part de MONY dans cette croissance étant de 7 points.

Les frais généraux, impôts et intérêts minoritaires s'établissent à -3 095 millions d'euros, en hausse de 11%, la part de MONY dans cette progression étant de 7 points. Les chiffres du premier semestre 2005 tiennent compte de la hausse de l'amortissement des coûts d'acquisition différés, en particulier aux Etats-Unis, et de l'accroissement des dépenses liées aux initiatives stratégiques de ventes et de services à la clientèle au Royaume-Uni. Le Japon a bénéficié d'un profit non récurrent mentionné plus haut

DOMMAGES. Le résultat opérationnel s'établit à 695 millions d'euros, en progression de 21%, sous l'effet d'une amélioration de 1,0 point du ratio combiné qui passe à 97,5%, associée à la progression des primes, et d'une hausse des revenus financiers alimentée par des cash-flows fortement positifs. Le premier semestre a continué de bénéficier de l'amélioration de la fréquence en automobile de particuliers et du faible niveau des sinistres graves, tout particulièrement en dommages aux biens. Les principaux contributeurs à la progression de l'activité Dommages sont l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni (y compris l'Irlande) et le Canada.

<i>Ratios (en %)</i>	Ratios combinés	
	S1 2005	Variation par rapport au S1 2004
France	98,5	- 1,0
Allemagne	96,7	- 2,5
Royaume-Uni et Irlande	97,3	- 0,2
Belgique	96,5	+ 1,6
Europe du Sud	99,1	--
Autres pays	94,8	- 4,9
Total Dommages	97,5	- 1,0

Le ratio de sinistralité s'améliore de 1,5 point à 70,2% grâce à la baisse du ratio de sinistralité sur exercice courant et à l'amélioration des résultats sur exercices antérieurs dans tous les pays.

Dans l'ensemble, le ratio de sinistralité sur exercice courant a bénéficié :

- de l'évolution favorable de la fréquence en dommages aux personnes en assurance automobile de particuliers, en France et en Europe du Sud ;
- d'une baisse de la gravité des sinistres corporels et d'un mix-produits favorable au Royaume-Uni.

Le taux de chargement augmente de 0,5 point à 27,3% sous l'effet, principalement, de la hausse des frais d'acquisition, notamment au Royaume-Uni, conséquence de la contribution accrue de lignes de produits conjuguant ratio de sinistralité réduit et taux de commissionnement plus élevé. Le ratio de frais de gestion est quant à lui stable à 10%.

L'amélioration de la profitabilité en dommages ne s'est pas faite au détriment des ratios de primes et de sinistres qui sont, par ailleurs, restés très solides.

Le ratio provisions techniques nettes sur cotisations acquises nettes augmente de 2 points à 199% par rapport au ratio du 30 juin 2004, alors que le ratio provisions de sinistres nettes sur indemnités de sinistres nettes progresse de 8 points à 262%.

Les revenus financiers progressent de 105 millions d'euros à 819 millions d'euros, grâce à la hausse des actifs moyens alimentée par des cash-flows positifs (1,6 milliards d'euros)¹¹

¹¹ Cash-flow opérationnel net incluant les primes émises moins les sinistres payés, les frais généraux, les impôts et les revenus financiers. Périmètre : France, Royaume-Uni + Irlande, Allemagne, Belgique et Europe du Sud.

ASSURANCE INTERNATIONALE. Le résultat opérationnel est en baisse de 26% à 103 millions d'euros. Le résultat d'AXA RE pour le premier semestre 2005 a en effet été marqué par 73 millions d'euros avant impôt de sinistres majeurs, contrairement au premier semestre 2004 où aucun sinistre majeur n'avait été enregistré.

Le résultat opérationnel d'AXA RE est en repli de 37% à 55 millions d'euros. Cette baisse s'explique à hauteur de 10 points par le transfert, en octobre 2004, des entités AXA RE US vers le segment Autres Activités Internationales (contribution au résultat opérationnel au premier semestre 2004 : 13 millions d'euros).

A périmètre comparable, le résultat opérationnel diminue de 27% sous l'effet des facteurs suivants : (i) une détérioration de 5,2 points du ratio de sinistralité à 82,0%, les sinistres majeurs enregistrés au premier semestre 2005 ayant plus que compensé la baisse des sinistres attritionnels ; (ii) une répartition géographique défavorable des résultats qui a eu un impact négatif sur le taux d'imposition global.

AXA RE a, dans le même temps, continué d'améliorer son taux de chargement de 2,6 points à 15,0%, grâce à la poursuite du programme de maîtrise des coûts. En conséquence, le ratio combiné d'AXA RE s'élève à 97,0% contre 94,4% l'année dernière.

Le résultat opérationnel d'AXA Corporate Solutions Assurance est en hausse de 47%, soit 12 millions d'euros, à 38 millions d'euros, essentiellement grâce à l'accroissement des revenus financiers qui ont bénéficié du réinvestissement des cash-flows positifs.

GESTION D'ACTIFS. Le résultat opérationnel atteint 154 millions d'euros, en progression de 30%, sous l'effet conjugué de la hausse des actifs moyens sous gestion, alimentée par une collecte nette fortement positive de 16 milliards d'euros¹², et de la maîtrise des coûts.

A fin juin 2005, l'encours total des actifs gérés par Alliance Capital et AXA Investment Managers s'établit à 809 milliards d'euros, en progression de 5%¹³ à taux de change constants par rapport au 31 décembre 2004.

Le résultat opérationnel d'Alliance Capital progresse de 19% à 98 millions d'euros en raison principalement d'une amélioration de 1,5 point du ratio de frais généraux et de l'augmentation de 2,8% de la part détenue par le Groupe AXA, qui s'établit à 61% au 30 juin 2005.

Le résultat opérationnel d'AXA Investment Managers augmente de 53% à 57 millions d'euros grâce à la forte progression du chiffre d'affaires¹⁴ (+21%) due à l'accroissement des actifs moyens sous gestion (+19%), sous l'effet conjugué d'une collecte nette fortement positive, de l'appréciation des marchés financiers et de la hausse des commissions de performance. Sur la même période, les frais généraux ont progressé à un rythme moins élevé, entraînant une amélioration de 2,8 points du ratio de frais généraux.

AUTRES SERVICES FINANCIERS ET HOLDINGS. Le résultat opérationnel s'améliore de 91 millions d'euros à -163 millions d'euros, principalement grâce à un bénéfice fiscal chez AXA SA (47 millions d'euros) et à la croissance du résultat d'AXA Bank Belgium.

¹² Hors impact de la cession de l'activité de gestion monétaire d'Alliance Capital (Cash Management Services)

¹³ Id.

¹⁴ Chiffre d'affaires brut, retraité des chargements et commissions de gestion perçus pour le compte des réseaux de distribution tiers.

Résultat courant

Le résultat courant du premier semestre 2005, qui sert de référence à la détermination du dividende, s'accroît de 28% (ou 31% à taux de change constants) à 2 132 millions d'euros grâce à la solide progression du résultat opérationnel ainsi qu'à la hausse de 107 millions d'euros des plus-values nettes revenant à l'actionnaire (qui atteignent 370 millions d'euros).

Au premier semestre 2005, les plus-values nettes revenant à l'actionnaire ont bénéficié (i) de la reprise d'une provision de 114 millions d'euros pour dépréciation sur impôt différé actif au Japon, (ii) des plus-values réalisées dans le cadre de la restructuration du portefeuille d'AXA Japan (200 millions d'euros) compensées par les effets liés aux changements d'hypothèses de rendement financier futur et (iii) de la bonne performance des marchés actions, particulièrement en Europe.

Résultat net, part du groupe

Le résultat net s'établit à 2 274 millions d'euros en hausse de 31% (ou 33% à taux de change constants) grâce à la progression du résultat courant. La moindre contribution des opérations exceptionnelles est plus que compensée par (i) la hausse des gains sur produits dérivés et actifs financiers valorisés selon l'option de la juste valeur et (ii) la non récurrence de la dépréciation, comptabilisée au premier semestre 2004, d'un écart d'acquisition dans nos opérations d'assurance Dommages aux Pays-Bas.

Bilan

Au 30 juin 2005, les capitaux propres s'élèvent à 32,7 milliards d'euros, en hausse de 15% par rapport au 31 décembre 2004, sous l'effet principalement du résultat de la période et de l'appréciation des marchés financiers.

La juste valeur des actifs investis, incluse dans les fonds propres du Groupe, s'élève à 7,5 milliards d'euros, en hausse de 1,7 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2004.

Les plus-values latentes revenant à l'actionnaire s'élèvent à 10,1 milliards d'euros au 30 juin 2005, dont :

- 7,5 milliards d'euros au titre de la juste valeur des actifs investis, incluse dans les fonds propres du Groupe, comme indiqué ci-dessus,
- 1,1 milliard d'euros de plus-values latentes sur actifs immobiliers et prêts (non incluses dans les fonds propres du Groupe), stable par rapport au 31 décembre 2004,
- 1.5 milliards d'euros de plus-value latente au titre de la participation dans Alliance Capital (non incluse dans les fonds propres du Groupe), en hausse de 0,5 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2004.

La politique de désendettement, en cours depuis la clôture de l'exercice 2000, s'est accélérée au premier semestre 2005, et au 30 juin 2005, le ratio d'endettement s'établit à 38% contre 42% au 31 décembre 2004.

Perspectives

Au premier semestre 2005, le Groupe a démontré sa capacité à générer une très forte croissance de ses résultats dans les activités Vie, Epargne, Retraite, Dommages et Gestion d'actifs. Le Groupe estime que l'environnement des marchés financiers devrait rester favorable aux activités Vie, Epargne, Retraite et Gestion d'actifs, et tout particulièrement aux produits en unités de compte à plus forte marge dans un contexte de taux d'intérêt bas.

En Dommages, le Groupe table sur la poursuite des tendances positives observées au premier semestre, malgré quelques pressions sur les prix, compte tenu d'une fréquence de la sinistralité qui reste modérée.

Malgré les événements climatiques récents aux Etats-Unis et sauf nouvelle catastrophe majeure, le Groupe est convaincu de sa capacité à afficher une solide croissance bénéficiaire à deux chiffres pour l'ensemble de l'exercice 2005.

1.2.2. Rapport de gestion au 30 juin 2005

Avertissements relatifs à l'utilisation de soldes intermédiaires de gestion et à la mention de prévisions

Ce rapport d'activité fait référence à certains termes qui sont utilisés par AXA dans le cadre de l'analyse de son activité et qui peuvent donc ne pas être comparables avec ceux employés par d'autres sociétés. Ces termes sont définis dans un glossaire figurant à la fin du rapport.

Certaines déclarations figurant ci-après contiennent des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances, projets ou objectifs. Ces prévisions comportent par nature des risques, identifiés ou non, et des incertitudes pouvant donner lieu à un écart significatif entre les résultats réels ou les objectifs d'AXA et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations ; cet écart peut également exister par rapport aux résultats déjà publiés par AXA. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les conséquences d'éventuels événements catastrophiques tels que les actes de terrorisme. Prière de se référer au rapport annuel d'AXA (Formulaire 20-F) et au Document de référence du Groupe, pour l'exercice clos au 31 décembre 2004 afin d'obtenir une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants, susceptibles d'influer sur les activités d'AXA. AXA ne s'engage d'aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces prévisions, ni à communiquer de nouvelles informations, événements futurs ou toute autre circonstance.

Les conditions de marché au premier semestre 2005	14
Marchés financiers	14
Evènements significatifs du premier semestre 2005	14
Evènements postérieurs à la clôture au 30 juin 2005	15
Résultat consolidé	17
Vie, épargne, retraite	27
Dommmages	48
Assurance Internationale	63
Gestion d'actifs	69
Autres services financiers	73
Holding	75
Perspectives	78
Glossaire	79

Les conditions de marchés au premier semestre 2005

Marchés financiers

Marchés des actions

Les performances des marchés actions ont été contrastées pendant la période : malgré une progression globale de 3,52%, les marchés américains ont affiché une baisse (-4,7% pour le Dow Jones, -1,7% pour le S&P 500 et -5,5% pour le NASDAQ). Au Japon, le Nikkei est resté quasiment inchangé (+0,8%). En Europe, le CAC 40 a progressé de +10,7%, le STOXX 50 de +7,8%, et le FTSE de +6,2%.

Marchés obligataires

Tous les marchés obligataires ont affiché de bonnes performances. Au niveau mondial, les emprunts d'Etat à 10 ans sont en hausse de +4,61%, les rendements du Bund de la zone euro (+6,76%) et du Gilt britannique (+5,79%) se distinguant tout particulièrement. S'agissant des obligations à spread, les performances ont aussi été positives: marchés émergents (+5,11%), dette corporate A (+3,43%), dette à haut rendement (+1,31%) et dette corporate BBB (+1,22%). Pour les emprunts d'Etat à 2 ans, la hausse a été moins spectaculaire (+0,97%) en raison des anticipations de relèvement des taux directeurs par la Réserve fédérale. Le Conseil de la Réserve fédérale a relevé son taux d'intervention à 3,25%, soit une augmentation de 100 pb depuis le début de cette année. Ailleurs – dans la zone euro, au Royaume-Uni et au Japon – le statu quo a été de rigueur jusqu'à présent.

Taux de change

Par rapport à décembre 2004, le dollar américain s'est redressé face à l'euro (de 12%, passant de 1.36 à 1.21 dollar/euro), de même que le sterling (de 0.71 à 0.67 sterling/euro) et le yen (de 140.6 à 133.4 yens/euro).

Evénements significatifs du premier semestre 2005

Opérations de capital et de financement

OPERATIONS DE CAPITAL:

Le 29 juin 2005, le Directoire d'AXA (à la suite du Conseil de Surveillance) et le Conseil d'Administration de FINAXA, ont approuvé les termes de la fusion par absorption de FINAXA par AXA dont l'étude avait été annoncée le 19 avril dernier.

Pour AXA et ses actionnaires, cette opération présente l'opportunité de simplifier la structure de détention, d'améliorer le statut boursier du titre et d'accroître la proportion d'actions détenues par le public, tout en devenant directement propriétaire de la marque « AXA », jusqu'ici détenue par FINAXA. Pour les actionnaires de FINAXA, ce projet permet d'améliorer la liquidité des titres qu'ils détiennent et de faire disparaître la décote qui était observée sur le cours de leurs titres.

A la suite des travaux qui ont été menés par les comités d'administrateurs indépendants formés au sein du Conseil de Surveillance d'AXA et du Conseil d'Administration de FINAXA, le Directoire d'AXA et le Conseil d'Administration de FINAXA ont arrêté une parité de 3,75 actions AXA pour une action FINAXA correspondant à un rapport d'échange de 15 actions AXA pour 4 actions FINAXA. Les banques indépendantes désignées respectivement par le Conseil de Surveillance d'AXA et le Conseil d'Administration de FINAXA ont chacune remis une attestation d'équité confirmant que le rapport d'échange est équitable pour les actionnaires des sociétés concernées.

AXA devrait procéder à une augmentation de capital d'un montant minimum de 288 millions d'actions. Ce montant pourrait être porté à 299 millions d'actions selon le montant du dividende FINAXA qui sera versée sous forme d'actions FINAXA nouvellement émises. Ce montant sera également ajusté du nombre d'options exercées de souscription d'actions et d'obligations convertibles FINAXA pouvant intervenir jusqu'à la date de suspension desdites opérations.

A la suite de cette augmentation de capital, les actions AXA actuellement détenues par FINAXA et ses filiales seraient annulées, soit 336 millions de titres. En conséquence, les fonds propres consolidés d'AXA après fusion seraient réduits d'un montant compris entre 0,8 et 0,9 milliard d'euros.

En normes IFRS, cette opération serait relative de +1,2% sur le bénéfice net par action non dilué d'AXA dès 2005 et dilutive de -0.7% sur une base totalement diluée.

Les Mutuelles AXA¹⁵ et FINAXA détiennent actuellement un total de 20,35% du capital et 32,20% des droits de vote d'AXA. A la suite de cette fusion, les Mutuelles AXA qui détiennent aujourd'hui 2,72% du capital et 4,38% des droits de vote d'AXA et 71,69% du capital et 80,53% des droits de vote de FINAXA, deviendraient le premier actionnaire d'AXA avec une participation d'environ 14% représentant 23% des droits de vote.

Les modalités de cette fusion, et notamment la parité d'échange, seront soumises à l'appréciation des commissaires à la fusion et aux apports qui rendront leurs rapports préalablement à la tenue des assemblées générales extraordinaires de FINAXA et d'AXA appelées à se prononcer sur cette fusion le 16 décembre 2005.

AXA reprendra les droits et obligations de FINAXA le 1er janvier 2005.

OPERATIONS DE FINANCEMENT:

Le 25 janvier 2005, dans le cadre de son programme "Euro Medium Term Note program" ("EMTN") de 5 milliards d'euros, le Groupe AXA a émis 250 millions d'euros de dettes subordonnées non datées (Titres Super subordonnés). Tout en anticipant le refinancement des dettes venant à échéance en 2005 et après, cette émission permet au groupe d'améliorer la qualité de sa dette et de renforcer son niveau de capital hybride.

Autres

Pour compléter la couverture du bilan consolidé du Groupe contre son exposition au dollar américain, une **couverture** économique complémentaire de 1,950 milliard de dollars a été mise en place au premier semestre 2005, sous forme de swaps de devises croisés.

Evénements postérieurs à la clôture du 30 juin 2005

Le 29 juillet 2005, le groupe AXA a annoncé son intention d'acquérir auprès du groupe Caixa Geral de Depositos la société d'assurance "Seguro Directo Gere - Companhia de Seguros, S.A." Plus connue sous le nom de Seguro Directo, cette société opère sur la marché de l'assurance directe au Portugal (par téléphone et internet), où sa part de marché sur ce créneau atteint presque 50%, et son chiffre d'affaires 23 millions d'euros. Cette acquisition est cohérente avec la stratégie de croissance d'AXA au Portugal et permettra à la société de diversifier ses canaux de distribution et d'améliorer encore le service apporté à ses 700 000 clients. AXA a le double objectif de croître dans le canal de distribution de l'assurance directe, et de retrouver la position de leader que Seguro Directo avait auparavant au Portugal. La réalisation de la transaction est soumise aux approbations réglementaires nécessaires, incluant celle des autorités portugaises anti-trust et de contrôle des assurances.

Le 28 juillet 2005, AXA Investment Managers (AXA IM) et le groupe Framlington Group Limited ont annoncé leur accord pour l'acquisition par AXA IM de Framlington Group Limited auprès d' HSBC Holdings plc et de Comerica Incorporated. La finalisation de la transaction est soumise à la réalisation

¹⁵ AXA Assurances IARD Mutuelle, AXA Assurances Vie Mutuelle et AXA Courtage Assurance Mutuelle

de certaines conditions, incluant l'approbation du FSA. Framlington est une société de gestion d'actifs spécialisée sur le créneau des investissements actions à haute performance et forte valeur ajoutée. Elle occupe une position significative sur le marché de détail anglais, réalisant 10.7% des ventes de ce marché en 2004. Ses actifs sous gestion totalisent 4.5 milliards de livres sterling à fin juin 2005. Selon les termes de cet accord, AXA IM acquerra la totalité des titres de Framlington Group Limited pour un prix total de 174 millions de livres sterling, représentant la valeur de son actif net à la date de la vente. Cette acquisition sera financée par le Groupe.

Le 29 août 2005, l'ouragan Katrina s'est abattu sur le littoral du Golfe du Mexique aux Etats-Unis, causant de sérieux dégâts et des inondations. Le groupe AXA est exposé à cet événement principalement par le biais de ses activités de réassurance dans AXA RE, et, dans une moindre mesure au travers de ses activités Grands risques (AXA Corporate Solutions Assurance) et Art (AXA Art). A la date de publication du présent rapport de gestion, AXA RE n'a reçu que peu d'informations de la part des cédantes concernant cet événement. Le coût correspondant pour AXA, dont une part importante sera réassurée ou rétrocédée en dehors du groupe AXA, sera inclus dans les comptes annuels consolidés de l'exercice 2005. D'après les informations dont nous disposons actuellement, dont une perte sur le marché de l'assurance de l'ordre de 40 à 60 milliards de dollars, les coûts liés à l'ouragan Katrina s'élèvent, d'après les estimations, à 200 millions de dollars environ avant impôt et net des rétrocessions chez AXA RE.

Le 14 septembre 2005, AXA Financial, Inc., (la "Société"), et Merrill Lynch, Pierce, Fenner & Smith Incorporated ("Merrill Lynch"), sociétés du Delaware, ont conclu un accord définitif d'achat d'actions (le "Contrat d'achat d'actions").

Conformément au Contrat d'achat d'actions, Merrill Lynch s'engage à acquérir auprès de la Société toutes les actions émises et en circulation du capital de The Advest Group, Inc. ("Advest"), société du Delaware et filiale à 100% de la Société, et ce, pour 400 millions de dollars en numéraire, sous réserve d'ajustement dans certaines circonstances. Le produit de la vente après impôt devrait s'élever, d'après les estimations de la Société, aux environs de 297 millions de dollars. Toujours selon les calculs préliminaires de la Société, l'opération se soldera par une plus value réalisée avant impôt d'environ 6 millions de dollars et par une moins value réalisée après impôt d'environ 96 millions de dollars. Cette opération réduit les écarts d'acquisition de la Société d'environ 190 millions de dollars.

La cession d'Advest, qui devrait être finalisée au quatrième trimestre 2005, est soumise à l'obtention de certains agréments réglementaires.

Résultat consolidé

Chiffre d'affaires

CHIFFRES D'AFFAIRES (a)		
(En millions d'euros)	30 Juin 2005	30 Juin 2004
Vie, Epargne, Retraite	21 907	21 085
Dont primes émises	21 127	20 570
Dont prélèvements sur contrats d'investissement sans participation discrétionnaire	237	216
Dommages	10 314	9 794
Assurance Internationale	2 501	2 284
Gestion d'actifs	1 550	1 518
Autres services financiers (Produit net bancaire) (b)	225	198
Holdings	0	0
TOTAL	36 499	34 880

(a) Net des éliminations internes

(b) Excluant les plus values réalisées nettes et les variations de juste valeur sur les actifs comptabilisés en juste valeur par résultat et les dérivés s'y rapportant, le produit net bancaire et le chiffre d'affaires s'élèvent respectivement à 200 millions d'euros et 36,473 millions d'euros au 30 juin 2005.

Le chiffre d'affaires consolidé pour le premier semestre 2005 s'établit à **36.499 millions d'euros**, en hausse de 4,6% par rapport à la période précédente.

Retraité de l'impact défavorable de l'appréciation de l'euro face aux autres devises (1,5 point, provenant du dollar US essentiellement) et des primes complémentaires découlant de (i) l'intégration de Mony (867 millions d'euros ou 2,5 points) et (ii) du changement de méthode de consolidation des activités Dommages en Turquie, à Hong Kong et à Singapour (287 millions d'euros, ou 0,8 point)¹⁶, le chiffre d'affaires consolidé s'inscrit en **hausse de 3,3% à données comparables**.

En assurance **Vie, épargne, retraite**, le chiffre d'affaires augmente de **+2,4% à 21.907 millions d'euros**, principalement soutenu par de bonnes performances en **France (+10,7% à 6.583 millions d'euros)**, reflétant essentiellement la forte hausse des primes sur les produits d'épargne retraite en unités de compte et l'augmentation des tarifs dans la branche Santé, la **Belgique (+27,1% à 1.353 millions d'euros)** où la croissance est soutenue par les produits d'épargne retraite individuels adossés à l'actif général (Crest) et aux produits d'épargne retraite structurés individuels en unités de compte (Millesimo), ainsi qu'en **Europe du Sud (+25,2% à 717 millions d'euros)**, résultant de contrats significatifs d'épargne retraite d'entreprises en Italie. Cette tendance a été en partie compensée par la baisse du chiffre d'affaires aux **Etats-Unis (-2,5% à 6.623 millions d'euros)**, au **Royaume-Uni (-2,1% à 1.130 millions d'euros)** et au **Japon (-16,5% à 2.322 millions d'euros)**. Aux **Etats-Unis**, le chiffre d'affaires décroît de **-2,5%**, mais est en croissance de **+2,0%** une fois retraits des primes sur les contrats en unités de compte vendus à des clients institutionnels. Cette croissance est en grande partie imputable à une augmentation des affaires nouvelles en assurance Vie (+15%) et des produits retraite en unités de compte (+5%), ainsi que des commissions de gestion d'actifs (produits des autres activités). Elle a été partiellement compensée par de moindres primes de renouvellements en assurance Vie (-4%) et une baisse des ventes de produits retraite adossés à l'actif général (-46%). Au **Royaume-Uni**, la baisse (**-2,1%**) est principalement due aux produits épargne/retraite, reflétant le comportement du marché, qui se détourne des produits retraite « ancienne génération » au profit des contrats de retraite à contributions personnelles et des produits de retraites du régime « Stakeholder Pensions » dans la perspective du régime simplifié des retraites en 2006. En épargne retraite, les marges des contrats d'investissement purs augmentent de 27 millions d'euros (+14,8 %) principalement grâce à

¹⁶ Consolidée par intégration globale à partir du 1^{er} janvier 2005 (par mise en équivalence auparavant)

l'accroissement de 17 millions d'euros des commissions perçues sur les encours et de 9 millions d'euros des chargements perçus à la souscription des contrats. **Au Japon, le chiffre d'affaires est en baisse de 16,5%**. En excluant l'impact des transferts de portefeuilles sur les produits de retraite collective et celui du programme de conversions, les primes **diminuent de 6% à 2.195 millions d'euros**. Cette baisse est principalement imputable à une diminution des primes en retraite collective (-63 millions d'euros) et des primes individuelles vendues par le réseau bancassurance (-187 millions d'euros). Cette tendance a été en partie compensée par l'augmentation de 17% des primes dans la branche Santé grâce à une bonne rétention sur les produits d'assurance médicale à marge élevée, tels que les contrats « Medical Whole Life » et les complémentaires santé.

Les affaires nouvelles du Groupe en base APE¹⁷ s'élèvent à 2.515 millions d'euros, en hausse de +10,8% par rapport au premier semestre 2004. En termes pro forma¹⁸, les affaires nouvelles du Groupe en base APE augmentent de +6,5%, soutenues par tous les principaux pays à l'exclusion de l'Allemagne. En Allemagne, la baisse des APE (-19%) s'explique surtout par un très fort niveau d'affaires nouvelles à la fin de l'année 2004 en prévision du changement de réglementation fiscale (produits du fonds général), et par une diminution en Santé en raison d'un environnement de marché peu favorable.

Dans l'assurance **Domages**, les primes émises sont en **hausse de 2,9% à 10.314 millions d'euros**, soutenue essentiellement par la France (+3,8% à 2.770 millions d'euros) et l'Europe du Sud (+5,5% à 1.551 millions d'euros), tandis que les performances sont moins favorables en Allemagne, en Belgique et au Royaume-Uni. **L'assurance de particuliers progresse de près de 4%**, grâce à la branche **automobile** (France +3% et Europe du Sud +5%, bénéficiant d'apports nets de 35.300 et 91.300 polices, respectivement) et aux portefeuilles **non automobiles** (notamment en assurance dommages aux biens au Royaume-Uni +11%, en Europe du Sud +9%, en France +2% et en Belgique +3%). **L'activité entreprises (+1,5%)** a bénéficié de la croissance des portefeuilles **non automobiles** (+2%) essentiellement en France et en Europe du Sud (+7% dans les deux cas), principalement du fait des hausses tarifaires appliquées dans la plupart des branches et de la poursuite d'une politique de souscription rigoureuse. La branche **automobile** est en baisse (-1%) essentiellement en Irlande, où les primes moyennes diminuent reflétant un marché très concurrentiel. Les **autres lignes** augmentent de 2% grâce aux activités Santé au Royaume-Uni (+8%).

Le chiffre d'affaires de **l'Assurance internationale** est en progression **de 10,6% à 2.501 millions d'euros**, soutenue à la fois par AXA RE et AXA Corporate Solutions Assurance. **AXA RE** s'en tient à sa stratégie de souscription centrée sur la diversification géographique du portefeuille dans l'activité dommages aux biens ainsi qu'une diversification de ses branches d'activité. La croissance du chiffre d'affaires **(+15,4% à 1.056 millions d'euros)** s'explique en grande partie par l'augmentation des primes dommages (97% de l'activité de réassurance) en hausse de 15% à données comparables, notamment dans la réassurance proportionnelle en Europe pour les catégories dommages aux biens, catastrophes et risques crédit, mais aussi dans la réassurance non proportionnelle en responsabilité civile générale. Le chiffre d'affaires d'**AXA Corporate Solutions Assurance** est en progression de **+9,2% à 1.059 millions d'euros**, sous l'effet conjugué de la croissance dans les branches Marine (+17% à 224 millions d'euros), Aviation (+28% à 109 millions d'euros) et Construction (+42% à 81 millions d'euros) en partie compensée par un repli en Responsabilité civile (-3% à 255 millions d'euros). Il convient, néanmoins, de souligner que la progression des branches Marine et Aviation a bénéficié d'un effet saisonnier au premier semestre 2005.

Le chiffre d'affaires de l'activité **Gestion d'actifs** progresse de **+5,7% à 1.550 millions d'euros**, bénéficiant de la hausse des encours moyens d'actifs gérés et d'une forte collecte nette. Le chiffre d'affaires d'**Alliance Capital** augmente de **+1,2% à 1.117 millions d'euros**, grâce à la hausse des commissions de gestion induite par l'augmentation de 10% des actifs moyens gérés et à

¹⁷ Les "Annual premiums equivalent" (APE) sont la somme de 100% des affaires nouvelles en primes périodiques et de 10% des primes uniques

¹⁸ Hors Mony aux Etats-Unis

l'accroissement des commissions de performance au second trimestre 2005; cette hausse est néanmoins compensée par la diminution des revenus de distribution et des chargements de tenue de compte. **AXA Investment Managers** affiche une performance en hausse de **+20,2%** à **433 millions d'euros**, grâce à la croissance des encours d'actifs gérés (+19%) et à la progression des commissions de performance.

L'augmentation de **+15,9%** à **225 millions d'euros** du Produit Net bancaire des Autres Services Financiers est essentiellement imputable à AXA Bank Belgium (+20,6% à 161 millions d'euros), reflétant une hausse des revenus sur les prêts hypothécaires et la baisse des intérêts versés au titre des certificats de dépôt, partiellement absorbés par de moindres revenus sur les opérations interbancaires.

Résultat opérationnel, résultat courant et résultat net part du groupe

	30 juin	
	2005	2004
<i>(En millions d'euros)</i>		
Primes émises	33 844	32 571
Prélèvements sur contrats d'investissement sans participation discrétionnaire	237	216
Chiffre d'affaires des activités d'assurance	34 082	32 786
Produit net bancaire	200	207
Produits des autres activités	2 192	1 900
Chiffres d'affaires	36 473	34 893
Variation des primes non acquises nettes de chargements et prélèvements non acquis	-1 943	-1 723
Résultat financier hors coût de l'endettement net (a)	12 308	10 118
Charges techniques relatives aux activités d'assurance (a)	-36 313	-33 347
Résultat net des cessions en réassurance	-302	-585
Charges d'exploitation bancaire	-26	-58
Frais d'acquisition des contrats	-3 142	-2 740
Amortissements des valeurs de portefeuille et autres actifs incorporels	-370	-167
Frais d'administration	-3 932	-3 627
Pertes de valeur constatées sur immobilisations corporelles	25	-18
Autres produits et charges	-56	-130
Autres produits et charges	-44 116	-40 672
RESULTAT BRUT DES OPERATIONS COURANTES	2 723	2 617
Quote part de résultat dans les entreprises associées	9	40
Charges liées aux dettes de financement	-305	-291
Résultat courant avant impôt	2 427	2 366
Impôt sur les résultats	-439	-742
Intérêts minoritaires	-226	-227
RESULTAT OPERATIONNEL	1 761	1 398
Part des plus values réalisées nettes revenant aux actionnaires	370	263
RESULTAT COURANT	2 132	1 661
Gain ou perte (hors change) sur actifs financiers (comptabilisés en juste valeur par résultat) et sur dérivés.	119	-16
Impact des opérations exceptionnelles (incluant les activités discontinues)	27	126
Charges nettes sur écarts d'acquisition et autres actifs incorporels de même nature	-4	-38
RESULTAT NET PART DU GROUPE	2 274	1 733

(a) Pour les comptes clos au 30 juin 2005 et 30 juin 2004, l'impact de la variation de juste valeur des actifs sur les contrats dont le risque financier est supporté par les assurés est respectivement de +3,807 millions d'euros et +3,483 millions d'euros; Ces montants impactent de manière symétrique le résultat financier et les charges techniques relatives aux activités d'assurance.

Résultat opérationnel, Résultat courant et Résultat net		
<i>(En millions d'euros)</i>	Juin 2005	Juin 2004
Vie, Epargne, Retraite	972	815
Dommages	695	577
Assurance Internationale	103	138
Gestion d'actifs	154	123
Autres services financiers	42	8
Holdings	-205	-265
RESULTAT OPERATIONNEL	1 761	1 398
Part des plus values réalisées nettes revenant aux actionnaires	370	263
RESULTAT COURANT	2 132	1 661
Gain ou perte (hors change) sur actifs financiers (comptabilisés en juste valeur par résultat) et sur dérivés.	119	-16
Impact des opérations exceptionnelles (incluant les activités discontinues)	27	126
Charges nettes sur écarts d'acquisition et autres actifs incorporels de même nature	-4	-38
RESULTAT NET PART DU GROUPE	2 274	1 733

Le **résultat opérationnel du Groupe** s'élève à **1.761 millions d'euros**, en hausse de **+26% ou +363 millions d'euros**. A **taux de change constant**, la croissance est de **+393 millions d'euros** ; elle est imputable à tous les segments d'activité à l'exception de l'Assurance internationale, AXA RE ayant subi des sinistres majeurs au premier semestre 2005.

Vie, épargne, retraite.

Le résultat opérationnel **est en hausse de +183 millions d'euros**. Aux Etats-Unis, le résultat opérationnel complémentaire lié à l'acquisition de Mony s'élève à **64 millions d'euros** (ou 61 millions d'euros à taux de change constant). Le résultat opérationnel comprend également **des éléments non récurrents au Japon pour un montant de 47 millions d'euros** (les chiffres publiés reflètent une amélioration de +43 millions d'euros) : en particulier un impact fiscal positif (193 millions d'euros), reflétant l'amélioration de la recouvrabilité des pertes fiscales reportées, partiellement compensé par un amortissement complémentaire des coûts d'acquisition différés et valeurs de portefeuille, suite à un changement des hypothèses de rendement financier futur (impact de -136 millions d'euros net d'impôt).

Retraité de la contribution de Mony et du Japon, le résultat opérationnel progresse de +76 millions d'euros, essentiellement grâce à la **France** (+31 millions d'euros à 249 millions d'euros), aux **Etats-Unis** (+25 millions d'euros), et à l'**Allemagne** (+15 millions d'euros à 15 millions d'euros). Cette amélioration reflète principalement **(i) la hausse des chargements et autres produits** (+261 millions d'euros), surtout en France, aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, **(ii) une progression de la marge technique nette** (+28 millions d'euros), en partie compensées par **(iii) l'augmentation des frais généraux** (-205 millions d'euros), principalement aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et en France et **(iv) une diminution de la marge financière** (-31 millions d'euros), en particulier aux Etats-Unis.

Dommages.

Le résultat opérationnel s'améliore de **+118 millions d'euros à 695 millions d'euros**. Cette amélioration à laquelle tous les pays ont contribué (principalement la France pour +31 millions

d'euros, l'Allemagne pour +38 millions d'euros, le Royaume-Uni pour +16 millions d'euros, et le Canada pour +20 millions d'euros) à l'exception de la Belgique, s'explique par :

- (i) **Une hausse du résultat technique net** (+271 millions d'euros à 2.734 millions d'euros), avec une **amélioration du ratio de sinistralité tous exercices de 1,5 point à 70,2%**
- (ii) **La hausse des frais généraux** (-170 millions d'euros à -2.508 millions d'euros), **le taux de chargement augmentant légèrement de 0,5 point à 27,3%, mais uniquement du fait de l'accroissement du ratio d'acquisition** en France et au Royaume-Uni.

En conséquence, le **ratio combiné du Groupe s'améliore de 1,0 point à 97,5%**.

- (iii) **La hausse globale des revenus financiers** (+105 millions d'euros à 819 millions d'euros) essentiellement à la faveur de l'augmentation des provisions techniques et de la stabilité des taux de rendement.
- (iv) **L'augmentation de la charge d'impôt** (-61 millions d'euros à -321 millions d'euros) en ligne avec la hausse du résultat avant impôt.
- (v) La diminution de -17 millions d'euros de la quote part des résultats des sociétés mises en équivalence suite au changement de méthode de consolidation pour les activités Dommages en Asie et en Turquie.
- (vi) La progression de 9 millions d'euros des intérêts minoritaires, dont 7 millions d'euros au titre de la Turquie, auparavant consolidée par mise en équivalence.

Assurance internationale.

Le résultat opérationnel s'élève à **103 millions d'euros, en baisse de -35 millions d'euros.**

Cette baisse est essentiellement imputable à **AXA RE (-33 millions d'euros ou -20 millions d'euros à données comparables¹⁹)**, dont le résultat technique est en baisse (marqué par deux sinistres majeurs – la tempête Erwin et l'incendie de Suncor Energy – survenus début 2005 et représentant un coût de 73 millions d'euros, ainsi que par l'impact négatif des ouragans de 2004 à hauteur de 39 millions d'euros, atténué par d'autres boni). Le ratio combiné augmente de 2,6% à 97% du fait de la détérioration du ratio de sinistralité (en hausse de 5,1 points à 82%) et malgré l'amélioration du taux de chargement de 2,6 points à 15% (diminution des frais généraux).

La progression d'**AXA Corporate Solutions Assurance (+12 millions d'euros)**, essentiellement due à l'accroissement des revenus financiers, a été plus que compensée par la **détérioration des Autres activités transnationales** (-10 millions d'euros ou -23 millions d'euros à données comparables), du fait de -9 millions d'euros de mali liés aux ouragans de 2004 aux Etats-Unis (exposition générée par le « program business » d'AXA RE P&C Insurance Company, aujourd'hui en « run-off ») et d'une baisse de 10 millions d'euros du résultat de l'activité de réassurance Vie aux Etats-Unis (diminution des primes de ce portefeuille et coût de mise en oeuvre d'un programme de couverture dynamique sur une partie de l'activité). Le ratio combiné d'**AXA Corporate Solutions Assurance**, augmente de 0,6 point à 100,5%, sous l'effet de la détérioration du ratio de sinistralité (en hausse de 0,6 point à 87,4%) tandis que le taux de chargement demeure stable à 13,1%.

Gestion d'actifs.

La progression du résultat opérationnel, de **+37 millions d'euros à 154 millions d'euros**, est attribuable aux deux sociétés Alliance Capital et AXA Investment Managers.

Alliance Capital enregistre une amélioration de +17 millions d'euros (à 98 millions d'euros) grâce à (i) une légère croissance du chiffre d'affaires (hausse des commissions de gestion induite par

¹⁹ Transfert des entités de réassurance Vie et de Dommages basées aux Etats-Unis, du segment AXA RE au segment « Autres activités transnationales »

l'augmentation de 10% des actifs moyens gérés et accroissement des commissions de performance, une croissance en partie compensée par la baisse des revenus de distribution et des chargements de tenue de compte, tandis que les frais généraux restent stables, et (ii) à l'augmentation de la part détenue par le Groupe dans Alliance Capital (passant d'environ 58% en juin 2004 à 61% en juin 2005 après l'acquisition par AXA Financial de 8,16 millions de parts au second semestre 2004). Le ratio de frais généraux s'améliore de 1,5 point, de 71,6% en 2004 à 70,1% in 2005.

AXA Investment Managers (+20 millions d'euros à 57 millions d'euros) affiche une hausse du chiffre d'affaires (principalement due aux commissions de gestion suite à l'augmentation de l'encours moyen des actifs gérés (+19% à données comparables) et à l'accroissement des commissions de performance) supérieure à celle des frais généraux, entraînant une amélioration du ratio de frais généraux (-2,8 point à 75,7%).

Autres Services financiers.

Le résultat opérationnel progresse de **+34 millions d'euros à 42 millions d'euros**, principalement grâce à (i) AXA Bank Belgium (+22 millions d'euros à 36 millions d'euros), qui bénéficie dans une large mesure de l'amélioration de la marge d'intérêt et d'une reprise de provisions pour risques (16 millions d'euros), et à (ii) CFP : +14 millions d'euros à 7 millions d'euros, suite à des résultats positifs au premier semestre 2005 sur les activités en run-off.

Holdings.

Le résultat opérationnel est en **hausse de +57 millions d'euros à -205 millions d'euros**. Cette amélioration est principalement imputable à (i) AXA SA (+67 millions d'euros à -86 millions d'euros), qui bénéficie de 47 millions d'euros de profit fiscal non récurrent, de l'absence en 2005 des frais financiers encourus en 2004 pour les ORAN émis en vue de financer l'acquisition de Mony (10 millions d'euros) et d'une économie d'impôts de 8 millions d'euros au titre du prélèvement à la source sur les dividendes reçus, (ii) en partie compensé par AXA Financial Holdings (-18 millions d'euros à taux de change constants à -43 millions d'euros) en raison de l'accroissement des frais financiers nets induits notamment par l'acquisition de MONY.

Les **plus ou moins-values nettes** revenant à l'actionnaire sont en **hausse de +107 millions d'euros à 370 millions d'euros**, qui s'explique principalement par :

- Une reprise complémentaire de provisions sur impôt différé actif au Japon (114 millions d'euros).
- Une augmentation des plus-values réalisées de 130 millions d'euros (incluant les effets de change),
- Un renforcement des provisions techniques au Japon pour -200 millions d'euros, consécutif à un changement des hypothèses de rendement financier futur en 2005 (-322 millions d'euros avant impôt) et
- La non récurrence en 2005 de l'impact défavorable au Royaume-Uni, en 2004, du transfert de propriété de la filiale « Axa Isle of Man » (+65 millions d'euros).

Comme suite à l'augmentation du résultat opérationnel et des plus ou moins-values nettes, le **résultat courant est en hausse de +471 millions d'euros à 2.132 millions d'euros**.

Le **résultat net** du premier semestre 2005 s'établit à **2.274 millions d'euros, en hausse de +541 millions d'euros ou +31%** par rapport au premier semestre 2004. À taux de change constant, la croissance est de **+33%**.

Elle s'explique par :

- (i) **L'augmentation du résultat courant** (+28% ou +471 millions d'euros à 2.132 millions d'euros)
- (ii) **La hausse des résultats (hors effet de change) sur instruments dérivés et actifs financiers comptabilisés à juste valeur par résultat** (+135 millions d'euros à 119 millions d'euros). Cette tendance est essentiellement imputable aux segments Vie, épargne, retraite, Dommages et Holdings.

La branche **Vie, épargne, retraite** (+43 millions d'euros à 41 millions d'euros) a bénéficié des éléments suivants:

- Hausse du résultat lié aux variations de juste valeur des actifs sous-jacents au sein des fonds d'investissement consolidés comptabilisés à juste valeur par résultat (+16 millions d'euros), dont +11 millions d'euros en France.
- Augmentation de la variation de juste valeur positive des instruments dérivés, compensée par la baisse du résultat sur les actifs financiers comptabilisés à juste valeur par résultat (impact net de +38 millions d'euros). Cette évolution est essentiellement attribuable à la France (+45 millions d'euros), sous l'effet d'une variation de juste valeur positive des instruments dérivés et des performances favorables des marchés actions et obligations au premier semestre 2005, en partie compensées par une moindre performance (-10 millions d'euros) aux Etats-Unis.
- Au Royaume-Uni, l'impact du traitement comptable non symétrique des plus-values latentes revenant aux assurés sur les contrats Vie en unités de compte (impact fiscal de -11 millions d'euros)

Les activités **Dommages** (+35 millions d'euros à 47 millions d'euros) enregistrent une hausse du résultat lié aux variations de juste valeur des fonds d'investissement consolidés (+42 millions d'euros), dont +28 millions d'euros in France, 9 millions d'euros en Allemagne et 5 millions d'euros en Belgique.

Dans les **Holdings** (+48 millions d'euros à 26 millions d'euros), AXA SA et les autres holdings françaises affichent une variation positive de la juste valeur des instruments dérivés.

(iii) **La baisse des charges nettes sur écarts d'acquisition et autres éléments incorporels de même nature** (+34 millions d'euros à -4 millions d'euros). Le premier semestre 2004 tenait en effet compte (i) de l'amortissement de l'écart d'acquisition résiduel dans les activités d'assurance dommages aux Pays-Bas (-33 millions d'euros ; AXA Schade) après la cession d'Unirobe, qui était un distributeur d'AXA Schade, et (ii) de l'amortissement de l'écart d'acquisition lié au rachat des intérêts minoritaires d'AXA Re Finance (-5 millions d'euros). La charge d'amortissement au titre du premier semestre 2005 reflète uniquement l'amortissement récurrent de l'actif incorporel de Mony.

(iv) **En partie compensés par la baisse de l'impact des opérations exceptionnelles** (-99 millions d'euros à 27 millions d'euros)

Le résultat net du premier semestre 2005 inclut des **éléments à caractère exceptionnel (27 millions d'euros)** liés aux plus-values réalisées sur la cession de la participation d'AXA Assistance dans CAS (23 millions d'euros), de l'activité Alliance Capital Cash Management (3 millions d'euros - 9 millions d'euros avant impôt et intérêts minoritaires), et de BIA dans AXA Bank Belgium (2 millions d'euros).

Au premier semestre 2004, les opérations à caractère exceptionnel (126 millions d'euros) incluaient :

- les plus-values réalisées sur la cession d'Unirobe dans la holding hollandaise (+104 millions d'euros),
- la moins-value réalisée en Allemagne sur la cession d'AXA Bausparkasse (-22 millions d'euros, net part du groupe, dont -8 millions d'euros dans la société Vie)
- un résultat exceptionnel dans la holding AXA Financial (résultat avant impôt de 66,7 millions d'euros ou 43,4 millions d'euros après impôt fédéral). Ce résultat était lié à une réduction de la charge fiscale relative à la vente de DLJ en 2000.

Capitaux propres

Au 30 juin 2005, les capitaux propres consolidés s'élèvent à 32,7 milliards d'euros. Les mouvements intervenus depuis le 31 décembre 2004 sont détaillés ci-après :

	Capitaux propres consolidés (part du groupe) (en millions d'euros)
Au 31 Décembre 2004	28 523
- Capital social	4
- Primes d'émission, de fusion et d'apport	25
- Stock options	-5
- Titres d'auto contrôle	-12
- Instruments financiers composés	0
- Titres super subordonnés (y compris intérêts courus)	236
- Réserves liées aux variations de juste valeur inscrites en capitaux propres	1 695
- Ecart de conversion	1 127
- Dividendes versés par la Société	-1 164
- Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite	-15
- Autres	-8
Au 30 Juin 2005 (avant résultat)	30 406
Résultat net part du Groupe	2 274
Au 30 Juin 2005	32 680

Création de valeur pour l'actionnaire

BENEFICE NET PAR ACTION ("BNPA")

	30 juin 2005		30 juin 2004		Variations juin 2005/juin 2004	
	Sur une base non diluée	Sur une base totalement diluée	Sur une base non diluée	Sur une base totalement diluée	Sur une base non diluée	Sur une base totalement diluée
<i>(En million d'euros sauf le nombre d'actions en millions)</i>						
Nombre d'actions pondéré	1 885,2	1 957,7	1 749,6	1 930,5		
Résultat net part du Groupe	2 274	2 328	1 733	1 812		
Résultat net part du Groupe par action	1,21	1,19	0,99	0,94	21,8%	26,7%
Résultat courant	2 132	2 186	1 661	1 741		
Résultat courant par action	1,13	1,12	0,95	0,90	19,1%	23,8%
Résultat opérationnel par action	0,93	0,93	0,80	0,77	16,9%	21,2%

RENTABILITE DES FONDS PROPRES (ROE)²⁰

	30 juin 2005	31 décembre 2004	Variation juin 2005 /décembre 2004
<i>(En millions d'euros sauf les pourcentages)</i>			
Capitaux propres moyens sur la période	29 464	23 505	
Capitaux propres moyens sur la période (a)	22 854	18 511	
Résultat net part du Groupe	2 274	3 738	
ROE	15,4%	15,9%	-0,5 pts
Résultat courant	2 132	3 344	
ROE "courant"	18,7%	18,1%	0,6 pts
ROE "opérationnel"	15,4%	14,3%	1,2 pts

(a) Hors variations de juste valeur sur actifs financiers et dérivés (inscrites en capitaux propres)

²⁰ Le ROE sur résultat net est calculé d'après le total des capitaux propres moyens, tandis que le ROE courant et le ROE opérationnel sont calculés sur la base des capitaux propres hors variation de juste valeur sur actifs investis et produits dérivés (incluse dans les capitaux propres consolidée)

Vie, épargne, retraite

Les tableaux suivants analysent le chiffre d'affaires, le résultat courant et le résultat net part du groupe des activités Vie, épargne, retraite d'AXA pour les périodes indiquées.

Vie, Epargne, Retraite (a)		
	30 Juin	
<i>(En millions d'euros)</i>	2005	2004
Primes émises	21 131	20 574
Prélèvements sur contrats d'investissement sans participation discrétionnaire	237	216
Chiffre d'affaires des activités d'assurance	21 368	20 790
Produit net bancaire	0	0
Produits des autres activités	543	300
Chiffres d'affaires	21 911	21 090
Variation des primes non acquises nettes de chargements et prélèvements non acquis	-119	-196
Résultat financier hors coût de l'endettement net (a)	11 221	9 233
Charges techniques relatives aux activités d'assurance (a)	-28 697	-26 188
Résultat net des cessions en réassurance	54	-3
Charges d'exploitation bancaire	0	0
Frais d'acquisition des contrats	-1 397	-1 152
Amortissements des valeurs de portefeuille et autres actifs incorporels	-362	-162
Frais d'administration	-1 389	-1 264
Pertes de valeur constatées sur immobilisations corporelles	2	-5
Autres produits et charges	-32	-49
Autres produits et charges	-31 821	-28 822
RESULTAT BRUT DES OPERATIONS COURANTES	1 191	1 304
Quote part de résultat dans les entreprises associées	4	16
Charges liées aux dettes de financement	-51	-39
Résultat courant avant impôt	1 144	1 281
Impôt sur les résultats	-101	-388
Intérêts minoritaires	-70	-78
RESULTAT OPERATIONNEL	972	815
Part des plus values réalisées nettes revenant aux actionnaires	213	168
RESULTAT COURANT	1 185	983
Gain ou perte (hors change) sur actifs financiers (comptabilisés en juste valeur par résultat) et sur dérivés.	41	-1
Impact des opérations exceptionnelles (incluant les activités discontinues)	0	-7
Charges nettes sur écarts d'acquisition et autres actifs incorporels de même nature	-4	0
RESULTAT NET PART DU GROUPE	1 223	975

(a) Brut des éliminations internes

(b) Pour les comptes clos au 30 juin 2005 et 30 juin 2004, l'impact de la variation de juste valeur des actifs sur les contrats dont le risque financier est supporté par les assurés est respectivement de +3,807 millions d'euros et +3,483 millions d'euros, les montants impactent de manière symétrique le résultat financier et les charges techniques relatives aux activités d'assurance.

CHIFFRES D'AFFAIRES ^(a)

<i>(En millions d'euros)</i>	30 Juin 2005	30 Juin 2004
France	6 587	5 948
Etats-Unis	6 623	6 183
Royaume-Uni	1 130	1 176
Japon	2 322	2 890
Allemagne	1 718	1 672
Belgique	1 353	1 065
Europe du sud	717	572
Autres pays	1 461	1 584
TOTAL	21 911	21 090
Eliminations internes	-4	-5
Contribution au chiffres d'affaires consolidé	21 907	21 085

(a) Incluant les éliminations internes

Résultat opérationnel, Résultat courant et Résultat net

<i>(En millions d'euros)</i>	30 Juin 2005	30 Juin 2004
France	249	218
Etats-Unis	388	317
Royaume Uni	43	38
Japon	118	80
Allemagne	15	1
Belgique	42	41
Europe du sud	25	23
Autres pays	92	97
RESULTAT OPERATIONNEL	972	815
Part des plus values réalisées nettes revenant aux actionnaires	213	168
RESULTAT COURANT	1 185	984
Gain ou perte (hors change) sur actifs financiers (comptabilisés en juste valeur par résultat) et sur dérivés.	41	-1
Impact des opérations exceptionnelles (incluant les activités discontinues)	0	-7
Charges nettes sur écarts d'acquisition et autres actifs incorporels de même nature	-4	0
RESULTAT NET PART DU GROUPE	1 223	975

Vie, épargne, retraite - France

(En millions d'euros)	30 Juin	
	2 005	2004
Chiffre d'affaires	6 587	5 948
<i>APE (part groupe)</i>	581	539
Marge financière opérationnelle	515	519
Chargement et autres revenus opérationnels	564	518
Marge technique nette opérationnelle	65	48
Frais généraux opérationnels	-745	-716
Amortissement des valeurs de portefeuille	-28	-27
Marge opérationnelle	371	342
Charge d'impôt opérationnelle	-120	-116
Intérêts minoritaires	-2	-8
Résultat opérationnel part groupe	249	218
Part des plus ou moins values nettes revenant à l'actionnaires (net d'impôt)	35	47
Résultat courant part du groupe	284	265
Gain ou perte (hors change) sur actifs financiers (comptabilisés en juste valeur par résultat) et sur dérivés.	44	-11
Impact des opérations exceptionnelles (incluant les activités discontinues)	0	0
Charges nettes sur écarts d'acquisition et autres actifs incorporels de même nature	0	0
Résultat net part du groupe	328	254

Le **chiffre d'affaires** progresse de 638 millions d'euros ou +10,7%, à 6.587 millions d'euros à la faveur des facteurs suivants :

- forte croissance en *épargne / retraite* (68% du chiffre d'affaires) de 11,2% à 4.487 millions d'euros, les contrats adossés à l'actif général et les contrats en unités de compte ayant progressé, respectivement, de 6% et de 39%.
- croissance régulière du segment *Prévoyance et santé* (32% du chiffre d'affaires) de 9,8% à 2.099 millions d'euros essentiellement à la faveur de hausses tarifaires dans les produits collectifs Vie et incapacité.

Les **APE** sont en hausse de 7,8% (+42 millions d'euros) à 581 millions, reflétant l'accroissement des APE en épargne retraite (+13%) grâce à la forte augmentation des contrats individuels en unités de compte (+39%, représentant désormais 28% des APE en épargne retraite individuelle), partiellement compensée par une baisse des contrats collectifs qui ont pâti d'une politique de souscription stricte ainsi que des primes très importantes enregistrées au premier semestre 2004.

La **marge financière opérationnelle** diminue de 4 millions d'euros ou -1%, à 515 millions d'euros, car la hausse des revenus financiers de 157 millions d'euros à 1.958 millions d'euros, qui a surtout bénéficié de meilleurs rendements sur les marchés des actions européens, a été compensée par l'augmentation des montants versés aux assurés (-161 millions d'euros à 1.444 millions d'euros).

Les **chargements et autres produits** augmentent de 46 millions d'euros ou +9% à 564 millions d'euros, en raison principalement de la forte progression des chargements sur les produits en unités de compte (+17 millions d'euros à 170 millions d'euros) et sur les produits d'épargne adossés au fonds général (+29 millions d'euros à 394 millions d'euros, notamment les produits collectifs Vie), reflétant à la fin une augmentation de la collecte et une hausse des encours.

La **marge technique nette** s'améliore de 17 millions d'euros à 65 millions d'euros, le premier semestre 2004 ayant pâti d'une sinistralité défavorable sur la branche incapacité/invalidité collective.

Les **frais généraux** augmentent de 29 millions d'euros à 745 millions d'euros en grande partie sous l'effet de l'accroissement de 35 millions d'euros des coûts de distribution, en ligne avec la croissance des volumes, en partie compensé par la baisse des frais d'administration.

L'**amortissement de la VBI** reste stable à -28 millions d'euros.

Le **ratio d'exploitation opérationnel** s'améliore de 1,6% à 69,5% à la faveur de la hausse des chargements et autres produits, de l'accroissement de la marge technique et de la baisse des frais d'administration, en partie compensée par l'augmentation des commissions versées.

La **charge d'impôt** est en hausse de 4 millions d'euros à -120 millions d'euros, l'augmentation de la base imposable étant partiellement compensée par la diminution du taux d'imposition.

En conséquence, le **résultat opérationnel**, net des intérêts minoritaires (eux-mêmes en baisse suite à des opérations en capital concernant les sociétés immobilières), s'améliore de 31 millions d'euros à 249 millions d'euros.

Le **résultat courant** progresse de 18 millions d'euros à 284 millions d'euros, reflétant l'amélioration du résultat opérationnel en partie compensée par des pertes de change latentes sur couverture macro d'exposition des devises (-39 millions d'euros contre un impact nul en 2004) et malgré la hausse des plus-values nettes réalisées essentiellement sur actions (+27 millions d'euros à 74 millions d'euros, les plus-values réalisées brutes s'élevant à 235 millions d'euros).

Le **résultat net** augmente de 74 millions d'euros à 328 millions d'euros à la faveur de la progression du résultat courant et de la variation positive de juste valeur sur produits dérivés (+21 millions d'euros) et sur actifs investis enregistrés via le compte de résultat (+33 millions d'euros net), y compris les OPCVM consolidés, évolution conforme à la bonne performance des marchés des actions et obligations au premier semestre 2005.

Vie, épargne, retraite - Etats Unis

	30 Juin	
(En millions d'euros)	2 005	2004
Chiffre d'affaires	6 623	6 183
<i>APE (part groupe)</i>	829	687
Marge financière opérationnelle	374	363
Chargement et autres revenus opérationnels	648	454
Marge technique nette opérationnelle	275	185
Frais généraux opérationnels	-728	-553
Amortissement des valeurs de portefeuille	-24	0
Marge opérationnelle	545	449
Charge d'impôt opérationnelle	-158	-132
Intérêts minoritaires	0	0
Résultat opérationnel part groupe	388	317
Part des plus ou moins values nettes revenant à l'actionnaires (net d'impôt)	16	27
Résultat courant part du groupe	404	344
Gain ou perte (hors change) sur actifs financiers (comptabilisés en juste valeur par résultat) et sur dérivés.	2	8
Impact des opérations exceptionnelles (incluant les activités discontinues)	0	0
Charges nettes sur écarts d'acquisition et autres actifs incorporels de même nature	-4	0
Résultat net part du groupe	402	352
<i>Taux de change moyen : 1.00 € = \$</i>	1,29	1,23

Le **chiffre d'affaires** augmente de 7,1% à 6.623 millions d'euros ou de 12% à taux de change constants. Retraité de la contribution de MONY (867 millions d'euros), le chiffre d'affaires diminue de 3% à taux de change constants, car la progression de 5% des produits retraite en unités de compte et de 15% pour les affaires nouvelles en assurance vie n'a pas suffi à compenser la chute de 68% des contrats en unités de compte vendus à des institutionnels dans le cadre de placements immobiliers, la baisse de 46% des produits d'épargne-retraite adossés à l'actif général («fixed annuities») et de 4% des renouvellements de contrats en Vie. Les autres revenus affichent une hausse de 25%, soutenue par l'augmentation des commissions perçues sur OPCVM résultant d'une hausse des encours.

Les **APE** augmentent de 21% à 829 millions d'euros ou de 26% à taux de change constants. Hors contribution des circuits de distribution de MONY, les APE sont en hausse de 3% essentiellement grâce à la branche Vie (+9%) et aux produits retraite en unités de compte (+5%), une hausse partiellement compensée par la baisse de 45% des APE dans les produits d'épargne-retraite adossés à l'actif général («fixed annuities»), car dans le contexte actuel des taux d'intérêt, ce produit ne répond pas aux objectifs de rentabilité du groupe.

La **marge financière opérationnelle** progresse de 11 millions d'euros à 374 millions d'euros ou de 29 millions d'euros à taux de change constants. Retraité de la contribution de MONY en 2005, la marge financière décroît de 34 millions d'euros ou de 19 millions d'euros à taux de change constants. Malgré un accroissement de l'actif général, les *revenus financiers* diminuent de 10 millions d'euros à 999 millions d'euros, principalement en raison de la baisse (i) des rendements (ii) des pénalités pour remboursement anticipé sur obligations et (iii) des dividendes versés par les placements en actions ou assimilés. Les *intérêts et bonus crédités aux assurés* augmentent de 9 millions d'euros à 671 millions d'euros, l'effet de la baisse des taux servis aux assurés sur les contrats d'assurance-vie et d'épargne retraite ayant été plus que compensé par l'encours plus élevé de l'actif général.

Les **chargements et autres revenus** augmentent de 193 millions d'euros à 648 millions d'euros ou de 224 millions d'euros à taux de change constants. Retraités de la contribution de MONY en 2005, les chargements et autres revenus sont en hausse de 84 millions d'euros ou de 110 millions d'euros à taux de change constants. Cette progression s'explique principalement par la hausse des prélèvements sur les contrats en unités de compte, du fait de cash-flows positifs et de la hausse des encours.

La **marge technique nette** augmente de 90 millions d'euros à 275 millions d'euros ou de 103 millions d'euros à taux de change constants. Retraitée de la contribution de MONY en 2005, la marge technique nette progresse de 6 millions d'euros ou de 15 millions d'euros à taux de change constants. Cette progression est en grande partie imputable à une évolution plus favorable de la marge sur mortalité à hauteur de 26 millions d'euros. Les marges sur les contrats d'épargne retraite bénéficiant d'une garantie plancher en cas de décès ou en cas de vie (GMDB/GMIB) diminuent légèrement (-9 millions d'euros) essentiellement en raison des mauvaises performances du marché au premier semestre 2005 sur le portefeuille non couvert.

Les **frais généraux** augmentent de 175 millions d'euros à 728 millions d'euros ou de 209 millions d'euros à taux de change constants. Retraités de la contribution de MONY en 2005, les frais généraux progressent de 55 millions d'euros ou 84 millions d'euros à taux de change constants, résultant principalement de (i) la hausse des commissions (-34 millions d'euros), (ii) d'une augmentation des autres frais correspondant essentiellement à certaines charges variables et aux initiatives de croissance, en partie compensée par une diminution de l'amortissement des dépenses informatiques nettes de capitalisation (impact net de -41 millions d'euros), (iii) la hausse de l'amortissement des coûts d'acquisition différés (-63 millions d'euros) en raison de la réactivité à la hausse des marges sur certains contrats et de moindres ajustements favorables des coûts d'acquisition différés au premier semestre 2005 dû à l'anticipation d'une progression des marges sur les contrats d'assurance-vie et d'épargne retraite, partiellement compensée par (iv) l'accroissement de la capitalisation des coûts d'acquisition différés (+54 millions d'euros).

L'**amortissement de la VBI** est de 24 millions d'euros en 2005, reflétant la consolidation de MONY.

Le **ratio d'exploitation opérationnel** diminue légèrement à 77,3% contre 77,8% en 2004, reflétant la forte progression des chargements et autres produits partiellement compensée par un accroissement des frais généraux.

La **charge d'impôt** augmente de 25 millions d'euros ou de 33 millions d'euros à taux de change constants. Retraités de la contribution de MONY en 2005, ces montants diminuent de 9 millions d'euros et de 3 millions d'euros, respectivement.

Le **résultat opérationnel** progresse de 71 millions d'euros à 388 millions d'euros et de 89 millions d'euros à taux de change constants. La contribution de MONY au titre de 2005 est de 61 millions d'euros. Retraité de la contribution de MONY en 2005, le résultat opérationnel augmente de 25 millions d'euros à taux de change constants. Cette augmentation provient essentiellement de la hausse des chargements et autres produits ainsi que de la marge technique nette, partiellement compensée par l'accroissement des frais généraux y compris l'amortissement des coûts d'acquisition différés.

Le **résultat courant** s'inscrit à 404 millions d'euros, en hausse de 60 millions d'euros ou de 79 millions d'euros à taux de change constants. La contribution de MONY au titre de 2005 s'élève à 65 millions d'euros. Retraité de la contribution de MONY en 2005, le résultat courant augmente de 11 millions d'euros à taux de change constants. Cette hausse provient de l'accroissement du résultat opérationnel partiellement compensé par la diminution de 14 millions d'euros des plus-values nettes à 12 millions d'euros (les plus-values brutes réalisées s'élèvent à 36 millions d'euros au premier semestre 2005 soit 28 millions d'euros hors Mony).

Le **résultat net** augmente de 50 millions d'euros à 402 millions d'euros ou de 69 millions d'euros à taux de change constants. La contribution de MONY au titre de 2005 s'élève à 59 millions d'euros. Retraité de la contribution de MONY en 2005, le résultat net augmente de 7 millions d'euros à taux de change constants, en ligne avec le résultat courant.

Vie, épargne, retraite - Royaume-Uni

	30 Juin	
<i>(En millions d'euros)</i>	2 005	2004
Chiffre d'affaires	1 130	1 176
<i>APE (part groupe)</i>	381	339
Marge financière opérationnelle	97	106
Chargement et autres revenus opérationnels	212	167
Marge technique nette opérationnelle	18	3
Frais généraux opérationnels	-288	-219
Amortissement des valeurs de portefeuille	-12	-23
Marge opérationnelle	28	34
Charge d'impôt opérationnelle	15	4
Intérêts minoritaires	0	0
Résultat opérationnel part groupe	43	38
Part des plus ou moins values nettes revenant à l'actionnaires (net d'impôt)	8	-65
Résultat courant part du groupe	51	-27
Gain ou perte (hors change) sur actifs financiers (comptabilisés en juste valeur par résultat) et sur dérivés.	-11	-1
Impact des opérations exceptionnelles (incluant les activités discontinues)	0	0
Charges nettes sur écarts d'acquisition et autres actifs incorporels de même nature	0	0
Résultat net part du groupe	40	-27
<i>Taux de change moyen : 1.00 € = £</i>	<i>0,69</i>	<i>0,67</i>

Le **chiffre d'affaires** diminue de 4% à 1.130 millions d'euros ou de 2% à taux de change constants : **Épargne/retraite** (67% du chiffre d'affaires)

- *Assurance* (49% du chiffre d'affaires) : baisse de 4% en raison de la réduction des primes liées aux produits retraite "ancienne génération", considérés comme des contrats d'assurance.
- *Marges sur produits d'investissement* (18% du chiffre d'affaires) : en hausse de 15% reflétant l'augmentation des commissions prélevées sur les contrats consécutive à la croissance de la collecte nette en 2004 et en 2005, ainsi que la bonne tenue des marchés des actions en 2005.

Prévoyance (33% du chiffre d'affaires) : les primes diminuent de 6% essentiellement en raison de la baisse en volume des contrats assurance emprunteur à prime unique souscrits en 2005.

Les **APE** sont en hausse de 14% à taux de change constants à 381 millions d'euros reflétant l'accroissement des ventes de produits de retraite et de contrats en unités de compte. Le montant total des APE au titre des contrats en unités de compte s'établit à 141 millions d'euros, en hausse de 32%, bénéficiant d'une croissance de 13% des produits d'investissement Onshore et de 85% des produits d'investissement Offshore. Les produits collectifs d'épargne retraite sont en hausse de 25% en raison d'importants contrats souscrits au premier semestre 2005.

La part des contrats en unités de compte dans le total APE augmente de 5 points à 87%, reflétant un net accroissement des ventes de ce type de produits.

La **marge financière opérationnelle** décroît de 9 millions d'euros ou de 7 millions d'euros à taux de change constants à 97 millions d'euros, en raison de la baisse de 8 millions d'euros du résultat revenant à l'actionnaire, induite par la réduction du taux de bonus attribué aux fonds participatifs « With-Profit ».

Les **chargements et autres produits** augmentent de 45 millions d'euros ou de 49 millions d'euros à taux de change constants à 212 millions d'euros. Cette évolution s'explique par : (i) une augmentation de 33 millions d'euros des chargements sur primes à la fois sur les produits de prévoyance et d'épargne retraite essentiellement attribuable à l'accroissement en volume de l'activité assurance emprunteur (ii) une hausse de 16 millions d'euros des chargements sur encours découlant des affaires nouvelles nettes et du redressement des marchés financiers.

La **marge technique nette** augmente de 16 millions d'euros à taux de change courant et constant à 18 millions d'euros. Cette augmentation provient de la non récurrence d'un renforcement des provisions techniques passées en 2004 à hauteur de 8 millions d'euros pour d'éventuels litiges sur contrats mixtes, tandis que les chiffres 2005 bénéficient de 7 millions d'euros de reprises de provisions.

Les **frais généraux**, nets de participation des assurés²¹ sont en hausse de 70 millions d'euros ou de 75 millions d'euros à taux de change constants, à 288 millions d'euros, répartis de la manière suivante : (i) 20 millions d'euros du fait d'une baisse de l'affectation des frais généraux au fonds « With-Profit » suite à la diminution des affaires nouvelles sur ce type de contrats, (ii) 23 millions d'euros d'augmentation de l'amortissement des coûts différés relatifs aux contrats assurance emprunteur à prime unique souscrits en 2004 et en 2005 (compensant l'augmentation des chargements sur primes ci-dessus) et (iii) 30 millions d'euros de hausse des coûts induits pour l'essentiel par de nouveaux investissements dans les services commerciaux et à la clientèle, dont l'acquisition du réseau commercial de Britannia Building Society.

Le **ratio d'exploitation opérationnel** augmente de 109,6% à 114,5% en 2005, en raison de la baisse des affaires nouvelles sur les contrats « With profit ».

L'**amortissement de la VBI** recule de 11 millions d'euros à taux de change courant et constant à 12 millions d'euros, en raison de la modification des méthodes d'amortissement, elle-même consécutive à l'évolution favorable des taux de rachat et de la mortalité sur les produits d'assurance.

La **charge d'impôt** diminue de 11 millions d'euros, à taux de change courant et constant, en raison d'un crédit d'impôt de 15 millions d'euros, induit par la baisse du bénéfice imposable mais aussi par des profils bénéficiaires différents selon les sociétés opérationnelles.

Le **résultat opérationnel** progresse de 5 millions d'euros ou de 6 millions d'euros à taux de change constants, à 43 millions d'euros.

Le **résultat courant** augmente de 78 millions d'euros ou de 79 millions d'euros à taux de change constants, à 51 millions d'euros. Cette augmentation est plus forte qu'au niveau opérationnel en raison de l'impact négatif sur le résultat courant 2004 du transfert de propriété d'Axa Isle of Man Limited.

Le **résultat net** tient compte de l'ajustement fiscal sur les plus-values latentes revenant aux assurés au titre des contrats en unités de compte de la branche Prévoyance²², pour 11 millions d'euros en 2005. En conséquence, le résultat net progresse de 67 millions d'euros ou de 68 millions d'euros à taux de change constants à 40 millions d'euros.

²¹ Une partie de ces frais généraux est située dans les fonds « With-profit » et est donc supportée par les assurés.

²² Il y a non adéquation dans la mesure où l'impôt différé estimé est calculé sur la base des actifs relatifs à des contrats en unités de compte alors que les passifs y afférents reflètent la date prévue de paiement de l'impôt futur.

Vie, épargne, retraite – Japon

	30 Juin	
<i>(En millions d'euros)</i>	2 005	2004
Chiffre d'affaires	2 322	2 890
<i>APE (part groupe)</i>	258	252
Marge financière opérationnelle	-41	11
Chargement et autres revenus opérationnels	428	437
Marge technique nette opérationnelle	70	50
Frais généraux opérationnels	-310	-286
Amortissement des valeurs de portefeuille	-266	-68
Marge opérationnelle	-118	144
Charge d'impôt opérationnelle	240	-61
Intérêts minoritaires	-3	-3
Résultat opérationnel part groupe	118	80
Part des plus ou moins values nettes revenant à l'actionnaires (net d'impôt)	114	119
Résultat courant part du groupe	232	199
Gain ou perte (hors change) sur actifs financiers (comptabilisés en juste valeur par résultat) et sur dérivés.	3	10
Impact des opérations exceptionnelles (incluant les activités discontinues)	0	0
Charges nettes sur écarts d'acquisition et autres actifs incorporels de même nature	0	0
Résultat net part du groupe	236	209
<i>Taux de change moyen : 1.00 € = Yen</i>	<i>136,99</i>	<i>131,75</i>

Le **chiffre d'affaires** recule de 16% à taux de change constant à 2.322 millions d'euros. En excluant l'impact (i) des transferts de portefeuilles en retraite collective (13 millions d'euros contre 61 millions d'euros l'année dernière) et (ii) du programme de conversion lancé en janvier 2003 vers des produits d'assurance vie (32 millions d'euros contre 147 millions d'euros l'année dernière) et Santé (82 millions d'euros contre 258 millions d'euros l'année dernière), les primes diminuent de 6% à 2.195 millions d'euros compte tenu des évolutions suivantes :

- *Épargne/retraite* (31% du chiffre d'affaires hors programme de conversion et transferts de portefeuilles en retraite collective): les primes diminuent de 22% à 680 millions d'euros, reflétant (i) la baisse des primes en retraite collective (-63 millions d'euros) suite à une contraction du portefeuille et (ii) la diminution des primes uniques individuelles vendues dans le cadre des accords de bancassurance (-187 millions d'euros). Cette baisse est partiellement compensée par la hausse des primes périodiques provenant des contrats d'épargne-retraite individuels (+17 millions d'euros) soutenues par les excellentes ventes réalisées en 2004.
- *Prévoyance* (46% du chiffre d'affaires hors programme de conversion et transferts de portefeuilles en retraite collective): les primes diminuent de 1% à 1.006 millions d'euros, en raison essentiellement de la baisse des primes périodiques sur les produits mixtes et «vie entière» en l'absence d'actions commerciales spécifiques sur ces produits. Cette diminution est en partie compensée par le succès des temporaires-décès "LTTP" (Long-Term Term Product - produit lancé en octobre 2004), des contrats de prévoyance "LTPA" (Long-Term Personal Accident - produit lancé en mars 2005) ainsi que des complémentaires temporaires-décès, bénéficiant de l'intérêt croissant des clients pour les produits défiscalisés.
- *Santé* (23% du chiffre d'affaires hors programme de conversion et transferts de portefeuilles en retraite collective): les primes augmentent de 17% à 509 millions d'euros grâce à une bonne

rétention des sur les produits d'assurance médicale à marge élevée, tels que les « Medical Whole Life » et les complémentaires santé.

L'APE progresse de 7%, grâce à l'augmentation de 4% de l'APE sur les produits individuels (cette croissance s'explique par le succès des nouveaux produits temporaires-décès et complémentaires lancés en octobre 2004 et en mars 2005) ainsi que par la hausse de 164% de l'APE sur les produits collectifs Vie liée notamment au nouveau contrat Mutual Aid. Après des débuts plutôt lents au premier trimestre 2005, l'APE ont enregistré une forte croissance au Japon au second trimestre avec une progression de 10% sur les affaires nouvelles du fait du lancement d'un nouveau produit et des gains de productivité des réseaux d'agents AXA.

Le **résultat net au premier semestre 2005** comprend les deux éléments majeurs suivants :

Tout d'abord, les plus-values réalisées nettes des dotations aux provisions pour dépréciation des actifs, s'élèvent à 322 millions d'euros, essentiellement suite à la réallocation des investissements en obligations américaines vers des emprunts d'Etat japonais. Dans un contexte de taux d'intérêt bas et d'un portefeuille significatif de produits d'assurance traditionnelle, AXA Japan gère activement ses investissements et prend en compte tant les revenus financiers que les plus values réalisées, afin d'optimiser en permanence le taux de rendement. Par conséquent, tout le résultat de la gestion financière, c'est à dire revenus et plus values réalisées, finance des éléments tels les intérêts crédités garantis, les bonus ainsi que les variations de provisions dues à l'actualisation en 2005 des hypothèses financières futures.

Par ailleurs, AXA Japan a procédé à un renforcement des provisions techniques (352 millions d'euros avant impôt), essentiellement en raison d'un changement des hypothèses financières, opération qui a eu un impact sur la marge financière de 329 millions d'euros avant impôt. De plus, ce changement d'hypothèses a entraîné l'enregistrement d'un amortissement supplémentaire de la valeur de portefeuille et des coûts d'acquisition différés (respectivement de 197 millions d'euros et de 22 millions d'euros).

Enfin, une reprise de provision pour dépréciation de l'impôt différé a été enregistrée pour un montant de 309 millions d'euros, AXA Japan ayant démontré sa capacité à recouvrer ses déficits fiscaux reportables.

L'impact global cumulé de ces deux éléments importants a été de +47 millions d'euros pour le résultat opérationnel et de -39 millions d'euros pour le résultat courant et le résultat net.

La **marge financière opérationnelle** décroît de 52 millions d'euros ou de 54 millions d'euros à taux de change constant, à -41 millions d'euros. Cette diminution est essentiellement due à :

- Une réduction de 44 millions d'euros à 251 millions d'euros des revenus financiers nets suite à une baisse du taux brut de rendement, de 2,5% à 2,0%, reflétant l'accroissement des coûts de couverture de change et la restructuration du portefeuille obligataire à la fin 2004 (portant en partie sur la réallocation des investissements en obligations américaines vers des emprunts d'Etat japonais).
- Une augmentation des intérêts crédités (2 millions d'euros) à 285 millions d'euros essentiellement en raison de la croissance du portefeuille de contrats.

Les **chargements et autres produits** diminuent de 9 millions d'euros au taux de change courant ou augmentent de 9 millions d'euros à taux de change constant, à 428 millions d'euros, reflétant la contribution des affaires nouvelles suite au lancement de nouveaux produits temporaires-décès et aux ventes de produits santé à marge élevée, mais aussi les efforts continus pour conserver les polices rentables. Cette augmentation a été en partie compensée par une légère baisse des chargements et autres produits sur les produits santé collectifs limitée par la mise en œuvre d'un programme de rétention de la clientèle des produits « Medical Term » sur un marché concurrentiel.

La **marge technique nette** augmente de 20 millions d'euros ou de 23 millions d'euros à taux de change constant, à 70 millions d'euros. La marge sur mortalité s'améliore de 38 millions d'euros à 57 millions d'euros sous l'effet (i) d'une évolution plus favorable de la morbidité sur les produits santé et (ii) d'un moindre renforcement des provisions techniques sur le portefeuille de rentes (+11 millions d'euros à -18 millions d'euros). La marge sur rachats diminue de 15 millions d'euros à 13 millions d'euros principalement en raison d'une baisse des conversions des produits d'épargne-retraite individuels et des rachats, partiellement compensée par une meilleure rétention des complémentaires santé.

Les **frais généraux** augmentent de 24 millions d'euros ou de 36 millions d'euros à taux de change constant, à 310 millions d'euros suite à (i) la hausse de l'amortissement des coûts d'acquisition différés (34 millions d'euros) due à l'accroissement du portefeuille et à l'actualisation des hypothèses financières futures et (ii) l'augmentation des charges d'exploitation (6 millions d'euros) liée à la hausse des dépenses relatives aux projets de distribution et de développement de produits. Cette croissance est en partie compensée par la baisse de 4 millions d'euros des commissions (nettes de la capitalisation des coûts d'acquisition) reflétant la diminution du taux de commissionnement.

L'**amortissement de la VBI** croît de 198 millions d'euros ou de 209 millions d'euros à taux de change constant, à 266 millions d'euros, essentiellement en raison d'un changement des hypothèses financières futures.

Le **ratio d'exploitation opérationnel** augmente de 74,4% à 76,9% du fait principalement de la baisse des revenus financiers.

La **charge d'impôt** diminue par rapport à l'année dernière de 300 millions d'euros ou de 310 millions d'euros à taux de change constant, faisant apparaître un crédit d'impôt de 240 millions d'euros. Une reprise de 193 millions d'euros de provisions pour dépréciation de l'impôt différé a été enregistrée en 2005, compte tenu de l'amélioration constatée de la recouvrabilité des déficits fiscaux reportables d'AXA Japan.

Retraité de cet impact, la charge d'impôt baisse de 108 millions d'euros ou de 110 millions d'euros à taux de change constant, à +48 millions d'euros en raison de la diminution du résultat avant impôt en 2005.

Le **résultat opérationnel** progresse de 38 millions d'euros ou de 43 millions d'euros à taux de change constant, à 118 millions d'euros, essentiellement grâce à la reprise de provisions pour dépréciation de l'impôt différé sur déficits fiscaux reportables (193 millions d'euros) et à l'amélioration de la marge de mortalité. Cette croissance est en partie compensée par la baisse des revenus financiers et la hausse de l'amortissement des coûts d'acquisition différés et de la valeur de portefeuille (+122 millions d'euros et +14 millions d'euros, respectivement) suite à l'actualisation des hypothèses financières futures. Retraité de l'effet cumulé des deux éléments majeurs mentionnés ci-dessus, le résultat opérationnel est en légère baisse de 9 millions d'euros ou de 6 millions d'euros à taux de change constant.

Le **résultat courant** progresse de 34 millions d'euros ou de 43 millions d'euros à taux de change constant, à 232 millions d'euros en ligne avec l'amélioration de +43 millions d'euros du résultat opérationnel et ce pour les raisons suivantes :

- La hausse des **plus-values réalisées** avant impôt, nettes des dotations aux provisions pour dépréciation des actifs (+74 millions d'euros à 314 millions d'euros), a été compensée par un renforcement des provisions techniques suite à l'actualisation des hypothèses financières futures en 2005 (-326 millions d'euros à 314 millions d'euros) ;
- La plus faible réactivité de l'amortissement des coûts d'acquisition différés et de la valeur de portefeuille (+62 millions d'euros) liées aux plus-values réalisées en 2004 ;
- La diminution de l'impact sur la charge d'impôt en raison (i) d'une reprise supplémentaire de 114 millions d'euros de provisions pour dépréciation de l'impôt différé lié aux déficits fiscaux

reportables et (ii) de la réduction de la charge d'impôt suite à la baisse du résultat d'exploitation en 2005.

Le **résultat net** augmente de 27 millions d'euros ou de 36 millions d'euros à taux de change constant, à 236 millions d'euros suite à l'amélioration du résultat courant de 43 millions d'euros, en partie compensée par une diminution de 7 millions d'euros des plus-values sur actifs investis évalués à leur juste valeur en 2005 (27 millions d'euros en 2005 contre 22 millions d'euros en 2004, impact avant impôt, avant réactivité de l'amortissement des coûts d'acquisition différés et de la valeur de portefeuille et avant intérêts minoritaires).

Vie, épargne, retraite – Allemagne

<i>(En millions d'euros)</i>	30 Juin	
	2 005	2004
Chiffre d'affaires	1 718	1 672
<i>APE (part groupe)</i>	132	163
Marge financière opérationnelle	35	36
Chargement et autres revenus opérationnels	45	37
Marge technique nette opérationnelle	19	16
Frais généraux opérationnels	-35	-31
Amortissement des valeurs de portefeuille	-6	-7
Marge opérationnelle	58	51
Charge d'impôt opérationnelle	-41	-50
Intérêts minoritaires	-1	0
Résultat opérationnel part groupe	15	1
Part des plus ou moins values nettes revenant à l'actionnaires (net d'impôt)	2	-25
Résultat courant part du groupe	17	-24
Gain ou perte (hors change) sur actifs financiers (comptabilisés en juste valeur par résultat) et sur dérivés.	0	-1
Impact des opérations exceptionnelles (incluant les activités discontinues)	0	-7
Charges nettes sur écarts d'acquisition et autres actifs incorporels de même nature	0	0
Résultat net part du groupe	17	-32

Le **chiffre d'affaires** enregistre une progression de 3% (+46 millions à 1.718 millions d'euros), essentiellement imputable aux produits en unités de compte.

- *Épargne/retraite* (22% du chiffre d'affaires) : les primes augmentent de 17% à 371 millions d'euros, en raison notamment de la croissance des primes périodiques en unités de compte, générée par l'augmentation des affaires nouvelles dans les années précédentes. La part des primes en unités de compte progresse sensiblement à 22% (14% pour la même période en 2004). Les primes sur produits d'épargne adossés au fonds général augmentent de 5% à 288 millions d'euros principalement grâce aux produits de rente.
- *Prévoyance* (47% du chiffre d'affaires) : les primes sont stables à 801 millions d'euros. La diminution des primes sur produits d'épargne adossés au fonds général (-3%) est compensée par la forte croissance des primes en unités de compte (+19%). La part des primes en unités de compte progresse donc à 15% (12% pour la même période en 2004).
- *Santé* (26% du chiffre d'affaires) : les primes augmentent légèrement de 1% à 448 millions d'euros suite à la dernière tranche d'ajustements tarifaires prévus par la loi, une augmentation partiellement compensée par une croissance des annulations à la fin 2004.
- *Les autres primes* (5% du chiffre d'affaires) représentent 97 millions d'euros et sont en baisse de 10% en raison de la diminution de la part souscrite en co-assurance sur les organismes de santé et du repli des affaires en consortium.

Les **APE** diminuent de -19% à 132 millions d'euros, sous l'effet du ralentissement de l'activité au premier semestre 2005 (surtout dans les produits d'épargne adossés au fonds général : -30%) dû à une modification de la réglementation fiscale à la fin de l'année 2004, un ralentissement en partie compensé par l'accroissement des contrats en unités de compte (+11%).

La **marge financière opérationnelle** reste stable à 35 millions d'euros en raison de l'augmentation des revenus financiers (+31 millions d'euros en Prévoyance) essentiellement due à une plus forte proportion d'obligations dans le portefeuille, compensée par une augmentation correspondante (-32 millions d'euros en Prévoyance) de la participation des assurés.

Les **chargements et autres produits** s'élèvent à 45 millions d'euros, en hausse de 8 millions d'euros, essentiellement grâce à une augmentation des contrats en unités de compte.

La **marge technique nette** progresse de 3 millions d'euros à 19 millions d'euros, principalement à la faveur de l'accroissement des gains sur rachats en Santé et d'une baisse du ratio de participation des assurés appliqué aux éléments techniques en Vie.

Les **frais généraux** augmentent de 5 millions d'euros à 35 millions d'euros, la baisse des frais ayant été plus que compensée par une diminution du taux de bonus des assurés appliqué aux frais généraux (comme pour les éléments techniques).

L'**amortissement de la VBI** reste stable à -6 millions d'euros.

En conséquence, le **ratio d'exploitation opérationnel** s'améliore de 18,8 points à 58,0%.

La **charge d'impôt** décroît de 9 millions d'euros à -41 millions d'euros, essentiellement grâce à la non récurrence des éléments fiscaux de l'exercice 2004.

Le **résultat opérationnel** progresse de 15 millions d'euros à 15 millions d'euros essentiellement à la faveur de l'augmentation des chargements et autres produits et de la baisse de la charge d'impôt.

Le **résultat courant** augmente de 41 millions d'euros à 17 millions d'euros, bénéficiant de l'accroissement du résultat opérationnel et de la hausse des plus-values nettes (+27 millions d'euros à 2 millions d'euros), les moins-values enregistrées au premier semestre 2004 revenant en effet en grande partie aux actionnaires.

Le **résultat net** augmente de 50 millions d'euros à 17 millions d'euros, à la faveur de la progression du résultat courant et de la non récurrence de la moins-value enregistrée au titre de la vente de Bausparkasse en 2004 (8 millions d'euros).

Vie, épargne, retraite - Belgique

<i>(En millions d'euros)</i>	30 Juin	
	2 005	2004
Chiffre d'affaires	1 353	1 065
<i>APE (part groupe)</i>	115	91
Marge financière opérationnelle	61	64
Chargement et autres revenus opérationnels	68	61
Marge technique nette opérationnelle	25	21
Frais généraux opérationnels	-90	-94
Amortissement des valeurs de portefeuille	-1	-1
Marge opérationnelle	64	51
Charge d'impôt opérationnelle	-21	-10
Intérêts minoritaires	0	0
Résultat opérationnel part groupe	42	41
Part des plus ou moins values nettes revenant à l'actionnaires (net d'impôt)	21	55
Résultat courant part du groupe	63	95
Gain ou perte (hors change) sur actifs financiers (comptabilisés en juste valeur par résultat) et sur dérivés.	1	-7
Impact des opérations exceptionnelles (incluant les activités discontinues)	0	0
Charges nettes sur écarts d'acquisition et autres actifs incorporels de même nature	0	0
Résultat net part du groupe	64	88

Le **chiffre d'affaires** augmente de 27% à 1.353 millions d'euros.

- *Vie, épargne, retraite individuelle* (86% du chiffre d'affaires) : les primes progressent de 31% à 1.158 millions d'euros en raison de la croissance du principal produit à taux garanti Crest (+23% à 722 millions d'euros) et des contrats en unités de compte (+126% à 249 millions d'euros) après le lancement réussi d'un nouveau produit structuré (Millesimo) à la fin 2004.
- *Vie, épargne, retraite collective* (14% du chiffre d'affaires) : les primes sont en hausse de 9% à 194 millions d'euros, essentiellement grâce à la croissance des produits traditionnels (+11%) qui représentent 86% des produits collectifs. Les primes périodiques augmentent de 6% à 172 millions d'euros et les primes uniques de 42% à 23 millions d'euros.

Les **APE** progressent de 26% à données comparables, à 115 millions d'euros. En primes uniques, les APE augmentent de 32% à 98 millions d'euros grâce à Crest 30 et aux produits structurés en unités de compte. En primes périodiques, les affaires nouvelles augmentent de 1,6% à 17 millions d'euros essentiellement grâce au produit collectif Vie "Optiplan Groupe".

La **marge financière opérationnelle** décroît de 2 millions d'euros à 61 millions d'euros sous l'effet de la baisse du taux de rendement (-20 points de base en rythme annuel) tandis que le taux moyen crédité aux assurés est stable. Suite à la croissance des produits assortis de taux garantis inférieurs (Crest 30), le taux garanti moyen décroît de 34 points de base en rythme annuel.

Les **chargements et autres produits**, à 68 millions d'euros, progressent de 6 millions d'euros (+10%) essentiellement grâce à la croissance des ventes.

La **marge technique nette** augmente de 5 millions d'euros à 25 millions d'euros, s'expliquant principalement par une progression de la marge sur mortalité et par le recouvrement d'un versement indu effectué auprès d'un organisme de sécurité sociale.

Les **frais généraux** diminuent de 4 millions d'euros, à 90 millions d'euros.

L'**amortissement de la VBI** reste stable.

Le **ratio d'exploitation opérationnel** diminue, passant de 66,6% à 65,7% sous l'effet de la hausse du chiffre d'affaires et de la baisse des frais généraux.

La **charge d'impôt** augmente de 11 millions d'euros à 21 millions d'euros, essentiellement en raison d'une progression du résultat avant impôt et de la non récurrence du remboursement exceptionnel enregistré en 2004.

Le **résultat opérationnel** progresse de 2 millions d'euros à 42 millions d'euros, à la faveur de l'augmentation des marges, en partie compensée par l'accroissement de la charge fiscale.

Le **résultat courant** diminue de 32 millions d'euros à 63 millions d'euros essentiellement sous l'effet de la baisse des plus-values (-34 millions d'euros à 21 millions d'euros).

Le **résultat net** décroît de 24 millions d'euros à 64 millions d'euros car la diminution de 32 millions d'euros du résultat courant est en partie compensée par les gains sur OPCVM valorisés selon l'option de la juste valeur.

Vie, épargne, retraite – Europe du sud

<i>(En millions d'euros)</i>	30 Juin	
	2 005	2004
Chiffre d'affaires	717	572
<i>APE (part groupe)</i>	71	52
Marge financière opérationnelle	28	23
Chargement et autres revenus opérationnels	53	47
Marge technique nette opérationnelle	13	22
Frais généraux opérationnels	-59	-54
Amortissement des valeurs de portefeuille	-3	-3
Marge opérationnelle	32	34
Charge d'impôt opérationnelle	-8	-11
Intérêts minoritaires	0	0
Résultat opérationnel part groupe	25	23
Part des plus ou moins values nettes revenant à l'actionnaires (net d'impôt)	4	6
Résultat courant part du groupe	29	29
Gain ou perte (hors change) sur actifs financiers (comptabilisés en juste valeur par résultat) et sur dérivés.	2	0
Impact des opérations exceptionnelles (incluant les activités discontinues)	0	0
Charges nettes sur écarts d'acquisition et autres actifs incorporels de même nature	0	0
Résultat net part du groupe	31	29

Le **chiffre d'affaires** s'établit à 717 millions d'euros, en hausse de 25,2%, portée par les lignes d'épargne retraite (86% de l'activité) en hausse de 28,8% et par la croissance soutenue des contrats Vie traditionnels (+7,1%).

- *Epargne/Retraite – Produits en unités de compte* (13% of chiffre d'affaires). Les primes augmentent de 16,7% à 91 millions d'euros grâce à un nouveau partenariat de bancassurance conclu début 2005 en Espagne.
- *Épargne/retraite- Produits adossés au fonds général* (73% du chiffre d'affaires). Les primes progressent de 31,1% à 523 millions d'euros à la faveur de la croissance soutenue du marché en Italie et au Portugal, et de plusieurs gros contrats non récurrents en Italie.
- *Prévoyance* (14% du chiffre d'affaires). Les primes affichent une hausse de 7% à 103 millions d'euros, bénéficiant du développement des partenariats de bancassurance en Espagne. Cette tendance va néanmoins marquer le pas au second semestre, suite à la résiliation du contrat Hispamer.

Les **APE** sont en hausse de 36,4% soutenues par (i) l'augmentation des contrats d'épargne retraite à prime unique, notamment en Italie et en Espagne et par (ii) la forte croissance induite par les partenariats de bancassurance en Espagne. En ligne avec l'évolution des primes émises, la progression des APE devrait ralentir au second semestre pour les raisons évoquées plus haut.

La **marge financière opérationnelle** s'accroît de 5 millions d'euros à 28 millions d'euros. Elle est portée par la hausse des revenus financiers (+8 millions d'euros à 162 millions d'euros) consécutive à l'accroissement des encours moyens gérés. Cette hausse est partiellement compensée par l'augmentation des intérêts crédités (3 millions d'euros à 134 millions d'euros) suite à la réorientation vers des produits assortis d'un taux crédité plus faible.

Les **chargements et autres produits** progressent de 7 millions d'euros à 53 millions d'euros en ligne avec la croissance en volume.

La **marge technique nette** décroît de 9 millions d'euros à 13 millions d'euros, reflétant (i) une moindre reprise de provisions techniques en Italie sur un produit en unités de compte garanti d'ancienne génération (-6 millions d'euros) et (ii) une baisse de 3 millions d'euros de la marge sur mortalité du fait d'une légère détérioration de la fréquence et des coûts moyens sur les produits traditionnels au cours de la période, essentiellement en Espagne.

Les **frais généraux** augmentent de 5 millions d'euros à 59 millions d'euros essentiellement en raison de la hausse des commissions en ligne avec la croissance en volume.

Le **ratio d'exploitation opérationnel** progresse en conséquence de 0,6 point à 68,0%.

La **charge d'impôt** décroît de 3 millions d'euros à 8 millions d'euros essentiellement en raison de la baisse du résultat avant impôt.

Le **résultat opérationnel** augmente de 1 million d'euros à 25 millions d'euros du fait de l'évolution évoquée plus haut.

Le **résultat courant** reste stable à 29 millions d'euros. Les plus-values nettes s'élèvent à 4 millions d'euros. Les plus-values réalisées brutes s'établissent à 16 millions d'euros.

Le **résultat net** est en hausse de 2 millions d'euros à 31 millions d'euros en raison de la variation positive de juste valeur sur OPCVM consolidés et produits dérivés suite au redressement des marchés des actions.

Vie, épargne, retraite - Autres pays

Les tableaux suivants présentent les résultats des autres pays dans lesquels AXA exerce une activité d'assurance Vie, épargne, retraite. Les pays sont l'Australie/Nouvelle-Zélande, Hong Kong, les Pays-Bas, Singapour, la Suisse, le Canada, le Maroc, le Luxembourg et la Turquie, pour les années spécifiées.

CHIFFRES D'AFFAIRES		
<i>(En millions d'euros)</i>	30 Juin 2005	30 Juin 2004
Australie / Nouvelle Zélande	566	601
Hong Kong	357	363
Pays bas	291	457
Autres pays	246	162
Singapour	63	53
Suisse	68	40
Canada	35	31
Maroc	27	28
Luxembourg	17	10
Turquie (a)	37	0
TOTAL	1 461	1 584
Eliminations internes	0	-2
Contribution au chiffres d'affaires consolidé	1 461	1 582

(a) Changement de méthode de consolidation de la Turquie (de mise en équivalence à intégration globale) au 1er janvier 2005.

Résultat opérationnel, Résultat courant et Résultat net		
<i>(En millions d'euros)</i>	30 Juin 2005	30 Juin 2004
Australie / Nouvelle Zélande	29	29
Hong Kong	36	39
Pays bas	19	23
Autres pays	7	7
Singapour	0	0
Suisse	1	1
Canada	0	1
Maroc	2	2
Luxembourg	2	1
Turquie	1	1
RESULTAT OPERATIONNEL	92	97
Part des plus values réalisées nettes revenant aux actionnaires	13	4
RESULTAT COURANT	105	102
Gain ou perte (hors change) sur actifs financiers (comptabilisés en juste valeur par résultat) et sur dérivés.	1	1
Impact des opérations exceptionnelles (incluant les activités discontinues)	0	0
Charges nettes sur écarts d'acquisition et autres actifs incorporels de même nature	0	0
RESULTAT NET PART DU GROUPE	106	102

AUSTRALIE/NOUVELLE-ZELANDE²³

Le **chiffre d'affaires total** s'élève à 566 millions, en baisse de 5% à taux de change constants par rapport à 2004.

- *Les primes émises* décroissent de 9% à 460 millions d'euros à taux de change constants. Cette baisse reflète la réduction programmée de l'activité épargne retraite, liée à la poursuite des hausses tarifaires tactiques et à la modification de la réglementation à la fin 2004. La décision portant sur la distribution des contrats d'épargne retraite individuelle par Generations, plate-forme de gestion simplifiée pour les portefeuilles d'OPCVM, a aussi contribué à la réduction des primes (*voir Collecte nette issue de la vente d'OPCVM auprès de la clientèle de particuliers ci-dessous*).
- *Les commissions découlant des contrats d'investissement sans participation discrétionnaire aux bénéficiaires*, à 17 millions d'euros, restent stables par rapport à l'année dernière.
- *Les commissions reçues sur les activités de vente d'OPCVM et de conseil*, qui restent un vecteur de croissance sur le marché australien, augmentent de 18% à 88 millions d'euros par rapport à l'année dernière du fait de la progression des ventes d'OPCVM actions internationaux orientés « growth » et « value », du lancement réussi de la gamme de produits Generations et de la croissance des OPCVM dopée par l'amélioration des conditions de marché.
- *La collecte nette issue de la vente d'OPCVM*, soit 468 millions d'euros, est en baisse de 14% par rapport à l'année dernière. Si le lancement de la gamme de produits Generations a été un succès, le résultat 2005 reflète l'augmentation des sorties de fonds au titre des OPCVM commercialisés auprès des particuliers. Une banque locale a, en effet, utilisé l'une des solutions AXA en attendant le développement de son propre produit, ce qui est désormais chose faite.

Les **APE**, soit 95 millions d'euros part du groupe (183 millions d'euros, sur la base d'une détention à 100%) augmentent de 2% à taux de change constants. La diminution des produits traditionnels, due à la réduction programmée de l'activité épargne retraite, a été plus que compensée par une augmentation des ventes d'OPCVM, tirée par les fonds actions internationaux orientés vers les valeurs de croissance et les valeurs dépréciées ainsi que par le vif succès de la plate-forme de gestion Generations.

Le **résultat opérationnel** augmente de 1 million d'euros à taux de change constants à 29 millions d'euros. L'amélioration des **chargements et autres produits** à hauteur de 11 millions d'euros, essentiellement imputable aux commissions perçues sur les ventes d'OPCVM comme indiqué plus haut, est en partie compensée par une diminution de 8 millions d'euros de la **marge technique nette** due au retour à une sinistralité normalisée dans la branche incapacité-invalidité, conforme aux anticipations. Le **ratio d'exploitation opérationnel** augmente donc légèrement de 77,8% à 78,4% suite à la hausse des commissions due à l'essor de la branche services.

Le **résultat courant** et le **résultat net** augmentent de 6 millions d'euros à taux de change constants à 32 millions d'euros reflétant l'accroissement du résultat opérationnel comme indiqué plus haut, mais aussi la croissance des plus-values nettes à 3 millions d'euros à la faveur de l'amélioration du marché australien des actions. Le résultat de l'année dernière comprenait également une charge d'impôt de 3 millions d'euros au titre de la vente des actions AXA IM à la société mère AXA.

HONG-KONG

Le **chiffre d'affaires** s'élève à 357 millions d'euros, en hausse de 3% à taux de change constants par rapport à l'année dernière, reflétant l'amélioration continue du taux de rétention et un accroissement de ventes de contrats prévoyance en unités de compte et de produits d'investissement, en partie compensé par la diminution des produits de protection financière adossés au fonds général.

²³ Le groupe AXA Asia Pacific est détenu à 51,6% par AXA ; les résultats et APE sont présentés en part du Groupe tandis que le chiffre d'affaires est comptabilisé à 100%.

Les **APE** augmentent de 13% à taux de change constants à 62 millions d'euros part du groupe grâce à Dimensions, produit en unités de compte lancé à la fin 2004 et à l'accroissement des ventes de "Mandatory Provident Fund", produit d'épargne retraite.

Le **résultat opérationnel** s'établit à 36 millions d'euros, en baisse de 3 millions d'euros ou de 1 million d'euros à taux de change constants. Cette baisse s'explique essentiellement par l'érosion de la **marge technique nette** (-4 millions d'euros) due à une aggravation de la sinistralité après un hiver plus rigoureux et plus long, partiellement compensée par l'augmentation des **chargements et autres produits** (+3 millions d'euros) consécutive à l'accroissement du portefeuille induit par les affaires nouvelles.

Le **ratio d'exploitation opérationnel** s'améliore, passant de 47,0% à 46,1% grâce à la baisse des frais généraux, due à un calendrier différent en matière d'engagements de dépenses.

Le **résultat courant** et le **résultat net** diminuent de 3 millions d'euros à taux de change constants à 39 millions d'euros en raison de la réduction du résultat opérationnel (-1 millions d'euros) et des plus-values nettes (-3 millions d'euros à 2 millions d'euros) du fait de l'augmentation des spreads des obligations corporate US.

PAYS-BAS

Le **chiffre d'affaires** reste stable à 291 millions d'euros à données comparables²⁴.

Les **APE** diminuent de 3 millions d'euros (-11%), essentiellement en raison du repli des contrats d'assurance vie adossés à des prêts hypothécaires et produits collectifs d'épargne retraite.

Le **résultat opérationnel** diminue de 3 millions d'euros ou augmente de 5 millions d'euros à données comparables à 19 millions d'euros, sous l'effet de l'accroissement des chargements et autres produits et de l'augmentation de la marge financière, partiellement compensés par la hausse des commissions versées.

Le **résultat courant et le résultat net** augmentent de 2 millions d'euros ou de 10 millions d'euros, respectivement à 26 millions d'euros et à 27 millions d'euros à données comparables, principalement grâce à une baisse de 30 millions d'euros des dotations aux provisions pour dépréciation à caractère durable et à l'accroissement de 24 millions d'euros des moins-values réalisées.

²⁴ Le segment Vie ne comprend plus les portefeuilles Santé et Invalidité. Le portefeuille Santé a été cédé le 1^{er} décembre^t 2004 et le portefeuille Invalidité est désormais inclus dans la branche Dommages.

Dommmages

Les tableaux ci-dessous analysent les primes et le résultat net part du Groupe de l'activité d'assurance Dommmages d'AXA.

DOMMMAGES (a)		
	30 Juin	
<i>(En millions d'euros)</i>	2005	2004
Primes émises	10 369	9 821
Prélèvements sur contrats d'investissement sans participation discrétionnaire	0	0
Chiffre d'affaires des activités d'assurance	10 369	9 821
Produit net bancaire	0	0
Produits des autres activités	21	21
Chiffres d'affaires	10 391	9 841
Variation des primes non acquises nettes de chargements et prélèvements non acquis	-1 217	-1 141
Résultat financier hors coût de l'endettement net (a)	828	724
Charges techniques relatives aux activités d'assurance (a)	-6 137	-5 896
Résultat net des cessions en réassurance	-304	-342
Charges d'exploitation bancaire	0	0
Frais d'acquisition des contrats	-1 584	-1 457
Amortissements des valeurs de portefeuille et autres actifs incorporels	-1	0
Frais d'administration	-931	-866
Pertes de valeur constatées sur immobilisations corporelles	22	-14
Autres produits et charges	-14	-1
Autres produits et charges	-8 948	-8 575
RESULTAT BRUT DES OPERATIONS COURANTES	1 054	849
Quote part de résultat dans les entreprises associées	1	18
Charges liées aux dettes de financement	-9	-9
Résultat courant avant impôt	1 047	858
Impôt sur les résultats	-321	-260
Intérêts minoritaires	-31	-21
RESULTAT OPERATIONNEL	695	577
Part des plus values réalisées nettes revenant aux actionnaires	140	121
RESULTAT COURANT	835	698
Gain ou perte (hors change) sur actifs financiers (comptabilisés en juste valeur par résultat) et sur dérivés.	47	12
Impact des opérations exceptionnelles (incluant les activités discontinues)	0	0
Charges nettes sur écarts d'acquisition et autres actifs incorporels de même nature	0	-32
RESULTAT NET PART DU GROUPE	882	677

(a) Brut des éliminations internes

CHIFFRES D'AFFAIRES ^(a)

<i>(En millions d'euros)</i>	30 Juin	30 Juin
	2005	2004
France	2 797	2 668
Allemagne	1 802	1 807
Royaume-Uni et Irlande	2 311	2 391
Belgique	781	779
Europe du sud	1 558	1 466
Autres pays	1 142	730
TOTAL	10 391	9 841
Eliminations internes	-77	-47
Contribution au chiffres d'affaires consolidé	10 314	9 794

(a) Incluant les éliminations internes

Résultat opérationnel, Résultat courant et Résultat net

<i>(En millions d'euros)</i>	30 Juin	
	2005	2004
France	195	164
Royaume-Uni et Irlande	161	145
Allemagne	105	68
Belgique	84	92
Europe du sud	70	67
Autres pays	81	42
RESULTAT OPERATIONNEL	695	577
Part des plus values réalisées nettes revenant aux actionnaires	140	121
RESULTAT COURANT	835	698
Gain ou perte (hors change) sur actifs financiers (comptabilisés en juste valeur par résultat) et sur dérivés.	47	12
Impact des opérations exceptionnelles (incluant les activités discontinues)	0	0
Charges nettes sur écarts d'acquisition et autres actifs incorporels de même nature	0	-32
RESULTAT NET PART DU GROUPE	882	677

Dommmages - France

	30 Juin	
<i>(En millions d'euros)</i>	2 005	2004
Chiffre d'affaires	2 797	2 668
Ratio de sinistralité de l'exercice courant (net de réassurance)	74,5%	74,9%
Ratio de sinistralité tous exercices (net de réassurance)	74,5%	76,4%
Résultat technique net	628	552
Taux de chargement	24,0%	23,1%
Résultat financier opérationnel	275	251
Marge opérationnelle	311	260
Charge d'impôt opérationnelle	-116	-96
Quote-part de résultat dans les entreprises associées	0	0
Intérêts minoritaires	0	0
Résultat opérationnel part du groupe	195	164
Part des plus ou moins values nettes revenant à l'actionnaires (net d'impôt)	13	15
Résultat courant part du groupe	208	179
Gain ou perte (hors change) sur actifs financiers (comptabilisés en juste valeur par résultat) et sur dérivés	29	1
Impact des opérations exceptionnelles (incluant les activités discontinues)	0	0
Charges nettes sur écarts d'acquisition et autres actifs incorporels de même nature	0	0
Résultat net part du groupe	237	180

Les primes émises progressent de 4,8 % pour s'établir à 2 797 millions d'euros avant élimination des opérations internes. Nettes de ces transactions, elles augmentent de 3,8 % à 2 770 millions d'euros sur un marché français plus concurrentiel marqué par une certaine pression sur les tarifs, principalement en assurance automobile de Particuliers et en dommages Entreprises.

- *Particuliers* (61 % du total des primes émises) : les primes enregistrent une hausse de 2,4 % à 1 691 millions d'euros à la faveur d'une importante collecte nette en assurance automobile (+35 300 nouveaux contrats) et d'un relèvement des tarifs en Habitation.
- *Entreprises* (39 % du total des primes émises, 1 079 millions d'euros) : la croissance de 6,1 % des primes émises découle de l'augmentation des tarifs, principalement en construction et responsabilité civile.

Le résultat technique net s'accroît de 76 millions d'euros à 628 millions d'euros, cette progression tenant à un effet volume et à l'amélioration de 1,9 point du ratio de sinistralité tous exercices, qui ressort à 74,5 % :

- *Le résultat technique net sur exercice courant* progresse de 40 millions d'euros à 628 millions d'euros en raison de la croissance de l'activité et de l'amélioration de 0,3 point du ratio de sinistralité sur exercice courant à 74,5 %, l'amélioration des fréquences en assurance automobile de particuliers compensant l'augmentation continue du coût moyen des sinistres.
- *Le résultat technique net sur exercices antérieurs* augmente de 36 millions d'euros et s'établit à zéro sous l'effet conjugué d'une évolution défavorable de la sinistralité en construction au premier semestre 2004 et de l'évolution positive en dommages aux biens observée au premier semestre 2005, compensée par le renforcement des réserves pour catastrophes naturelles (40 millions d'euros au titre de la sécheresse de 2003) et la diminution du taux d'actualisation des rentes viagères.

Le taux de chargement, à 24 %, enregistre une augmentation de 0,9 point due à une hausse de 0,9 point du ratio d'acquisition, qui ressort à 14,9 %. Les charges augmentent de 50 millions d'euros à 591 millions d'euros sous l'effet conjugué (i) d'une hausse de 15 millions d'euros des commissions, à 393 millions d'euros, correspondant à la croissance des volumes, (ii) d'une légère augmentation des frais (+6 millions d'euros à 150 millions d'euros) liée aux coûts informatiques et (iii) d'une diminution de 28 millions d'euros des coûts d'acquisition activés, ramenés à 48 millions d'euros.

Le **ratio combiné** s'améliore de 1,0 point à 98,5 %.

Le **résultat financier opérationnel net** augmente de 26 millions d'euros à 275 millions d'euros sous l'effet d'une hausse des revenus sur obligations liée à l'augmentation des encours gérés et, dans une moindre mesure, d'une augmentation des revenus sur actions due à la hausse des rendements.

La charge d'impôt s'accroît de 20 millions d'euros à -116 millions d'euros, une évolution conforme à l'augmentation du résultat imposable.

Le **résultat opérationnel** augmente de 31 millions d'euros à 195 millions d'euros.

Le résultat courant progresse de 29 millions d'euros à 208 millions d'euros en raison de l'augmentation du résultat opérationnel et des plus-values réalisées, principalement sur les actions (+26 millions d'euros à 38 millions d'euros) compensée par les pertes latentes sur macro-couvertures de change (-29 millions d'euros à 25 millions d'euros). Au premier semestre 2005, les plus-values réalisées brutes s'élèvent à 53 millions d'euros, dont 49 millions d'euros sur actions.

Le résultat net atteint 237 millions d'euros, en hausse de 57 millions d'euros, cette évolution résultant à la fois de la croissance du résultat courant et d'une variation favorable de la juste valeur des OPCVM consolidés.

Dommmages - Royaume-Uni et Irlande

<i>(En millions d'euros)</i>	30 Juin	
	2 005	2004
Chiffre d'affaires	2 311	2 391
Ratio de sinistralité de l'exercice courant (net de réassurance)	66,7%	68,9%
Ratio de sinistralité tous exercices (net de réassurance)	65,5%	68,4%
Résultat technique net	746	699
Taux de chargement	31,8%	29,1%
Résultat financier opérationnel	148	128
Marge opérationnelle	206	183
Charge d'impôt opérationnelle	-46	-38
Quote-part de résultat dans les entreprises associées	0	0
Intérêts minoritaires	0	0
Résultat opérationnel part du groupe	161	145
Part des plus ou moins values nettes revenant à l'actionnaires (net d'impôt)	28	37
Résultat courant part du groupe	189	182
Gain ou perte (hors change) sur actifs financiers (comptabilisés en juste valeur par résultat) et sur dérivés	0	0
Impact des opérations exceptionnelles (incluant les activités discontinues)	0	0
Charges nettes sur écarts d'acquisition et autres actifs incorporels de même nature	0	0
Résultat net part du groupe	189	182
<i>Taux de change moyen : 1.00 € = £</i>	<i>0,69</i>	<i>0,67</i>

Les **primes émises** diminuent de 1 % à 2 311 millions d'euros (+1 % à données comparables).

- *Particuliers* (35 % des primes émises) : les primes progressent de 4 % à 809 millions d'euros, la croissance continue générée par les affaires nouvelles en dommages (+15 %) et en assurance emprunteur (+24 %) étant partiellement neutralisée par un recul de 6 % lié au tassement des primes moyennes et à une contraction des volumes en Irlande.
- *Entreprises* (38 % des primes émises) : les primes reculent de 4 % à 878 millions d'euros en raison de la contraction du montant des affaires nouvelles en responsabilité civile (-9 %) due à la compression des tarifs au Royaume-Uni et de la stabilité des primes émises en dommages aux biens. Les performances de l'automobile (-7 %) s'expliquent principalement par une diminution des primes en Irlande.
- *Santé* (27 % des primes émises) : les primes progressent de 7 % à 624 millions d'euros, du fait du transfert d'un important portefeuille en novembre 2004 en assurance maladie de particuliers.

Le **résultat technique net** augmente de 47 millions d'euros (+61 millions d'euros à taux de change constant) et s'établit à 746 millions d'euros.

- Le *ratio de sinistralité sur exercice courant* progresse de 2,2 points à 66,7 %, cette évolution étant surtout attribuable à une sinistralité favorable au Royaume-Uni, en particulier à l'absence de sinistres corporels graves en automobile de particuliers, et à un mix produits favorable.
- Le *ratio de sinistralité tous exercices* s'améliore de 2,9 points à 65,5 %, conséquence de l'amélioration du ratio de sinistralité de l'exercice courant et de l'évolution positive de la sinistralité sur exercices antérieurs.

Le **taux de chargement**, à 31,8 %, enregistre une dégradation de 2,7 points due au relèvement de 3,7 points du taux de commissionnement à 19,8 %, lui-même attribuable à une réorientation du mix d'activités en faveur de produits à taux de commissionnement plus élevé et à l'augmentation des participations aux bénéficiaires dans l'activité des contrats d'assurance emprunteur. Cette évolution a été partiellement compensée par une amélioration de 1,0 point du taux de chargement général à 12 % qui résulte d'une meilleure maîtrise des frais d'administration et de gestion et de la réduction des effectifs et des coûts de personnel consécutive à la vente d'AXA Direct.

Le **ratio combiné** s'améliore de 0,2 points à 97,3 %.

Le **résultat financier opérationnel net** s'établit à 148 millions d'euros, soit une progression de 20 millions d'euros (+23 millions d'euros à taux de change constant) liée à l'augmentation des provisions techniques et du taux de rémunération des liquidités.

La **charge d'impôt**, de 46 millions d'euros, enregistre une augmentation de 8 millions d'euros due à la contribution accrue des résultats britanniques, dont le taux d'imposition est plus élevé.

Le **résultat opérationnel** progresse de 16 millions d'euros et s'établit à 161 millions d'euros grâce à l'amélioration du ratio combiné et à l'augmentation des produits financiers.

Le **résultat courant et le résultat net** s'accroît de 7 millions d'euros (+9 millions d'euros à taux de change constant) à 189 millions d'euros, l'augmentation du résultat opérationnel étant en partie compensée par une contraction de 10 millions d'euros des plus-values réalisées, à 28 millions d'euros. Au premier semestre 2005, les plus-values réalisées brutes d'impôt s'élèvent à 37 millions d'euros.

Dommmages - Allemagne

<i>(En millions d'euros)</i>	30 Juin	
	2 005	2004
Chiffre d'affaires	1 802	1 807
Ratio de sinistralité de l'exercice courant (net de réassurance)	77,0%	77,2%
Ratio de sinistralité tous exercices (net de réassurance)	69,4%	70,0%
Résultat technique net	430	428
Taux de chargement	27,3%	29,2%
Résultat financier opérationnel	130	107
Marge opérationnelle	177	118
Charge d'impôt opérationnelle	-64	-46
Quote-part de résultat dans les entreprises associées	1	2
Intérêts minoritaires	-9	-6
Résultat opérationnel part du groupe	105	68
Part des plus ou moins values nettes revenant à l'actionnaires (net d'impôt)	38	-18
Résultat courant part du groupe	143	50
Gain ou perte (hors change) sur actifs financiers (comptabilisés en juste valeur par résultat) et sur dérivés	13	12
Impact des opérations exceptionnelles (incluant les activités discontinues)	0	0
Charges nettes sur écarts d'acquisition et autres actifs incorporels de même nature	0	1
Résultat net part du groupe	157	62

Les **Primes émises** reculent de 0,3 % (-0,8 % à données comparables²⁵;) à 1 802 millions d'euros.

- *Particuliers* (59 % du total des primes émises) : les primes émises diminuent de 0,2 % sous l'effet conjugué d'un tassement en assurance automobile (-0,3 %) et d'une augmentation des primes émises en responsabilité civile (+2,3 %) résultant de primes additionnelles dans le secteur des services, des très petites entreprises et de l'assurance maladie.
- *Entreprises* (33 % du total des primes émises) : les primes émises reculent de 0,4 % à la suite de la baisse enregistrée dans la branche aviation, laquelle est en partie compensée par des augmentations tarifaires et des affaires nouvelles en responsabilité civile industrielle et en ingénierie.
- *Autres branches* (8 % des total primes émises) : les primes reculent de 5,9 % sous l'effet d'une diminution continue des acceptations.

Le **résultat technique net** s'établit à 430 millions d'euros, en progression de 2 millions d'euros, sous l'effet des facteurs suivants :

- amélioration de -0,3 point *du ratio de sinistralité sur exercice courant*, à 77,0 %.
- amélioration de -0,5 point *du ratio de sinistralité tous exercices*, qui s'établit à 69,4 % à la suite d'une hausse de 9 millions d'euros des boni en 2005. Le montant des boni enregistré en 2005, qui s'élève à 101 millions d'euros, inclut 44 millions d'euros au titre d'incendies et d'événements climatiques et 22 millions d'euros principalement en aviation.

²⁵ Y compris Daëv Sach en 2004 (9 millions d'euros de primes émises) qui entre dans le périmètre de consolidation en 2005.

Le **taux de chargement** recule de 1,9 point à 27,3 %, en raison d'un coût non récurrent de 15 millions d'euros comptabilisé en 2004 et d'une légère baisse des frais d'administration.

Le **ratio combiné** s'améliore de 2,5 points à 96,7 %.

Le **résultat financier opérationnel net** progresse de 24 millions d'euros à 130 millions d'euros en raison de l'augmentation des revenus obligataires, elle-même liée à la croissance des encours gérés et à une plus forte proportion d'obligations dans le portefeuille.

La **charge d'impôt** augmente de 18 millions d'euros, en ligne avec l'évolution du résultat imposable.

Le **résultat opérationnel** progresse de 38 millions d'euros à 105 millions d'euros en raison de l'augmentation des produits financiers nets et de la baisse des frais généraux.

Le **résultat courant** s'accroît de 94 millions d'euros à 143 millions d'euros sous l'effet de la progression du résultat opérationnel et d'une hausse de 56 millions d'euros des plus-values, des moins-values ayant été comptabilisées sur l'exercice 2004 (principalement un effet de change négatif sur les obligations d'Etat étrangères : 12 millions d'euros nets d'impôt) alors que des plus-values sur actions (+24 millions d'euros à 36 millions d'euros) et sur obligations (+18 millions d'euros à 7 millions d'euros) ont été comptabilisées en 2005. En 2005, les plus-values brutes se sont élevées à 41 millions d'euros.

Le **résultat net** augmente de 94 millions d'euros à 157 millions d'euros, en ligne avec l'évolution du résultat courant.

Domages – Europe du sud

	30 Juin	
(En millions d'euros)	2 005	2004
Chiffre d'affaires	1 558	1 466
Ratio de sinistralité de l'exercice courant (net de réassurance)	80,6%	80,9%
Ratio de sinistralité tous exercices (net de réassurance)	75,1%	75,2%
Résultat technique net	356	334
Taux de chargement	24,0%	23,8%
Résultat financier opérationnel	92	77
Marge opérationnelle	104	89
Charge d'impôt opérationnelle	-35	-22
Quote-part de résultat dans les entreprises associées	0	0
Intérêts minoritaires	0	0
Résultat opérationnel part du groupe	70	67
Part des plus ou moins values nettes revenant à l'actionnaires (net d'impôt)	16	42
Résultat courant part du groupe	86	109
Gain ou perte (hors change) sur actifs financiers (comptabilisés en juste valeur par résultat) et sur dérivés	0	1
Impact des opérations exceptionnelles (incluant les activités discontinues)	0	0
Charges nettes sur écarts d'acquisition et autres actifs incorporels de même nature	0	0
Résultat net part du groupe	86	110

A données comparables, les **primes émises** augmentent de +6,3 % à 1 558 millions d'euros:

- *Particuliers* (75 % des primes émises) : les primes s'élèvent de 6,4 % à 1 172 millions d'euros à la faveur d'une croissance soutenue en automobile (+5,2 % à 859 millions d'euros) nourrie par la collecte nette dans tous les pays. Le portefeuille automobile s'étoffe de 2,6 % (+91 300 polices) par rapport au 31 décembre 2004, tandis que les autres branches progressent de 9,8 % en raison notamment de la collecte nette positive en dommages aux biens (+14 900 polices, soit 1,6 % de croissance depuis décembre 2004).
- *Entreprises* (25 % des primes émises) : les primes augmentent de +5,7 % à 386 millions d'euros. Les primes reculent de 0,6 % en automobile à la suite du non-renouvellement d'un grand contrat de flotte, tandis qu'elles progressent de +8,2 %, dans les autres branches grâce au développement de l'activité responsabilité entreprises lié à des contrats d'administration locaux.

Le **résultat technique net** progresse de 22 millions d'euros à 356 millions d'euros sous l'effet moteur de la croissance des primes acquises (+6,1 %).

- *Le ratio de sinistralité sur exercice courant* s'améliore de 0,3 point à 80,6 % en raison de l'évolution favorable de la fréquence des sinistres corporels en automobile.
- *Le ratio de sinistralité tous exercices* reste pratiquement stable à 75,1 % (-0,1 point).

Le **taux de chargement** augmente de 0,2 point à 24,0 %. Le taux de commissionnement reste inchangé à 13,8 %, tandis que la croissance des primes émises et l'augmentation des coûts de marketing destinés à poursuivre le développement des ventes directes entraînent une hausse de 11 millions d'euros des autres coûts d'acquisition.

Compte tenu de ces éléments, le **ratio combiné** reste stable à 99,1 %.

Le **résultat financier opérationnel net** s'élève de 15 millions d'euros à 92 millions d'euros, cette évolution tenant principalement à l'augmentation du montant moyen des encours gérés.

La **charge d'impôt** s'accroît de 12 millions d'euros à 35 millions d'euros du fait de l'augmentation du résultat opérationnel avant impôt et de la non récurrence d'un crédit d'impôt comptabilisé en 2004 dans le cadre de la vente d'un actif immobilier en Espagne.

Le **résultat opérationnel** augmente de 3 millions d'euros à 70 millions d'euros.

Le **résultat courant** et le **résultat net** diminuent respectivement de 23 millions d'euros et de 24 millions d'euros à 86 millions d'euros, les plus-values nettes ayant été ramenées de 26 millions d'euros à 16 millions d'euros en raison de l'importante plus-value immobilière réalisée en 2004 (2 millions d'euros contre 24 millions d'euros en 2004). Les plus-values brutes s'élèvent à 23 millions d'euros au premier semestre 2005.

Dommmages - Belgique

<i>(En millions d'euros)</i>	30 Juin	
	2 005	2004
Chiffre d'affaires	781	779
Ratio de sinistralité de l'exercice courant (net de réassurance)	81,6%	79,8%
Ratio de sinistralité tous exercices (net de réassurance)	68,0%	66,1%
Résultat technique net	229	242
Taux de chargement	28,5%	28,8%
Résultat financier opérationnel	95	97
Marge opérationnelle	119	132
Charge d'impôt opérationnelle	-36	-41
Quote-part de résultat dans les entreprises associées	0	0
Intérêts minoritaires	0	0
Résultat opérationnel part du groupe	84	92
Part des plus ou moins values nettes revenant à l'actionnaires (net d'impôt)	37	21
Résultat courant part du groupe	120	113
Gain ou perte (hors change) sur actifs financiers (comptabilisés en juste valeur par résultat) et sur dérivés	5	-1
Impact des opérations exceptionnelles (incluant les activités discontinues)	0	0
Charges nettes sur écarts d'acquisition et autres actifs incorporels de même nature	0	0
Résultat net part du groupe	125	112

Les primes émises augmentent de 0,2 % à 781 millions d'euros grâce à la croissance enregistrée dans les branches Particuliers et Entreprises.

- *Particuliers* (62 % des primes émises) : les primes progressent de 1,2 % à 482 millions d'euros. L'automobile (57 % des primes émises de la branche Particuliers) reste stable (+0,1 %) à 276 millions d'euros sous l'effet conjugué d'une réduction du portefeuille et de relèvements tarifaires. Les primes en assurance habitation, à 118 millions d'euros, enregistrent une hausse de 4,9 % due à l'augmentation des tarifs.
- *Entreprises* (38 % des primes émises) : les primes augmentent de 0,8 % à 299 millions d'euros sous l'effet conjugué de la croissance enregistrée en accidents du travail (+5,6 %, dû principalement à une hausse de la prime moyenne) et en automobile (+1,9 % du fait d'augmentations du portefeuille) et d'une diminution des primes émises en accidents collectifs (-6,0 %).
- *Autres* : les primes diminuent de 6 millions d'euros en 2004 et s'établissent à zéro en 2005 suite à la baisse des primes de réassurance interne et de cession.

Le **résultat technique net** recule de 13 millions d'euros à 229 millions d'euros :

- *Le ratio de sinistralité sur exercice courant* se dégrade de 1,7 point à 81,6 %, cette évolution tenant principalement à une dégradation de la sinistralité en accidents individuels et collectifs, en responsabilité civile individuelle, en santé et en accidents du travail dans les petites entreprises.
- *Le ratio de sinistralité tous exercices* se dégrade de 1,9 point à 68,0 % du fait de la détérioration du ratio de sinistralité sur exercice courant.

Le **taux de chargement** diminue de 0,2 point par rapport au premier semestre 2004 et s'établit à 28,5 %.

Compte tenu de ces éléments, le **ratio combiné** se dégrade de 1,6 point à 96,5 %.

Le **résultat financier opérationnel net** recule de 2 millions d'euros.

La **charge d'impôt** diminue de 5 millions d'euros suite à la baisse du résultat imposable.

Le **résultat opérationnel** diminue de 8 millions d'euros à 84 millions d'euros, la dégradation du ratio combiné et le tassement du résultat financier étant partiellement compensés par une baisse de la charge d'impôt.

Le **résultat courant** s'accroît de 8 millions d'euros à 120 millions d'euros, l'augmentation des plus-values ayant largement compensé la contraction du résultat opérationnel.

Le **résultat net** progresse de 13 millions d'euros à 125 millions d'euros suite à l'augmentation du résultat courant et des plus-values sur les OPCVM comptabilisés à la juste valeur.

Dommmages - Autres pays

CHIFFRES D'AFFAIRES

<i>(En millions d'euros)</i>	30 Juin 2005	30 Juin 2004
Canada	413	371
Pays bas	189	128
Autres pays	540	231
Maroc	73	70
Japan	73	63
Suisse	60	59
Luxembourg	42	39
Turquie (a)	217	0
Hong Kong (a)	34	0
Singapour (a)	41	0
TOTAL	1 142	730
Eliminations internes	-2	0
Contribution au chiffres d'affaires consolidé	1 139	730

(a) Changement de méthode de consolidation de la Turquie, Hong-Kong et Singapour (de mise en équivalence à intégration globale) au 1er janvier 2005.

Résultat opérationnel, Résultat courant et Résultat net

<i>(En millions d'euros)</i>	30 Juin 2005	30 Juin 2004
Canada	45	25
Pays bas	9	0
Autres pays	27	17
Maroc	13	10
Japon	-6	-9
Suisse	1	1
Luxembourg	4	3
Turquie	5	4
Hong Kong	6	5
Singapour	4	3
RESULTAT OPERATIONNEL	81	42
Part des plus values réalisées nettes revenant aux actionnaires	7	23
RESULTAT COURANT	88	65
Gain ou perte (hors change) sur actifs financiers (comptabilisés en juste valeur par résultat) et sur dérivés.	0	0
Impact des opérations exceptionnelles (incluant les activités discontinues)	0	0
Charges nettes sur écarts d'acquisition et autres actifs incorporels de même nature	0	-34
RESULTAT NET PART DU GROUPE	88	32

CANADA

Les **primes émises** augmentent de 42 millions d'euros (+11,3 %) – +28 millions d'euros (+7,6 %) à données comparables – et s'établissent à 413 millions d'euros. Cette évolution tient principalement (i) à l'impact positif d'une forte augmentation des polices émises à tarif fixe sur 18 à 24 mois (+19 millions d'euros) et (ii) à l'augmentation des revenus (+10 millions d'euros) de la branche Entreprises résultant de la hausse des tarifs et des volumes.

Le **résultat technique net** augmente de 27 millions d'euros à 154 millions d'euros.

- Le *ratio de sinistralité sur exercice courant* recule de 0,4 point à 67,7 % suite à une diminution du coût de réassurance, laquelle est en partie compensée par une augmentation des sinistres graves, notamment en assurance automobile de Particuliers et en dommages aux biens dans la branche Entreprises.
- Le résultat technique sur exercices antérieurs progresse de 19 millions d'euros à +31 millions d'euros du fait de boni résultant d'évolutions favorables et de meilleures conditions météorologiques qu'anticipé dans le cadre de l'arrêté en décembre 2004. Par conséquent, le *ratio de sinistralité tous exercices* s'améliore de 5,2 points à 59,6 %.

Le **taux de chargement** augmente de 0,8 point à 29,0 %, la contraction des commissions de courtage indexées sur le résultat des contrats étant en partie compensée par une hausse des charges de personnel.

Compte tenu de ces éléments, le **ratio combiné** s'améliore de 6 points à 88,6 %.

Le **résultat financier opérationnel net** progresse de 2 millions d'euros à 22 millions d'euros en raison d'une augmentation des revenus du portefeuille obligataire et sur les disponibilités.

La **charge d'impôt** augmente de 5 millions d'euros à 22 millions d'euros sous l'effet de la hausse du revenu imposable.

Le **résultat opérationnel** s'accroît de 20 millions d'euros (+19 millions d'euros à taux de change constant) à 45 millions d'euros grâce à la forte amélioration du ratio combiné.

Le **résultat courant et le résultat net** augmentent de 20 millions d'euros (+18 millions d'euros à taux de change constant) à 50 millions d'euros, une évolution conforme à celle du résultat opérationnel.

PAYS-BAS

Le portefeuille incapacité-invalidité qui était auparavant comptabilisé dans le segment Vie, Epargne, Retraite est maintenant intégré au segment Dommages. Le portefeuille Santé, qui faisait partie du segment Vie, Epargne, Retraite, a été cédé le 1^{er} décembre 2004.

Les chiffres à données comparables incluent le portefeuille incapacité-invalidité.

Les **primes émises** augmentent de 48 % (+1 % à données comparables) à 189 millions d'euros. Cette progression tient principalement au portefeuille incapacité-invalidité que l'augmentation des sommes assurées (changement de réglementation) accroît de 6 millions d'euros.

Le **résultat opérationnel** progresse de 9 millions d'euros (+5 millions d'euros à données comparables) à 9 millions d'euros, le résultat technique sur exercice courant s'améliorant de 5 millions d'euros, principalement en incendie et incapacité. Le **ratio combiné** s'améliore de 9 points à 99 % (+5 points à données comparables) grâce à l'amélioration du ratio de sinistralité comptable de la branche Dommages (hors incapacité).

Le **résultat courant** s'inscrit en hausse de 13 millions d'euros (+8 millions d'euros à données comparables) à 15 millions d'euros en raison de l'évolution positive du résultat opérationnel et d'une augmentation de 4 millions d'euros des plus-values réalisées, liée à la vente d'actifs immobiliers en 2005.

Le **résultat net** s'accroît de 46 millions d'euros (+40 millions d'euros à données comparables) à 15 millions d'euros, l'exercice 2004 ayant été impacté par une dépréciation à caractère durable de 33 millions d'euros des écarts d'acquisition.

MAROC²⁶

Les **primes émises** croissent de 5,2 % à taux de change constant et s'établissent à 73 millions d'euros.

Le **résultat opérationnel** progresse de 3 millions d'euros à 13 millions d'euros grâce à l'augmentation des dividendes perçus sur le portefeuille actions et à une légère amélioration du **ratio combiné** (-0,3 point à 101,0 %).

Le **résultat courant et le résultat net** reculent de 16 millions d'euros à 8 millions d'euros, cette évolution étant principalement attribuable au niveau élevé des plus-values réalisées sur titres en 2004.

JAPON

Les **primes émises** augmentent de 18,5 % à taux de change constant et s'établissent à 73 millions d'euros, principalement nourries par la croissance de la branche automobile (+27 %, 78 % des primes). Le portefeuille automobile total (309 000 contrats) poursuit sa forte croissance (+76 000 contrats par rapport à juin 2004) grâce à la compétitivité des tarifs.

Le **résultat opérationnel** s'accroît de 2 millions d'euros à taux de change constant et courant, à -6 millions d'euros grâce à l'amélioration du **ratio combiné**, ramené de 117,9 % en juin 2004 à 111,7 % cette année, celle-ci tenant principalement au poids croissant du portefeuille automobile.

Le **résultat courant et le résultat net** s'établissent à -8 millions d'euros après comptabilisation de 1 million d'euros de pertes enregistrées en juin sur des ventes d'obligations.

TURQUIE²⁷

A données comparables, les **primes émises** progressent de 16,8 % à 217 millions d'euros grâce à la collecte nette positive enregistrée en assurance automobile.

Le **résultat opérationnel** augmente de 1 million d'euros à 5 millions d'euros sous l'effet conjugué de la croissance du volume d'activité et de la dégradation du taux de chargement. Le **ratio combiné atteint 98,2 %**.

Le **résultat courant et le résultat net** augmentent de 2 millions d'euros à 6 millions d'euros grâce aux plus-values réalisées sur les obligations.

²⁶ AXA Assurance Maroc est une filiale à 51 % d'AXA.

²⁷ AXA Oyak est détenue à 35 % par AXA. Les activités turques, qui étaient auparavant mises en équivalence, sont consolidées depuis le 1^{er} janvier 2005.

Assurance Internationale

Les tableaux suivants analysent les primes brutes et le résultat net de l'Assurance Internationale.

CHIFFRES D'AFFAIRES ^(a)		
<i>(En millions d'euros)</i>	30 Juin 2005	30 Juin 2004
AXA RE	1 065	1 005
AXA Corporate Solutions Assurance	1 068	990
AXA Cessions	29	71
AXA Assistance	304	264
Other	86	23
TOTAL	2 552	2 353
Eliminations internes	-51	-69
Contribution au chiffre d'affaires consolidé	2 501	2 284

(a) Incluant les éliminations internes

Résultat opérationnel, Résultat courant et Résultat net		
<i>(En millions d'euros)</i>	30 Juin 2005	30 Juin 2004
AXA RE	55	88
AXA Corporate Solutions Assurance	38	26
AXA Cessions	4	10
AXA Assistance	10	9
Autres	-5	5
RESULTAT OPERATIONNEL	103	138
Part des plus values réalisées nettes revenant aux actionnaires	32	22
RESULTAT COURANT	135	159
Gain ou perte (hors change) sur actifs financiers (comptabilisés en juste valeur par résultat) et sur dérivés.	-3	2
Impact des opérations exceptionnelles (incluant les activités discontinues)	23	0
Charges nettes sur écarts d'acquisition et autres actifs incorporels de même nature	-0	-5
RESULTAT NET PART DU GROUPE	155	156

AXA RE

<i>(in euro million)</i>	30 Juin		
	2 005	2004 proforma ^(d)	2 004
Chiffre d'affaires	1 065	853	1 005
Ratio de sinistralité attritionnelle exercice courant ^{(a) (b)}	56,9%	61,7%	63,2%
Ratio de sinistralité attritionnelle tous exercices ^{(a) (b)}	57,6%	55,7%	58,0%
Ratio de sinistralité tous exercices (net de réassurance) ^(c)	82,0%	76,8%	76,9%
Résultat technique net (axcluant les produits des autres activités)	100	123	153
Taux de chargement	15,0%	17,6%	18,1%
Résultat financier opérationnel	66	56	70
Marge opérationnelle	82	86	111
Charge d'impôt opérationnelle	-28	-11	-23
Marge opérationnelle nette d'impôts	54	75	87
Quote-part de résultat dans les entreprises associées	1	0	1
Intérêts minoritaires	0	0	0
Résultat opérationnel part du groupe	55	75	88
Part des plus ou moins values nettes revenant à l'actionnaires (net d'impôt)	10	14	19
Résultat courant part du groupe	64	88	107
Gain ou perte (hors change) sur actifs financiers (comptabilisés en juste valeur par résultat) et sur dérivés	1	2	2
Impact des opérations exceptionnelles (incluant les activités discontinues)	0	0	0
Charges nettes sur écarts d'acquisition et autres actifs incorporels de même nature	0	-5	-5
Résultat net part du groupe	66	85	103

(a) Net des cessions en réassurance (cession et rétrocession)

(b) Les données attritionnelles excluent: (i) les sinistres majeurs de la charge de sinistre et (ii) le coût des couvertures dans les primes cédées

(c) (Charge de sinistre attritionnelle + coût des sinistres majeurs tous exercices) divisé par (primes acquises nettes de tous les coûts de réassurance, y compris les couvertures)

(d) Transfert des entités d'AXA RE US du segment AXA RE vers le segment "autres activités transnationales" à compter d'octobre 2004

NB :Tous les commentaires qui suivent sont présentés sur une base pro forma.

Les **primes émises** s'élèvent à 1 065 millions d'euros, ce qui représente une progression de 15 % à données comparables due à la non récurrence de quelques ajustements négatifs de primes effectués en 2004 et à une augmentation des primes dans l'activité européenne proportionnelle en dommages aux biens et en assurance crédit ainsi que dans certaines branches de responsabilité civile non proportionnelles afin de profiter des conditions tarifaires avantageuses.

Le **résultat technique net** diminue de 23 millions d'euros à 100 millions d'euros sous l'effet des facteurs suivants :

Le résultat technique net en Non Vie diminue de 42 millions d'euros à 73 millions d'euros :

- *La marge attritionnelle nette sur exercice courant* progresse de 12 millions d'euros à 243 millions d'euros en raison de la baisse de 1,8 point du *ratio de sinistralité attritionnelle sur exercice courant net*, qui s'établit à 59,0 %.
- *Le coût des couvertures* recule de 22 millions d'euros à -73 millions d'euros.
- *Le résultat technique sur exercices antérieurs* diminue de 4 millions d'euros à -24 millions d'euros. L'exercice 2005 est notamment caractérisé par -39 millions d'euros de mali (nets de

réassurance) au titre des ouragans américains de 2004, en partie compensés par divers boni sur d'autres exercices.

- *Le coût des sinistres majeurs*, qui était nul en 2004, ressort à 73 millions d'euros en 2005 du fait de l'ouragan Erwin et du sinistre incendie Suncor Energy.

Le résultat technique net en Vie s'accroît de 19 millions d'euros à 27 millions d'euros grâce à la bonne tenue des marchés boursiers au premier semestre 2005.

Le **taux de chargement** s'améliore de 2,6 points à 15 %, la baisse des frais de personnel entraînant une diminution de 10 millions d'euros des frais généraux, ramenés à 83 millions d'euros.

Le **ratio combiné** augmente de 2,6 points à 97,0 %.

Le **résultat financier opérationnel net** progresse de 10 millions d'euros à 66 millions d'euros en 2005 grâce à l'augmentation des encours gérés.

L'**impôt sur les résultats** s'élève à -28 millions d'euros en 2005, ce qui représente une augmentation de 17 millions d'euros, principalement due à la progression du résultat imposable d'AXA RE Paris et à un mix défavorable de résultats imposables et non imposables en 2005.

Le **résultat opérationnel** recule de 20 millions d'euros à 55 millions d'euros en raison d'une contraction du résultat technique (deux sinistres majeurs s'étant produits début 2005) et d'une hausse du taux d'imposition effectif.

Le **résultat courant** recule de 24 millions d'euros à 64 millions d'euros suite à la diminution du résultat opérationnel et à une baisse des plus-values nettes d'impôt revenant à l'actionnaire (-4 millions d'euros à 10 millions d'euros). Les plus-values avant impôt diminuent de 6 millions d'euros à 15 millions d'euros en raison de l'impact négatif de 10 millions d'euros enregistré sur dérivés de change.

Comparativement au résultat courant, le **résultat net** ne diminue que de 19 millions d'euros à 66 millions d'euros du fait de la non récurrence d'une dépréciation à caractère durable de 5 millions d'euros des écarts d'acquisition générés par le rachat des minoritaires d'AXA RE Finance en 2004.

AXA Corporate Solutions Assurance

<i>(En millions d'euros)</i>	30 Juin	
	2 005	2004
Chiffre d'affaires	1 068	990
Ratio de sinistralité de l'exercice courant (net de réassurance) ^(a)	88,6%	86,7%
Ratio de sinistralité tous exercices (net réassurance)	87,4%	86,8%
Résultat technique net	104	100
Taux de chargement	13,1%	13,0%
Résultat financier opérationnel	79	51
Marge opérationnelle	63	45
Charge d'impôt opérationnelle	-24	-18
Quote-part de résultat dans les entreprises associées	0	0
Intérêts minoritaires	0	0
Résultat opérationnel part du groupe	38	26
Part des plus ou moins values nettes revenant à l'actionnaires (net d'impôt)	19	-5
Résultat courant part du groupe	58	21
Gain ou perte (hors change) sur actifs financiers (comptabilisés en juste valeur par résultat) et sur dérivés	-3	0
Impact des opérations exceptionnelles (incluant les activités discontinues)	0	0
Charges nettes sur écarts d'acquisition et autres actifs incorporels de même nature	0	0
Résultat net part du groupe	54	21

(a) (Charge de sinistre sur exercice courant (frais de gestion sinistres inclus) divisé par (primes acquises nettes hors ajustement de primes sur exercices antérieurs)

Les **primes émises** progressent de 7,9 % à 1 068 millions d'euros à la faveur d'une croissance sélective en assurance maritime, aviation et construction. Il faut toutefois souligner que la progression observée en assurance maritime et aviation a bénéficié d'un effet saisonnier au premier semestre 2005. Les autres branches enregistrent une croissance plus modeste sur un marché en décélération.

Le **résultat technique net** s'accroît de 4 millions d'euros à 104 millions d'euros sous l'effet des facteurs suivants :

- Baisse de 10 millions d'euros du résultat technique net sur exercice courant, ramené à 89 millions d'euros. Cette évolution résulte d'une augmentation de 1,9 point du *ratio de sinistralité net sur exercice courant*, à 88,6 %, liée principalement à un impact plus important des sinistres majeurs.
- Hausse de 14 millions d'euros du résultat technique net sur exercices antérieurs, qui s'élève à 15 millions d'euros, du fait d'une augmentation des boni liée à une sinistralité positive en dommages aux biens, construction et aviation. Le *ratio de sinistralité tous exercices* augmente de 0,6 point à 87,4 %.

Le **taux de chargement** reste stable à 13,1 %.

Compte tenu de ces éléments, le **ratio combiné** augmente de 0,6 point à 100,5 %.

Le **résultat financier opérationnel net** progresse de 28 millions d'euros à 79 millions d'euros, cette évolution tenant principalement à une augmentation des revenus obligataires liée aux importants placements obligataires réalisés depuis le premier semestre 2004 dans le contexte d'une amélioration des cash-flows.

La **charge d'impôt** s'accroît de 6 millions d'euros à -24 millions d'euros du fait de l'augmentation du revenu imposable.

Le **résultat opérationnel** augmente de 12 millions d'euros à 38 millions d'euros, la progression des revenus financiers nets étant partiellement compensée par une légère dégradation du ratio combiné.

Le **résultat courant** augmente de 37 millions d'euros à 58 millions d'euros et le **résultat net** progresse de 33 millions d'euros à 54 millions d'euros, une évolution conforme (i) à l'augmentation du résultat opérationnel, (ii) aux gains de change (hausse de 9 millions d'euros à 4 millions d'euros) et (iii) à l'évolution des plus-values nettes, principalement sur actions (augmentation nette de 12 millions d'euros à 14 millions d'euros).

AXA Cessions

Le **résultat opérationnel et le résultat courant** diminuent de 5 millions d'euros et s'établissent à 5 millions d'euros suite au tassement de la marge technique nette (baisse des boni en particulier).

AXA Assistance

Les **primes émises** progressent de 40 millions d'euros (+15 % à données comparables) à 304 millions d'euros grâce à la croissance de l'activité avec les constructeurs automobiles, à de nouveaux partenariats avec les prestataires de services à domicile, à une collecte positive dans l'activité voyage en France et en Allemagne et à une augmentation des contrats de protection juridique en Italie.

Le **résultat opérationnel** s'accroît de 10 % à 10 millions d'euros, l'augmentation des revenus étant en partie compensée par l'alourdissement des frais, et plus particulièrement des commissions.

Le **résultat courant** augmente de 2 millions d'euros, soit +24 %, à 12 millions d'euros, en ligne avec le résultat opérationnel et la réalisation de gains de change.

Le **résultat net** augmente de 25 millions d'euros à 34 millions d'euros suite à la vente de CAS, un éditeur de logiciels britannique.

Autres

Autres activités internationales

Les entités américaines de réassurance en Vie et en Dommages, précédemment présentées dans le segment AXA RE, ont été transférées dans le périmètre des autres activités internationales depuis 2004.

Le **résultat opérationnel** diminue de -23 millions d'euros à -5 millions d'euros à données comparables, une évolution essentiellement attribuable à un montant de -9 millions d'euros de mali sur les ouragans de 2004 (exposition générée par le « *program business* » d'AXA RE P&C Insurance Company, aujourd'hui en run-off) et à un recul de 10 millions d'euros du résultat de la réassurance Vie américaine, dû principalement à un tassement du volume des primes sur ce portefeuille et au coût de mise en œuvre d'un programme de couverture dynamique sur une partie de l'activité.

Gestion d'actifs

CHIFFRES D'AFFAIRES

<i>(En millions d'euros)</i>	30 Juin 2005	30 Juin 2004
Alliance Capital	1 173	1 208
AXA Investment Managers	537	452
TOTAL	1 709	1 660
Eliminations internes	-159	-142
Contribution au chiffre d'affaires consolidé	1 550	1 518

Résultat opérationnel, Résultat courant et Résultat net

<i>(En millions d'euros)</i>	30 Juin 2005	30 Juin 2004
Alliance Capital	98	86
AXA Investment Managers	57	38
RESULTAT OPERATIONNEL	154	123
Part des plus values réalisées nettes revenant aux actionnaires	5	2
RESULTAT COURANT	159	125
Gain ou perte (hors change) sur actifs financiers (comptabilisés en juste valeur par résultat) et sur dérivés.	-2	1
Impact des opérations exceptionnelles (incluant les activités discontinues)	3	0
Charges nettes sur écarts d'acquisition et autres actifs incorporels de même nature	0	0
RESULTAT NET PART DU GROUPE	160	126

Alliance Capital

<i>(En millions d'euros)</i>	30 Juin	
	2 005	2004
Chiffre d'affaires	1 173	1 208
Résultat financier opérationnel	-10	-11
Produits bruts d'exploitation	1 162	1 197
Frais généraux	-878	-920
Résultat d'exploitation	285	277
Charge d'impôt opérationnelle	-74	-66
Quote-part de résultat dans les entreprises associées	0	0
Intérêts minoritaires	-113	-126
Résultat opérationnel part du groupe	98	86
Part des plus ou moins values nettes revenant à l'actionnaires (net d'impôt)	4	2
Résultat courant part du groupe	102	87
Gain ou perte (hors change) sur actifs financiers (comptabilisés en juste valeur par résultat) et sur dérivés	0	0
Impact des opérations exceptionnelles (incluant les activités discontinues)	3	0
Charges nettes sur écarts d'acquisition et autres actifs incorporels de même nature	0	0
Résultat net part du groupe	105	87
<i>Taux de change moyen : 1,00 € = \$</i>	<i>1,29</i>	<i>1,23</i>

Les **actifs sous gestion** s'élevèrent à 427 milliards d'euros au 30 juin 2005, en progression de 31 milliards d'euro par rapport au 31 décembre 2004, la collecte positive sur les fonds à long terme (4 milliards d'euros), l'impact des taux de change (48 milliards d'euros) et un effet de marché légèrement favorable (1 milliard d'euros) compensant largement la décollecte en gestion monétaire (22 milliards d'euros) due à la vente de cette activité à Federated Investors.

Le **chiffre d'affaires** recule de 35 millions d'euros (+1 % à données comparables) à 1 173 millions d'euros, la hausse des commissions de gestion liée à l'augmentation de 10 % des actifs moyens sous gestion et des commissions de performance étant en partie compensée par la baisse des revenus de distribution et des chargement de tenue de compte pour les clients particuliers. De plus, Alliance a restructuré ses commissions sur le segment des grands comptes privés au premier semestre 2005, ce qui a éliminé les frais de transaction tout en augmentant les commissions de base.

Les **frais généraux** diminuent de -42 millions d'euros et restent stables à taux de change constant.

Le **ratio de frais généraux** est ramené de 71,6 % en 2004 à 70,1 % en 2005, soit une diminution de 1,5 point.

La **charge d'impôt** s'accroît de 9 millions d'euros (+12 millions d'euros à taux de change constant) à 74 millions d'euros en raison de l'augmentation du résultat avant impôt.

Le **résultat opérationnel** progresse de 12 millions d'euros (+17 millions d'euros à taux de change constant) à 98 millions d'euros du fait de la progression du résultat et de la participation dans Alliance Capital.

Le **résultat courant** s'accroît de 15 millions d'euros (+20 millions d'euros à taux de change constant) à 102 millions d'euros en raison de l'augmentation du résultat opérationnel et de plus-values nettes plus élevées (+2 millions d'euros).

Le **résultat net** s'élève à 105 millions d'euros, soit une progression de 18 millions d'euros (+23 millions d'euros à taux de change constant) attribuable à l'augmentation du résultat courant et des plus-values nettes, en particulier sur la vente de l'activité de gestion monétaire d'Alliance (3 millions d'euros).

Suite à l'acquisition de 8,16 millions d'euros de parts au second semestre 2004, la participation d'AXA Financial dans Alliance Capital s'accroît de 2,8 points, passant d'environ 58 % au 30 juin 2004 à 61 % au 30 juin 2005.

AXA Investment Managers (“AXA IM”)

(En millions d'euros)	30 Juin	
	2 005	2004
Chiffre d'affaires	537	452
Résultat financier opérationnel	9	5
Produits bruts d'exploitation	545	457
Frais généraux	-444	-388
Résultat d'exploitation	102	69
Charge d'impôt opérationnelle	-30	-23
Quote-part de résultat dans les entreprises associées	0	0
Intérêts minoritaires	-14	-8
Résultat opérationnel part du groupe	57	38
Part des plus ou moins values nettes revenant à l'actionnaires (net d'impôt)	0	0
Résultat courant part du groupe	57	38
Gain ou perte (hors change) sur actifs financiers (comptabilisés en juste valeur par résultat) et sur dérivés	-2	1
Impact des opérations exceptionnelles (incluant les activités discontinues)	0	0
Charges nettes sur écarts d'acquisition et autres actifs incorporels de même nature	0	0
Résultat net part du groupe	55	39

Les **actifs sous gestion** s'établissent à 382,4 milliards d'euros au 30 juin 2005, en progression de 37 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 2004 (+11 % à données comparables) sous l'effet conjugué d'une collecte nette positive (+12 milliards d'euros) principalement auprès de clients institutionnels et particuliers externes, de l'appréciation du marché (+16 milliards d'euros), des écarts de change (+7 milliards d'euros) et d'un changement de périmètre des actifs sous gestion de fonds monétaires (+3 milliards d'euros).

Le **chiffre d'affaires**, qui inclut ceux des compagnies d'assurance AXA éliminées en consolidation, s'établit à 537 millions d'euros en hausse de 85 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2004 (+20 %). Hors commissions rétrocédées aux distributeurs, le chiffre d'affaires progresse de 25,3 % (+21,4 % à données comparables) (y compris les rémunérations liées à la performance des fonds), une évolution principalement attribuable à l'augmentation du montant moyen des actifs sous gestion (+19 % à données comparables) et à la hausse des commissions de performance.

Les **frais généraux** progressent de 56 millions d'euros à 444 millions d'euros. Cette augmentation, qui ressort à 21,9 % à taux de change constant hors commissions versées aux agents tiers et à 19,7 % si l'on exclut les coûts non récurrents, est moins rapide que celle des produits des autres activités.

Le **ratio de frais généraux** progresse de 78,5 % à 75,7 %.

Les **impôts, taxes et versements assimilés** augmentent de 7 millions d'euros, une évolution à peu près conforme à celle du résultat imposable.

Le **résultat opérationnel et le résultat courant** progressent de 18 millions d'euros à 57 millions d'euros sous l'effet conjugué de la croissance de l'activité et de l'amélioration du ratio d'exploitation.

Le **résultat net** s'accroît de 15 millions d'euros à 55 millions d'euros.

Autres services financiers

Les tableaux ci-dessous présentent le chiffre d'affaires et le résultat net des Autres services financiers :

CHIFFRES D'AFFAIRES		
<i>(En millions d'euros)</i>	30 Juin 2005	30 Juin 2004
Banques françaises	53	41
Banques allemandes	14	14
AXA Bank Belgium	164	140
Autres	2	8
TOTAL	232	203
Eliminations internes	-7	-5
Contribution au chiffre d'affaires consolidé	225	198

Résultat opérationnel, Résultat courant et Résultat net		
<i>(En millions d'euros)</i>	30 Juin 2005	30 Juin 2004
Banques françaises	-2	-6
Banques Allemandes	1	2
AXA Bank Belgium	36	14
Autres	8	-2
RESULTAT OPERATIONNEL	42	8
Part des plus values réalisées nettes revenant aux actionnaires	5	-0
RESULTAT COURANT	47	8
Gain ou perte (hors change) sur actifs financiers (comptabilisés en juste valeur par résultat) et sur dérivés.	10	-7
Impact des opérations exceptionnelles (incluant les activités discontinues)	2	0
Charges nettes sur écarts d'acquisition et autres actifs incorporels de même nature	0	0
RESULTAT NET PART DU GROUPE	58	1

Banques françaises

Le **résultat opérationnel et le résultat courant** progressent de 3 millions d'euros pour s'établir à -2 millions d'euros, sous l'effet de la stabilité des produits d'exploitation bancaire et d'une baisse des frais généraux liée à la non récurrence de la campagne médias réalisée en 2004.

Le **résultat net** augmente de 15 millions d'euros à 7 millions d'euros grâce à l'impact favorable de la variation de la juste valeur des produits dérivés de macro couverture (10 millions d'euros contre - 2 millions d'euros en 2004).

Banques allemandes

Les **primes émises** enregistrent un léger tassement de 1 million d'euros à 12 millions d'euros dû essentiellement à une contraction des commissions perçues. Le **résultat opérationnel et le résultat courant** reculent tous deux de 1 million d'euros à 1 million d'euros.

AXA Bank Belgium

Le **résultat opérationnel** s'établit à 36 millions d'euros, ce qui représente une progression de 22 millions d'euros principalement due à l'amélioration de la marge d'intérêt (+6 millions d'euros) et à la reprise d'une provision pour risques liée aux activités de prêts consécutive à une décision judiciaire favorable (16 millions d'euros).

Le **résultat courant** progresse de 27 millions d'euros à 41 millions d'euros en raison de l'augmentation du résultat opérationnel et des plus-values sur actions (+5 millions d'euros).

Le **résultat net** s'accroît de 36 millions d'euros à 45 millions d'euros sous l'effet d'une progression du résultat courant et d'une réestimation de la valeur juste des dérivés.

Autres

Le **résultat opérationnel** du sous-groupe CFP s'établit à 7 millions d'euros, une progression de 14 millions d'euros due à l'évolution positive des activités en run-off au premier semestre 2005.

Holdings

Le segment Holdings regroupe les sociétés non opérationnelles d'AXA, principalement AXA SA (la Société mère), AXA France Assurance, AXA Financial, AXA Asia Pacific Holdings et AXA UK Holdings.

Résultat opérationnel, Résultat courant et Résultat net		
<i>(En millions d'euros)</i>	30 Juin 2005	30 Juin 2004
AXA	-86	-153
Autres holdings français	-11	-13
Autres holdings étrangers	-109	-99
RESULTAT OPERATIONNEL	-205	-265
Part des plus values réalisées nettes revenant aux actionnaires	-25	-50
RESULTAT COURANT	-230	-314
Gain ou perte (hors change) sur actifs financiers (comptabilisés en juste valeur par résultat) et sur dérivés.	26	-22
Impact des opérations exceptionnelles (incluant les activités discontinues)	0	134
Charges nettes sur écarts d'acquisition et autres actifs incorporels de même nature	0	0
RESULTAT NET PART DU GROUPE	-204	-202

AXA (Société mère)

Le **résultat opérationnel** augmente de 67 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2004, cette évolution est principalement due : (i) à un crédit d'impôt non récurrent de 47 millions d'euros, (ii) à la non récurrence des charges financières comptabilisées en 2004 au titre des ORAN émises pour le financement de Mony (10 millions d'euros) et (iii) à une économie d'impôt de 8 millions d'euros liée à l'absence de prélèvement à la source sur des dividendes perçus.

Le premier semestre 2005 est marqué par une hausse modérée de la charge financière essentiellement attribuable à une augmentation de la part des emprunts à taux fixe aux dépens des emprunts à taux variable. Ceci s'inscrit dans notre politique actuelle de financement qui, dans le contexte de la baisse des taux à long terme, vise à protéger la charge financière future tout en s'assurant de taux fixes attractifs à moyen terme.

Le **résultat courant** progresse de 88 millions d'euros à -102 millions d'euros du fait de l'augmentation du résultat opérationnel et d'une hausse de 18 millions d'euros du résultat résultant de moindres pertes de change et d'une meilleure optimisation de la comptabilité de couverture afférente aux couvertures d'investissements nets à l'étranger.

La valeur de marché des instruments dérivés de taux qui n'étaient pas considérés comme de la comptabilité de couverture suivant les normes IFRS, s'accroît de 60 millions d'euros sous l'effet (i) de la baisse des taux d'intérêt en euros au 1^{er} semestre 2005 et (ii) de l'accroissement du différentiel de taux d'intérêt euro/USD. Cette évolution est neutralisée par une diminution de 62 millions d'euros au cours du premier semestre 2005 de la valeur de marché des options couvrant le résultat opérationnel d'AXA libellé en devises due en particulier à l'appréciation du dollar face à l'euro, alors que la baisse avait été limitée à -17 millions d'euros au premier semestre 2004.

Compte tenu de ces éléments le **résultat net** s'accroît de 103 millions d'euros et s'établit à -102 millions d'euros.

Autres holdings français

Le **résultat opérationnel** et le **résultat courant** restent pratiquement stables à -11 millions d'euros. Suite à une variation favorable de la valeur juste des dérivés (+26 millions d'euros), le **résultat net** augmente de +24 millions d'euros à 15 millions d'euros.

Holdings étrangers

AXA Financial Inc.

Le **résultat opérationnel** recule de 16 millions d'euros (-18 millions d'euros à taux de change constant) à -43 millions d'euros sous l'effet de la hausse des frais financiers nets, due principalement à l'acquisition de MONY. Le **résultat courant** diminue de 16 millions d'euros (-18 millions d'euros à taux de change constant) et s'établit à -42 millions d'euros. Le **résultat net** baisse de 52 millions d'euros (-54 millions d'euros à taux de change constant) à -41 millions d'euros en raison de l'absence de l'ajustement constaté sur l'exercice 2004 au titre de l'impôt sur les plus-values de la vente de DLJ en 2000.

AXA Asia Pacific Holdings

Le **résultat opérationnel** s'établit à 4 millions d'euros, en progression de 8 millions d'euros à taux de change constant, grâce aux revenus perçus sur les swaps croisés de taux et de devises utilisés pour couvrir la dette libellée en USD et les investissements à Hong-Kong.

Les **plus-values nettes** s'élèvent à 8 millions d'euros, en hausse de 11 millions d'euros à taux de change constant, en raison d'une perte sur des instruments de couverture de change constatée en 2004. La restructuration des instruments a évité de reproduire cette perte en 2005.

Le **résultat courant** et le **résultat net** s'établissent à -4 millions d'euros, en progression de 19 millions d'euros à taux de change constant.

AXA UK Holdings

Le **résultat courant** et le **résultat net** augmentent de 3 millions d'euros en 2005, à taux de change courant comme à taux de change constant, à -33 millions d'euros du fait d'une reprise d'impôt, en partie compensée par une contraction du résultat financier net.

Autres holdings étrangers

Holdings allemands

Le **résultat opérationnel** et le **résultat courant** reculent de 6 millions d'euros à -28 millions d'euros en raison de l'augmentation des charges d'intérêt et de la charge d'impôt.

Le **résultat net** augmente de 7 millions d'euros à -28 millions d'euros, la baisse du résultat courant étant largement compensée par la non récurrence de l'impact de -13 millions d'euros de la vente de Bausparkasse en 2004.

Holdings belges

Le **résultat net** recule de 1,5 million d'euros à -8 millions d'euros, la diminution des frais financiers due au remboursement anticipé d'un prêt à AXA étant en partie compensée par une augmentation de la charge d'impôt.

Perspectives

Au premier semestre 2005, le Groupe a démontré sa capacité à générer une très forte croissance de ses résultats dans les activités Vie, Epargne, Retraite, Dommages et Gestion d'actifs. Le Groupe estime que l'environnement des marchés financiers devrait rester favorable aux activités Vie, Epargne, Retraite et Gestion d'actifs, et tout particulièrement aux produits en unités de compte à plus forte marge dans un contexte de taux d'intérêt bas. En Dommages, le Groupe table sur la poursuite des tendances positives observées au premier semestre, malgré quelques pressions sur les prix, compte tenu d'une fréquence de la sinistralité qui reste modérée. Malgré les événements climatiques récents aux Etats-Unis et sauf nouvelle catastrophe majeure, le Groupe est convaincu de sa capacité à afficher une solide croissance bénéficiaire à deux chiffres pour l'ensemble de l'exercice 2005.

Glossaire

A données comparables

A données comparables signifie que les données relatives à la période de l'exercice courant considérée sont retraitées en utilisant le taux de change applicable pour la même période de l'exercice précédent (**taux de change constant**), en éliminant le résultat des acquisitions, cessions et changements de périmètre (**périmètre constant**) et en annulant les changements de méthode comptable (**méthodologie constante**) dans l'une des deux périodes comparées.

Résultat courant

Le **résultat courant** correspond au résultat net part du Groupe avant prise en compte de:

- (i) L'impact des opérations exceptionnelles (principalement liés aux changements de périmètre, y compris les coûts de restructuration afférents à une société nouvellement acquise au cours de la période comptable considérée),
- (ii) Les charges nettes sur écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles de même nature
- (iii) Les gains et pertes sur les actifs financiers comptabilisés à juste valeur par résultat (à l'exception des placements représentant des contrats dont le risque financier est supporté par l'assuré) et les instruments dérivés s'y rattachant (à l'exclusion (i) des instruments dérivés de change sauf les options de change couvrant les résultats en devises et (ii) ceux relatifs à la couverture des contrats d'assurance évalués selon le principe des "hypothèses courantes").

Le bénéfice net courant par action (**BNPA courant**) est égal au résultat courant consolidé d'AXA, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation.

Le bénéfice net courant par action totalement dilué (**BNPA courant totalement dilué**) correspond au résultat courant part du Groupe d'AXA, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation sur une base diluée (incluant l'impact potentiel de tous les plans de stocks-options en circulation considérés comme exerçables, des plans d'actions gratuites, et de la conversion potentielle des dettes convertibles en actions, dans la mesure où celle-ci a un impact dilutif sur le résultat par action).

Résultat opérationnel

Le **résultat opérationnel** est égal au résultat courant à l'exception des plus ou moins values réalisées nettes revenant à l'actionnaire.

Les plus ou moins-values réalisées nettes revenant à l'actionnaire incluent :

- (i) les plus et moins values réalisées (sur les actifs non comptabilisés à la juste valeur par résultat ou non détenus à des fins de transaction) ii) le mouvement de la période des provisions pour dépréciation des placements, iii) les variations de change et les variations de juste valeur nettes d'impôt des instruments dérivés s'y rattachant (à l'exclusion de ceux décrits ci-dessus)
- l'impact de la participation aux bénéfices nette d'impôt sur les éléments décrits ci-dessus (activité Vie),
- la réactivité des coûts d'acquisition différés et valeurs de portefeuille aux éléments décrits ci-dessus (activité Vie), si applicable.

Le compte de résultat mentionné ci-après et présenté en page 20 de ce document est établi sur une base opérationnelle.

Analyse par marge pour les activités vie, épargne, retraite

L'analyse par marge des activités Vie, Epargne, Retraite est présentée en base opérationnelle.

Bien que le format de présentation de l'analyse par marge diffère de celui du compte de résultat (sur base opérationnelle), ces deux types de présentation sont fondés sur les mêmes principes comptables conformes aux normes IFRS. En conséquence, le résultat d'exploitation de l'analyse par marge est équivalent à celui du compte de résultat opérationnel d'AXA pour le segment.

Comme indiqué ci-dessous, il existe un certain nombre de différences significatives entre la présentation ligne à ligne du compte de résultat et l'analyse par marge.

- **Pour les contrats d'assurance et les contrats d'investissement avec participation discrétionnaire (DPF) :**
 - (i) Dans l'analyse par marge, les primes (nettes de dépôts), les chargements et autres produits sont présentés, selon la nature du revenu, sur les lignes « Chargements perçus et autres produits » ou à la « Marge technique nette ».
 - (ii) Les intérêts crédités aux assurés dans le cadre des contrats avec participation aux bénéfices sont comptabilisés en « Charges des prestations d'assurance » dans le compte de résultat, tandis que dans l'analyse par marge, ils sont présentés dans la marge à laquelle ils se rapportent, principalement la « Marge financière » ou la « Marge technique nette ».
 - (iii) La « marge financière » correspond, dans le compte de résultat, aux « Produits financiers nets de charges », mais elle est ajustée pour prendre en compte la participation des assurés (voir ci-dessus) ainsi que la variation des provisions spécifiques liées aux actifs investis, et pour exclure les commissions sur (ou les charges contractuelles incluses dans) les contrats dont le risque financier est supporté par les assurés, ces dernières étant présentées dans les « Chargements et autres produits ».

- (iv) Les variations de provisions pour chargements non acquis (Chargements non acquis – activation nette des amortissements) sont présentées sur la ligne « Variation des primes non acquises nette de provisions pour chargements et prélèvements non acquis » au compte de résultat alors qu’elles sont présentées sur la ligne « Chargements et autres produits » dans l’analyse par marge.

- **Pour les contrats d’investissement sans participation discrétionnaire:**

- Le principe de la comptabilité de dépôt est appliqué. Par conséquent, les commissions et charges relatives à ces contrats sont présentées au compte de résultat opérationnel sur une ligne distincte partie intégrante du chiffre d’affaires, et dans l’analyse par marge sur les lignes « Chargements et autres produits » et « Marge technique nette ».
- Les variations de provisions pour commissions non acquises (« Provisions pour commissions non acquises – activation nette des amortissement) sont présentées sur la ligne «Variation des primes non acquises nette des chargements et prélèvements non acquis » au compte de résultat, alors qu’elles sont présentées sur la ligne « Chargements perçus et autres produits » dans l’analyse par marge.

La marge financière opérationnelle comprend les éléments suivants :

- (i) les revenus financiers nets,
- (ii) les intérêts et participations crédités aux assurés, et la participation des assurés non allouée (ainsi que la variation des provisions spécifiques liées aux actifs investis) sur produits financiers nets.

Les chargements perçus et autres produits opérationnels incluent :

- (i) les produits provenant de la vente d’OPCVM (qui font partie du chiffre d’affaires consolidé),
- (ii) les chargements prélevés aux assurés, pour les contrats dont le risque financier est supporté par l’assuré (contrats en unités de compte), sur les primes / dépôts et, les commissions sur fonds gérés,
- (iii) les chargements sur (ou les charges contractuelles incluses dans) les primes reçues pour l’ensemble des produits du fonds général,
- (iv) les produits différés tels que l’activation, nette des amortissements des provisions pour chargements non acquis et des provisions pour commissions non acquises.
- (v) les autres commissions, par exemple les commissions liées à l’activité de planification financière, et aux ventes de produits de tiers.

La marge technique nette opérationnelle intègre les éléments suivants :

- (i) La marge sur décès / invalidité : montants prélevés aux assurés au titre de l’exercice pour les risques décès / invalidité, diminués des charges de sinistralité. Cette marge représente la différence entre les revenus liés à la prise en charge des risques et les coûts réels des prestations, ces derniers intégrant également l’impact des changements d’hypothèses de valorisation et des provisions complémentaires pour les risques de décès/vie. Cette marge n’inclut pas les frais de gestion des sinistres et les variations des provisions pour frais de gestion des sinistres,
- (ii) La marge sur rachats : différence entre les provisions constituées et la valeur de rachat versée à l’assuré dans le cas d’un terme anticipé du contrat,
- (iii) La participation aux bénéfices lorsque l’assuré participe à la marge technique

- (iv) Toute autre variation des provisions techniques ainsi que des impacts économiques des stratégies de couverture relatives aux contrats d'assurance valorisés suivant le principe comptable (*Selective Unlocking*) permettant d'ajuster les passifs de manière à mieux refléter les taux d'intérêts actuels pour ces contrats.
- (v) Le résultat de la réassurance cédée.

Les frais généraux opérationnels correspondent aux éléments suivants :

- (i) Les frais d'acquisition, y compris les commissions et les frais généraux alloués aux affaires nouvelles de l'activité d'assurance, mais aussi des autres activités (par exemple les ventes d'OPCVM),
- (ii) Les frais d'acquisition reportés (activation des frais relatifs aux affaires nouvelles) et droits nets sur futurs frais de gestion pour les contrats d'investissement sans participation discrétionnaire
- (iii) L'amortissement des frais d'acquisition relatifs aux affaires nouvelles de l'exercice courant et des exercices antérieurs. Cet amortissement comprend également l'impact des intérêts capitalisés : dotation aux amortissements des coûts d'acquisition différés (DAC) et droits nets sur futurs frais de gestion uniquement pour les contrats d'investissement sans DPF,
- (iv) Les frais administratifs,
- (v) Les coûts de gestion des sinistres,
- (vi) La participation des assurés aux bénéfices s'ils participent aux charges de la société.

L'amortissement opérationnel de la valeur des portefeuilles d'assurance vie acquis (VBI) comprend l'amortissement de VBI relatif aux marges opérationnelles, ainsi que l'amortissement d'autres actifs incorporels afférents aux contrats en portefeuille.

Le résultat d'exploitation opérationnel avant impôt correspond au résultat avant impôt, intérêts minoritaires, amortissement des écarts d'acquisition et autres actifs incorporels de même nature.

Ratios d'exploitation vie, épargne, retraite

- (i) **Ratio d'exploitation opérationnel** : frais généraux tels que définis plus haut / marge d'exploitation opérationnelle
 - Les frais généraux sont pris en compte dans leur totalité à l'exclusion des frais liés aux ventes d'OPCVM nets des montants crédités aux assurés, de la variation des coûts d'acquisition différés (DAC) et droits nets sur futurs frais de gestion, et de l'amortissement de la valeur des portefeuilles d'assurance vie acquis (VBI).
 - La marge d'exploitation opérationnelle est la somme (i) de la marge financière opérationnelle, (ii) des chargements perçus et autres produits opérationnels hors variation des produits différés et (iii) de la marge technique nette opérationnelle (ces agrégats sont définis ci-dessus).

Dommmages (AXA Corporate Solutions Assurance inclus)

Le résultat financier opérationnel inclue les revenus financiers nets, après déduction des intérêts récurrents crédités aux provisions techniques sur les produits de rentes.

Le résultat technique opérationnel est constitué par :

- (i) les primes acquises, brutes de réassurance,
- (ii) les charges de sinistres, brutes de réassurance,
- (iii) les variations des provisions de sinistres brutes de réassurance, y compris les provisions pour frais de gestion des sinistres, déduction faite des intérêts récurrents crédités aux provisions techniques sur les produits de rente,
- (iv) les frais de gestion des sinistres,
- (v) le résultat net de la réassurance cédée.

Le taux de chargement est le rapport :

- (i) des frais généraux (excluant les frais de gestion des sinistres mais incluant les dépenses exceptionnelles)
- (ii) aux primes acquises, nettes de réassurance.

Le ratio de sinistralité de l'exercice courant (Dommmages), net de réassurance est le rapport :

- (i) des [charges techniques de l'exercice courant, brutes de réassurance + frais de gestion des sinistres + résultat de la réassurance cédée de l'exercice courant hors intérêts récurrents crédités aux provisions techniques sur les produits de rente],
- (ii) aux primes acquises brutes de réassurance.

Le ratio de sinistralité tous exercices (Dommmages), net de réassurance est le rapport :

- (i) des [charges techniques tous exercices, brutes de réassurance + frais de gestion des sinistres + résultat de la réassurance cédée tous exercices hors intérêts récurrents crédités aux provisions techniques sur les produits de rente]
- (ii) aux primes acquises brutes de réassurance.

Le ratio combiné est la somme (i) du taux de chargement et (ii) du ratio de sinistralité tous exercices.

AXA Ré

Les couvertures sont des traités de réassurance spécifiques et sont achetées dans le but de protéger tout ou partie du portefeuille de la société en cas de **sinistres majeurs**. Si ces sinistres majeurs ne surviennent pas durant la période assurée, une partie des primes est reversée à la cédante sous la forme d'une participation aux bénéfices (aussi appelée « No Claim Bonus »). En général, **le coût d'une couverture** est enregistré en résultat (ou « acquis ») de façon pro ratée sur la durée du traité.

Les **sinistres majeurs** désignent les événements dont le coût à l'ultime, brut de réassurance et des primes de reconstitution, est supérieur à 30 millions de dollars américains.

La marge technique nette inclut :

- (i) les primes acquises, nettes de réassurance (cessions / rétrocessions et couvertures),
- (ii) la charge de sinistres tous exercices, nette de réassurance et intégrant les sinistres majeurs,

- (iii) les commissions (commissions fixes, commissions glissantes et participations aux bénéfiques), (a) payées aux cédantes et (b) reçues des rétrocessionnaires,
- (iv) les frais de gestion des sinistres.

La marge attritionnelle nette de l'exercice courant inclut les éléments suivants :

- (i) les primes acquises, nettes de cessions / rétrocessions (réassurance cédée hors couvertures),
- (ii) les charges de sinistres de l'exercice courant (hors sinistres majeurs), nettes de rétrocessions,
- (iii) les commissions (commissions fixes, commissions glissantes et participations aux bénéfiques), (a) payées aux cédantes et (b) reçues des rétrocessionnaires, hors commissions relatives aux couvertures,
- (iv) les frais de gestion des sinistres.

Gestion d'actifs

Collecte nette : Entrées de fonds des clients diminuées de leurs sorties de fonds. La collecte nette mesure l'impact des efforts commerciaux, l'attractivité des produits (qui dépend surtout de la performance et de l'innovation), et indique les tendances générales du marché en matière d'allocation des investissements.

Ratio de frais généraux opérationnel : dépenses d'exploitation / chiffre d'affaires (y compris commissions de performance).

1.2.3. Etats financiers consolidés au 30 juin 2005

Voir Annexe

1.2.4. Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes semestriels consolidés

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92 208 Neuilly-sur-Seine

Mazars & Guérard
Le Vinci – 4 allée de l'Arche
92 075 Paris La Défense

Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes semestriels consolidés

Aux Actionnaires
Société AXA SA
25 avenue Matignon
75008 Paris

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes et en application de l'article L. 232-7 du Code de commerce, nous avons procédé à :

- l'examen limité du tableau d'activité et de résultats présenté sous la forme de comptes semestriels consolidés de la société AXA SA, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2005, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Dans la perspective du passage au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, pour l'établissement des comptes consolidés de l'exercice 2005, les comptes semestriels consolidés ont été préparés pour la première fois en appliquant les normes IFRS qui devraient être applicables dans l'Union européenne et appliquées par la société pour l'établissement des comptes consolidés de l'exercice 2005, tel que décrit dans les notes 1 et 4 de l'annexe. Ils comprennent à titre comparatif des données relatives à l'exercice 2004 et au premier semestre 2004 retraitées selon les mêmes règles.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes semestriels consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité, dans tous leurs aspects significatifs, des comptes semestriels consolidés au regard du référentiel IFRS qui devrait être applicable dans l'Union européenne et

appliqué par la société pour l'établissement des comptes consolidés de l'exercice 2005 tel que décrit dans les notes 1 et 4 de l'annexe.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.1.1 de l'annexe qui:

- décrit les normes de l'IASB, non encore adoptées dans l'Union européenne et appliquées par anticipation au 30 juin 2005 dans une optique de cohérence avec le référentiel comptable qu'il est prévu d'utiliser pour l'exercice,
- expose les raisons pour lesquelles l'information comparative qui sera présentée dans les comptes consolidés au 31 décembre 2005 et dans les comptes consolidés semestriels au 30 juin 2006 pourrait être différente des comptes joints au présent rapport.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Paris, le 22 Septembre 2005

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Mazars & Guérard

Yves Nicolas Eric Dupont

Patrick de Cambourg Jean-Pierre Lassus

1.3. Evènements récents

1.3.1. Evènements importants dans le développement des activités

Création de la région "Europe du Nord"

Le 19 avril 2005, AXA a annoncé la création de la région "Europe du Nord", capitalisant ainsi sur les expériences réussies en Asie du Sud-est et en Europe du Sud.

L'objectif est d'accélérer la croissance interne et d'améliorer l'efficacité des implantations du Groupe. La création de plates-formes régionales exerçant leurs activités sur des marchés relativement comparables permet en effet un partage des meilleures pratiques et le développement de l'excellence opérationnelle.

Cette région²⁸, qui regroupera les filiales d'AXA en Belgique, au Luxembourg, aux Pays-Bas, en Allemagne et en Suisse, représente 14% du chiffre d'affaires 2004 consolidé du groupe AXA en assurance vie, épargne, retraite et 26% en assurance dommages. Elle s'est vue fixer les objectifs suivants :

- accélérer la croissance profitable dans ces pays, relativement semblables en termes de maturité, d'attentes des clients et d'environnement concurrentiel,
- faciliter les synergies pour atteindre l'excellence opérationnelle dans les domaines suivants :
 - l'innovation produits dans les domaines bancaire et assurantiel,
 - le développement de la distribution,
 - la gestion technique et financière,
 - la productivité.

Des organisations similaires existent déjà au sein du Groupe AXA, comme la région "Méditerranée" qui regroupe, sous la responsabilité de Jean-Raymond Abat, les pays de bassin méditerranéen (Italie, Espagne, Portugal, Maroc, Turquie et Moyen-Orient) ou la région "Asie Pacifique", dirigée par Les Owen, qui regroupe l'ensemble des activités vie et dommages d'AXA en Asie du Sud-est, en Australie et en Nouvelle-Zélande.

Le Directoire d'AXA a nommé Alfred Bouckaert Directeur Général de la région "Europe du Nord" depuis le 19 avril 2005. Il conserve ses responsabilités actuelles d'administrateur délégué d'AXA Belgium.

Alfred Bouckaert a confirmé dans leurs fonctions les directeurs généraux d'AXA Art et des filiales d'AXA aux Pays-Bas, au Luxembourg, en Suisse et a proposé Eugène Teysen comme nouveau président du directoire (Vorstand) d'AXA Konzern en Allemagne. Le conseil de surveillance (Aufsichtsrat) d'AXA Konzern, présidé par Claas Kleyboldt, a nommé Eugène Teysen en tant que président du directoire d'AXA Konzern le 15 août 2005.

²⁸ Cette région n'intègre pas les activités « transversales » d'AXA, telles que l'assurance internationale, la réassurance et la gestion d'actifs.

Les premières étapes de la nouvelle organisation de la région

Serge Wibaut, membre du comité de direction d'AXA Bank Belgium et du comité exécutif d'AXA Belgium et directeur des investissements (Chief Investment Officer), membre du directoire d'AXA Konzern depuis le 14 juillet 2005, a été nommé directeur des investissements de la région en charge de l'allocation des actifs et de la gestion actifs-passifs.

Christophe Dupont-Madinier, actuellement directeur financier d'AXA Belgium et membre de son comité exécutif, a été nommé directeur financier (Chief Financial Officer) de la région.

Norbert Rohrig, actuellement membre du directoire d'AXA Konzern en charge des systèmes d'information, assumera la coordination des synergies back-office et des systèmes d'information entre les entités de la région.

Lancement de groupes de synergies

Afin de tirer rapidement parti des avantages que présente la création de la région "Europe du Nord", Alfred Bouckaert a demandé à certains dirigeants de la région de piloter quatre groupes de synergies sur le marché des entreprises, le marché des particuliers dommages, le marché des particuliers vie et les activités bancaires.

Projet de fusion-absorption de FINAXA par AXA

Le Directoire d'AXA (à la suite du Conseil de Surveillance) et le Conseil d'Administration de FINAXA, réunis le 29 juin 2005, ont approuvé les termes de la fusion par absorption de FINAXA par AXA dont l'étude avait été annoncée le 19 avril 2005.

Pour AXA et ses actionnaires, cette opération présente l'opportunité de simplifier la structure de détention, d'améliorer le statut boursier du titre et d'accroître la proportion d'actions détenues par le public, tout en devenant directement propriétaire de la marque « AXA », jusqu'ici détenue par FINAXA. Pour les actionnaires de FINAXA, ce projet permet d'améliorer la liquidité des titres qu'ils détiennent et de faire disparaître la décote qui était observée sur le cours de leurs titres.

A la suite des travaux qui ont été menés par les comités d'administrateurs indépendants formés au sein du Conseil de Surveillance d'AXA et du Conseil d'Administration de FINAXA, le Directoire d'AXA et le Conseil d'Administration de FINAXA ont arrêté une parité de 3,75 actions AXA pour une action FINAXA, correspondant à un rapport d'échange de 15 actions AXA pour 4 actions FINAXA.

Les banques indépendantes désignées respectivement par le Conseil de Surveillance d'AXA et le Conseil d'Administration de FINAXA ont chacune remis une attestation d'équité confirmant que le rapport d'échange est équitable pour les actionnaires des sociétés concernées.

Les modalités de cette fusion, et notamment la parité d'échange, ont également été soumises à l'appréciation des commissaires à la fusion et aux apports qui ont rendu le 9 novembre 2005 leurs rapports devant être mis à la disposition des actionnaires d'AXA et de FINAXA.

Opérations liées

Dans le cadre de la fusion absorption entre AXA et FINAXA, il est également envisagé, conformément aux termes et conditions décrits dans le prospectus d'origine, de substituer à l'obligation échangeable émise par FINAXA une obligation convertible en actions AXA, sous réserve de l'approbation des actionnaires d'AXA²⁹.

Les opérations suivantes seront également soumises à l'approbation des actionnaires de FINAXA : fusions-absorptions de CFGA, FDR participations, Oudinot Finance et Colisée Vendôme par leur société mère FINAXA³⁰.

Calendrier de l'opération

- 1^{er} octobre 2005 Suspension des opérations de souscription, de conversion et d'échange concernant les obligations convertibles, les obligations échangeables et les options de souscription d'actions émises par FINAXA ;
 - 17 (et 18) octobre 2005 Directoire d'AXA (et Conseil d'administration de FINAXA) arrêtant les projets de résolution, les rapports aux AGE ainsi que le note d'information relative à l'opération (« Document E ») ;
 - 16 novembre (au plus tard) Enregistrement du Document E auprès de l'AMF et mise à disposition des actionnaires d'AXA et de FINAXA des documents requis par la loi (y compris les rapports des commissaires à la fusion et aux apports) ;
 - 24 novembre 2005 Assemblées des obligataires de FINAXA appelés à se prononcer sur la fusion-absorption de FINAXA par AXA ;
 - 16 décembre 2005 Visa attendu de l'AMF sur le prospectus relatif à l'émission de l'obligation convertible AXA ;
- Assemblées générales des actionnaires d'AXA et de FINAXA appelées à se prononcer sur le projet de fusion et sur les opérations liées. L'assemblée générale d'AXA devra également décider l'émission d'une nouvelle obligation convertible en échange de l'obligation échangeable émise par FINAXA et l'annulation des actions AXA reçues en apport.

²⁹ Sur la base d'une obligation convertible AXA nouvelle contre une obligation FINAXA échangeable en titres AXA. Les termes et conditions de la nouvelle obligation convertible AXA reprendront ceux de l'obligation échangeable FINAXA tels que stipulés dans la Note d'Information FINAXA qui a reçu le visa AMF n° 98-505 le 16 juin 1998 (notamment la parité de conversion à 4,06 actions AXA pour une obligation et la valeur de remboursement de 99,09 euros, soit un cours théorique d'échange des titres AXA à 24,41 euros).

³⁰ Ces fusions ont pour objectif de faciliter les opérations de réduction de capital d'AXA qui interviendront à la suite de la fusion entre AXA et FINAXA.

Impacts potentiels de cette opération

AXA devrait procéder à une augmentation de capital par voie de création de 299.012.355 actions AXA nouvelles, à attribuer aux actionnaires de FINAXA à raison de 15 actions AXA en échange de 4 actions FINAXA, au jour de la réalisation définitive de la fusion, soit le 16 décembre 2005. Le capital social d'AXA serait ainsi porté de 4.375.603.269,94 € à 5.060.341.562,89 €

A la suite de cette augmentation de capital, la totalité des actions AXA apportées par FINAXA et ses filiales au titre de la fusion, ainsi que les 1.152.720 actions AXA issues des actions FINAXA cédées par AXA Participations 2 à AXA (soit un total de 337.490.816 actions AXA), seront annulées par voie de réduction de capital.

En conséquence, les fonds propres consolidés d'AXA après fusion seraient réduits d'un montant compris entre 0,8 et 0,9 milliard d'euros³¹.

En normes IFRS, cette opération serait relative de +1,2% sur le bénéfice net par action non dilué d'AXA dès 2005 et dilutive de -0,7% sur une base totalement diluée³².

Les Mutuelles AXA³³ et FINAXA détiennent actuellement, directement et indirectement, un total de 20,35% du capital et 32,20% des droits de vote d'AXA. A la suite de cette fusion, et sur la base des chiffres au 30 septembre 2005, les Mutuelles AXA qui détiennent 2,72% du capital et 4,38% des droits de vote d'AXA et 71,69% du capital et 80,53% des droits de vote de FINAXA, deviendraient le premier actionnaire d'AXA avec une participation de 14,30% représentant 22,67% des droits de vote.

³¹ Après neutralisation des 205 millions d'euros de dividendes 2005 versés par AXA à FINAXA et ses filiales.

³² Avant prise en compte (i) de l'opération d'acquisition, le 3 novembre 2005, d'un bloc d'obligations échangeables en actions AXA, et (ii) du désintéressement du marché postérieur à cette opération

³³ AXA Assurances IARD Mutuelle, AXA Assurance Vie Mutuelle et AXA Courtage Assurance Mutuelle

1.3.2. Investissements et cessions

Le 24 août 2005, AXA Asia Pacific Holdings Limited (AXA APH) a signé un accord avec Bharti Enterprises Private Limited (Bharti) pour la création d'une joint-venture (JV) dans le domaine de l'assurance vie. Cet accord prévoit qu'AXA détiendra une participation de 26% dans la JV (seuil de détention maximal actuellement autorisé par la loi indienne), le solde devant être détenu par Bharti. AXA sera en charge de la gestion opérationnelle de l'entité et apportera à ce titre son expertise dans les domaines de l'assurance vie et de la gestion d'actifs. Bharti, l'un des plus importants conglomérats en Inde, apportera quant à lui sa connaissance du marché indien, sa forte notoriété ainsi que son réseau de distribution à travers le pays. Bharti et AXA ont à cet égard conclu un accord de distribution exclusive avec Bharti Tele-ventures Limited (BTVL), filiale du groupe Bharti, en vue de proposer des produits à ses quelques 14 millions de clients et à ses employés. La JV devrait débiter son activité dans le courant du premier semestre 2006, après obtention des autorisations légales, l'investissement d'AXA dans la JV et l'obtention par la JV d'une licence étant tous deux soumis à l'approbation préalable des autorités locales. La JV devrait investir entre 70 et 130 millions de dollars australiens dans les trois ou quatre premières années de son existence.

Le 29 juillet 2005, le groupe AXA a annoncé son intention d'acquérir auprès du groupe Caixa Geral de Depositos la société d'assurance "Seguro Directo Gere - Companhia de Seguros, S.A." Plus connue sous le nom de Seguro Directo, cette société opère sur le marché de l'assurance directe au Portugal (par téléphone et internet), où sa part de marché sur ce créneau atteint presque 50%, et son chiffre d'affaires 23 millions d'euros. Cette acquisition est cohérente avec la stratégie de croissance d'AXA au Portugal et permettra à la société de diversifier ses canaux de distribution et d'améliorer encore le service apporté à ses 700 000 clients. AXA a le double objectif de croître dans le canal de distribution de l'assurance directe, et de retrouver la position de leader que Seguro Directo avait auparavant au Portugal. Les approbations réglementaires nécessaires ont depuis été obtenues et l'acquisition de Seguro Directo a été définitivement réalisée le 18 octobre 2005.

Le 28 juillet 2005, AXA Investment Managers (AXA IM) et le groupe Framlington Group Limited ont annoncé leur accord pour l'acquisition par AXA IM de Framlington Group Limited auprès d'HSBC Holdings plc et de Comerica Incorporated. La finalisation de la transaction est soumise à la réalisation de certaines conditions, incluant l'approbation du FSA. Framlington est une société de gestion d'actifs spécialisée sur le créneau des investissements actions à haute performance et forte valeur ajoutée. Elle occupe une position significative sur le marché de détail anglais, réalisant 10.7% des ventes de ce marché en 2004. Ses actifs sous gestion totalisent 4.5 milliards de livres sterling à fin juin 2005. Selon les termes de cet accord, AXA IM acquerra la totalité des titres de Framlington Group Limited pour un prix total de 174 millions de livres sterling, représentant la valeur de son actif net à la date de la vente. Cette acquisition sera financée par le Groupe.

Le 14 septembre 2005, AXA Financial, Inc., et Merrill Lynch, Pierce, Fenner & Smith Incorporated, sociétés du Delaware, ont conclu un accord définitif d'achat d'actions.

Conformément au Contrat d'achat d'actions, Merrill Lynch s'engage à acquérir auprès d'AXA Financial toutes les actions émises et en circulation du capital de The Advest Group, Inc, société du Delaware et filiale à 100% d'AXA Financial, et ce, pour 400 millions de dollars en numéraire, sous réserve d'ajustement dans certaines circonstances. Le produit de la vente après impôt devrait s'élever, d'après les estimations d'AXA Financial, aux environs de 297 millions de dollars. Toujours selon les calculs préliminaires d'AXA Financial, l'opération se soldera par une plus value réalisée avant impôt d'environ 6 millions de dollars et par une moins value réalisée après impôt d'environ 96 millions de dollars. Cette opération réduit les écarts d'acquisition de la Société d'environ 190 millions de dollars. La cession d'Advest, qui devrait être finalisée au quatrième trimestre 2005, est soumise à l'obtention de certains agréments réglementaires.

1.3.3. Autres évènements postérieurs au 31 mars 2005

Présentation relative aux avantages d'être un groupe international

AXA a organisé le 27 octobre 2005 une présentation sur le thème « les avantages d'être un groupe international », qui couvre les récentes réalisations ayant contribué à la constitution d'une plateforme solide et efficace et qui détaille certains des leviers d'actions disponibles pour stimuler la croissance future du Groupe.

De plus, AXA a présenté un projet d'entreprise intitulé « Ambition 2012 », dont l'objectif est de mobiliser l'ensemble des salariés du Groupe autour de la croissance interne et de l'ambition de devenir l'entreprise préférée dans son secteur. Dans ce cadre, AXA aspire à doubler son chiffre d'affaires et à tripler son résultat opérationnel entre 2004 et 2012. Des plans seront progressivement établis afin de soutenir ces objectifs.

Les dirigeants d'AXA ont développé plus particulièrement, à cette occasion, quelques sujets venant en support de cette stratégie de croissance :

Ratio combiné : nouvel objectif fixé à 96% - 101%

Prenant en compte les leviers disponibles pour améliorer la gestion des sinistres et notamment les travaux en cours sur la réduction des paiements indus de sinistres, la détection et la prévention des fraudes ainsi que la politique d'achats assurantiels, AXA a redéfini son objectif cible de ratio combiné dans un nouvel intervalle de 96% à 101% sur le cycle, contre 98% à 102% précédemment.

Capital économique et bénéfices liés à la diversification

AXA estime être l'un des groupes de Protection Financière les mieux diversifiés en termes géographiques, de métiers, de lignes d'activité, de risques et de réseaux de distribution³⁴.

Du fait de cette diversification des risques, les fonds propres totaux nécessaires au Groupe AXA pour soutenir l'ensemble de ses activités devraient être inférieurs à la somme des besoins de fonds propres locaux des entités du Groupe. Les bénéfices de cette diversification des risques sont mesurables au travers des outils de capital économique qu'AXA a mis en place depuis 2000.

Sur la base de ces modèles internes non audités, AXA estime l'effet de diversification à environ -46% ou -16 milliards d'euros en 2004 au niveau du Groupe³⁵. Le capital économique total³⁶ nécessaire après diversification s'élève à 19 milliards d'euros, à comparer à un total d'actifs disponibles de 35 milliards d'euros.

La priorité de l'industrie en général et d'AXA en particulier au cours des prochaines années sera de faire reconnaître ce bénéfice de la diversification par les marchés financiers, les agences de notation et les régulateurs.

³⁴ Source AXA

³⁵ A l'exclusion des bénéfices de diversification enregistrés au sein de chaque entité locale, qui ne sont pas mesurés.

³⁶ Sur la base d'une probabilité de défaut attendue équivalente à une notation AA

Les résultats du capital économique, associés à une gestion prudente de la structure financière, devraient permettre au Groupe de démontrer qu'il peut supporter des scénarios extrêmes, d'assurer sa politique de distribution de dividende et de contrôler, au travers d'achats d'actions³⁷, la dilution résultant des options de souscription et actions gratuites délivrées en 2005 et des actions émises dans le cadre de l'opération Shareplan 2005.

Autres sujets discutés lors de cette présentation

Afin de soutenir ces objectifs ambitieux, AXA a également abordé d'autres réalisations et opportunités clés sur différents thèmes, notamment, l'amélioration et la rationalisation des outils technologiques, l'optimisation de l'achat de réassurance, la dissémination des règles de gestion des risques fixées au niveau Groupe, l'amélioration de la performance opérationnelle, les apports et la gestion de la marque et des ressources humaines.

Lancement de la première titrisation d'un portefeuille d'assurance automobile

AXA a annoncé le 3 novembre 2005 le lancement d'une opération de titrisation d'une partie de son portefeuille français d'assurance automobile de particuliers.

Cette opération, novatrice par la nature du portefeuille titrisé, vise à transférer aux marchés financiers le risque de dérive, au-delà d'un certain seuil, de la sinistralité sur le portefeuille d'assurance automobile d'AXA France IARD, caractérisé par une fréquence élevée et une faible volatilité.

Depuis la création des Fonds Communs de Créances (FCC) en France en 1988, la titrisation a été utilisée activement par les banques françaises comme source alternative de financement, de transfert de risque et d'optimisation de leurs fonds propres.

Cette opération de titrisation lancée par AXA est similaire dans son principe aux opérations de titrisation réalisées par les banques.

Elle permettra à AXA :

- de tirer partie d'une nouvelle source de capacité de transfert de risque, hors du marché traditionnel de la réassurance, tout en éliminant le risque de contrepartie,
- de disposer des mêmes outils de gestion des risques que les banques,
- d'optimiser la gestion de son bilan,
- et d'anticiper l'évolution en cours des règles de solvabilité.

AXA met ainsi en place une structure souple permettant de transférer les risques portés au passif des compagnies d'assurance dommages et offrant l'opportunité aux investisseurs obligataires de diversifier leurs risques en investissant dans une nouvelle classe d'actifs.

Acquisition d'un bloc d'obligations échangeables en actions AXA et engagement de désintéressement du marché en France

Dans le cadre d'une opération de bloc réalisée hors marché après la clôture du marché d'Euronext Paris le 3 novembre, AXA a procédé à l'acquisition de 5.268.465 obligations échangeables en actions AXA à échéance 1^{er} janvier 2007, émises par Finaxa le 10 juin 1998 (les « OE »), représentant un montant nominal de 441.760.790,25 euros. AXA a ainsi acquis 42,19% du montant total des OE

³⁷ Dans le cadre du programme existant et sur le marché Eurolist d'Euronext Paris SA

initialement émises, soit 42,33% des OE actuellement en circulation, pour un montant total de 622.205.716,50 d'euros, soit 118,10 euros par OE (coupon couru inclus).

Pour les actionnaires d'AXA, cette opération contribue à neutraliser la dilution potentielle qui résulterait de l'émission par AXA de nouvelles obligations convertibles en actions AXA, en substitution des OE, conformément aux modalités applicables³⁸ en cas de fusion entre AXA et FINAXA.

Pour assurer un traitement équitable des porteurs d'OE, AXA s'est engagé à être présent à l'achat sur le marché en France pendant une période de 7 jours de bourse, du 7 novembre au 15 novembre 2005 inclus, au prix de 118,10 euros par OE (coupon couru inclus). Ce prix est identique à celui payé, par OE, dans le cadre de l'acquisition du bloc réalisée hors marché le 3 novembre 2005. Au terme de cette période, AXA annoncera le montant total des OE achetées.

Activité très soutenue au cours des neufs premiers mois de l'année 2005

AXA a publié le 8 novembre 2005 ses indicateurs d'activité³⁹ relatifs aux neufs premiers mois de l'exercice 2005.

- Les affaires nouvelles (primes APE⁴⁰) en Vie/Epargne/Retraite progressent de 8% à 3 770 millions d'euros, tirées par la plupart de nos principales opérations, avec une accélération au troisième trimestre 2005 (environ +10%), notamment au Japon, au Royaume-Uni, en Belgique, à Hong-Kong, aux Etats-Unis et en Australie. Les affaires nouvelles en unités de compte progressent de 17%.
- La Valeur des Affaires Nouvelles⁴¹ en Vie/Epargne/Retraite progresse de 18% à 652 millions d'euros, grâce à la plupart de nos principales opérations, notamment en France, aux Etats-Unis, en Belgique, en Europe du Sud, en Australie et au Japon. En conséquence, la marge sur affaires nouvelles⁴² atteint 17,3% (ou 17,9% à données comparables) contre 16,3% au cours des neuf premiers mois de 2004.
- Le chiffre d'affaires Dommages progresse de 3% à 14 677 millions d'euros. L'activité de Particuliers, en hausse de 3%, bénéficie du maintien d'un environnement tarifaire discipliné et d'une croissance modérée du portefeuille. L'activité Entreprises enregistre une croissance de 1%.
- Le chiffre d'affaires de l'Assurance Internationale progresse de 10% à 3 183 millions d'euros. AXA RE enregistre une croissance de 13%, en raison de la non récurrence d'ajustements de primes négatifs en 2004, de la croissance des primes de reconstitution suite aux événements majeurs de 2005 et d'un développement ciblé sur les lignes bénéficiant d'un environnement

³⁸ Visa COB n°98-505 en date du 16 juin 1998

³⁹ Source AXA, informations financières non tirées des états financiers vérifiés par les contrôleurs légaux des comptes. Les montants mentionnés ne sont pas ajustés des variations de périmètre et de change. Les taux de croissance ont été calculés à données comparables, et s'appuient donc sur des données ajustées des variations de périmètre, de principes comptables et de taux de change. APE, CAN et VAN ne sont pas des mesures définies par la réglementation comptable. La direction d'AXA utilise ces mesures de performance pour l'évaluation des diverses activités d'AXA.

⁴⁰ Les Annual Premium Equivalent (APE) sont la somme de 100% des primes périodiques sur affaires nouvelles et de 10% des primes uniques sur affaires nouvelles. Les primes APE sont en part du groupe.

⁴¹ La Valeur des Affaires Nouvelles (VAN) correspond à la Contribution des Affaires Nouvelles (CAN) après coût du capital. La VAN est en part du groupe.

⁴² Après coût du capital.

tarifaire favorable. Les primes d'AXA Corporate Solutions Assurance progressent de 5% grâce aux branches Marine et Aviation.

- La Gestion d'Actifs voit son chiffre d'affaires progresser de 10% à 2 404 millions d'euros, grâce à la hausse des actifs moyens sous gestion (+16% par rapport aux 9M04). AXA IM et Alliance Capital ont toutes deux contribué à une collecte nette de 42 milliards d'euros, hors impact de la cession de la gestion monétaire d'Alliance Capital, sur les neuf premiers mois de 2005. Durant le seul troisième trimestre, la croissance du chiffre d'affaires s'est accélérée à environ +13%.

<i>9 mois finissant le</i> <i>(en millions d'euros, sauf la collecte nette)</i>	30 septembre 2005	30 septembre 2004	Variation	Variation à données comparables
Vie/Epargne/Retraite, en part du groupe				
APE	3 770	3 411	+10,5%	+7,8%
Contribution des Affaires Nouvelles (CAN)	776	678	+14,6%	+14,9%
Valeur des Affaires Nouvelles (VAN)	652	556	+17,2%	+18,1%
Dommages : chiffre d'affaires	14 677	13 987	+4,9%	+2,6%
Assurance Internationale: chiffre d'affaires	3 183	2 930	+8,6%	+9,6%
<i>Gestion d'actifs:</i>				
Chiffre d'affaires	2 404	2 275	+5,7%	+10,1%
Collecte nette (en milliards d'euros)				
- Hors gestion monétaire d'Alliance ⁴³	42	21		
- Y compris gestion monétaire d'Alliance	19	20		

⁴³ Alliance Capital a cédé à Federated Investors son activité de gestion monétaire.

Vie, Epargne, Retraite

En Vie/Epargne/Retraite, les affaires nouvelles (primes APE) progressent de 8% à 3 770 millions d'euros, tirées par l'ensemble de nos principales opérations, à la seule exception de l'Allemagne. Les affaires nouvelles en unités de compte progressent de 17% pour représenter 45% des affaires nouvelles Vie/Epargne/Retraite, contre 43% au cours des neuf premiers mois de 2004.

Les Etats-Unis continuent de bénéficier de l'acquisition de MONY, les affaires nouvelles (primes APE) progressant de 15% en données publiées. En données comparables⁴⁴, la croissance en épargne-prévoyance et en « Variable Annuities » a été partiellement compensée par une approche volontairement prudente sur les « Fixed Annuities ». L'évolution des affaires nouvelles en France reflète la focalisation continue sur les produits en unités de compte.

La croissance des affaires nouvelles est particulièrement forte au troisième trimestre (environ +10%), notamment au Japon, en Belgique, à Hong-Kong, au Royaume-Uni, aux Etats-Unis et en Australie.

La Valeur des Affaires Nouvelles progresse de 18% à 652 millions d'euros, grâce à la plupart de nos opérations principales, notamment en France, aux Etats-Unis, en Belgique, en Europe du Sud, en Australie et au Japon, sous l'effet de volumes en hausse et d'une amélioration du mix-produit.

En conséquence, la marge sur affaires nouvelles atteint 17,3% (ou 17,9% à données comparables) contre 16,3% au cours des neuf premiers mois de 2004.

<i>APE, part du Groupe (en millions d'euros) 9 mois finissant le :</i>	30 septembre 2005	30 septembre 2004	Variation	Variation à données comparables
Vie/Epargne/Retraite	3 770	3 411	+10,5%	+7,8%
France	809	762	+6,3%	+6,3%
Etats-Unis	1 245	1 080	+15,3%	+4,3%
Royaume-Uni	599	514	+16,5%	+18,7%
Japon	432	387	+11,7%	+15,5%
Allemagne	181	233	-22,5%	-22,5%
Benelux	200	163	+22,8%	+22,9%
Europe du Sud	99	82	+20,0%	+20,0%
Australie/Nouvelle-Zélande	155	145	+6,8%	+4,5%
Hong-Kong	50	45	+11,8%	+15,1%

Les affaires nouvelles progressent de 6% en **France**, reflet de la focalisation sur la rentabilité, comme en témoigne la part accrue des produits en unités de compte. Les affaires nouvelles en épargne-retraite progressent de 11% grâce, en particulier, aux produits individuels en unités de compte (en hausse de 39% et qui représentent 27% des affaires nouvelles en épargne-retraite individuelle) bénéficiant de l'attention particulière portée à ces produits par les réseaux d'agents et de salariés commerciaux, avec une accélération en septembre suite au lancement du nouveau produit en unités de compte « Odysseï » dans le réseau salarié.

La croissance de l'activité épargne-retraite collective reflète la non récurrence d'importantes souscriptions en 2004.

Aux **Etats-Unis**, les affaires nouvelles sont en hausse de 4%, principalement grâce à la croissance de l'épargne-prévoyance (APE en hausse de 11%) et des produits « Variable Annuity » (en hausse de 8%, contre 5% au S1 2005), partiellement compensée par un déclin de 60% des produits « Fixed Annuity », ces derniers ne répondant pas aux critères de rentabilité du Groupe dans le contexte actuel

⁴⁴ L'acquisition de MONY date du 8 juillet 2004. En conséquence, le périmètre constant pour les Etats-Unis inclut la contribution de MONY pour les troisièmes trimestres de 2004 et 2005.

de taux d'intérêt. Hors « Fixed Annuities », les affaires nouvelles enregistrent une hausse de 8% avec une accélération marquée au troisième trimestre (+11%).

Les affaires nouvelles au **Japon** augmentent de 16%. Les affaires nouvelles individuelles progressent de 11%, grâce aux produits et garanties d'assurance temporaire décès (suite aux lancements de nouveaux produits en octobre 2004 et mars 2005), tandis que les affaires nouvelles en assurance collective progressent de 313% grâce au produit prévoyance collective « New Mutual Aid », qui offre de nouvelles garanties cancer et invalidité. La croissance au Japon s'est fortement accélérée au cours du troisième trimestre 2005 à +28%, conséquence du fort dynamisme des nouveaux produits et de la poursuite de l'amélioration de la productivité du réseau AXA Advisors.

Au **Royaume-Uni**, les affaires nouvelles enregistrent une croissance de 19% grâce à la forte progression des produits en unités de compte (+38%) et des produits de retraite collective (+31%). Les ventes au travers du réseau de conseillers en gestion de patrimoine indépendants (IFAs) sont en hausse de 26%. En septembre, AXA a annoncé avoir été sélectionné sur le panel multi-réseaux de Bankhall, dans la lignée d'un accord semblable en juillet avec Sesame.

En **Allemagne**, les affaires nouvelles reculent de 23%⁴⁵, du fait de la non récurrence du niveau d'activité exceptionnel fin 2004 lié à la réduction des avantages fiscaux début 2005, partiellement compensé par la croissance des produits d'épargne-retraite en unités de compte (+17%). Le marché de la santé continue de subir l'effet négatif de la hausse des planchers de contribution sociale ainsi que des incertitudes récurrentes sur de possibles changements du cadre réglementaire de ce marché.

La croissance des affaires nouvelles au **Benelux** s'est accélérée à +23%, grâce à la progression de 30% de l'activité en Belgique, principalement sous l'effet de la poursuite du dynamisme des produits structurés en unités de compte, tels que le produit en architecture ouverte « Millesimo », et des produits Crest 30 et Crest 40 (produits sur actif général sans garantie de rendement).

L'**Europe du Sud** enregistre une croissance de 20% des affaires nouvelles, principalement liée à la croissance de l'épargne traditionnelle dans le réseau d'agents en Italie et à la forte activité sur les produits individuels d'épargne prévoyance (en particulier grâce au lancement de nouveaux produits), partiellement compensées par la baisse de l'activité en unités de compte, le troisième trimestre 2004 ayant été particulièrement fort suite aux lancements d'importants accords de bancassurance.

Les affaires nouvelles progressent de 5% en **Australie/Nouvelle-Zélande** depuis le début de l'année et de 8% au troisième trimestre, par rapport aux mêmes périodes en 2004, tirées par la poursuite de fortes ventes au travers de la plateforme de gestion « Generations » et de « Summit » et par la croissance des ventes de fonds actions internationales « croissance » et « rendement ».

La croissance de 15% des affaires nouvelles à **Hong-Kong** reflète la poursuite de l'amélioration de la productivité dans les réseaux d'agents et de conseillers financiers, la hausse significative des ventes de produits à prime unique grâce aux produits d'épargne et de retraite, en particulier au travers de la nouvelle plateforme d'investissement en architecture ouverte, ainsi que la hausse des ventes du produit de retraite « Mandatory Provident Fund » par le réseau direct et les courtiers.

La **Valeur des Affaires Nouvelles Vie/Epargne/Retraite** est en hausse de 18% à 652 millions d'euros grâce à la croissance des volumes et à l'amélioration du mix-produit. En conséquence, la marge sur affaires nouvelles s'établit à 17,3% (ou 17,9% en base comparable) contre 16,3% au cours des neuf premiers mois de 2004.

⁴⁵ Ou 43% en excluant l'impact du décalage de traitement administratif du regain d'activité de la fin 2004.

Dommages

Le chiffre d'affaires des activités Dommages s'élève à 14 677 millions d'euros en hausse de 3%. L'activité de Particuliers, en hausse de 3%, bénéficie du maintien d'un environnement tarifaire discipliné et d'une croissance modérée du portefeuille. L'activité Entreprises enregistre une croissance de 1%.

<i>Chiffre d'affaires IFRS 9 mois finissant le : (en millions d'euros)</i>	30 septembre 2005	30 septembre 2004	Variation	Variation à données comparables
Dommages	14 677	13 987	+4,9%	+2,6%
. France	3 998	3 860	+3,6%	+3,6%
. Allemagne	2 326	2 346	-0,9%	-1,2%
. Royaume-Uni & Irlande ^(a)	3 381	3 504	-3,5%	+0,8%
. Belgique	1 124	1 108	+1,4%	+1,4%
. Europe du Sud	2 198	2 106	+4,4%	+4,4%
. Autres pays ^(b)	1 650	1 063	+55,2%	+8,0%

(a) Le droit à renouvellement de l'activité « Direct » a été cédé à RAC en octobre 2004. Au cours des neuf premiers mois de 2004, le chiffre d'affaires de cette activité s'élevait à 95 millions d'euros.

(b) Depuis janvier 2005, la Turquie, Hong-Kong et Singapour sont consolidés par intégration globale (IG) et non plus mis en équivalence. S'ils avaient été consolidés par IG dès les neuf premiers mois de 2004, le chiffre d'affaires Dommages des autres pays aurait été supérieur de 365 millions d'euros. De plus, l'activité Invalidité des Pays-Bas a été transférée du segment Vie/Epargne/Retraite au segment Dommages. Le chiffre d'affaires Dommages des autres pays aurait été supérieur de 70 millions d'euros durant les neuf premiers mois de 2004 si ce transfert avait été effectif dès cette période.

L'activité de Particuliers (58% des primes Dommages) affiche une croissance de 3%.

La branche automobile progresse de 3%, tirée par l'Europe du Sud, en hausse de 5%, et la France, en hausse de 2%, notamment sous l'effet de la croissance de leurs portefeuilles de respectivement 119 400 et 40 000 polices.

Les branches non automobiles progressent de 4%, tirées par l'habitation en France, au Royaume-Uni, qui bénéficie également de la croissance de l'activité d'assurance crédit, en Belgique et en Europe du Sud, grâce à l'évolution satisfaisante du portefeuille et à des augmentations tarifaires.

L'activité Entreprises (35% des primes Dommages) est en hausse de 1%.

Le chiffre d'affaires de la branche automobile est stable, les évolutions positives enregistrées principalement en France (+4%), en Belgique (+3%) et en Europe du Sud (+3%) étant compensées par la baisse de 7% de l'activité au Royaume-Uni et en Irlande, dans un contexte de forte concurrence en Irlande.

Les branches non automobiles sont en hausse de 1% principalement grâce à la progression de 5% en France, résultat de hausses tarifaires dans la plupart des lignes d'activité et du maintien d'une politique rigoureuse de souscription.

Les autres branches (7% des primes Dommages) progressent de 1%, la croissance de la santé au Royaume-Uni étant compensée par la réduction planifiée de l'activité de rétrocession en Allemagne.

Assurance internationale

Le chiffre d'affaires de l'Assurance Internationale progresse de 10% à 3 183 millions d'euros. AXA RE enregistre une croissance de 13%, en raison de la non récurrence d'ajustements de primes négatifs en 2004, de la croissance des primes de reconstitution liées aux événements majeurs de 2005 et d'un développement ciblé sur les lignes bénéficiant d'un environnement tarifaire favorable. AXA Corporate Solutions Assurance voit ses primes progresser de 5% grâce aux branches Marine et Aviation.

<i>Chiffre d'affaires IFRS 9 mois finissant le : (en millions d'euros)</i>	30 septembre 2005	30 Septembre 2004	Variation	Variation à données comparables
Assurance Internationale	3 183	2 930	+8,6%	+9,6%
. AXA RE	1 314	1 087	+20,9%	+13,1%
. AXA Corporate Solutions Assurance	1 310	1 245	+5,2%	+5,4%
. Autres ^(a)	559	598	- 6,6%	+12,1%

(a) Suite à la consolidation par IG de la Turquie, de Hong-Kong et de Singapour, le chiffre d'affaires d'AXA Cessions réalisé avec ces entités est désormais éliminé comme transactions intra-groupes. Au cours des neuf premiers mois de 2004, il représentait 37 millions d'euros dans le chiffre d'affaires d'AXA Cessions.

Réassurance : Le chiffre d'affaires d'AXA RE progresse de 13% du fait de la non récurrence d'ajustements de primes négatifs en 2004, de la croissance des primes de reconstitution suite aux événements majeurs de 2005 et de la hausse des primes sur certaines lignes ciblées en responsabilité civile non proportionnelle bénéficiant de conditions tarifaires favorables ainsi que sur l'activité crédit.

Assurance : Le chiffre d'affaires d'AXA Corporate Solutions Assurance est en hausse de 5% et reflète une croissance disciplinée des branches Marine et Aviation. Une approche prudente a été adoptée en dommages aux biens et responsabilité civile Entreprises.

Gestion d'actifs

La Gestion d'Actifs voit son chiffre d'affaires progresser de 10% à 2 404 millions d'euros, grâce à la hausse des actifs moyens sous gestion (+16% par rapport aux 9M04). AXA IM et Alliance Capital ont toutes deux contribué à une collecte nette de 42 milliards d'euros, hors impact de la cession de l'activité de gestion monétaire d'Alliance Capital, sur les neuf premiers mois de 2005. Durant le troisième trimestre, la croissance du chiffre d'affaires s'est accélérée à environ +13% et la collecte nette s'est établie à 26 milliards d'euros hors activité de gestion monétaire d'Alliance Capital.

<i>Chiffre d'affaires IFRS⁴⁶ 9 mois finissant le : (en millions d'euros)</i>	30 septembre 2005	30 septembre 2004	Variation	Variation à données comparables
Gestion d'actifs	2 404	2 275	+5,7%	+10,1%
. Alliance Capital	1 737	1 714	+1,3%	+6,8%
. AXA Investment Managers ^(a)	668	561	+19,0%	+20,1%

(a) Hors chargements et commissions de gestion perçus par AXA Investment Managers pour le compte des réseaux de distribution tiers, le chiffre d'affaires brut augmente de 24% à données comparables.

Alliance Capital : Le chiffre d'affaires est en hausse de 7%, tiré par l'augmentation des commissions de gestion liée à la progression de 11% des actifs moyens sous gestion, et des commissions liées à la performance qui a plus que compensé la baisse des revenus des activités de distribution et des chargements de tenue de compte pour les clients particuliers, ainsi que la baisse des commissions de transaction suite à la restructuration de la tarification appliquée à la gestion privée supprimant les commissions de transaction tout en augmentant le niveau de base des commissions.

Les actifs sous gestion s'élèvent à 461 milliards d'euros au 30 septembre 2005, en progression de 66 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 2004, l'impact positif des taux de change (53 milliards d'euros), un effet de marché favorable (23 milliards d'euros) ainsi qu'une collecte nette fortement positive sur les fonds à long terme (13 milliards d'euros) faisant plus que compenser la baisse de 23 milliards d'euros des actifs sous gestion liée à la cession de l'activité de gestion monétaire à Federated Investors.

Au cours du seul troisième trimestre, tous les réseaux ont enregistré une collecte nette positive: clients institutionnels (+6 milliards d'euros), clients privés (+2 milliards d'euros) et particuliers (+2 milliards d'euros).

AXA Investment Managers : Le chiffre d'affaires progresse de 20%, tandis que le chiffre d'affaires brut, retraité des chargements et commissions de gestion perçus pour le compte des réseaux de distribution tiers, progresse de 24%, tiré par la croissance des actifs moyens sous gestion (+21%), principalement sur les segments affichant un taux de commission moyen supérieur, et par la hausse des commissions liées à la performance, particulièrement sur les fonds gérés par AXA Rosenberg.

Les actifs sous gestion s'élèvent à 412 milliards d'euros à fin septembre 2005, en hausse de 67 milliards d'euros par rapport à la fin de l'année 2004, principalement grâce à (i) une collecte nette positive de 29 milliards d'euros, notamment auprès des clients tiers institutionnels et particuliers (+22 milliards d'euros), principalement sur les produits d'AXA Rosenberg mais aussi sur l'immobilier, les fonds obligataires et les produits structurés, (ii) un effet de marché favorable de 30 milliards d'euros, et (iii) un effet de change positif de 6 milliards d'euros.

⁴⁶ Net des intra-groupes.

VIE/EPARGNE/RETRAITE

Annual Premium Equivalent (APE) et Valeur des Affaires Nouvelles (VAN)

9 principaux pays/régions et périmètre modélisé - 9 premiers mois de 2005 – En part du groupe

<i>En millions d'euros</i>	APE 9M 05	APE 9M 04	Variation	Variations à données comparables
France	809	762	+ 6%	+ 6%
Etats-Unis	1 245	1 080	+ 15%	+ 4%
Royaume-Uni	599	514	+ 17%	+ 19%
Japon	432	387	+ 12%	+ 16%
Allemagne (y compris Santé)	181	233	- 23%	- 23%
Benelux	200	163	+ 23%	+ 23%
Europe du Sud	99	82	+ 20%	+ 20%
Australie / Nouvelle Zélande	155	145	+ 7%	+ 5%
Hong Kong	50	45	+ 12%	+ 15%
TOTAL APE (9 principaux pays/régions)	3 770	3 411	+ 11%	+ 8%
Valeur des Affaires Nouvelles (VAN)	652	556	+ 17%	+ 18%
Marge VAN/APE	17.3%	16.3%	+1,0 pt	+1,6 pt

VIE/EPARGNE/RETRAITE

Répartition des APE entre produits en unités de compte, produits sur actif général et OPCVMs 9 principaux pays/régions et périmètre modélisé - 9 premiers mois de 2005 – En part du groupe

Euro million	APE 9 premiers mois de 2005			% UC dans les APE (hors OPCVMs)		Variation UC à données comparables
	UC	Non-UC	OPCVMs	9M05	9M04	
France	161	649		20%	16%	+ 32%
Etats-Unis	660	277	308	70%	73%	+ 9%
Royaume-Uni	516	83		86%	82%	+ 25%
Japon	12	420		3%	2%	+ 37%
Allemagne	55	125		31%	27%	- 13%
Benelux	56	144		28%	23%	+ 52%
Europe du Sud	16	82	1	16%	23%	- 14%
Australie/Nouvelle-Zélande	17	21	116	44%	43%	- 11%
Hong-Kong	20	30		40%	28%	+ 60%
TOTAL	1 513	1 831	425	45%	43%	+ 17%

DOMMAGES

Détail par lignes de produits – 9 premiers mois de 2005

	Particuliers Automobile		Particuliers Hors Automobile		Entreprises Automobile		Entreprises Hors Automobile		Autres Lignes	
	% des primes émises	Variation à données comparables	% des primes émises	Variation à données comparables	% des primes émises	Variation à données comparables	% des primes émises	Variation à données comparables	% des primes émises	Variation à données comparables
France	33%	+ 2%	28%	+ 3%	9%	+ 4%	30%	+ 5%		
Allemagne	31%	- 1%	29%	- 0%	7%	+ 0%	26%	- 1%	7%	- 9%
Belgique	36%	+ 0%	27%	+ 3%	6%	+ 3%	31%	+ 2%		
Royaume-Uni ^(a)	12%	- 7%	23%	+ 7%	7%	- 7%	30%	- 4%	27%	+ 7%
Europe du Sud	57%	+ 5%	19%	+ 5%	6%	+ 3%	17%	+ 3%		
Canada	39%	+ 6%	16%	+ 8%	8%	- 3%	36%	+ 5%		
Pays-Bas	11%	- 5%	35%	+ 9%	25%	- 5%	30%	- 1%		
Autres	59%	+ 17%	26%	+ 5%	2%	NS	15%	+ 8%		
TOTAL	33%	+ 3%	25%	+4%	7%	+ 0%	27%	+ 1%	7%	+ 1%

(a) y compris l'Irlande

CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE AXA

Réconciliation French GAAP/IFRS 9M 04 – Comparaison 9M 04 vs. 9M 05

En millions d'euros	9 premiers mois de 2004			9 premiers mois de 2005		Variation du CA IFRS	
	French GAAP	Réconciliation	IFRS	IFRS	Reportée	A données comp.	
TOTAL	54 400	- 3 697	50 703	53 066	4,7%	3,8%	
Vie/Epargne/Retraite	34 616	- 3 381	31 235	32 468	3,9%	3,1%	
France	8 815	- 239	8 576	9 409	9,7%	9,7%	
Etats-Unis	9 502		9 502	10 107	6,4%	0,2%	
Royaume-Uni	4 617	- 2 825	1 792	1 739	-2,9%	-1,1%	
Japon	4 154		4 154	3 488	-16,0%	-13,2%	
Allemagne	2 500		2 500	2 562	2,5%	2,5%	
Belgique	1 490	- 12	1 479	1 912	29,3%	29,3%	
Europe du Sud	918	- 23	895	1 008	12,6%	12,6%	
Autres pays (1) (2)	2 620	- 282	2 338	2 243	-4,1%	3,9%	
<i>dont Australie/Nouvelle-Zélande</i>	<i>1 162</i>	<i>- 268</i>	<i>893</i>	<i>912</i>	<i>2,1%</i>	<i>-0,1%</i>	
<i>dont Hong-Kong</i>	<i>569</i>	<i>- 13</i>	<i>556</i>	<i>575</i>	<i>3,5%</i>	<i>6,6%</i>	
Dommmages	13 987		13 987	14 677	4,9%	2,6%	
France	3 860		3 860	3 998	3,6%	3,6%	
Allemagne	2 346		2 346	2 326	-0,9%	-1,2%	
Royaume-Uni + Irlande (3)	3 504		3 504	3 381	-3,5%	0,8%	
Belgique	1 108		1 108	1 124	1,4%	1,4%	
Europe du Sud	2 106		2 106	2 198	4,4%	4,4%	
Autres pays (1) (2)	1 063		1 063	1 650	55,2%	8,0%	
Assurance Internationale	2 938	- 8	2 930	3 183	8,6%	9,6%	
AXA RE	1 087		1 087	1 314	20,9%	13,1%	
AXA Corporate Solutions Assurance	1 245		1 245	1 310	5,2%	5,4%	
Autres	606	- 8	598	559	-6,6%	+12,1%	
Gestion d'actifs	2 260	15	2 275	2 404	5,7%	10,1%	
Alliance Capital	1 699	15	1 714	1 737	1,3%	6,8%	
AXA Investment Managers	561		561	668	19,0%	20,1%	
Autres Services Financiers	600	- 323	277	333	20,5%	23,1%	

- (1) Aux Pays-Bas, suite à la cession du portefeuille santé le 1^{er} décembre 2004 (164 millions d'euros de chiffre d'affaires IFRS pour les 9 premiers mois de 2004), l'activité Invalidité a été transférée du segment Vie/Epargne/Retraite au segment Dommages (70 millions d'euros de chiffre d'affaires IFRS pour les 9 premiers mois de 2004).
- (2) Depuis janvier 2005, la Turquie (Vie/Epargne/Retraite + Dommages), Hong-Kong (Dommages) et Singapour (Dommages) sont consolidés par IG et non plus mis en équivalence. S'ils avaient été consolidés par IG dès les 9 premiers mois de 2004, les chiffres d'affaires Vie/Epargne/Retraite et Dommages des autres pays auraient été supérieurs de, respectivement, 49 millions d'euros et 365 millions d'euros.
- (3) Le droit à renouvellement de l'activité « Direct » a été cédé à RAC en octobre 2004. Au cours des neuf premiers mois de 2004, le chiffre d'affaires de cette activité s'élevait à 95 millions d'euros

II- ACTUALISATION LIÉE A L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT N° 809/2004 DE LA COMMISSION EUROPEÉENNE DU 29 AVRIL 2004

2.1. Organes d'administration

2.1.1. Composition du conseil de surveillance et du directoire au 30 septembre 2005

Nom (et âge)	Poste actuel au sein de la Société	Fonction principale dans les autres sociétés et autres fonctions (au 31/12/04)	Adresse professionnelle principale	Première nomination / fin de mandat
Claude Bébéar (70 ans)	Président du Conseil de Surveillance	Président-Directeur Général de FINAXA ; Administrateur ou membre du Conseil de Surveillance d'AXA Financial (Etats-Unis), de BNP Paribas, de Vivendi Universal et des Mutuelles AXA ; Censeur de Schneider Electric	AXA 25, avenue Matignon 75008 Paris	Juin 1988/ mai 2008
Jean-René Fourtjou (66 ans)	Vice-Président du Conseil de Surveillance	Président-Directeur Général de Vivendi Universal ; Président du Conseil de Surveillance du Groupe Canal+ Administrateur de Sanofi-Aventis et de Cap Gemini.	Vivendi Universal 42, avenue de Friedland 75008 Paris	Avril 1990/ avril 2007
Léo Apotheker (52ans) (1) (3)	Membre du Conseil de Surveillance	Président, Global Field Operations de SAP AG ; Membre du Comité Exécutif de SAP AG ; Administrateur SAP America, Inc. (Etats-Unis); SAP Global Marketing Inc. (Etats-Unis) ; SAP Asia Pte. Ltd.(Singapour) ; SAP JAPAN Co., Ltd.(Japon) ;SAP FRANCE S.A. ; S.A.P. ITALIA Sistemi, applicazioni, prodotti in data processing s.p.a., (Italie) ;SAP Hellas „Systems Application and Data Processing S.A.“ (Grèce) ; SAP (Beijing) Software System Co., Ltd., (Chine) ;Enigma Inc. (Etats-Unis)	SAP 141, bd Haussmann 75008 Paris	Février 2005 / avril 2007
David Dautresme (71 ans) (1)	Membre du Conseil de Surveillance	Senior Advisor Lazard Frères ; Managing partner de DD Finance ; Président du Conseil de Surveillance de Club Méditerranée; Administrateur ou membre du Conseil de Surveillance de Casino et Fimalac; Censeur de Groupe Go Sport, Lazard Frère Banque et Eurazeo	Lazard Frères 121, bd Haussmann 75008 Paris	Avril 1990/ avril 2007
Jacques de Chateauevieux (54 ans) (1) (4)	Membre du Conseil de Surveillance	Président- Directeur Général de BOURBON , Sapmer, S.A. JACCAR, SAS, Vindemia SAS, Happy World Foods, Ltd	BOURBON 33, rue du Louvre 75002 Paris	Avril 2005 / avril 2009
Anthony Hamilton (63 ans) (1) (2)	Membre du Conseil de Surveillance	Président du Conseil d'Administration d'AXA UK Plc (Grande-Bretagne) et d'AXA Equity and Law (Grande-Bretagne) ; Administrateur ou membre du Conseil de Surveillance d'AXA Financial (Etats-Unis) ; de Pinault-Printemps-Redoute, de Swiss Re Capital Markets Limited (Grande-Bretagne), de Binley Limited (Grande-Bretagne) et de Tawa UK Limited (Grande-Bretagne)	AXA UK 107 Cheapside London EC2V 6DU	Janvier 1996 / avril 2009
Henri Hottinguer (70 ans) (1)	Membre du Conseil de Surveillance	Président-Directeur Général de Sofibus ; Président du Conseil de Surveillance de Emba NV (Pays-Bas) ; Vice-Président de Gaspee (Suisse) ; Directeur Général Délégué et administrateur de Financière Hottinguer, d'Intercom et de Profinor; Directeur Délégué du Conseil d'Administration de Hottinguer Finanz & Treuhand (Suisse) ;Administrateur de FINAXA, AXA France IARD et AXA France Vie ; Censeur de Didot Bottin	Financière Hottinguer 43, rue Taitbout 75009	Juin 1988/ avril 2007

Nom (et âge)	Poste actuel au sein de la Société	Fonction principale dans les autres sociétés et autres fonctions (au 31/12/04)	Adresse professionnelle principale	Première nomination / fin de mandat
Henri Lachmann (67 ans) (1) (2)	Membre du Conseil de Surveillance	Président-Directeur Général de Schneider Electric ; Vice-Président du Conseil d'Administration des Mutuelles AXA ; Administrateur ou membre du Conseil de Surveillance de FINAXA, Vivendi Universal et du Groupe Norbert Dentressangle ; Censeur de Fimalac	Schneider Electric 43-45, bd Franklin Roosevelt 92500 Rueil Malmaison	Mai 1996/ avril 2009
Gérard Mestrallet (56 ans) (1)	Membre du Conseil de Surveillance	Président-Directeur Général de Suez ; Président de Suez Environnement, de Suez-Tractebel (Belgique) et d'Electrabel (Belgique) ; Vice-Président de Sociedad General de Aguas de Barcelona (Espagne) et de Hisusa (Espagne) ; Administrateur ou membre du Conseil de Surveillance de Crédit Agricole S.A., Compagnie de Saint-Gobain, Taittinger et Pargesa Holding S.A (Suisse)	Suez 16, rue de la Ville l'Evêque 75008 Paris	Janvier 1997 / avril 2007
Michel Pébereau (63 Ans) (2)	Membre du Conseil de Surveillance	Président du Conseil d'Administration de BNP Paribas ; Administrateur ou membre du Conseil de Surveillance de Saint Gobain, Total, Lafarge, de BNP Paribas UK (Grande-Bretagne) et de Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI) ; Censeur des Galeries Lafayette	BNP Paribas 3, rue d'Antin 75002 Paris	Janvier 1997 / avril 2009
Mme Dominique Reiniche (49 ans) (1) (4)	Membre du Conseil de Surveillance	Présidente de Coca-Cola Enterprises- Groupe Europe ; Première Vice-Présidente de l'Union of European Soft Drinks Associations (UNESDA) ; Membre du Conseil Exécutif du MEDEF ;Présidente de L'Union des Annonceurs (UDA) ; Membre du Board ECR Europe ; Membre de l'Advisory Board de ING Direct	Coca-Cola Entreprises, Groupe Europe 27, rue Camille Desmoulins 92784 Issy les Moulineaux Cedex 9	Avril 2005 / avril 2009
Ezra Suleiman (63 ans) (1)	Membre du Conseil de Surveillance	Professeur de Sciences Politiques, et Directeur du Centre d'études Européennes, Université de Princeton (Etats-Unis) ; Professeur Associé, Institut d'Etudes Politiques (Paris) ; Membre du Comité Directeur de l'Institut Montaigne et du Centre Américain, Institut d'Etudes Politiques (Paris) ; Membre du Comité de Rédaction de Comparative Politics, La Revue des Deux Mondes et Politique International	EPS/PIIRS 228 Bendheim Hall Princeton University Princeton, N.J. 08544 USA	Avril 2003 / avril 2007
Jacques Tabourot (60 ans)	Membre du Conseil de Surveillance, représentant les salariés actionnaires	Chargé de cours de comptabilité et d'analyse financière du magistère Banque et Finance de l'Université Panthéon-Assas Paris II	AXA 25, avenue Matignon 75008 Paris	Avril 2004 / avril 2008

- (1) Indépendants
(2) Mandats renouvelés à l'AG du 20 avril 2005
(3) Coopté par le Conseil de Surveillance AXA du 23 février 2005 ; cooptation ratifiée par l'AG du 20 avril 2005
(4) Nommés à l'AG du 20 avril 2005

2.1.2. Expertise et expérience des membres des organes d'administration

Conseil de surveillance

Claude Bébéar

1958	Entre aux Anciennes Mutuelles d'assurance à Rouen où jusqu'en 1975, il assumera diverses responsabilités.
1964 – 1966	Effectue une mission au Canada où il crée la branche assurance vie de Provinces Unies, filiale du groupe Anciennes Mutuelles.
1975	Deviens Directeur Général des Anciennes Mutuelles (qui deviendront Mutuelles Unies en 1978).
	Crée l'Ancienne Mutuelle de Réassurance – l'AMré – qui deviendra AXA RE
1982	Deviens Président des Mutuelles Unies et Président du Groupe Drouot
1988	Est nommé administrateur, puis Vice-Président et Président (en 1989) de la Compagnie du Midi qui deviendra AXA en 1990
1990 – 2000	Président-Directeur Général, puis Président du Directoire AXA (1997/2000)
Depuis mai 2000	Président du Conseil de Surveillance AXA

Jean-René Fourtou

1963	Conseil en organisation à l'Organisation Bossard & Michel
1972	Directeur Général de Bossard Consultants
1977	Président-Directeur Général du Groupe Bossard
1986 – 1999	Président-Directeur Général du Groupe Rhône-Poulenc devenu Aventis
12/1999 – 05/2002	Vice-Président, Directeur Général d'Aventis
	Président d'Honneur d'Aventis et membre du Conseil de Surveillance d'Aventis, puis administrateur de Sanofi-Aventis
07/2002 – 04/2005	Président-Directeur Général de Vivendi Universal
Depuis avril 2005	Président du Conseil de Surveillance de Vivendi Universal

Léo Apotheker

1978 – 1980	Senior Controller, Finance Department – Hebrew University
1980 – 1981	Operations Director – Altex GmbH
1981 – 1984	Finance Manager – S.W..F.T. s.c.
1984 – 1987	European Operations Director – Mc Cormack & Dodge
1988 – 1991	Président-Directeur Général de SAP France & Belgium
1991 – 1995	Co-Founder President & CEO de ECSOFT BV
Depuis 1995	SAP AG
1995 – 1997	Président, France
1997 – 1998	Directeur Général – Europe Sud Ouest
1999 – 2000	Président EMEA (sauf Allemagne)
2000	Président EMEA (Europe, Moyen Orient et Afrique)
	Member of the Extended Management Board de SAP AG
avril 2002	Président, Global Field Operations de SAP AG
Depuis juillet 2002	Membre du Comité Exécutif SAP AG
	Président, Global Field Operations de SAP AG

David Dautresme

1982 – 1986 Président-Directeur Général du Crédit du Nord
1986 – 1999 General Partner de Lazard Frères
depuis 1999 Senior Advisor de Lazard Frères

Jacques de Chateauvieux

1975 – 1977 Contrôleur de gestion – Union des Transports Aériens
1977 – 1979 Consultant – Boston Consulting Group
depuis 1979 Président-Directeur Général de Groupe Bourbon

Anthony Hamilton

1968 - 1978 Travaille à Londres et New-York pour Schroders, Morgan Grenfell, and Wainrigh.
1978 Rejoint Fox-Pitt, Kelton et de 1994 à 2003 est Directeur Général
1993 Non-executive Director d'AXA Equity and Law (Président en 1995)
1997 Non-executive Director d'AXA UK
1999 - 2003 Product Unit Head de Swiss Re
Fin 2004 Démission de ses mandats d'administrateur de Fox-Pitt, Kelton Group Ltd (Grande-Bretagne) et de Fox-Pitt, Kelton Limited (Grande-Bretagne)
Depuis septembre 2000 Président du Conseil d'Administration d' AXA UK

Henri Hottinguer

1962 Entre à la Banque Hottinguer
1965 Est nommé Associé-Gérant de la banque puis est nommé Président ou administrateur de différentes sociétés.
1982 – 1987 Président-Directeur Général de Compagnie Financière Drouot
Mars 1990 Président-Directeur Général de la Banque Hottinguer
Fin 1997 – décembre 2004 Président du Conseil de Surveillance du Crédit Suisse Hottinguer
Depuis 1969 Président-Directeur Général de Sofibus (Société Financière pour le Financement de Bureaux et d'Usines)

Henri Lachmann

1963 Débute chez Arthur Andersen où il occupe successivement les postes d'auditeur, puis de Directeur du département "Révision Comptable".
1970 Rejoint la Compagnie Industrielle et Financière de Pompey en tant que Directeur du Plan
1976 Directeur Général de la Compagnie Industrielle et Financière de Pompey
1981 – 1998 Président-Directeur Général de la Financière Strafor, devenue Strafor Facom
Depuis 1996 Administrateur de Schneider Electric SA
Depuis février 1999 Président-Directeur Général de Schneider Electric SA

Gérard Mestrallet

1984 Chargé de mission à la Compagnie de Suez
1986 Directeur Général Adjoint pour les affaires industrielles.
Février 1991 Administrateur Délégué et Président du Comité de Direction de la Société Générale de Belgique
1995 Président-Directeur Général de la Compagnie de Suez
Juin 1997 Président du Directoire de Suez Lyonnaise des Eaux
Depuis le 4 mai 2001 Président-Directeur Général de Suez

Michel Pébereau

1967	Inspecteur des Finances
1970 – 1974	Chargé de mission, puis Conseiller Technique au Cabinet du Ministre de l'Economie et des Finances (Valéry Giscard d'Estaing)
1971 – 1982	Chargé de mission, puis Sous-Directeur, Directeur Adjoint et Chef de Service à la Direction du Trésor au Ministère de l'Economie et des Finances
1978 – 1981	Directeur de Cabinet du Ministre de l'Economie (René Monory) puis chargé de mission auprès du Ministre
1982 – 1987	Directeur Général du Crédit Commercial de France
1987 – 1993	Président-Directeur Général du Crédit Commercial de France
1993 – 2000	Président-Directeur Général de la Banque National de Paris
2000 - 2003	Président-Directeur Général de BNP Paribas
Depuis 2004	Président du Conseil d'Administration de BNP Paribas

Mme Dominique Reiniche

1978 – 1981	Assistante Chef de Produit - Procter & Gamble
1981 – 1983	Chef de Produit - Procter & Gamble
1983 – 1986	Associate Advertising Manager (Division hygiène et entretien) - Procter & Gamble
1986 – 1992	Directeur Marketing & Stratégie – Kraft Jacobs Suchard
1992 – 1994	Directeur Marketing & Responsable Compte-clé – Coca-Cola Entreprise
1994 – 1997	Directeur Commercial & Marketing Opérationnel – Coca-Cola Entreprise
1997 – 1998	Directeur Général Adjoint – Coca-Cola Entreprise
1998 – 2002	Président-Directeur Général – Coca-Cola Entreprise
2002 – 2003	Vice-Présidente de Coca Cola Enterprises – Groupe Europe
depuis janvier 2003	Présidente de Coca-Cola Enterprises – Groupe Europe

Ezra Suleiman

1973 – 1979	Professeur à l'Université de Californie, Los Angeles
1985 – 1998	Président de la Commission "Europe", Fullbright Commission
1990 – 1999	Président du Jury du Programme : L'Union Européenne, Institut d'Etudes Politiques (Paris)
1981 – 2000	Directeur, Programme "Young Leaders" (fondation franco-américaine)
Depuis septembre 1979	Professeur de Sciences Politiques à l'Université de Princeton

Jacques Tabourot

1972 - 1978	Auditeur chez Deloitte, puis chez Frinault Fiduciaire
1978 - 1986	Adjoint au Directeur comptable puis Directeur comptable du Secours
1986 - 2003	Responsable de la consolidation d'AXA puis Directeur Plan Budget Résultats du Groupe AXA
depuis le 1 ^{er} avril 2003	Cadre de réserve
depuis 1990	Chargé de cours de comptabilité et d'analyse financière du magistère Banque et Finance de l'Université Panthéon-Assas Paris II
depuis avril 2004	Membre du Conseil de Surveillance AXA, représentant les salariés-actionnaires.

Directoire

Henri de Castries

1980 – 1984	Inspection des Finances : missions d'audit dans les différentes administrations françaises
1984 - 1989	Direction du Trésor : participe aux privatisations d'entreprise.
1989	AXA – Direction Centrale des Finances du Groupe
1991	Secrétaire Général d'AXA, responsable des restructurations juridiques et des fusions liées à l'intégration des sociétés de la Compagnie du Midi
1993 - 2000	Directeur Général d'AXA, en charge de la gestion d'actifs, les sociétés financières et immobilières puis en 1994, responsable de l'Amérique du Nord et de la Grande-Bretagne. En 1996, étroitement associé à la fusion avec l'UAP En 1997, devient Président du Conseil d'Administration d'Equitable devenue AXA Financial (en 1997)
Depuis mai 2000	Président du Directoire AXA

Claude Brunet

1988 – 2001	Ford
1991 - 1992	Directeur Commercial de Ford Suisse
1992 - 1993	Directeur Commercial de Ford France
1993 - 1996	Président Directeur Général de Ford Belgique
1996 - 2001	Président Directeur Général de Ford France
Avril 2001	Rejoint le Groupe AXA en tant que Membre du Comité Exécutif
Depuis février 2002	Membre du Directoire AXA, en charge des Opérations Transversales, de la Communication et des Ressources Humaines

Christopher Condron

1989	Head of the Private Client Group of The Boston Company, devenue Mellon Private Asset Management.
1993	Executive Vice President de Mellon
1994	Vice-Président de Mellon
1995	Président-Directeur Général de The Dreyfus Corporation
1998	"President" et Chief Operating Officer de Mellon Bank N.A.
1999 - 2001	"President" et Chief Operating Officer de Mellon Financial Corporation
Depuis mai 2001	"President" et CEO d'AXA Financial Inc. Président du Conseil d'Administration, "President" (depuis mai 2002) et Chief Executive Officer d'AXA Equitable Life Insurance Company
Depuis juillet 2001	Membre du Directoire AXA

Denis Duverne

1984 – 1986	Ambassade de France à New-York en qualité de conseiller commercial
1986 – 1988	Chef du bureau fiscalité des entreprises au Ministère des Finances
1988 – 1991	Sous-directeur au Ministère des Finances chargé de la fiscalité indirecte
1991 – 1992	Secrétaire général de la Compagnie Financière IBI
1992 – 1995	Membre du Comité Exécutif de la Banque Colbert, chargé des Opérations
1995	Rejoint le Groupe AXA où il a participé à la supervision des activités américaines et britanniques du Groupe. A également été associé aux opérations de restructuration du Groupe en Belgique et au Royaume-Uni.
Depuis février 2003 :	Membre du Directoire AXA, en charge des Finances, du Contrôle et de la Stratégie

François Pierson

1974	Entre aux AGP dont il deviendra Directeur Commercial
1990	Directeur Général de la Région Sud Est d'AXA Assurances et Directeur de la Distribution de cette société
1995	Directeur Général adjoint d'AXA Assurances
1997	Directeur Général d'UAP Vie et Directeur Général d'Alpha Assurances.
1998	Directeur Général d'AXA Conseil
1999	Directeur Général d'AXA Assurances
Depuis novembre 2001	Membre du Directoire AXA, CEO d'AXA France Assurance, responsable des activités Grands Risques, de l'Assistance et d'AXA Canada

2.1.3. Mandats exercés par les membres du conseil de surveillance au cours des 5 dernières années

Nom du Membre du Conseil de Surveillance Fonction principale	Début du premier mandat	Fin du mandat actuel	2004	2003	2002	2001	2000
Claude Bébéar Président du Conseil de Surveillance AXA	Juin 1988	AG 2008	Président du Conseil de Surveillance d'AXA Président Directeur Général de FINAXA Administrateur d'AXA Assurances IARD Mutuelle, d'AXA Assurances Vie Mutuelle, d'AXA Courtage Assurance Mutuelle, de BNP Paribas et de Vivendi Universal Censeur de Schneider Electric	Président du Conseil de Surveillance d'AXA Président Directeur Général de FINAXA Administrateur d'AXA Assurances IARD Mutuelle, d'AXA Assurances Vie Mutuelle, d'AXA Courtage Assurance Mutuelle, de BNP Paribas et de Vivendi Universal	Président du Conseil de Surveillance d'AXA Président Directeur Général de FINAXA Administrateur d'AXA Assurances IARD Mutuelle, d'AXA Assurances Vie Mutuelle, d'AXA Courtage Assurance Mutuelle, de Schneider Electric, BNP Paribas et de Vivendi Universal	Président du Conseil de Surveillance d'AXA Président Directeur Général de FINAXA Administrateur d'AXA Conseil Vie Assurance Mutuelle, d'AXA Assurances IARD Mutuelle, d'AXA Assurances Vie Mutuelle, de BNP Paribas, de Schneider Electric	Président du Conseil de Surveillance d'AXA Président de FINAXA, d'AXA Conseil Vie Assurance Mutuelle, d'AXA Assurances IARD Mutuelle, d'AXA Assurances Vie Mutuelle, d'AXA Courtage Assurance Mutuelle, Administrateur de BNP Paribas, de Schneider Electric
Jean-René Fourtou Vice-Président du Conseil de Surveillance AXA Président du Conseil de Surveillance de Vivendi Universal	Avril 1990	AG 2007	Vice-Président du Conseil de Surveillance AXA Président-Directeur Général de Vivendi Universal Président du Conseil de Surveillance du Groupe Canal+ Administrateur de Sanofi-Aventis et de Cap Gemini	Vice-Président du Conseil de Surveillance AXA Président-Directeur Général de Vivendi Universal Président du Conseil de Surveillance du Groupe Canal+ Administrateur d'Aventis et de Cap Gemini	Vice-Président du Conseil de Surveillance AXA Président-Directeur Général de Vivendi Universal Président du Conseil de Surveillance de Vivendi Environnement, du Groupe Canal+ Vice-Président du Conseil d'Administration d'AXA Assurances IARD Mutuelle, d'AXA Assurances Vie Mutuelle, d'AXA Courtage Assurance Mutuelle Directeur Général d'USI Entertainment Inc. (USA) Administrateur d'Aventis, Cap Gemini, EADS (Pays-Bas), USA Interactive (USA)	Vice-Président du Conseil de Surveillance AXA Vice-Président du Directoire Aventis Vice-Président du Conseil d'Administration d'AXA Assurances Conseil Vie Mutuelle, d'AXA Assurances IARD Mutuelle, d'AXA Assurances Vie Mutuelle, d'AXA Courtage Assurance Mutuelle Administrateur de Rhône-Poulenc Pharma, Rhône-Poulenc AGCO Ltd, Schneider Electric, Pernod-Ricard, La Poste, Rhodia, EADS (Pays-Bas) Représentant permanent d'AXA Assurances IARD Mutuelle au Conseil d'Administration de FINAXA	Vice-Président du Conseil de Surveillance AXA Vice-Président Directeur Général d'Aventis Administrateur d'AXA Assurances Conseil Vie Mutuelle, d'AXA Assurances IARD Mutuelle, d'AXA Assurances Vie Mutuelle, d'AXA Courtage Assurance Mutuelle, Schneider Electric, Pernod-Ricard, La Poste, EADS Représentant permanent d'AXA Assurances IARD Mutuelle au Conseil d'Administration de FINAXA
Léo Apotheker Président, Global Field Operations de SAP	Février 2005	AG 2007	Président, Global Field Operations de SAP Administrateur de SAP America, Inc. (Etats-Unis), SAP Global Marketing Inc. (Etats-Unis), SAP Asia Pte. Ltd. (Singapour), SAP JAPAN Co., Ltd. (Japon), SAP FRANCE S.A., S.A.P. ITALIA Sistemi, applicazioni, prodotti in data processing s.p.a., (Italie), SAP Hellas Systems Application and Data Processing S.A. (Grèce), SAP America, Inc. (Etats-Unis), SAP JAPAN Co., Ltd. (Japon), SAP Manage Ltd. (Israël), SAP Global Marketing Inc. (Etats-Unis)	Président, Global Field Operations de SAP Administrateur de SAP FRANCE S.A., S.A.P. ITALIA Sistemi, applicazioni, prodotti in data processing s.p.a., (Italie), SAP Hellas Systems Application and Data Processing S.A. (Grèce), SAP America, Inc. (Etats-Unis), SAP JAPAN Co., Ltd. (Japon), SAP Manage Ltd. (Israël), SAP Global Marketing Inc. (Etats-Unis)	Président, Global Field Operations de SAP Administrateur de SAP Systems Integration AG (Allemagne), SAP FRANCE S.A., SAP Finland Oy (Finlande), SAP Svenska Aktiebolag (Suède), S.A.P. ITALIA Sistemi, applicazioni, prodotti in data processing s.p.a., (Italie), SAP Hellas Systems Application and Data Processing S.A. (Grèce), SAP America, Inc. (Etats-Unis), SAP JAPAN Co., Ltd. (Japon), SAP Danmark A/S (Danemark), SAP Manage Ltd. (Israël)		
David Dautresme Senior Advisor Lazard Frères	Avril 1990	AG 2007	Senior Advisor Lazard Frères Managing partner de DD Finance Président du Conseil de Surveillance de Club Méditerranée Administrateur de Casino, Fimalac Censeur de Groupe Go Sport, Lazard Frère Banque, EURAZEO	Senior Advisor Lazard Frères Managing partner de DD Finance Président de Montech Expansion (Etats-Unis) Administrateur de Club Méditerranée Casino, Rue Impériale, Fimalac Censeur de Groupe Go Sport, Lazard Frère Banque	Senior Advisor Lazard Frères Président de Parandé Développement (Groupe Euris) Administrateur de Lazard Frères Banque, Club Méditerranée, Casino, Rue Impériale Censeur de Groupe Go Sport	Senior Advisor Lazard Frères Président de Parandé Développement (Groupe Euris) Administrateur de Société Immobilière Marseillaise, Lazard Frères Banque, Club Méditerranée, Casino	Senior Advisor Lazard Frères Président de Parandé Développement (Groupe Euris) Administrateur de Société Immobilière Marseillaise, Lazard Frères Banque, Club Méditerranée, Casino

Nom du Membre du Conseil de Surveillance Fonction principale	Début du premier mandat	Fin du mandat actuel	2004	2003	2002	2001	2000
Jacques de Chateaux Président-Directeur Général de BOURBON	Avril 2005	AG 2009	Président-Directeur Général du Groupe BOURBON Président de Sapmer, S.A., JACCAR, SAS, Vindemia SAS Administrateur de Happy World Foods, Ltd	Président-Directeur Général du Groupe BOURBON Président de Vindemia SAS Administrateur de Sapmer, Happy World Foods, Ltd	Président-Directeur Général du Groupe BOURBON Président de Vindemia SAS, Antenne Réunion Télévision Administrateur de Sapmer, Happy World Foods, Ltd	Président-Directeur Général du Groupe BOURBON Président de Vindemia SAS, Antenne Réunion Télévision Administrateur de Sapmer, Happy World Foods, Ltd	Président-Directeur Général du Groupe BOURBON Président de Vindemia SAS, Antenne Réunion Télévision Administrateur de Sapmer, Happy World Foods, Ltd
Anthony Hamilton Président du Conseil d'Administration d'AXA UK Plc (Grande- Bretagne)	Janvier 1996	Avril 2009	Président du Conseil d'Administration d'AXA UK Plc (Grande- Bretagne) Administrateur ou membre du Conseil de Surveillance , Pinault-Printemps-Redoute, Swiss Re Capital Markets Limited (Grande-Bretagne), Binley Limited (Grande-Bretagne), Tawa UK Limited (Grande-Bretagne)	Président du Conseil d'Administration d'AXA UK Plc (Grande- Bretagne) Président de Fox-Pitt, Kelton Group Limited (Grande-Bretagne) Administrateur ou membre du Conseil de Surveillance , Pinault-Printemps-Redoute, Swiss Re Capital Markets Limited (Grande-Bretagne), Binley Limited (Grande-Bretagne), CX Reinsurance (Grande-Bretagne)	Président du Conseil d'Administration d'AXA UK Plc (Grande- Bretagne) Président de Fox-Pitt, Kelton Group Limited (Grande-Bretagne), Fox-Pitt, Kelton Nominees Limited (Grande-Bretagne) Administrateur ou membre du Conseil de Surveillance , Pinault-Printemps-Redoute, Fox-Pitt, Kelton Limited (UK) Swiss Re Capital Markets Limited (Grande-Bretagne), Binley Limited (Grande-Bretagne),	Président du Conseil d'Administration d'AXA UK Plc (Grande- Bretagne) Président de Fox-Pitt, Kelton Group Ltd (Grande-Bretagne), Fox-Pitt, Kelton Nominees Ltd (Grande-Bretagne), Eldon Capital Management Ltd (UK), Eldon Capital Holdings Ltd (UK), Byas, Mosley Group Ltd (UK), Byas, Mosley & Co Ltd (UK) Administrateur ou membre du Conseil de Surveillance de Fox-Pitt, Kelton Ltd (UK), Binley Limited (Grande-Bretagne),	Président du Conseil d'Administration d'AXA UK Plc (Grande- Bretagne) Président de Fox-Pitt, Kelton Group Ltd (Grande-Bretagne), Fox-Pitt, Kelton Nominees Ltd (Grande-Bretagne), Eldon Capital Management Ltd (UK), Eldon Capital Holdings Ltd (UK), Byas, Mosley Group Ltd (UK) Administrateur ou membre du Conseil de Surveillance de Fox-Pitt, Kelton Ltd (UK), Binley Limited (Grande-Bretagne),
Henri Hottinguer Président-Directeur Général de Sofibus	Juin 1988	Avril 2007	Président-Directeur Général de Sofibus Directeur Général Délégué et Administrateur de Financière Hottinguer, Intercom, Profinor Président du Conseil de Surveillance de Emba N V (Pays-Bas) Vice-Président de Gaspee (Suisse) Directeur Délégué du Conseil d'Administration d'Hottinger Finanz & Treuhand (Suisse) Administrateur ou membre du Conseil de Surveillance de FINAXA, Hottinguer International Fund (Luxembourg), Hottinguer International Asset Management (Luxembourg) Censeur de Didot Bottin	Président-Directeur Général de Sofibus Président du Conseil de Surveillance de Crédit Suisse Hottinguer, Emba N V (Pays-Bas) Président du Conseil d'Administration de Hottinguer Capital Corp. (Etats-Unis) Vice-Président de Gaspee (Suisse) Associé Gérant de Hottinguer & Cie (Zurich) Directeur Général Délégué et Administrateur de Financière Hottinguer, Intercom, Administrateur ou membre du Conseil de Surveillance de FINAXA, Hottinguer International Fund (Luxembourg), Hottinguer International Asset Management (Luxembourg), Swiss Helvetia Fund Inc., Hottinguer US, Inc. Censeur de Didot Bottin	Président-Directeur Général de Sofibus Président du Conseil de Surveillance de Crédit Suisse Hottinguer, Emba N V (Pays-Bas) Président du Conseil d'Administration de Hottinguer Capital Corp. (Etats-Unis) Vice-Président de Gaspee (Suisse) Associé Gérant de Hottinguer & Cie (Zurich) Directeur Général Délégué et Administrateur d'Intercom, Administrateur ou membre du Conseil de Surveillance de FINAXA, Investissement Provence SA, Hottinguer International Fund (Luxembourg), Hottinguer International Asset Management (Luxembourg), Swiss Helvetia Fund Inc., Hottinguer US, Inc. Censeur de Didot Bottin	Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de Sofibus Président du Conseil de Surveillance de Crédit Suisse Hottinguer, Emba N V (Pays-Bas) Président du Conseil d'Administration de Hottinguer Capital Corp. (Etats-Unis) Vice-Président-Directeur Général et Administrateur de Financière Hottinguer Vice-Président de Gaspee (Suisse) Vice-Président de Gaspee (Suisse) Associé Gérant de Hottinguer & Cie (Zurich) Directeur Général Délégué et Administrateur d'Intercom, Administrateur ou membre du Conseil de Surveillance de FINAXA, Investissement Provence SA, Hottinguer International Fund (Luxembourg), Hottinguer International Asset Management (Luxembourg), Swiss Helvetia Fund Inc., Hottinguer US, Inc. Censeur de Didot Bottin	Président -Directeur Général de Sofibus Président du Conseil de Surveillance de Crédit Suisse Hottinguer, Emba N V (Pays-Bas) Président du Conseil d'Administration de Hottinguer Capital Corp. (Etats-Unis) Vice-Président-Directeur Général et Administrateur de Financière Hottinguer Vice-Président de Gaspee (Suisse) Associé Gérant de Hottinguer & Cie (Zurich) Administrateur ou membre du Conseil de Surveillance de FINAXA, d'Intercom, Investissement Provence SA, Hottinguer International Fund (Luxembourg), Hottinguer International Asset Management (Luxembourg), Swiss Helvetia Fund Inc., Hottinguer US, Inc. Directeur Général de Sofides Censeur de Didot Bottin
Henri Lachmann Président-Directeur Général de Schneider Electric	Mai 1996	Avril 2009	Président-Directeur Général de Schneider Electric Administrateur ou membre du Conseil de Surveillance d'AXA Assurances Vie Mutuelle, AXA Assurances IARD Mutuelle, AXA Courtage Assurance Mutuelle, FINAXA, Vivendi Universal, Groupe Norbert Dentressangle Censeur de Fimalac	Président-Directeur Général de Schneider Electric Vice-Président du Conseil d'Administration d'AXA Assurances Vie Mutuelle, AXA Assurances IARD Mutuelle, AXA Courtage Assurance Mutuelle Administrateur ou membre du Conseil de Surveillance de FINAXA, Vivendi Universal, Groupe Norbert Dentressangle Censeur de Fimalac	Président-Directeur Général de Schneider Electric Administrateur ou membre du Conseil de Surveillance d'AXA Assurances Vie Mutuelle, AXA Assurances IARD Mutuelle, AXA Courtage Assurance Mutuelle, de FINAXA, Vivendi Universal, Groupe Norbert Dentressangle	Président-Directeur Général de Schneider Electric Administrateur ou membre du Conseil de Surveillance d'AXA Assurances Vie Mutuelle, AXA Assurances IARD Mutuelle, AXA Courtage Assurance Mutuelle, d'AXA Conseil Vie Assurance Mutuelle, de FINAXA, Vivendi Universal, Groupe Norbert Dentressangle, ANSA, CNRS	Président-Directeur Général de Schneider Electric Administrateur ou membre du Conseil de Surveillance d'AXA Assurances Vie Mutuelle, AXA Assurances IARD Mutuelle, AXA Courtage Assurance Mutuelle, d'AXA Conseil Vie Assurance Mutuelle, de FINAXA, Vivendi, Groupe Norbert Dentressangle, ANSA, CNRS

Nom du Membre du Conseil de Surveillance Fonction principale	Début du premier mandat	Fin du mandat actuel	2004	2003	2002	2001	2000
Gérard Mestrallet Président-Directeur Général de Suez	Janvier 1997	Avril 2007	Président-Directeur Général de Suez Président de Suez Environnement, de Suez-Tractebel (Belgique), Electrabel (Belgique) Vice-Président de Hisusa (Espagne), Sociedad General de Aguas de Barcelona (Espagne) Administrateur ou membre du Conseil de Surveillance de Crédit Agricole S.A., Compagnie de Saint-Gobain, Taittinger Pargesa Holding S.A. (Suisse)	Président-Directeur Général de Suez Président de Suez-Tractebel (Belgique), Hisua (Espagne) Vice-Président de Sociedad General de Aguas de Barcelona (Espagne) Administrateur ou membre du Conseil de Surveillance de Crédit Agricole S.A., Compagnie de Saint-Gobain, Taittinger Pargesa Holding S.A. (Suisse), Electrabel (Belgique)	Président-Directeur Général de Suez Président de Société Générale de Belgique (Belgique), Tractebel (Belgique) Vice-Président de Hisusa (Espagne), Sociedad General de Aguas de Barcelona (Espagne) Administrateur ou membre du Conseil de Surveillance de Crédit Agricole S.A., Compagnie de Saint-Gobain, Taittinger, Pargesa Holding S.A. (Suisse),	Président-Directeur Général de Suez Président de Société Générale de Belgique (Belgique), Tractebel (Belgique) Vice-Président de Hisusa (Espagne), Sociedad General de Aguas de Barcelona (Espagne) Administrateur ou membre du Conseil de Surveillance de Crédit Agricole S.A., Compagnie de Saint-Gobain, Pargesa Holding S.A. (Suisse), Casino, Metropole Television M6, Sagem, Société du Louvre Représentant permanent de Fided au Conseil de Le Monde Entreprise, de Sperans au Conseil de Fimalac	Président du Directoire de Suez Président du Conseil de Tractebel (Belgique) Administrateur ou membre du Conseil de Surveillance de Compagnie de Saint-Gobain, Sagem, Crédit Agricole Indosuez, Société du Louvre, Casino
Michel Pébereau Président du Conseil d'Administration de BNP Paribas	Janvier 1997	Avril 2009	Président du Conseil d'Administration de BNP Paribas Administrateur ou membre du Conseil de Surveillance de Saint Gobain, Total, Lafarge, BNP Paribas UK (Grande-Bretagne), Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI) Censeur de Galeries Lafayette	Président du Conseil d'Administration de BNP Paribas Administrateur ou membre du Conseil de Surveillance de Saint Gobain, Total, Lafarge, Dresdner Bank AG Francfort (Allemagne), BNP Paribas UK (Grande-Bretagne) Censeur de Galeries Lafayette	Président-Directeur Général de BNP Paribas Administrateur ou membre du Conseil de Surveillance de Saint Gobain, Total, Fina Elf, Lafarge, Dresdner Bank AG (Allemagne), BNP Paribas UK (Grande-Bretagne) Censeur de Galeries Lafayette	Président-Directeur Général de BNP Paribas Administrateur ou membre du Conseil de Surveillance de Galeries Lafayette, Compagnie Saint Gobain, Total Fina Elf, Lafarge Représentant permanent de BNP Paribas aux Conseils de Renault et de Dresdner Bank AG (Allemagne)	Président-Directeur Général de BNP Paribas Administrateur ou membre du Conseil de Surveillance de Galeries Lafayette, Compagnie Saint Gobain, Total Fina Elf, Lafarge, Dresdner Bank AG Francfort Représentant permanent de BNP Paribas aux Conseils de Renault et de Dresdner Bank AG (Allemagne)
Mme Dominique Reiniche Présidente de Coca-Cola Enterprises – Groupe Europe	Avril 2005	Avril 2009	Présidente de Coca-Cola Enterprises – Groupe Europe Membre de l'Advisory Board de ING Direct	Présidente de Coca-Cola Enterprises – Groupe Europe	Président-Directeur Général de Coca-Cola Entreprise Vice-Présidente de Coca-Cola Enterprises-Groupe Europe	Président-Directeur Général de Coca-Cola Entreprise	Président-Directeur Général de Coca-Cola Entreprise
Ezra Suleiman Professeur de Sciences Politiques et Directeur du Centre d'Etudes Européennes, Université de Princeton (Etats-Unis)	Avril 2003	Avril 2007	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Jacques Tabourot Membre du Conseil de Surveillance, représentant les salariés-actionnaires	Avril 2004	Avril 2008	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

2.1.4. Conflits d'intérêt

Les organes de direction de la Société sont le directoire et le conseil de surveillance. Les membres du directoire n'ont à ce jour aucune fonction de mandataire social en dehors du Groupe. Certains membres du conseil de surveillance ont en revanche des fonctions de mandataires sociaux et/ou de dirigeants au sein de sociétés susceptibles de contracter avec le Groupe dans le cadre d'opérations telles que des octrois de crédit et/ou des placements d'instruments financiers (en tant que banques conseils et/ou garants), des achats de valeurs mobilières (pour compte propre ou pour compte de tiers) et/ou la fourniture de produits ou services. Dans la mesure où de tels contrats font l'objet de négociations et sont conclus à des conditions normales, il n'existe, à la connaissance de la Société, aucun conflit d'intérêt potentiel entre les devoirs, à l'égard d'AXA, des membres du directoire et du conseil de surveillance et leurs intérêts privés et/ou autres devoirs.

Indépendamment des conventions règlementées, il n'existe pas d'arrangement ou d'accord conclu avec les principaux actionnaires, clients, fournisseurs ou autres, en vertu duquel un membre du directoire ou du conseil de surveillance a été sélectionné.

2.1.5. Montants des sommes provisionnées ou constatées aux fins du versement de pensions, retraites ou autres avantages

Les membres français du Directoire d'AXA SA (Henri de Castries, François Pierson, Denis Duverne, Claude Brunet), le Président du Conseil de Surveillance (Claude Bébéar), ainsi que le représentant des salariés actionnaires au Conseil de Surveillance (Jacques Tabourot) bénéficient, au même titre que l'ensemble des cadres de direction des sociétés du Groupe AXA en France, d'un régime de retraite complémentaire au titre de l'article 39 du Code Général des Impôts.

Christopher Condron, membre du Directoire d'AXA SA et salarié de la société Equitable aux États-Unis (filiale d'AXA SA), bénéficie également contractuellement d'un régime de retraite supplémentaire.

Le montant total des sommes provisionnées ou constatées par AXA SA et ses filiales aux fins de versements de pensions ou retraites à ces dirigeants, à la date du 30 juin 2005, s'élève à 28,7 millions d'euros⁴⁷.

⁴⁷ Source AXA, information financière non tirée des états financiers vérifiés par les contrôleurs légaux des comptes.

2.1.6. Contrats de service liant les membres des organes d'administration au Groupe

Conseil de surveillance

A ce jour, il n'existe pas de contrat de service liant un membre du conseil de surveillance à AXA ou à l'une quelconque de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages aux termes dudit contrat.

Directoire

Les membres français du Directoire d'AXA (Henri de Castries, Claude Brunet, Denis Duverne, François Pierson), mandataires sociaux, sont liés à la Société par un contrat de travail.

Christopher Condron, également membre du Directoire, mandataire social, est pour sa part lié par un contrat de travail avec la société Equitable aux Etats Unis.

2.2. Actionnariat

2.2.1. Principaux actionnaires au 30 septembre 2005

A la connaissance de la Société, au 30 septembre 2005, le capital et les droits de vote étaient répartis comme suit :

	Nombre d'actions	Capital	Droits de vote
Mutuelles AXA ^(a)	388.297.657	20,32%	32,26%
dont : - Mutuelles AXA	51.959.561	2,72%	4,39%
Finaxa ^(a)	336.338.096	17,60%	27,87%
Autocontrôle	21.966.089	1,15%	-
Autodétention	600.000	0,03%	-
Salariés et agents	90.485.414	4,74%	5,69%
Public	1.409.394.626	73,76%	62,05%
Total	1.910.743.786	100%	100%

(a) *Directement et indirectement*

A la connaissance du Directoire, et conformément aux dispositions légales en vigueur, il n'existe pas d'autre actionnaire détenant plus de 5% du capital social. Par ailleurs, la Société a décidé, de rendre public tout franchissement de seuil de 2%. Ce seuil n'a pas été franchi au cours du premier semestre 2005.

Sur les 1.910.743.786 actions qui composaient le capital au 30 septembre 2005, 410.182.448 actions jouissaient d'un droit de vote double à cette date.

2.2.2. Politique de distribution des dividendes

AXA souhaite déterminer sa politique de dividende en fonction de son résultat courant⁴⁸, en en distribuant, de manière récurrente, 40 à 50%. La proposition de dividende, soumise à l'assemblée des actionnaires d'AXA, est du ressort du Directoire et du Conseil de surveillance qui gardent la discrétion d'ajuster ce dividende lors de chaque arrêté des comptes annuels.

⁴⁸ Solde de gestion spécifique – cf. mode de calcul p. 79

2.3. Capital social

2.3.1. Capital social au 30 septembre 2005

Au 30 septembre 2005, le capital d'AXA, entièrement libéré, s'élevait à 4.375.603.269, 94 € et se composait de 1.910.743.786 actions d'une valeur nominale de 2,29€ portant jouissance au 1^{er} janvier 2005.

2.3.2. Evolution depuis la clôture de l'exercice 2004

Date	Nature des opérations	Nombre d'actions émises	Prime d'émission (en euros)	Nombre d'actions après opération	Montant du capital social après opération (en euros)
30/09/05	Levées d'options de souscription	2.271.633	17.814.879	1.910.715.803	4.375.539.189
	Exercices de bons de souscription	27.983	308.505	1.910.743.786	4.375.603.270

2.3.3. Autodétention et autocontrôle au 30 juin 2005

	Nombre de titres	Valeur nominale (en euros)	Valeur comptable (en euros)
Autodétention	150.000	343.500	3.084.700
Autocontrôle	23.811.642	54.528.660	395.477.000

2.3.4. Capital potentiel au 30 septembre 2005

	Nombre de titres en circulation	Nombre maximum d'actions créés
Actions ordinaires émises au 30 septembre 2005	1.910.743.786	1.910.743.786
Obligations subordonnées convertibles 1999-2014	9.199.353	37.349.373
Obligations subordonnées convertibles 2000-2017	6.639.463	26.956.220
Options de souscription d'actions		69.098.575
Actions gratuites		1.110.532
Nombre maximum d'actions au total		2.045.258.486

2.4. Informations générales

2.4.1. Sources de financement attendues nécessaires pour financer les principaux investissements en cours

Les investissements en cours et à venir seront financés par les modes de financement habituels et récurrents du Groupe.

2.4.2. Informations financières non tirées des états financiers vérifiés

Les informations à caractère financier figurant dans la présente actualisation et/ou dans le document de référence 2004 de la Société et qui ne seraient pas tirées de ses états financiers vérifiés par les commissaires aux comptes, sont des informations provenant du Groupe (sauf mention d'une source externe) et non vérifiées par les commissaires aux comptes.

2.4.3. Procédures judiciaires et d'arbitrage

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, en suspens ou dont il est menacé, autre que celles mentionnées dans la présente actualisation et/ou dans le document de référence 2004, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois un effet significatif sur sa situation financière ou sa rentabilité et/ou sur celles du Groupe.

2.4.4. Changements significatifs dans la situation financière ou commerciale du Groupe

Depuis le 31 décembre 2004, il n'est apparu aucun changement significatif dans la situation financière ou commerciale du Groupe ni dans ses perspectives, autre que ceux mentionnés dans la présente actualisation et/ou au sein du document de référence 2004.

2.4.5 Contrats importants

A ce jour, AXA n'a pas conclu de contrat important, autres que ceux conclus dans le cadre normal des ses affaires, conférant une obligation ou un engagement important pour l'ensemble du Groupe.

III- PERSONNES RESPONSABLES DE L'ACTUALISATION ET DU CONTRÔLE DES COMPTES

3.1. Personne responsable de l'actualisation et personne responsable de l'information financière

3.1.1. Personne responsable du document de référence et de son actualisation

M. Henri de Castries, Président du Directoire d'AXA SA

3.1.2. Attestation du responsable

A notre connaissance, et après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, les données de la présente actualisation sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la Société ; elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Nous avons obtenu des contrôleurs légaux des comptes de la Société une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils font état de leur rapport d'examen limité sur les comptes semestriels consolidés au 30 juin 2005 ainsi que de leurs rapports sur les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2004, au 31 décembre 2003 et au 31 décembre 2002 et indiquent en outre avoir procédé, conformément à la doctrine et aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans la présente actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble de la présente actualisation.

Les informations financières présentées dans cette actualisation ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux figurant en page 86.

Paris, le 14 novembre 2005

Le Président du Directoire
Henri de Castries

3.1.3. Personne responsable de l'information financière

M. Denis Duverne
AXA
25, avenue Matignon, 75008 Paris
Tél. : 01 40 75 57 00

3.2. Contrôleurs légaux des comptes

Les Commissaires aux comptes sont :

Titulaires

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT :

63, rue de Villiers – 92208 Neuilly-sur-Seine, représenté par M. Yves Nicolas et M. Eric Dupont, dont le premier mandat a commencé à courir à partir du 28 février 1989. Le mandat en cours a une durée de 6 ans, jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2005.

Appartenance à un organisme professionnel : PricewaterhouseCoopers Audit est enregistré comme commissaires aux comptes auprès de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles.

MAZARS & GUERARD :

39, rue de Wattignies – 75012 Paris, représenté par MM. Patrick de Cambourg et Jean-Claude Pauly, dont le premier mandat a commencé à courir à partir du 8 juin 1994. Le mandat en cours a une durée de 6 ans, jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

Appartenance à un organisme professionnel : Mazars & Guérard est enregistré comme commissaires aux comptes auprès de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris.

Suppléants

M. Patrick Frotiée : 63, rue de Villiers – 92208 Neuilly-sur-Seine, dont le premier mandat a commencé à courir à partir du 17 mai 1995. Le mandat en cours a une durée de 6 ans, jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2005.

M. Jean Louis Simon : 39, rue de Wattignies – 75012 Paris, dont le premier mandat a commencé à courir à partir du 21 avril 2004. Le mandat en cours a une durée de 6 ans, jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

IV- TABLE DE CONCORDANCE

Rubriques de l'annexe 1 du Règlement européen n° 809/2004	Document de référence déposé auprès de l'AMF le 31 mars 2005 sous le n° D05-0313	Actualisation déposée auprès de l'AMF le 14 novembre 2005
<u>1. Personnes responsables</u>	p. 331	p. 122
<u>2. Contrôleurs légaux des comptes</u>	p. 315	p. 123
<u>3. Informations financières sélectionnées</u>	p. 52-56	p. 5-12
<u>4. Facteurs de risques</u>	p. 118-135	
<u>5. Informations concernant l'émetteur</u>		
5.1. Histoire et évolution de la société	p. 314 ; p. 10	p. 88-91
5.2. Investissements	p. 110-111 ; p. 142-145	p. 92
<u>6. Aperçu des activités</u>		
6.1. Principales activités	p. 84-96, p. 253	
6.2. Principaux marchés	p. 54 ; p. 84-96 ; p. 138-142 ; p. 252 ; p.254	Annexe p. 74, 116, 129
<u>7. Organigramme</u>		
7.1. Description sommaire du groupe	p. 82-83	
7.2. Liste des filiales importantes	p. 50-51 ; p. 306-309, p.211-216	Annexe p. 28-30, 115
<u>8. Propriétés immobilières, usines et équipement</u>	N/A	N/A
<u>9. Examen de la situation financière et du résultat</u>		
9.1. Situation financière	p. 146-189	p. 17-77
9.2. Résultat d'exploitation	p. 138-189	p. 14-77
<u>10. Trésorerie et capitaux</u>		
10.1. Capitaux de l'émetteur	p. 112-114 ; p. 151 ; p. 236	p. 14-15 ; p. 25 ; Annexe p. 8, 51, 122
10.2. Source et montant des flux de trésorerie	p. 111-115 ; p. 274	Annexe p. 7, 89
10.3. Conditions d'emprunt et structure financière	p. 115 ; p. 125 ; p. 238 ; p. 250-251	p. 15 ; Annexe p. 63-64, 123-124
10.4. Restrictions à l'utilisation des capitaux	N/A	N/A
10.5. Sources de financement attendues		p. 121
<u>11. Recherche et développement, brevets et licences</u>	N/A	N/A
<u>12. Information sur les tendances</u>		
12.1. Principales tendances depuis la clôture de l'exercice		p. 5-11
12.2. Principales tendances pour l'exercice en cours	p. 189	p. 12
<u>13. Prévision ou estimation du bénéfice</u>	N/A	N/A

Rubriques de l'annexe 1 du Règlement européen n° 809/2004	Document de référence déposé auprès de l'AMF le 31 mars 2005 sous le n° D05-0313	Actualisation déposée auprès de l'AMF le 14 novembre 2005
<u>14. Organes d'administration, de direction, et de surveillance et de direction générale</u>		
14.1. Informations concernant les membres des organes d'administration et de direction	p. 14-15 ; p. 19-21	p. 107-116
14.2. Conflits d'intérêt au niveau des organes d'administration et de direction	p. 12 ; p. 25	p. 117
<u>15. Rémunération et avantages</u>		
15.1. Rémunération versée	p. 14 ; p. 24, p. 263	
15.2. Sommes provisionnées ou constatées aux fins de versement de pensions, retraites ou autres avantages		p. 117
<u>16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction</u>		
16.1. Date d'expiration des mandats actuels	p. 15 ; p. 19	p. 114-116
16.2. Contrats de service liant les membres des organes d'administration à l'émetteur ou à l'une de ses filiales		p. 118
16.3. Informations sur le comité d'audit et le comité de rémunération	p. 17-18	
16.4. Déclaration de conformité au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur	p. 11	
<u>17. Salariés</u>		
17.1. Nombre de salariés	p. 57, p. 263	
17.2. Participations et stock options	p. 14 ; p. 25 ; p. 26-27	
17.3. Accord prévoyant une participation des salariés au capital de l'émetteur	p. 25-28 ; p. 43 ; p. 322-326	Annexe p. 83-88
<u>18. Principaux actionnaires</u>	p. 320 ; p. 316	p. 119
<u>19. Opérations avec des apparentés</u>	p. 273	Annexe p. 91-93, 132
<u>20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur</u>		
20.1. Informations financières historiques annuelles *	p. 196-275 ; p. 280-295 ; p. 302-305	p. 126
20.2. Informations financières pro forma	N/A	N/A
20.3. Etats financiers	-	-
20.4. Vérification des informations historiques annuelles	p. 276-277	p. 121
20.5. Date des dernières informations financières	-	-
20.6. Informations financières intermédiaires et autres		p. 86-87 ; Annexe p. 1-132
20.7. Politique de distribution des dividendes		p. 119
20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage	p. 133-134	p. 121
20.9. Changements significatifs dans la situation financière ou commerciale de Groupe	p. 201	p. 121, Annexe p. 99
<u>21. Informations complémentaires</u>		
21.1. Capital social	p. 303 ; p. 320, p. 321 ; p. 326-327 ; p. 41-42 ; p. 317-319	p. 120, Annexe p. 8, 51
21.2. Acte constitutif et statuts	p. 11-25 ; p. 314 ; p. 315 ; p. 320	

Rubriques de l'annexe 1 du Règlement européen n° 809/2004	Document de référence déposé auprès de l'AMF le 31 mars 2005 sous le n° D05-0313	Actualisation déposée auprès de l'AMF le 14 novembre 2005
<p><u>22. Contrats importants</u></p> <p><u>23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts</u></p> <p><u>24. Documents accessibles au public</u></p> <p><u>25. Informations sur les participations</u></p>	<p>p. 314</p> <p>p. 85 ; p. 89 ; p. 92 ; p. 95 ; p. 96</p>	<p>p. 121</p>

* En application de l'article 28 du Règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission du 29 avril 2004, les éléments suivants sont inclus par référence :

- les comptes consolidés d'AXA pour l'exercice clos le 31 décembre 2004 et le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2004, présentés respectivement aux pages 196 à 275 et 276 à 277 du document de référence n°D05-0313 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 31 mars 2005 ;
- les comptes consolidés d'AXA pour l'exercice clos le 31 décembre 2003 et le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2003, présentés respectivement aux pages 220 à 299 et 300 à 301 du document de référence n°D04-0433 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 7 avril 2004 ;
- les comptes consolidés d'AXA pour l'exercice clos le 31 décembre 2002 et le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2002, présentés respectivement aux pages 178 à 248 et en page 249 du document de référence n°D03-0418 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 9 avril 2003.

ANNEXE

États financiers consolidés au 30 juin 2005

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

30 juin 2005

AXA

SOMMAIRE

BILAN CONSOLIDE	4
RESULTAT CONSOLIDE	6
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	7
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	8
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES	10
NOTE 1 : PREMIERE APPLICATION DES NORMES IFRS	10
1.1. Première application : Impact de la transition aux normes IFRS	10
1.1.1. Référentiel comptable appliqué.....	10
1.1.2. Rapprochement des informations au 1er janvier 2004.....	11
1.1.3. Rapprochement des informations au 30 juin et au 31 décembre 2004.....	20
1.2. Informations annexes IFRS au 31 Décembre 2004	28
1.2.1. Périmètre de consolidation.....	28
1.2.2. Bilan et compte de résultat sectoriels.....	32
1.2.3. Ecart d'acquisition.....	34
1.2.4. Valeurs de portefeuilles de contrats des sociétés d'assurance acquis.....	39
1.2.5. Frais d'acquisition reportés et assimilés.....	40
1.2.6. Placements.....	42
1.2.7. Titres mis en équivalence.....	49
1.2.8. Créances.....	50
1.2.9. Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	50
1.2.10. Capitaux propres, intérêts minoritaires et autres fonds propres.....	51
1.2.11. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement.....	53
1.2.12. Provisions pour risques et charges.....	61
1.2.13. Dettes de financement.....	63
1.2.14. Dettes (hors dettes de financement).....	64
1.2.15. Impôt.....	67
1.2.16. Instruments dérivés.....	70
1.2.17. Chiffre d'affaires sectoriel et produit net bancaire.....	74
1.2.18. Comptes techniques sectoriels.....	76
1.2.19. Résultat financier hors coût de l'endettement net.....	78
1.2.20. Résultat net des cessions en réassurance.....	78
1.2.21. Charges liées aux dettes de financement.....	79
1.2.22. Analyse des charges par nature.....	79
1.2.23. Personnel.....	80
1.2.24. Tableau des flux de trésorerie.....	89
1.2.25. Résultat par action.....	90
1.2.26. Parties liées.....	91
1.2.27. Actifs et passifs éventuels et engagements contractuels non comptabilisés.....	94
NOTE 2 : EVENEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	98
NOTE 3 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	99
NOTE 4 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	100
4.1. Information générale	100
4.2. Principes comptables généraux	100
4.2.1. Principes généraux.....	100
4.2.2. Première adoption des normes IFRS.....	101
4.3. Principes et méthodes de consolidation	101
4.3.1. Périmètre et méthodes.....	101
4.3.2. Regroupements d'entreprises : entrée dans le périmètre et acquisition d'intérêts minoritaires.....	101
4.4. Conversion des comptes et transactions en monnaie étrangère	103
4.5. Information sectorielle	104
4.6. Actifs incorporels	104
4.6.1. Ecart d'acquisition et dépréciation de l'écart d'acquisition.....	104
4.6.2. Valeurs des portefeuilles relatives aux compagnies d'assurance acquises.....	104
4.6.3. Autres immobilisations incorporelles.....	104
4.6.4. Frais d'acquisition reportés des contrats d'assurance vie et contrats d'investissement avec participation discrétionnaire aux bénéficiaires. Frais reportés exposés à l'origine des contrats d'investissement sans participation discrétionnaire.....	105
4.7. Actifs investis d'assurance, bancaires, et des autres activités	105
4.7.1. Les immeubles de placement.....	105
4.7.2. Instruments financiers.....	105
4.8. Actifs adossés à des passifs de contrat dont le risque financier est supporté par l'assuré	107
4.9. Instruments dérivés	107
4.10. Capital social et capitaux propres	108
4.10.1. Capital social.....	108

4.10.2.	Titres Super Subordonnées	108
4.10.3.	Instruments financiers composés.....	108
4.10.4.	Titres d'autocontrôle	108
4.11.	Passifs relatifs aux contrats d'assurance et contrats d'investissement	108
4.11.1.	Classification des contrats.....	108
4.11.2.	Contrats d'assurance et d'investissement avec participation discrétionnaire	109
4.11.3.	Contrats d'investissement sans participation discrétionnaire.....	111
4.12.	Réassurance : Cessions en réassurance	111
4.13.	Autres dettes	111
4.13.1.	Dettes de financement.....	111
4.13.2.	Impôts	111
4.13.3.	Engagements sociaux.....	112
4.13.4.	Rémunérations en actions	112
4.14.	Autres provisions et passifs.....	112
4.14.1.	Provisions pour restructuration	112
4.14.2.	Autres provisions et passifs éventuels.....	112
4.15.	Produits d'exploitation.....	113
4.15.1.	Primes émises	113
4.15.2.	Prélèvements issus des contrats d'investissement sans participation discrétionnaire.....	113
4.15.3.	Variation de primes non acquises, nettes de chargements et prélèvements non acquis.....	113
4.15.4.	Produit Net Bancaire.....	113
4.15.5.	Revenus des autres activités.....	113
4.15.6.	Résultat financier hors coût de l'endettement net	113
4.16.	Activités destinées à être cédées ou abandonnées	114
NOTE 5 :	PRINCIPALES VARIATIONS DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION	115
NOTE 6 :	COMPTE DE RESULTAT SECTORIEL	116
NOTE 7 :	PLACEMENTS 117	
7.1.	Décomposition des placements.....	117
7.2.	Immobilier de placement et provisions pour dépréciation et amortissements relatifs à l'immobilier de placement.....	119
7.3.	Plus ou moins-values latentes sur placements financiers.....	120
7.4.	Placements sujets à dépréciation (excluant l'immobilier de placement).....	121
7.4.1.	Décomposition des placements sujets à dépréciation	121
7.4.2.	Provisions pour dépréciation des placements	121
NOTE 8 :	CAPITAUX PROPRES, INTERETS MINORITAIRES ET AUTRES FONDS PROPRES	122
8.1.	Commentaires sur les variations des capitaux propres groupe	122
8.2.	Commentaires sur les intérêts minoritaires.....	122
8.3.	Plus values latentes nettes comprises dans les fonds propres.....	122
NOTE 9 :	DETTES DE FINANCEMENT	123
9.1.	Dettes de financement par lignes d'émission	123
9.2.	Dettes de financement par mode d'évaluation	124
9.3.	Méthodologie d'évaluation de la juste valeur des dettes de financement.....	124
NOTE 10 :	INSTRUMENTS DERIVES.....	125
10.1.	Instruments dérivés: échancier, valeurs notionnelles et justes valeurs	125
10.2.	Instruments dérivés sujets à la comptabilisation de couverture et autres instruments dérivés.....	125
10.3.	Effets des relations de couverture sur les placements	126
10.4.	Présentation des effets des relations de couverture sur les passifs	127
10.4.1.	Contrats d'assurance et d'investissement.....	127
10.4.2.	Autres passifs financiers	127
10.5.	Instruments dérivés non sujets à la comptabilisation de couverture	127
10.6.	Instruments dérivés évalués à la juste valeurs selon la méthode de détermination de la juste valeur	128
NOTE 11 :	CHIFFRE D'AFFAIRES SECTORIEL.....	129
11.1.	Chiffre d'affaires	129
11.2.	Produit net bancaire.....	130
NOTE 12 :	RESULTAT PAR ACTION.....	131
NOTE 13 :	PARTIES LIEES 132	
NOTE 14 :	ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS NON COMPTABILISES	132

BILAN CONSOLIDE

BILAN CONSOLIDE

ACTIF

Notes en annexe	(en millions d'euros)	Normes IFRS		Normes françaises (*)	
		30-juin-05	31-déc.-04	31-déc.-04	31-déc.-03
1.2.3	Ecart d'acquisition	12 848	11 906	12 423	12 874
1.2.4	Valeurs de portefeuilles de contrats des sociétés d'assurance acquises (1)	2 805	3 123	2 993	2 814
1.2.5	Frais d'acquisitions reportés et assimilés (2)	14 785	13 008	11 954	10 993
	Autres immobilisations incorporelles	622	597	629	556
	Actifs incorporels	31 060	28 634	27 998	27 237
	Immobilier de placement	12 351	12 233	11 702	11 727
	Placements financiers (3)	275 800	251 516	229 258	212 431
	Prêts (4)	17 977	18 114	18 156	17 009
	Placements représentant des contrats dont le risque financier est supporté par l'assuré (5)	127 355	112 387	113 786	101 002
1.2.6 et 7	Placements des entreprises d'assurance (6)	433 482	394 250	372 902	342 169
1.2.6 et 7	Placements des entreprises du secteur bancaire et autres activités (6)	10 233	11 336	8 962	8 100
1.2.7	Titres mis en équivalence	175	330	871	1 254
1.2.11	Part des réassureurs dans des passifs liés à des contrats d'assurance et d'investissement	8 716	7 898	7 897	8 489
	Immobilisations corporelles	1 343	1 290	1 139	1 243
	Autres actifs d'exploitation à long terme (7)	1 502	2 260	3 495	3 209
	Participation aux bénéfices différée active	0	0	0	0
1.2.15	Impôt différé actif	3 561	3 731	2 515	2 053
	Autres actifs	6 406	7 281	7 148	6 504
	Créances nées d'opérations d'assurance directe et de réassurance acceptée	9 872	8 167	10 318	11 372
	Créances nées d'opérations de réassurance cédée	2 284	2 134	0	0
	Créances nées d'opérations bancaires	11 651	11 481	11 417	10 956
	Créance d'impôt exigible	1 037	412	409	255
	Autres créances (8)	13 896	9 590	11 687	13 575
1.2.8	Créances	38 741	31 784	33 831	36 158
	Actifs destinés à la vente et relatifs à des abandons d'activité	193	62	0	0
1.2.9	Trésorerie et équivalents de trésorerie	22 735	22 494	21 352	19 322
	TOTAL DE L'ACTIF	551 742	504 069	480 961	449 233

(*) Les données chiffrées en normes françaises sont présentées sous le format de présentation IFRS

(1) Montant avant impôt

(2) Montant brut de chargements et de prélèvements non acquis

(3) Placements financiers autres que les prêts et les placements en représentation de contrats dont le risque financier est supporté par l'assuré
Inclut les actions, obligations et OPCVM contrôlés et non contrôlés.

(4) Inclut les avances sur polices

(5) Inclut également les actifs en représentation de contrats comprenant des garanties minimum de revenus

(6) Inclut les titres détenus à des fins de transaction; inclut les intérêts courus non échus.

Tous les montants de placements comprennent l'effet des instruments dérivés (se référer aux notes 1.2.16 et 10)

(7) Inclut les actifs long terme, i.e. dont l'échéance est supérieure à 1 an

(8) Inclut les actifs court terme, i.e. dont l'échéance est inférieure à 1 an

PASSIF

Notes en annexe	(en millions d'euros)	Normes IFRS		Normes françaises (*)	
		30-juin-05	31-déc.-04	31-déc.-04	31-déc.-03
	Capital social et primes d'émission	19 397	19 385	19 719	18 056
	Réserves, report à nouveau et écarts de conversion cumulés	11 009	5 400	3 919	4 340
	Résultat consolidé	2 274	3 738	2 519	1 005
	CAPITAUX PROPRES DU GROUPE	32 680	28 523	26 157	23 401
	Intérêts minoritaires	2 831	2 507	2 206	2 469
1.2.10 et 8	CAPITAUX PROPRES TOTAUX	35 511	31 030	28 363	25 870
	Passifs liés à des contrats d'assurance	241 730	227 843	257 358	246 560
	Passifs liés à des contrats d'assurance dont le risque financier est supporté par l'assuré (1) (7)	83 632	73 578	113 929	101 004
	Total des passifs liés à des contrats d'assurance (2)	325 361	301 421	371 287	347 564
	Passifs liés à des contrats d'investissement avec participation discrétionnaire	32 431	31 662	0	0
	Passifs liés à des contrats d'investissement sans participation discrétionnaire	968	869	0	0
	Passifs liés à des contrats d'investissement dont le risque financier est supporté par l'assuré (3)	44 007	39 127	0	0
	Total des passifs liés à des contrats d'investissement (2)	77 406	71 659	0	0
	Passif relatif aux prélèvements et chargements non acquis	1 784	1 675	0	0
	Passif relatif à la participation aux bénéfices (4)	24 632	19 798	14 871	13 037
	Instruments dérivés relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	229	-32	0	0
1.2.11	PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET D'INVESTISSEMENT	429 413	394 520	386 158	360 600
1.2.12	Provisions pour risques et charges	7 911	7 729	4 392	4 964
	Dettes subordonnées	8 010	8 089	9 235	8 453
	Dettes de financement représentées par des titres	2 956	2 903	2 964	4 459
	Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire	17	17	17	29
1.2.13 et 9	Dettes de financement (5)	10 983	11 009	12 216	12 941
1.2.15	Impôt différé passif	7 331	6 895	2 805	1 954
	Part des intérêts minoritaires dans les OPCVM contrôlés	4 051	3 223	0	0
	Autres dettes émises représentées par des titres et soldes de banque créditeurs (6)	8 215	7 784	5 830	4 518
	Dettes nées d'opérations d'assurance directe et de réassurance acceptée	4 090	3 863	6 062	6 714
	Dettes nées d'opérations de réassurance cédée	4 304	3 588	1 376	1 598
	Dettes nées d'opérations bancaires	11 783	12 285	12 220	11 563
	Dettes d'impôt exigible	1 372	954	975	388
	Instruments dérivés relatifs aux autres passifs financiers	-9	1	0	0
	Autres dettes	26 787	21 187	20 565	18 122
1.2.14	Dettes	60 592	52 886	47 027	42 903
	Passifs relatifs à des activités destinées à être cédées ou abandonnées	0	0	0	0
	TOTAL DU PASSIF	551 742	504 069	480 961	449 233

(*) Les données chiffrées en normes françaises sont présentées sous le format de présentation IFRS

(1) Inclut également les passifs liés aux contrats d'assurance comprenant des garanties minimum de revenus

(2) Montants bruts de la part des réassureurs

(3) Passifs liés aux contrats d'investissement avec participation discrétionnaire et aux contrats d'investissement sans participation discrétionnaire dont le risque financier est supporté par l'assuré

(4) Inclut les passifs relatifs à la participation aux bénéfices différée

(5) Tous les montants de dettes de financement comprennent l'effet des instruments dérivés (se référer aux notes 1.2.16 et 10)

(6) Ce montant comprend l'effet des instruments dérivés (se référer aux notes 1.2.16 et 10)

(7) Par convention, en normes françaises, les passifs relatifs aux contrats dont le risque financier est supporté par l'assuré sont présentés sur la ligne contrats d'assurance.

	Normes IFRS		Normes françaises (*)	
	30-juin-05	30-juin-04	30-juin-04	30-juin-03
Passifs liés à des contrats d'assurance dont le risque financier est supporté par l'assuré	83 632	73 578	113 929	101 004
Passifs liés à des contrats d'investissement dont le risque financier est supporté par l'assuré	44 007	39 127	0	0
Total des passifs liés à des contrats dont le risque financier est supporté par l'assuré	127 639	112 705	113 929	101 004
Passifs liés à des contrats d'assurance	241 730	227 843	257 358	246 560
Passifs liés à des contrats d'investissement avec participation discrétionnaire	32 431	31 662	0	0
Passifs liés à des contrats d'investissement sans participation discrétionnaire	968	869	0	0
Total des passifs liés aux autres contrats d'assurance et d'investissements	275 129	260 374	257 358	246 560

RESULTAT CONSOLIDE

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Notes en annexe	(en millions d'euros, sauf le résultat par action en euros)	Normes IFRS		Normes françaises (*)	
		30-juin-05	30-juin-04	30-juin-04	30-juin-03
	Primes émises	33 844	32 571	35 072	35 390
	Prélèvements sur contrats d'investissement sans participation discrétionnaire	237	216	-	-
	Chiffre d'affaires des activités d'assurance	34 082	32 786	35 072	35 390
	Produit net bancaire	225	196	180	159
	Produits des autres activités (1)	2 192	1 900	1 848	1 647
11	Chiffre d'affaires	36 499	34 883	37 100	37 196
	Variations des primes non acquises, chargements et prélèvements non acquis	(1 943)	(1 723)	(1 608)	(1 559)
	Produits nets des placements (2)	7 259	6 605	6 530	6 130
	Plus et moins-values nettes réalisées sur placements (3)	2 091	2 755	1 462	1 244
	Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisée par résultat	4 354	1 873	2 743	6 637
	Variation des provisions sur instruments financiers (4)	(104)	(168)	(218)	(2 217)
1.2.19	Résultat financier hors coût de l'endettement net	13 600	11 065	10 518	11 794
	Charges techniques des activités d'assurance (5)	(36 951)	(33 683)	(35 595)	(39 387)
1.2.20	Résultat net des cessions en réassurance	(302)	(585)	(586)	(461)
	Charges d'exploitation bancaire	(26)	(58)	(75)	(49)
	Frais d'acquisition des contrats (6)	(3 153)	(2 757)	(2 807)	(2 645)
	Amortissement des valeurs de portefeuilles acquis et autres actifs incorporels	(364)	(238)	(137)	(112)
	Frais d'administration	(3 932)	(3 627)	(3 644)	(3 579)
	Pertes de valeur constatées sur immobilisations corporelles	25	(18)	(18)	(1)
	Autres produits et charges (7)	(51)	(131)	(117)	(49)
	Autres produits et charges courants	(44 754)	(41 097)	(42 978)	(46 282)
	Résultat des opérations courantes avant impôt	3 402	3 128	3 032	1 148
	Quote part de résultat dans les entreprises mises en équivalence	9	40	33	54
	Charges liées aux dettes de financement (8)	(305)	(291)	(99)	(134)
	Résultat courant avant impôt	3 106	2 877	2 966	1 068
	Impôt sur les résultats	(627)	(864)	(823)	(285)
	Résultat net des opérations courantes	2 479	2 013	2 143	783
	Charges nettes sur immobilisations incorporelles (9)	(0)	(37)	(526)	(443)
	Résultat sur abandon d'activité après impôt	-	-	-	-
	Résultat net de l'ensemble consolidé	2 479	1 976	1 617	340
	Part des intérêts minoritaires dans le résultat net	205	243	173	131
	Résultat net part du Groupe	2 274	1 733	1 444	209
(*) Les données chiffrées en normes françaises sont présentées sous le format de présentation IFRS					
12	Résultat par action	1,21	0,99	0,81	0,12
	Résultat dilué par action	1,19	0,94	0,78	0,12
	Résultat opérationnel part du groupe (10)	1 761	1 398	1 436	1 085
	Résultat opérationnel part du groupe par action	0,93	0,80	0,81	0,62
	Résultat opérationnel dilué part du groupe par action	0,93	0,77	0,77	0,61
	Résultat courant part du groupe (11)	2 132	1 661	1 590	363
	Résultat courant part du groupe par action	1,13	0,95	0,89	0,21
	Résultat courant dilué part du groupe par action	1,12	0,90	0,85	0,21

(*) La note 1 de l'annexe aux comptes présente les impacts du passage aux normes IFRS

(1) Hors activités d'assurance et bancaire

(2) Net des frais de gestion des placements

(3) Inclut les reprises de provisions sur placements suite à cession

(4) Exclut les reprises de provisions sur placements suite à cession

(5) Inclut les variations de passifs liés à des contrats d'assurance et d'investissement (avec ou sans participation discrétionnaire) dont le risque financier est supporté par l'assuré

(6) Inclut les frais d'acquisition et les variations de frais d'acquisition reportés relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement avec participation discrétionnaire ainsi que les variations des droits nets sur futurs frais de gestion relatifs aux contrats d'investissement sans participation discrétionnaire

(7) Inclut entre autres les charges financières liées aux autres dettes émises représentées par des titres et soldes de banque créditeurs

(8) Montant net des produits et charges liés aux dérivés relatifs aux dettes de financement (exclut cependant la variation de juste valeur des dérivés liés)

(9) Inclut les pertes de valeurs sur immobilisations incorporelles et les écarts d'acquisition négatifs

(10) Le résultat opérationnel correspond au résultat courant, à l'exception des plus ou moins values réalisées nettes revenant à l'actionnaire.

Les plus ou moins values réalisées nettes revenant à l'actionnaire incluent:

- i) les plus et moins values réalisées (sur les actifs non comptabilisés à la juste valeur par résultat ou non détenus à des fins de transaction) ii) le mouvement de la période des provisions pour dépréciation des placements, iii) les variations de change et les variations de juste valeur nettes d'impôt des instruments dérivés s'y rattachant (à l'exclusion de ceux décrits ci-dessous)

- l'impact de la participation aux bénéfices nette d'impôt sur les éléments décrits ci-dessus (activité Vie),

- la réactivité des coûts d'acquisition différés et valeurs de portefeuille sur les éléments décrits ci-dessus (activité Vie), si applicable.

(11) Le résultat courant correspond au résultat net part du groupe avant prise en compte de:

- L'impact des opérations exceptionnelles (principalement les variations de périmètre, et incluant les coûts de restructuration relatifs aux sociétés nouvellement acquises pendant la période comptable considérée).

- Les charges nettes sur écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles, et

- Les gains et pertes sur les actifs financiers comptabilisés à juste valeur par résultat (à l'exception des placements représentant des contrats dont le risque financier est supporté par l'assuré) et les instruments dérivés s'y rattachant (à l'exclusion (i) des instruments dérivés de change sauf les options de change couvrant les résultats en devises et (ii) ceux relatifs à la couverture des contrats d'assurance évalués selon le principe des "hypothèses courantes").

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

	(en millions d'euros)	30-juin-05	30-juin-04
	Résultat brut des opérations courantes	3 402	3 128
(+/-)	Perte nette / (gain net) des activités d'investissement	(2 046)	(2 346)
(+)	Dotations nettes aux amortissements	380	182
(+)	Pertes de valeur nettes comptabilisées	83	186
(+)	Variation des frais d'acquisitions reportés	(636)	(755)
(+)	Dotations nettes aux provisions techniques d'assurance et passifs financiers des contrats d'investissement	13 906	10 336
(+)	Dotations nettes aux autres provisions	(112)	(141)
(-)	Dividendes reçus	(1 028)	(956)
(-)	Intérêts reçus	(5 732)	(5 116)
(+)	Variations de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat (hors trésorerie et équivalent de trésorerie)	(4 354)	(1 851)
(+)	Autres éléments sans décaissement de trésorerie compris dans le résultat des activités ordinaires	(226)	83
	Corrections liées aux éléments non monétaires et aux activités d'investissement ou de financement inclus dans le résultat brut des opérations courantes	235	(378)
(+)	Comptabilité de dépôt (Cash net)	719	464
(+)	Dividendes encaissés	1 067	1 084
(+)	Intérêts encaissés	5 650	5 058
(+/-)	Variation des créances et dettes d'exploitation	(1 147)	(581)
(+/-)	Variation des valeurs données ou reçues en pension	0	0
(+)	Flux de trésorerie provenant des autres actifs et passifs	466	1 229
(-)	Impôts décaissés	(301)	(100)
	Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	10 090	9 905
(-)	Acquisitions de filiales et co-entreprises, nettes de la trésorerie acquise	(381)	(1 478)
(+)	Cessions de filiales et co-entreprises, nettes de la trésorerie cédée	166	256
(-)	Prises de participation dans des entreprises associées	(18)	(45)
(+)	Cessions de participations dans des entreprises associées	-	261
	Flux de trésorerie liés aux variations de périmètre	(234)	(1 006)
(+)	Cessions d'obligations	39 753	41 792
(+)	Cessions d'actions	9 083	12 331
(+)	Cessions d'immeubles de placement	606	589
(+)	Cessions et/ou remboursements de prêts et autres actifs	5 358	2 332
	Flux de trésorerie liés aux cessions et remboursements d'actifs financiers	54 800	57 045
(-)	Acquisitions d'obligations	(45 170)	(45 232)
(-)	Acquisitions d'actions	(8 317)	(13 458)
(-)	Acquisitions d'immeubles de placement	(628)	(337)
(-)	Acquisitions et/ou émissions de prêts et autres actifs (y compris ceux alloués aux contrats en unité de compte)	(8 348)	(4 182)
	Flux de trésorerie liés aux acquisitions et émissions d'actifs financiers	(62 464)	(63 208)
(+)	Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	89	97
(-)	Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(166)	(137)
	Flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(77)	(41)
	Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	(7 974)	(7 211)
(+)	Emissions d'instruments de capital	312	31
(-)	Remboursements d'instruments de capital	(0)	0
(+/-)	Opérations sur actions propres	-	-
(-)	Dividendes payés	(1 288)	(809)
	Flux de trésorerie liés aux transactions avec les actionnaires	(976)	(778)
(+)	Trésorerie générée par les émissions de dettes financières	35	413
(-)	Trésorerie affectée aux remboursements de dettes financières	(1 064)	(496)
(-)	Intérêts payés (hors Intérêts courus non échus)	(396)	(362)
	Marge nette d'intérêts sur instruments dérivés de couverture sur la dette de financement	-	-
	Flux de trésorerie liés au financement du Groupe	(1 425)	(445)
	Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	(2 401)	(1 223)
	Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier	21 830	18 858
	Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	10 090	9 905
	Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	(7 974)	(7 211)
	Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	(2 401)	(1 223)
	Effet des variations de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	243	312
	Effet des variations de périmètre sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	194	176
	Effet des reclassements sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(16)	(14)
	Flux de trésorerie lié aux actifs et passifs destinés à la vente et aux abandons d'activités	0	-
	Trésorerie et équivalents de trésorerie au 30 juin	21 965	20 803

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (en millions d'euros à l'exception du nombre d'actions et de leur valeur nominale)	Attribuable aux actionnaires de la société mère												
	Capital social					Autres réserves				Ecart de conversion	Résultats non distribués et autres réserves	Capitaux propres du groupe	Intérêts minoritaires
	Nbre d'actions	Valeur nominale (en euros)	Capital social	Primes d'émission, de fusion et d'apport	Actions propres	Réserves liées à la variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	Réserves liées à la variation de juste valeur des dérivés de couverture	Réserves liées à la réévaluation des immobilisations corporelles	Autres (1)	Ecart de conversion			
Capitaux propres d'ouverture 01-jan-2004	1 778 103	2,29	4 072	14 008	(510)	4 213	45	-	183	0	458	22 469	2 709
Capital	636	2,29	1									1	
Prime d'émission, fusion, apport				5								5	
<i>Dont sortie de titres émis</i>				-								-	
Titres stock options				19								19	
Variations de périmètre						(3)	-	-	(0)			(3)	(125)
Titres d'auto-contrôle					24							24	
Capitaux propres - instruments financiers composés													
Titres super subordonnés													
Charge d'intérêt des titres super subordonnés													
Dividendes versés AXA												(676)	(676)
<i>Incidence des opérations avec les actionnaires</i>	636	2,29	1	24	24	(3)	-	-	(0)	-	(676)	(628)	(125)
Réserves liées aux variations de juste valeur inscrites en capitaux propres						(286)	(4)					(290)	
Autres								16			0	16	(129)
Réserves liées aux écarts de conversion										492		492	33
Pertes et gains actuariels sur engagements de retraite prestations définies (2)													
Affectation résultat													3
Résultat net											1 733	1 733	243
<i>Total des produits et charges reconnus sur la période</i>											1 733	1 733	247
Capitaux propres de clôture 30-juin-2004	1 778 739	2,29	4 073	14 033	(486)	3 925	41	-	198	492	1 519	23 795	2 732

NB : les montants sont présentés nets des impacts de la comptabilité reflet et de ses effets sur la participation des assurés, les frais d'acquisition reportés, et la valeur des portefeuilles acquis

(1) Principalement les composantes de capitaux propres des instruments financiers composés du type obligations convertibles émises

(2) Pertes et gains actuariels générés depuis l'ouverture au 01/01/2004

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (en millions d'euros à l'exception du nombre d'actions et de leur valeur nominale)	Attribuable aux actionnaires de la société mère												
	Capital social					Autres réserves				Ecarts de conversion			
	Nbre d'actions	Valeur nominale (en euros)	Capital social	Primes d'émission, de fusion et d'apport	Actions propres	Réserves liées à la variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	Réserves liées à la variation de juste valeur des dérivés de couverture	Réserves liées à la réévaluation des immobilisations corporelles	Autres (1)	Ecarts de conversion	Résultats non distribués et autres réserves	Capitaux propres du groupe	Intérêts minoritaires
Capitaux propres d'ouverture 01-Jan-2005	1 908 444	2,29	4 370	15 401	(386)	5 720	53	-	821	(724)	3 267	28 523	2 507
Capital	1 687	2,29	4									4	
Prime d'émission, fusion, apport				25								25	
<i>Dont sortie de titres émis</i>				-								-	
Titres stock options				(5)								(5)	
Variations de périmètre						(2)			(0)			(2)	86
Titres d'auto-contrôle					(12)							(12)	
Capitaux propres - instruments financiers composés													
Titres super subordonnés									250			250	
Charge d'intérêt des titres super subordonnés									(14)			(14)	
Dividendes versés AXA											(1 164)	(1 164)	-
<i>Incidence des opérations avec les actionnaires</i>	1 687	2,29	4	20	(12)	(2)			236		(1 164)	(918)	86
Réserves liées aux variations de juste valeur inscrites en capitaux propres						1 674	23					1 697	
Autres									0		(7)	(7)	(183)
Réserves liées aux écarts de conversion										1 127		1 127	227
Pertes et gains actuariels sur engagements de retraite prestations définies (2)											(15)	(15)	
Affectation résultat													(10)
Résultat net											2 274	2 274	205
<i>Total des produits et charges reconnus sur la période</i>											2 258	2 258	195
Capitaux propres de clôture 30-Juin-2005	1 910 132	2,29	4 374	15 420	(398)	7 393	76		1 058	404	4 352	32 680	2 831

NB : les montants sont présentés nets des impacts de la comptabilité reflet et de ses effets sur la participation des assurés, les frais d'acquisition reportés, et la valeur des portefeuilles acquis

(1) Principalement les composantes de capitaux propres des instruments financiers composés du type obligations convertibles émises

(2) Pertes et gains actuariels générés depuis l'ouverture au 01/01/2004

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

Note 1 : Première application des normes IFRS

1.1. Première application : Impact de la transition aux normes IFRS

1.1.1. Référentiel comptable appliqué

Dans son rapport annuel 2004, le Groupe rappelait qu'il allait présenter des comptes consolidés conformément aux normes comptables internationales IFRS à partir de l'exercice 2005. Le projet de conversion comprenait l'approbation par le Directoire et la revue par le Comité d'Audit des options comptables et principes d'application retenus pour l'établissement du bilan d'ouverture et les données comparatives 2004 (clôtures semestrielle et annuelle). La revue définitive de ces options et principes comptables par le Comité d'Audit a eu lieu en juin 2005.

Les états financiers retraités 2004 ont été préparés conformément aux normes IFRS et aux interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) publiées et effectives ou encore récemment adoptées à la date de préparation de ces états (juin 2005) et approuvées par la Commission Européenne.

AXA a anticipé l'amendement à IAS 39 concernant l'option de juste valeur, publié par l'IASB (International Accounting Standards Board) le 16 juin 2005, approuvée par l'ARC (Accounting Regulation Committee ou Comité de réglementation comptable) en juillet 2005 et qui devrait être normalement approuvée par la Commission Européenne au cours du second semestre 2005. AXA a également appliqué l'amendement à IAS 19 adopté par l'IASB en décembre 2004 et qui doit être approuvée par la Commission Européenne également au second semestre 2005, après l'approbation par l'ARC en mai 2005. Les principes exposés dans cette note pour le bilan d'ouverture sont identiques à ceux appliqués pour les comparatifs des clôtures semestrielle et annuelle 2004 et ceux repris pour les comptes au 30 juin 2005 présentés en note 4.

Les normes IFRS et les interprétations IFRIC qui seront applicables au 31 décembre 2005 y compris celles qui seront applicables sur une base optionnelle, ne sont pas encore connues avec certitude au moment de la préparation des présents états financiers retraités.

Première application au 1^{er} janvier 2004

- Conformément aux dispositions relatives à la première application des normes définies par IFRS 1, le Groupe AXA a procédé à l'application des normes IFRS comme si elles avaient toujours existé et à l'exception des cas où l'application prospective est autorisée. AXA a décidé de choisir les options suivantes pour la première adoption des normes IFRS applicables au 1^{er} janvier 2004 :
- application à compter de l'exercice 2004 des normes IFRS 4, IAS 32 & 39 et IFRS 2 (voir ci-après pour l'application de l'option juste valeur) ;
- comptabilisation des pertes actuarielles passées sur les programmes d'avantages accordés au personnel en capitaux propres d'ouverture ;
- absence de retraitement des regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2004 ;
- remise à zéro des écarts de conversion cumulés de devises entre les entités ;
- enregistrement des immeubles de placement comptabilisés au coût pour lesquels la juste valeur au 1^{er} janvier 2004 était inférieure à leur valeur comptable sur la base de leur juste valeur à cette date. Cette valeur devient leur coût présumé conformément à IFRS 1.

1.1.2. Rapprochement des informations au 1er janvier 2004

a) Bilan actif

ACTIF AU 1ER JANVIER 2004

(en millions d'euros)	Normes françaises	Effets de la transition aux IFRS	Normes IFRS
Ecarts d'acquisition	12 874	(1 019)	11 855
Valeurs de portefeuilles de contrats des sociétés d'assurance acquises (1)	2 814	396	3 210
Frais d'acquisitions reportés et assimilés (2)	10 993	1 040	12 033
Autres immobilisations incorporelles	556	(31)	525
Actifs incorporels	27 237	386	27 623
Immobilier de placement	11 727	708	12 434
Placements financiers (3)	212 431	15 853	228 285
Prêts (4)	17 009	139	17 148
Placements représentant des contrats dont le risque financier est supporté par l'assuré (5)	101 002	(1 814)	99 188
Placements des entreprises d'assurance(6)	342 169	14 886	357 055
Placements des entreprises du secteur bancaire et autres activités (6)	8 100	1 430	9 530
Titres mis en équivalence	1 254	(909)	345
Part des réassureurs dans les passifs liés à des contrats d'assurance et d'investissement	8 489	0	8 489
Immobilisations corporelles	1 243	80	1 323
Autres actifs d'exploitation à long terme (7)	3 209	(1 258)	1 951
Participation aux bénéfices différée active	-	1	1
Impôt différé actif	2 053	988	3 040
Autres actifs	6 504	(189)	6 315
Créances nées d'opérations d'assurance directe ou de réassurance acceptée	11 372	(1 771)	9 601
Créances nées d'opérations de réassurance cédée	-	2 049	2 049
Créances nées d'opérations bancaires	10 956	46	11 002
Créance d'impôt exigible	255	17	272
Autres créances (8)	13 575	(2 017)	11 558
Créances	36 158	(1 676)	34 482
Actifs destinés à la vente et relatifs à des abandons d'activités	-	132	132
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19 322	565	19 887
TOTAL DE L'ACTIF	449 233	14 625	463 858

Normes IFRS :

(*) Présentation IFRS

(1) Montant avant impôt

(2) Montant brut de chargements et de prélèvements non acquis

(3) Placements financiers autres que les prêts et les placements en représentation de contrats dont le risque financier est supporté par l'assuré. Inclut les actions, obligations et OPCVM contrôlés et non contrôlés.

(4) Inclut les avances sur polices

(5) Inclut également les actifs en représentation de contrats comprenant des garanties minimum de revenus

(6) Inclut les titres détenus à des fins de transaction; inclut les intérêts courus non échus.

Tous les montants de placements comprennent l'effet des instruments dérivés (se référer aux notes 1.2.16 et 10)

(7) Inclut les actifs long terme, i.e. dont l'échéance est supérieure à 1 an

(8) Inclut les actifs court terme, i.e. dont l'échéance est inférieure à 1 an

b) Bilan passif

PASSIF AU 1ER JANVIER 2004

(en millions d'euros)	Normes françaises	Effets de la transition aux IFRS	Normes IFRS
Capital social et primes d'émission	18 056	(486)	17 570
Réserves consolidées	5 345	(446)	4 899
CAPITAUX PROPRES DU GROUPE	23 401	(933)	22 469
Intérêts minoritaires	2 469	240	2 709
CAPITAUX PROPRES TOTAUX	25 870	(693)	25 177
Passifs liés à des contrats d'assurance	246 560	(29 706)	216 853
Passifs liés à des contrats d'assurance dont le risque financier est supporté par l'assuré (1) (7)	101 004	(36 001)	65 003
Total des passifs liés à des contrats d'assurance (2)	347 564	(65 707)	281 857
Passifs liés à des contrats d'investissement avec participation discrétionnaire	-	31 401	31 401
Passifs liés à des contrats d'investissement sans participation discrétionnaire	-	936	936
Passifs liés à des contrats d'investissement dont le risque financier est supporté par l'assuré (3)	-	34 458	34 458
Total des passifs liés à des contrats d'investissement (2)	-	66 795	66 795
Passif relatif aux prélèvements et chargements non acquis	-	1 646	1 646
Passif relatif à la participation aux bénéfices (4)	13 037	2 051	15 087
Instruments dérivés relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	-	(28)	(28)
PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET D'INVESTISSEMENT	360 600	4 756	365 357
Provisions pour risques et charges	4 964	2 182	7 146
Dettes subordonnées	8 453	499	8 952
Dettes de financement représentées par des titres	4 459	(873)	3 585
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire	29	-	29
Dettes de financement (5)	12 941	(374)	12 567
Impôt différé passif	1 954	3 271	5 225
Part des intérêts minoritaires dans les OPCVM contrôlés	-	3 403	3 403
Autres dettes émises représentées par des titres et soldes de banque créditeurs (6)	4 518	1 492	6 010
Dettes nées d'opérations d'assurance directe et de réassurance acceptée	6 714	(1 662)	5 051
Dettes nées d'opérations de réassurance cédée	1 598	1 900	3 498
Dettes nées d'opérations bancaires	11 563	111	11 674
Dettes d'impôt exigible	388	105	493
Instruments dérivés relatifs aux autres passifs financiers	-	2	2
Autres dettes	18 122	134	18 256
Dettes	42 903	5 484	48 387
Passifs relatifs à des activités destinées à être cédées ou abandonnées	-	-	-
TOTAL DU PASSIF	449 233	14 626	463 859

Normes IFRS

(*) Présentation IFRS

(1) Inclut également les passifs liés aux contrats d'assurance comprenant des garanties minimum de revenus

(2) Montants bruts de la part des réassureurs

(3) Passifs liés aux contrats d'investissement avec participation discrétionnaire et aux contrats d'investissement sans participation discrétionnaire dont le risque financier est supporté par l'assuré

(4) Inclut les passifs relatifs à la participation aux bénéfices différée

(5) Tous les montants de dettes de financement comprennent l'effet des instruments dérivés (se référer aux notes 1.2.16 et 10)

(6) Ce montant comprend l'effet des instruments dérivés (se référer aux notes 1.2.16 et 10)

(7) Par convention, en normes françaises, les passifs relatifs aux contrats dont le risque financier est supporté par l'assuré sont présentés sur la ligne contrats d'assurance.

c) *Capitaux propres*

Le rapprochement entre les capitaux propres publiés au 31 décembre 2003 selon le référentiel français et les capitaux propres d'ouverture en IFRS au 1^{er} janvier 2004 se présente comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Normes françaises	Effets de la transition aux IFRS	Normes IFRS
Capital et primes d'émission	18 056	(486)	17 570
Réserves liées à la variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-	4 213	4 213
Réserves liées à la variation de juste valeur des dérivés de couverture CFH	-	45	45
Réserves liées à la réévaluation des immobilisations corporelles	-	-	-
Autres	(0)	183	183
Autres réserves	(0)	4 441	4 441
Ecarts de conversion et résultats non distribués	5 345	(4 887)	458
CAPITAUX PROPRES DU GROUPE	23 401	(933)	22 469
INTERETS MINORITAIRES	2 469	240	2 709
CAPITAUX PROPRES TOTAUX	25 870	(693)	25 177

Le détail du rapprochement par nature de retraitements¹ des capitaux propres du groupe d'ouverture selon le référentiel français et les capitaux propres du groupe d'ouverture en IFRS au 1^{er} janvier 2004 est le suivant :

Capitaux propres du groupe en normes françaises	23 401
Périmètre de consolidation	(217)
Regroupement d'entreprises et écart d'acquisition	(1 260)
Actifs investis	2 670
Produits dérivés et comptabilité de couverture	192
Passifs liés à des contrats d'assurance non vie	260
Frais d'acquisition reportés et équivalents	(127)
Engagements de retraite et paiement en actions	(1 966)
Titres d'autocontrôle	(510)
Instruments composés et différence de classification dettes/capitaux propres	120
Autres différences	(94)
Capitaux propres du groupe en normes IFRS	22 469

¹ Retraitements nets des effets de l'impôt et de la participation des assurés si applicable

d) *Différences de principes entre normes françaises et IFRS*

Les principales différences de principe entre les normes françaises et les IFRS sont expliquées ci-après. Au-delà des impacts dus au changement des principes de valorisation qui se répercutent dans les différents composants des capitaux propres d'ouverture selon leur nature, de nombreux postes du bilan sont touchés par des changements de présentation sans impact sur la situation nette : présentation des prélèvements non acquis au passif du bilan et non plus en net des Frais d'acquisition reportés, décompensation de l'effet de l'impôt différé sur les valeurs de portefeuilles de contrats des sociétés acquises, etc...

Se cumule à ces effets de décompensation, l'élargissement du périmètre de consolidation qui a également pour impact une augmentation des agrégats des actifs et passifs d'ouverture.

(a) *Périmètre de consolidation*

Les sociétés immobilières et de portefeuille (principalement détenues par des sociétés d'assurance en représentation de leurs engagements envers les assurés) ne sont pas consolidées selon les principes comptables français, conformément au règlement du CRC 2000-05.

Selon les normes IFRS, ces sociétés entrent dans le périmètre de consolidation dès lors que le Groupe exerce au moins une influence notable. Elles sont consolidées :

- par intégration globale en cas de contrôle exclusif ;
- par intégration proportionnelle en cas de contrôle conjoint ;
- par mise en équivalence en cas d'influence notable.

Le périmètre de consolidation IFRS est détaillé au point 1.2.1. L'impact sur les capitaux propres d'ouverture du groupe de l'augmentation du nombre de sociétés consolidées s'élève à -217 millions d'euros.

Pour les sociétés d'investissement consolidées, les intérêts minoritaires sont comptabilisés à la juste valeur et enregistrés au passif dans le poste *Part des intérêts minoritaires dans les OPCVM contrôlés*. L'augmentation des actifs investis et des dettes correspondant à la reconnaissance de ces intérêts minoritaires dans le bilan d'ouverture s'élève à 3 403 millions d'euros.

(b) *Ecarts d'acquisition*

Comme mentionné ci-dessus au point 1.1.1, le groupe, conformément à l'exemption proposée par IFRS1, a choisi l'option de ne pas retraiter ses regroupements d'entreprises passés. Les ajustements sur écarts d'acquisition à l'ouverture sont donc limités aux ajustements liés aux devises décrits ci-dessous et au retraitement des éventuels actifs et passifs reconnus lors de ces acquisitions et qui ne remplissent pas les critères de reconnaissance d'actifs et de passifs en normes IFRS (Cf. Valeur de portefeuille des contrats d'investissement sans participation discrétionnaire).

En IFRS, l'écart d'acquisition résultant d'une acquisition d'une entité étrangère est enregistré dans la devise de l'entité acquise et converti en euros à la date de clôture. En normes françaises, l'écart d'acquisition était converti dans la devise de l'acquéreur ; un ajustement rétroactif a été effectué en IFRS pour enregistrer l'écart d'acquisition dans la devise de l'entité acquise. Ce retraitement qui a conduit à une diminution du goodwill de 1 284 millions d'euros dans le bilan d'ouverture est le principal ajustement du sous-total *Regroupement d'entreprises et goodwill* dont l'impact net total sur les capitaux propres d'ouverture s'élève à -1 260 millions d'euros.

L'écart d'acquisition constaté lors de la comptabilisation des regroupements d'entreprise antérieurs à 2004 n'est plus amorti mais seulement testé pour dépréciation. Les impacts de cette différence de principes sur l'exercice 2004 sont détaillés au point 1.1.3. Concernant les conclusions des tests de dépréciation, il n'y a pas de différence entre les normes françaises et les IFRS.

(c) *Actifs investis*

(en millions d'euros)

Impacts nets de l'évaluation des actifs disponibles à la vente en juste valeur	4 091
Impacts nets des dépréciations des actifs disponibles à la vente	(1 445)
Autres (principalement la revalorisation nette des actifs dont les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat (1))	24
Impact net en capitaux propres d'ouverture des ajustements sur actifs investis, hors fonds consolidés	2 670

[1] Ce chiffre correspond à la différence de la valorisation entre principes comptables français et IFRS. Il n'inclut dès lors pas la revalorisation des actifs en représentation de contrats en unités de compte qui étaient déjà mesurés en juste valeur dans les comptes français. Ce montant exclut d'autre part la revalorisation des actifs pour lesquels l'option de juste valeur a été utilisée faisant l'objet d'une couverture par des instruments dérivés (Cf. sous-total Dérivés et couverture)

(i) *Classification*

Selon la norme IAS 39, l'intention de détention des actifs financiers investis prime sur la nature de l'investissement.

Ce principe permet de classer les actifs financiers investis en plusieurs catégories :

- actifs détenus jusqu'à échéance, comptabilisés au coût amorti ;
- prêts et créances comptabilisés au coût amorti ;
- actifs détenus à des fins de transaction et actifs désignés à la juste valeur, avec variation de juste valeur enregistrée dans le compte de résultat ;
- actifs disponibles à la vente comptabilisés à la juste valeur avec variation de juste valeur inscrite en capitaux propres.

L'option suivant l'amendement à IAS 39 publié par l'IASB le 16 juin 2005 et qui consiste à désigner, lors de leur entrée dans le bilan, les actifs et passifs financiers à la juste valeur avec variation de juste valeur en compte de résultat, a été utilisée par le Groupe principalement dans les cas suivants :

- actifs adossés à des passifs résultant de contrats dont le risque d'investissement est supporté par l'assuré ;
- titres détenus par des organismes d'investissement inclus dans le périmètre de consolidation, sur la base d'une politique de gestion des risques du Groupe ;
- certains actifs faisant l'objet de stratégies de couverture mises en place par le Groupe pour lesquelles la comptabilité de couverture au sens d'IAS 39 n'est pas utilisée;
- de plus, les dettes détenues par les "Collateral Debt Obligations" ("CDOs") nouvellement consolidés sont également valorisées à la juste valeur avec variation en compte de résultat (impact limité puisque les actifs correspondant sont également valorisés en juste valeur par résultat). Ces dettes apparaissent au passif en *Autres Dettes émises représentées par des titres et soldes de banques créditeurs*.

Il résulte de ces principes que la plupart des actifs investis détenus sont valorisés à la juste valeur. Aucun investissement n'a été classé au sein de la catégorie des actifs détenus jusqu'à l'échéance et seuls des prêts sont portés au bilan au coût amorti. L'augmentation des actifs investis résultant de la réévaluation des actifs disponibles à la vente s'est élevée à 11 880 millions d'euros au 1^{er} janvier 2004. L'impact en réserves liées à la variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente, net de la prise en compte de l'impôt, de la participation des assurés quand cela s'avère applicable et des amortissements complémentaires de valeur de portefeuille et de frais d'acquisition reportés s'élève à 4 213 millions d'euros y compris impact dans les fonds consolidés et 4 091 millions d'euros hors impact dans ces fonds.

Intérêts courus non échus

Les intérêts courus non échus en IFRS sont incorporés à la valeur des actifs investis, faisant apparaître ainsi pour les actifs financiers réévalués une juste valeur y compris coupons courus. Les intérêts courus non échus étaient présentés en bas de bilan en normes françaises. Le reclassement sans impact net contribue à l'augmentation de la valeur des actifs investis du bilan d'ouverture pour €2 969 millions.

Immobilier

Les sociétés immobilières (excepté les immeubles de placement adossés totalement ou partiellement à des passifs de contrats dont le risque d'investissement est supporté par l'assuré) ainsi que les immeubles d'exploitation restent comptabilisés au coût amorti en IFRS mais en utilisant l'approche par composant qui n'était pas obligatoire en normes françaises jusqu'en 2004.

Identification et valorisation des dérivés incorporés

Selon les normes IFRS, les dérivés incorporés dans les actifs investis doivent faire l'objet d'une comptabilisation séparée à la juste valeur avec variation de juste valeur par résultat dans la mesure où les actifs investis ne sont pas eux-mêmes enregistrés suivant cette méthode et où les dérivés incorporés ne sont pas étroitement liés à l'instrument hôte. Le montant des dérivés incorporés dans les actifs investis, eux-mêmes non déjà valorisés selon cette méthode et qui doivent être comptabilisés en résultat, n'apparaît pas significatif à l'échelle du Groupe.

Principes de dépréciation

Alors que les principes de dépréciation sont identiques entre la réglementation comptable française et les IFRS pour les titres de dette, ces principes diffèrent pour les actions. En application des normes IFRS, le Groupe AXA considère que sont susceptibles d'être dépréciées les actions en moins-value latente depuis plus de 6 mois ou dont la moins-value latente est supérieure à 20 % de la valeur nette comptable.

La valeur de référence pour le calcul d'une dépréciation est la valeur de marché à la date d'arrêté et non une valeur d'inventaire qui tient compte de l'horizon de détention. De plus, toute dépréciation sur actions comptabilisée est considérée comme irréversible. Le montant de dépréciation complémentaire comptabilisé dans le bilan d'ouverture s'élève à -2 269 millions d'euros y compris fonds consolidés, -2 251 millions d'euros brut hors fonds consolidés, soit un impact net en capitaux propres de -1 445 millions d'euros hors fonds consolidés.

Comptabilisation des dérivés et couvertures

Le Groupe applique, dans la mesure du possible, la comptabilité de couverture selon les normes IFRS pour ses dérivés. En cas d'impossibilité, les instruments dérivés sont comptabilisés en juste valeur avec variation de juste valeur en résultat. L'impact sur les revenus est limité lorsque les éléments couverts sont aussi comptabilisés à la juste valeur avec variation de juste valeur en compte de résultat.

L'impact net dans les capitaux propres d'ouverture, y compris revalorisation du sous-jacent quand il y a lieu dans les cas de comptabilité de couverture au sens d'IAS 39 ou dans les cas de « couverture naturelle » (utilisation de l'option juste valeur pour valoriser le sous-jacent ou utilisation de la possibilité de refléter les taux d'intérêts courants de façon sélective pour les contrats d'assurance - IFRS 4.24) s'élève à +192 millions d'euros. Cet impact net résiduel provient essentiellement des instruments dérivés détenus par la holding AXA SA pour lesquels les contraintes imposées par la norme IAS 39 ne permettent pas de refléter de façon adéquate les effets de couverture.

(d) Contrats d'assurance et d'investissement

(i) Classification et comptabilisation des contrats

Selon les normes IFRS 4 (« Phase I ») et IAS 39, les contrats doivent être classés en contrats dits d'assurance ou en contrats dits d'investissement.

Le groupe continue d'appliquer les principes comptables qui étaient déjà en vigueur avant la conversion pour les contrats dits d'assurance et les contrats dits d'investissement avec participation discrétionnaire durant la Phase I. Comme dans le référentiel de principes précédemment appliqué par le Groupe, un test de suffisance du passif permet de vérifier en IFRS que les provisions constituées sont suffisantes au regard des flux futurs en intégrant les coûts de règlement des prestations, les options incorporées et les garanties. La seule exception aux principes comptables antérieurs concerne les provisions d'égalisation qui sont éliminées en IFRS. Cet ajustement augmente les capitaux propres d'ouverture d'une valeur nette de 260 millions d'euros diminuant en contrepartie les provisions non vie brute de 397 millions d'euros (brut).

Une part marginale des contrats dits d'investissement est comptabilisée différemment en IFRS: il s'agit des contrats qualifiés d'investissement sans participation discrétionnaire. Conformément à la norme IAS 39, ces contrats sont comptabilisés selon le principe de la comptabilité de dépôt (Cf. au point 1.1.3 les commentaires sur les réconciliations entre les comptes de résultat 2004 établis selon les normes françaises et les comptes de résultat selon les normes IFRS). Pour le Groupe, cette catégorie correspond quasi exclusivement à certains contrats en unités de comptes pour lesquels, selon les normes comptables précédemment appliquées, les engagements étaient déjà évalués sur la base de la valeur de marché des actifs auxquels ils sont adossés.

Impacts en termes de présentation

Au bilan, l'information concernant les frais d'acquisition reportés et les frais reportés exposés à l'origine est présentée brute de chargements non acquis et de provisions pour prélèvement, ce qui conduit à une augmentation des *Frais d'acquisition reportés et assimilés* ("FAR") de 1 646 millions d'euros, en contrepartie du poste *Passifs relatifs aux prélèvements et chargements non acquis*.

Parallèlement, la valeur des portefeuilles relative aux compagnies d'assurance vie acquises est présentée brute d'impôt, ce qui conduit à une augmentation des valeurs de portefeuille inscrites à l'actif du bilan de 857 millions d'euros en contrepartie des impôts différés passif.

Ces ajustements de décompensation n'ont pas d'impact sur les capitaux propres d'ouverture.

Impacts nets en capitaux propres

Au total, les impacts en capitaux propres des divers ajustements sur les frais d'acquisition reportés existants "Deferred Acquisition Costs" (« DAC ») et sur la valeur des portefeuilles d'assurances vie acquis s'élèvent à €-127 millions.

Contrats d'investissements sans participation discrétionnaire

Les frais d'acquisition relatifs aux contrats d'investissement sans participation discrétionnaire, reportés en normes comptables françaises, ne sont plus activables en IFRS en tant que tels. Seuls les frais directement attribuables à l'acquisition d'un contrat de service de gestion financière peuvent être reconnus à l'actif (frais reportés exposés à l'origine) dans la mesure où la société percevra en cours de vie du contrat des prélèvements lui permettant de recouvrer ces frais. Le périmètre de ces coûts est plus réduit en IFRS que selon les principes comptables français. Il existe par ailleurs des différences concernant l'amortissement, essentiellement liées aux modalités différentes d'évaluations de l'émergence des profits des portefeuilles concernés. 641 millions d'euros de FAR bruts liés aux contrats d'investissement sans participation discrétionnaire ont été extournés en capitaux propres à l'ouverture, tandis que 499 millions d'euros de 'droits nets sur futurs frais de gestion' "Deferred Origination Costs" (DOC) ont été comptabilisés dans le bilan d'ouverture.

En parallèle, la valeur de portefeuille des contrats d'investissement sans participation discrétionnaire a été diminuée au bilan d'ouverture de 378 millions d'euros.

Impacts de la comptabilité reflet sur les frais d'acquisition reportés & valeurs de portefeuille – réactivité aux ajustements IFRS

Au bilan, l'amortissement des *Frais d'acquisition reportés et assimilés* et de *Valeur de portefeuilles de contrats des sociétés acquises* est aussi impacté par les retraitements aux normes IFRS (« réactivités » aux ajustements IFRS). Ainsi, la mise en juste valeur des actifs disponibles à la vente par capitaux propres par exemple induit une accélération de l'amortissement de ces deux agrégats par capitaux propres, respectivement une diminution des postes d'actifs (FAR et valeurs de portefeuille) correspondants et de la réserve de réévaluation des titres disponibles à la vente de -634 millions d'euros et -380 millions d'euros ("shadow DAC" et "shadow value of business in force" ("VBI")). En outre, une réactivité des frais d'acquisition reportés et de la valeur des portefeuilles acquis est également constatée en relation avec les ajustements touchant le résultat (réserves consolidées pour les retraitements d'ouverture) : +38 millions d'euros en ce qui concerne les frais d'acquisition reportés et 297 millions d'euros pour la valeur des portefeuilles acquis.

Les garanties planchers offertes par certains contrats issus d'activités d'assurance directe et les garanties de performance offertes par certains contrats provenant d'activités de réassurance sont couvertes par un programme de gestion des risques. Afin de réduire l'asymétrie entre l'évaluation des passifs et l'évaluation des dérivés qui leur

sont liés, le Groupe a ajusté les passifs de manière à mieux refléter les taux d'intérêt actuels pour ces contrats, en utilisant le retraitement permis de façon sélective par IFRS 4 §24, pour refléter les changements d'hypothèses de marché (taux d'intérêts, ...).

(ii) *Comptabilité reflet et participation aux bénéfices différée*

La comptabilité reflet autorisée par la norme IFRS 4 pour les contrats d'assurance et d'investissement comportant une participation discrétionnaire est appliquée pour ajuster, en fonction des plus ou moins-value latentes sur les actifs affectés en représentation de ces contrats, les provisions techniques pour la part des plus-values latentes devant revenir aux assurés, les coûts d'acquisition reportés et les valeurs de portefeuille (Cf. amortissements complémentaires mentionnés ci-dessus: réactivité DAC et VBI). Ce mécanisme, identique dans son principe à la notion de participation aux bénéfices différée existant en normes françaises, s'applique également aux différences temporaires générées par les écarts entre les deux référentiels comptabilisés par résultat (les réserves consolidées dans le cas du bilan d'ouverture). Le taux de participation appliqué est celui déterminé localement par chaque entité sur la base de ses engagements estimés envers ses assurés.

(iii) *Identification et valorisation des dérivés incorporés*

A l'image des dérivés incorporés dans les actifs investis, selon la norme IAS 39, les dérivés incorporés dans les contrats d'assurance doivent selon la norme IFRS 4 également faire l'objet d'une comptabilisation séparée et d'une valorisation à la juste valeur avec variation de juste valeur par résultat, dans la mesure où :

- ils ne sont pas étroitement liés au contrat hôte,
- ils ne sont pas explicitement exclus par la norme IFRS 4 (options de rachats pour une valeur fixe dans les contrats d'assurance et les contrats d'investissement avec participation discrétionnaire),
- ils ne répondent pas eux-mêmes à la définition d'un contrat d'assurance.

A ce stade, le montant des dérivés incorporés dans les contrats d'assurance et d'investissement qui doit être comptabilisé en résultat, n'apparaît pas significatif à l'échelle du Groupe.

(e) *Les avantages du personnel*

Comme mentionné ci-dessus au point 1.1.1, le groupe, conformément à l'exemption proposée par IFRS1, a choisi l'option de reconnaître dans les capitaux propres d'ouverture les gains et pertes actuariels dus aux écarts constatés par rapport aux estimations et aux changements d'hypothèses non encore reconnus en résultat en normes françaises. Cet ajustement (net) cumulé aux changements d'hypothèses pour mise en conformité au référentiel IFRS diminue les capitaux propres d'ouverture de 2 062 millions d'euros, principalement au Royaume-Uni et aux Etats-Unis.

Ce retraitement impacte à la fois le montant des passifs sociaux comptabilisés en *Provisions pour risques et charges* et les *Autres actifs d'exploitation à long terme* pour les plans qui présentaient une position nette active. Ces postes d'actif et de passif du bilan sont également augmentés des actifs existant en représentation des engagements de retraite, mais ne répondant pas à la définition d'actifs du régime établie par la norme IAS 19. De tels actifs doivent dès lors être décompensés. Ce retraitement de présentation n'affecte pas les capitaux propres d'ouverture, mais augmente les masses du bilan.

Les gains et pertes actuarielles dus aux écarts constatés par rapport aux estimations et aux changements d'hypothèses générés après le bilan d'ouverture sont enregistrés en capitaux propres en totalité sur la période durant laquelle ils ont été constatés (au travers de « l'état des produits et charges reconnus sur la période »). Les impacts de cette différence de principe sur l'exercice 2004 sont détaillés au point 1.1.3.

(f) *Paiements fondés sur des actions ("Share based compensation")*

Les plans mis en place par le Groupe sont essentiellement des plans offrant une rémunération directement en actions et non sous forme de liquidités. Il en résulte un faible impact dans les capitaux d'ouverture (+103 millions d'euros correspondant essentiellement à la reprise d'une provision constituée à cet effet en normes françaises). Seules les options octroyées à partir du 7 novembre 2002 et non complètement acquises par les bénéficiaires au 1er janvier 2004 donnent lieu à une comptabilisation en norme IFRS. Les options sont valorisées à la juste valeur à la

date d'octroi et les variations de la juste valeur jusqu'à la date où les droits sont acquis, sont comptabilisées en charge sur la période d'acquisition des droits.

La comptabilisation des conditions favorables octroyées dans le cadre de plans d'épargne avec augmentation de capital réservée aux salariés obéit également aux principes définis par la norme IFRS 2 ainsi qu'au document d'application publié par le CNC (Conseil National de la Comptabilité) en rapport avec les plans en actions français. L'impact en est comptabilisé dans le compte de résultat de la période : voir au point 1.1.3. Rapprochement des informations au 30 juin et au 31 décembre 2004.

(g) *Titres d'autocontrôle*

Selon les principes comptables français, les titres d'autocontrôle sont conservés à l'actif du bilan du Groupe lorsqu'ils sont affectés à la régularisation du cours de bourse ou à l'attribution aux salariés, ou encore s'ils sont détenus dans le cadre d'investissements adossés à des passifs résultant des contrats dont le risque financier est supporté par l'assuré. En IFRS, ces titres d'autocontrôle sont éliminés en contrepartie des fonds propres. L'impact net en réduction des capitaux propres d'ouverture (et des actifs investis) s'élève à 510 millions d'euros.

(h) *Instruments financiers composés*

En IFRS, les instruments financiers composés émis par le Groupe comportant à la fois une composante de capitaux propres (c'est à dire une option permettant de convertir un instrument de dette en un instrument de capitaux propres de la société) ou un instrument de dette (comportant une obligation contractuelle de remettre de la trésorerie) sont classés distinctement au passif du bilan, la composante de capitaux propres étant présentée en capitaux propres du Groupe. Il en résulte une augmentation des capitaux d'ouverture nette de 120 millions d'euros.

(i) *Autres passifs*

Les dettes de financement destinées à financer la marge de solvabilité d'une entité opérationnelle ou à acquérir un portefeuille de contrats sont présentées au bilan de manière distincte des autres dettes. Parmi les dettes d'exploitation, les changements les plus marquants sont la comptabilisation en dettes des intérêts minoritaires de la plupart des fonds d'investissement (Cf. périmètre de consolidation ci avant) et la reconnaissance des tranches des CDOs nouvellement consolidés qui viennent augmenter le volume de passifs au bilan.

1.1.3. Rapprochement des informations au 30 juin et au 31 décembre 2004

a) Rapprochements des comptes de résultat au 30 juin et au 31 décembre 2004

- *Présentation du compte de résultat en normes IFRS*

Reclassements

La colonne de passage aux normes IFRS contient également des reclassements dus à des changements de présentation entre les deux référentiels. A titre d'exemple :

- la notion de *Produit net bancaire* a été retenue en IFRS alors que l'agrégat était présenté en brut en normes françaises,
- en revanche, les charges liées aux dettes de financement sont isolées dans un sous-total spécifique en normes IFRS tandis qu'elles étaient présentées en net du résultat financier en normes françaises; même modification pour les charges des autres dettes présentées en net du résultat financier en normes françaises et à présent contenues dans le sous-total *Autres produits et charges* dans la présentation du compte de résultat IFRS,
- la charge d'amortissement des valeurs de portefeuilles de sociétés acquises est désormais isolée sur une ligne spécifique en normes IFRS.

Comptabilité de dépôt

Les contrats d'investissements sans participation discrétionnaire répondent à la définition d'instruments financiers selon la norme IAS 39. Ces contrats sont comptabilisés selon le principe de la comptabilité de dépôt, ce qui principalement revient à ne pas enregistrer en compte de résultat les flux de primes, de prestations et de variation de provisions techniques sur les contrats concernés. Ce retraitement conduit à une réduction des volumes d'activité des sociétés d'assurance vie. Son impact net en résultat est cependant nul. La diminution du volume de primes qui en résulte s'élève à 2 449 millions d'euros au 30 juin 2004 et 5 139 millions d'euros au 31 décembre 2004, ce qui constitue le principal retraitement sur les primes. Les chargements collectés sur ces contrats sont comptabilisés en Prélèvements sur contrats d'investissement sans participation discrétionnaire, soit 216 millions d'euros au 30 juin 2004 et 417 millions d'euros au 31 décembre 2004. Le principal autre agrégat du compte de résultat impacté est le poste Charges techniques des compagnies d'assurance qui diminuent de 2 268 millions au 30 juin 2004 et 4 793 d'euros millions au 31 décembre 2004.

Le rapprochement entre le résultat publié selon les principes français au 30 juin 2004 et le résultat de la même période établi conformément aux principes IFRS se présente comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Normes françaises	Effets de la transition aux IFRS	Normes IFRS
Primes émises	35 072	(2 502)	32 571
Prélèvements sur contrats d'investissement sans participation discrétionnaire	-	216	216
Chiffre d'affaires des activités d'assurance	35 072	(2 286)	32 786
Produit net bancaire	180	16	196
Produits des autres activités (1)	1 848	52	1 900
Chiffre d'affaires	37 100	(2 218)	34 883
Variations des primes non acquises, chargements et prélèvements non acquis	(1 608)	(115)	(1 723)
Produits nets des placements (2)	6 530	74	6 605
Plus et moins-values nettes réalisées sur placements (3)	1 462	1 294	2 755
Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisée par résultat	2 743	(870)	1 873
Variation des provisions sur instruments financiers (4)	(218)	50	(168)
Résultat financier hors coût de l'endettement net	10 518	548	11 065
Charges techniques des activités d'assurance (5)	(35 595)	1 912	(33 683)
Résultat net des cessions en réassurance	(586)	1	(585)
Charges d'exploitation bancaire	(75)	16	(58)
Frais d'acquisition des contrats (6)	(2 807)	50	(2 757)
Amortissement des valeurs de portefeuilles acquis et autres actifs incorporels	(137)	(101)	(238)
Frais d'administration	(3 644)	17	(3 627)
Pertes de valeur constatées sur immobilisations corporelles	(18)	(0)	(18)
Autres produits et charges (7)	(117)	(14)	(131)
Autres produits et charges courants	(42 978)	1 881	(41 097)
Résultat des opérations courantes avant impôt	3 032	96	3 128
Quote part de résultat dans les entreprises mises en équivalence	33	8	40
Charges liées aux dettes de financement (8)	(99)	(192)	(291)
Résultat courant avant impôt	2 966	(89)	2 877
Impôt sur les résultats	(823)	(41)	(864)
Résultat net des opérations courantes	2 143	(129)	2 013
Charges nettes sur immobilisations incorporelles (9)	(526)	488	(37)
Résultat sur abandon d'activité après impôt	-	-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 617	359	1 976
Part des intérêts minoritaires dans le résultat net	(173)	(70)	(243)
Résultat net part du Groupe	1 444	289	1 733

Normes IFRS :

(1) Hors activités d'assurance et bancaire

(2) Net des frais de gestion des placements

(3) Inclut les reprises de provisions sur placements suite à cession

(4) Exclut les reprises de provisions sur placements suite à cession

(5) Inclut les variations de passifs liés à des contrats d'assurance et d'investissement (avec ou sans participation discrétionnaire) dont le risque financier est supporté par l'assuré

(6) Inclut les frais d'acquisition et les variations de frais d'acquisition reportés relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement avec participation discrétionnaire ainsi que les variations des droits nets sur futurs frais de gestion relatifs aux contrats d'investissement sans participation discrétionnaire

(7) Inclut entre autres les charges financières liées aux autres dettes émises représentées par des titres et soldes de banque créditeurs

(8) Montant net des produits et charges liés aux dérivés relatifs aux dettes de financement (exclut cependant la variation de juste valeur des dérivés liés)

(9) Inclut les pertes de valeurs sur immobilisations incorporelles et les écarts d'acquisition négatifs

Le rapprochement entre le résultat publié selon les principes français au 31 décembre 2004 et le résultat de la même période établi conformément aux principes IFRS se présente comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Normes françaises	Effets de la transition aux IFRS	Normes IFRS
Primes émises	67 407	(5 255)	62 152
Prélèvements sur contrats d'investissement sans participation discrétionnaire	-	417	417
Chiffre d'affaires des activités d'assurance	67 407	(4 838)	62 570
Produit net bancaire	370	16	386
Produits des autres activités (1)	3 966	108	4 074
Chiffre d'affaires	71 743	(4 713)	67 030
Variations des primes non acquises, chargements et prélèvements non acquis	47	(152)	(104)
Produits nets des placements (2)	13 000	(59)	12 941
Plus et moins-values nettes réalisées sur placements (3)	1 978	1 304	3 282
Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisée par résultat	11 449	1 139	12 588
Variation des provisions sur instruments financiers (4)	(71)	(373)	(444)
Résultat financier hors coût de l'endettement net	26 356	2 010	28 367
Charges techniques des activités d'assurance (5)	(77 148)	4 189	(72 959)
Résultat net des cessions en réassurance	(1 064)	1	(1 063)
Charges d'exploitation bancaire	(122)	21	(101)
Frais d'acquisition des contrats (6)	(5 956)	(1)	(5 957)
Amortissement des valeurs de portefeuilles acquis et autres actifs incorporels	(283)	(185)	(468)
Frais d'administration	(7 627)	(280)	(7 906)
Pertes de valeur constatées sur immobilisations corporelles	(11)	1	(10)
Autres produits et charges (7)	(195)	(45)	(239)
Autres produits et charges courants	(92 405)	3 702	(88 703)
Résultat des opérations courantes avant impôt	5 742	847	6 589
Quote part de résultat dans les entreprises mises en équivalence	76	(21)	55
Charges liées aux dettes de financement (8)	(575)	(7)	(583)
Résultat courant avant impôt	5 243	819	6 061
Impôt sur les résultats	(1 372)	(443)	(1 814)
Résultat net des opérations courantes	3 871	376	4 247
Charges nettes sur immobilisations incorporelles (9)	(1 031)	995	(36)
Résultat sur abandon d'activité après impôt	-	-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 840	1 371	4 211
Part des intérêts minoritaires dans le résultat net	(321)	(152)	(473)
Résultat net part du Groupe	2 519	1 219	3 738

Normes IFRS :

(1) Hors activités d'assurance et bancaire

(2) Net des frais de gestion des placements

(3) Inclut les reprises de provisions sur placements suite à cession

(4) Exclut les reprises de provisions sur placements suite à cession

(5) Inclut les variations de passifs liés à des contrats d'assurance et d'investissement (avec ou sans participation discrétionnaire) dont le risque financier est supporté par l'assuré

(6) Inclut les frais d'acquisition et les variations de frais d'acquisition reportés relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement avec participation discrétionnaire ainsi que les variations des droits nets sur futurs frais de gestion relatifs aux contrats d'investissement sans participation discrétionnaire

(7) Inclut entre autres les charges financières liées aux autres dettes émises représentées par des titres et soldes de banque créditeurs

(8) Montant net des produits et charges liés aux dérivés relatifs aux dettes de financement (exclut cependant la variation de juste valeur des dérivés liés)

(9) Inclut les pertes de valeurs sur immobilisations incorporelles et les écarts d'acquisition négatifs

b) *Rapprochement des capitaux propres au 30 juin et au 31 décembre 2004*

Le rapprochement entre les capitaux propres publiés au 30 juin 2004 selon le référentiel français et les capitaux propres en IFRS au 30 juin 2004 se présente comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Normes françaises	Effets de la transition aux IFRS	Normes IFRS
Capital et primes d'émission	18 062	(442)	17 620
Réserves liées à la variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-	3 925	3 925
Réserves liées à la variation de juste valeur des dérivés de couverture de flux de trésorerie	-	41	41
Réserves liées à la réévaluation des immobilisations corporelles	-	-	-
Autres	-	198	198
Autres réserves	-	4 164	4 164
Ecarts de conversion et résultats non distribués	4 870	(4 592)	278
Résultat de la période	1 444	289	1 733
Ecarts de conversion et résultats non distribués, y compris résultat de la période	6 314	(4 303)	2 011
CAPITAUX PROPRES DU GROUPE	24 376	(582)	23 795
INTERETS MINORITAIRES	2 406	326	2 732

Le rapprochement entre les capitaux propres publiés au 31 décembre 2004 selon le référentiel français et les capitaux propres d'ouverture en IFRS au 31 décembre 2004 se présente comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Normes françaises	Effets de la transition aux IFRS	Normes IFRS
Capital et primes d'émission	19 719	(333)	19 385
Réserves liées à la variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-	5 720	5 720
Réserves liées à la variation de juste valeur des dérivés de couverture de flux de trésorerie	-	53	53
Réserves liées à la réévaluation des immobilisations corporelles	-	-	-
Autres	(0)	822	821
Autres réserves	(0)	6 595	6 595
Ecarts de conversion et résultats non distribués	3 920	(5 115)	(1 195)
Résultat de la période	2 519	1 219	3 738
Ecarts de conversion et résultats non distribués, y compris résultat de la période	6 439	(3 896)	2 543
CAPITAUX PROPRES DU GROUPE	26 157	2 366	28 523
INTERETS MINORITAIRES	2 206	301	2 507

c) *Rapprochements des capitaux propres par nature*

	30 juin 2004	31 décembre 2004	Pour mémoire 1er janvier 2004
Capitaux propres du groupe en normes françaises	24 376	26 157	23 401
Périmètre de consolidation	(67)	260	(217)
Regroupement d'entreprises et écart d'acquisition	(839)	(777)	(1 260)
Actifs investis	2 581	4 456	2 670
Produits dérivés et comptabilité de couverture	156	463	192
Provisions non vie	277	269	260
Frais d'acquisition reportés et équivalents	(236)	(249)	(127)
Engagements de retraite et paiement en actions	(2 007)	(2 161)	(1 966)
Titres d'autocontrôle	(495)	(386)	(510)
Instruments composés et différence de classification dettes/capitaux propres	122	751	120
Autres différences	(73)	(260)	(94)
Capitaux propres du groupe en normes IFRS	23 795	28 523	22 469

Notes sur les rapprochements des comptes de résultats et impacts en capitaux propres 30 juin 2004 et 31 décembre 2004

Principaux impacts nets sur résultat net part du groupe au 30 juin 2004 et 31 décembre 2004

Les résultats des deux périodes sont essentiellement modifiés par :

- l'absence d'amortissement des écarts d'acquisition (+340 millions d'euros au 30 juin 2004 et +607 millions d'euros au 31 décembre 2004).
- les reprises de dépréciation des placements lors de cessions et les moindres dotations de l'exercice s'élevant à un montant net de +168 millions d'euros au 30 juin 2004 et +526 d'euros au 31 décembre 2004).
- une prise en compte incomplète en IFRS des effets de couverture des produits dérivés (impacts quasiment nuls au 30 juin 2004, mais s'élevant à +254 millions d'euros nets au 31 décembre 2004).
- les charges supplémentaires de coûts de restructuration liés à l'acquisition de MONY au second semestre 2004 (-146 millions d'euros nets au 31 décembre 2004) qui ne sont pas comptabilisés dans le bilan d'ouverture de la filiale en normes IFRS contrairement aux normes françaises.
- l'absence de résultat exceptionnel résultant de la reprise de provision liée à l'exercice des options de vente des anciens actionnaires de Sanford C. Bernstein (Alliance Capital) annulé en normes IFRS (Cf. *Ecarts d'acquisition* ci-dessous), soit -65 millions d'euros au 30 juin 2004 et -112 millions d'euros au 31 décembre 2004.

Périmètre de consolidation

Les ajustements sur le périmètre de consolidation deviennent positifs à la fin de l'exercice suite à la hausse des marchés augmentant le montant des retraitements sur les actifs détenus par les fonds consolidés. Ces différences ont un impact en résultat ou en réserve de réévaluation en capitaux propres selon la désignation des actifs détenus dans les fonds.

Ecarts d'acquisition

L'absence d'amortissement des écarts d'acquisition en IFRS augmente de façon significative le résultat au 30 juin 2004 (+340 millions d'euros) et au 31 décembre 2004 (+607 millions d'euros). Les écarts d'acquisition restent toutefois inférieurs en IFRS lorsque comparés aux normes françaises à cause d'une accentuation de l'effet devises sur l'exercice 2004 en IFRS (en contrepartie des écarts de conversion).

Les autres retraitements significatifs impactant la ligne Charges nettes sur immobilisations incorporelles sont relatifs à l'annulation en normes IFRS du profit issu de l'exercice des options de vente des anciens actionnaires de Sanford C. Bernstein :

€millions	Normes françaises	Effet de la transition aux IFRS	Normes IFRS
Au 30 juin 2004			
Sur la ligne <i>Variation des provisions sur instruments financiers</i>	213	-213	0
Sur la ligne <i>Charges nettes sur immobilisations incorporelles</i>	-148	148	0
	65	-65	0
Au 31 décembre 2004			
Sur la ligne <i>Variation des provisions sur instruments financiers</i>	420	-420	0
Sur la ligne <i>Charges nettes sur immobilisations incorporelles</i>	-308	308	0
	112	-112	0

Actifs investis et comptabilisation des dérivés & couvertures

Impacts cumulés sur les capitaux propres (€millions)	30 juin 2004	31 décembre 2004	Pour mémoire	
			1er janvier 2004	
Evaluation des actifs disponibles à la vente en juste valeur	3 778	5 513 (1)	4 091	
Dépréciation des actifs disponibles à la vente	-1 256	-1 105 (2)	-1 445	
Autres (principalement la revalorisation des actifs dont les variations de juste valeur	59	48 (2)	24	
Impact net en capitaux propres des ajustements sur actifs investis, <u>hors fonds consolidés</u> (l'impact de l'ajustement dans ces fonds est compris dans le sous-total <i>Périmètre de consolidation</i>)	2 581	4 456	2 670	
Impact net en capitaux propres de la comptabilisation des dérivés & couvertures	156	463 (3)	192	

(1) impacts nets des effets de l'impôt, de participation et d'amortissements des FAR et des valeurs de portefeuilles en réserves de réévaluation

(2) impacts nets des effets de l'impôt, de participation et d'amortissements des FAR et des valeurs de portefeuilles en résultat

(3) impacts nets des effets de l'impôt, de participation et d'amortissements des FAR et des valeurs de portefeuilles en résultat ou en capitaux propres (couverture des cash flows - 'cash flow hedges')

Rappel : dans cette section, l'impact de la comptabilisation des dérivés et couverture net comprend la revalorisation du sous-jacent quand il y a lieu dans les cas de comptabilité de couverture au sens d'IAS 39 ou dans les cas de « couverture naturelle » (utilisation de l'option juste valeur pour valoriser le sous-jacent ou utilisation de la possibilité de refléter les taux d'intérêts courants de façon sélective pour les contrats d'assurance)

Les retraitements de passage aux normes IFRS reflète les variations contrastées des marchés actions, taux et change entre le bilan d'ouverture, la clôture 30 juin 2004 et la clôture 31 décembre 2004.

La réserve de réévaluation des titres disponibles à la vente augmente de 1 422 millions d'euros hors fonds consolidés au 31 décembre 2004 (respectivement baisse de 313 millions d'euros hors fonds consolidés au 30 juin 2004).

Le résultat financier comprend désormais :

- la revalorisation des instruments dérivés, à l'exception des produits dérivés utilisés dans le cadre d'une couverture de flux ou d'un investissement net en devises,
- la variation de la valeur de marché des actifs non dérivés détenus à des fins de transaction ou ceux pour lesquels l'option juste valeur par résultat a été retenue. Une partie de ces variations de valeur vient diminuer l'impact des instruments dérivés,
- les variations de change des éléments monétaires du bilan. Ainsi les instruments de taux sont des actifs monétaires et la variation de leur coût amorti due au change est enregistrée en compte de résultat, tandis que les actions sont des instruments non monétaires : la variation des actions désignées en titres disponibles à la vente s'inscrit en réserve de réévaluation de ces investissements en capitaux propres).

Les ajustements apportés au résultat financier en normes françaises augmentent de façon significative entre le 30 juin 2004 (548 millions d'euros) et le 31 décembre 2004 (2 010 millions d'euros). Ces ajustements correspondent notamment à :

- l'impact des dépréciations complémentaires comptabilisées sur les titres disponibles à la vente dans le bilan d'ouverture qui bonifient les réalisations de plus values et diminuent les provisions à constituer sur l'exercice² par rapport aux normes françaises.
- la prise en compte de l'appréciation au cours de l'exercice en normes IFRS de la valeur des instruments dérivés chez AXA SA non intégrés à une relation de couverture au sens de la norme IAS 39 (-6 millions d'euros au 30 juin 2004 et +307 millions d'euros au 31 décembre 2004 – bruts des effets de l'impôt). Ces produits dérivés ne sont pas réévalués en normes françaises.
- l'augmentation au cours de l'exercice de l'impact de la réévaluation des actifs désignés à la juste valeur par résultat.
- l'impact net de la « couverture naturelle » des obligations au Japon contre le risque de change par des produits dérivés n'est pas significatif aux deux clôtures 2004. Néanmoins, non seulement les variations se sont inversées au cours de l'exercice, mais les effets impactent autant les *Plus et moins values réalisées sur placements* (rollover des instruments dérivés) que les *Variations de juste valeur des instruments financiers comptabilisée par résultat* (revalorisation des produits dérivés non encore exercés et surtout variation de la juste valeur des obligations couvertes pour les impacts liés au change).

€millions	Dérivés	Ss jacent	Total
Au 30 juin 2004			
Sur la ligne <i>Plus et moins values réalisées sur placements</i> ¹	605	33	638
Sur la ligne <i>Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés par résultat</i> ¹	-193	-418	-611
Net			27
Au 31 décembre 2004			
Sur la ligne <i>Plus et moins values réalisées sur placements</i> ¹	-357	112	-245
Sur la ligne <i>Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés par résultat</i> ¹	-264	497	233
Net			-12

¹ y compris produits dérivés

Contrats d'assurance et d'investissement

Les frais d'acquisition relatifs aux contrats d'investissement sans participation discrétionnaire sont remplacés partiellement par des « droits à recevoir de prélèvements sur encours futurs ». Cette baisse est compensée par la diminution de la charge d'amortissement des FAR et valeurs de portefeuille suite à l'écrasement à l'ouverture des stocks relatifs aux contrats d'investissement sans participation discrétionnaire.

Ces deux éléments portent l'impact cumulé en capitaux propres des retraitements liés aux frais d'acquisition et valeurs de portefeuilles acquis à - 249 millions d'euros nets au 31 décembre 2004 (respectivement -236 millions d'euros au 30 juin 2004).

Comptabilité reflet et participation aux bénéfices différée

Les évolutions des plus et moins values latentes sur l'exercice 2004 des titres disponibles à la vente sont présentées dans la section précédente nettes de la participation aux bénéfices des assurés. Ce principe touche également les différences temporaires générées par les écarts entre les deux référentiels. La charge supplémentaire de participation aux bénéfices correspondante s'élève à 447 millions d'euros au 30 juin 2004 et à 779 millions d'euros au 31 décembre 2004. Ces retraitements apparaissent sur la ligne *Charge technique des activités d'assurance* du compte de résultat.

Les avantages du personnel

Les écarts actuariels déduits des capitaux propres à l'ouverture ne font plus l'objet d'amortissement en compte de résultat (*Frais d'administration*). Les nouveaux écarts actuariels nouvellement générés depuis le 1^{er} janvier 2004 sont comptabilisés dans une composante spécifique des capitaux propres. Cette nouvelle réserve s'élève à -301 millions d'euros nets à la clôture 2004.

² La diminution des provisions constituée sur l'exercice en normes IFRS n'est pas directement lisible sur la ligne *Variation des provisions sur instruments financiers* qui contient l'annulation de la reprise de provision liée à l'exercice des options de vente des anciens actionnaires de Sanford C. Bernstein (Alliance Capital) mentionné au point *Ecarts d'acquisition*

Paiements fondés sur des actions

La charge brute supplémentaire correspondant aux paiements fondés sur des actions est comptabilisée en *Frais d'administration*. Elle s'est élevée à 65 millions d'euros nets au 31 décembre 2004.

Titres d'autocontrôle

Le rachat de certains titres d'autocontrôle au cours de l'exercice 2004 et l'évolution des produits dérivés couvrant une partie de ces titres résultent en une baisse nette du retraitement lié aux titres d'autocontrôle de 124 millions d'euros.

Titres « super subordonnés »

Les Titres « super subordonnés » sont classées en capitaux propres (“autres réserves”) dès lors que, comme pour les actions ordinaires, elles ne résultent pas en l'obligation contractuelle de remettre de la trésorerie ou un autre actif financier. Cette différence avec les normes françaises s'élève à 625 millions d'euros au 31 décembre 2004 (émission sur le second semestre 2004). La charge financière liée n'est plus comptabilisée en résultat mais également en capitaux propres.

1.2. Informations annexes IFRS au 31 Décembre 2004

1.2.1. Périmètre de consolidation

a) Sociétés consolidées

(a) Liste des principales sociétés consolidées par intégration globale

31-déc.-04			
Société mère et holdings intermédiaires	Variation périmètre*	Taux de contrôle	Taux d'intérêt
France			
AXA		Mère	
AXA China		100,00	76,28
AXA France Assurance		100,00	100,00
Colisée Excellence		100,00	100,00
AXA Participations II		100,00	100,00
Mofipar		100,00	100,00
Oudinot Participation		100,00	100,00
Société Beaujon		99,99	99,99
AXA Technology Services		100,00	99,99
	Entrée de périmètre		
Etats-Unis			
AXA Financial, Inc.		100,00	100,00
AXA America Holding Inc.		100,00	100,00
	Entrée de périmètre		
Royaume-Uni			
Guardian Royal Exchange Plc		100,00	99,99
AXA UK Holdings Limited		100,00	100,00
AXA UK Plc		100,00	99,99
AXA Equity & Law Plc		99,96	99,96
Asie Pacifique (hors Japon)			
National Mutual International Pty Ltd		100,00	51,59
AXA Life Singapore Holding		100,00	51,59
AXA Asia Pacific Holdings Ltd		51,59	51,59
	Entrée de périmètre		
Japon			
AXA Japan Holding		97,59	97,59
Allemagne			
GRE Continental Europe Holding GmbH		-	-
Kölnische Verwaltungs A.G für Versicherungswerte		99,56	97,74
AXA Konzern AG		92,67	92,09
	Fusion avec AXA Konzern AG		
Belgique			
AXA Holdings Belgium		100,00	99,92
Royale Belge Investissement		100,00	99,92
Luxembourg			
AXA Luxembourg SA		100,00	99,92
Pays-Bas			
AXA Verzekeringen		100,00	99,92
AXA Nederland BV		100,00	99,92
Vinci BV		100,00	100,00
Espagne			
AXA Aurora S.A.		100,00	100,00
Italie			
AXA Italia SpA		100,00	100,00
Maroc			
AXA Ona		51,00	51,00

31-déc.-04			
Vie, épargne, retraite et Dommages	Variation périmètre*	Taux de contrôle	Taux d'intérêt
France			
AXA France Iard		99,92	99,92
Avanssur (anciennement Direct Assurances Iard)		100,00	100,00
AXA France Vie		99,77	99,77
Juridica		98,51	98,51
Etats-Unis			
AXA Financial (sous groupe)		100,00	100,00
Canada			
AXA Canada Inc. (sous groupe)		100,00	100,00
Royaume-Uni			
AXA Insurance Plc		100,00	99,99
AXA Sun Life Plc		100,00	99,99
GRE A Insurance		100,00	99,99
PPP Group Plc		100,00	99,99
PPP Healthcare Ltd		100,00	99,99
Irlande			
AXA Insurance Limited		100,00	99,99
Asie Pacifique (hors Japon)			
AXA Life Insurance Singapore		100,00	51,59
AXA Australia New Zealand		100,00	51,59
AXA China Region Limited		100,00	51,59
Japon			
AXA Group Life Insurance		100,00	97,59
AXA Life Insurance		100,00	97,59
AXA Non Life Insurance Co Ltd		100,00	97,59
Allemagne			
AXA Versicherung AG		100,00	92,09
AXA Art		100,00	92,09
AXA Leben Versicherung AG		100,00	92,09
Pro Bav Pensionskasse		100,00	92,09
Deutsche Aertzerversicherung		97,87	90,14
AXA Kranken Versicherung AG		99,69	91,81

31-déc.-04			
Vie, épargne, retraite et Dommages	Variation périmètre*	Taux de contrôle	Taux d'intérêt
Belgique			
Ardenne Prévoyante		100,00	99,92
AXA Belgium SA		100,00	99,92
UAB	Fusion avec AXA Belgium SA	-	-
Servis (anciennement Assurance de la Poste)	Rachat des minoritaires	100,00	99,92
Assurances de la Poste Vie	Rachat des minoritaires	100,00	99,92
Luxembourg			
AXA Assurances Luxembourg		100,00	99,92
AXA Assurances Vie Luxembourg		100,00	99,92
Pays-Bas			
AXA Leven N.V.		100,00	99,92
AXA Schade N.V.		100,00	99,92
AXA Zorg N.V.		100,00	99,92
Unirobe Groep B.V.	Cession	-	-
Espagne			
Ayuda Legal SA de Seguros y Reaseguros	Fusion avec AXA Aurora SA Iberica de Seguros y Reaseguros	-	-
Hilo Direct SA de Seguros y Reaseguros	Rachat des minoritaires	100,00	100,00
AXA Aurora SA Iberica de Seguros y Reaseguros		99,70	99,70
AXA Aurora SA Vida de Seguros y Reaseguros		99,70	99,70
AXA Aurora SA Vida		99,96	99,67
Italie			
AXA Interlife		100,00	100,00
UAP Vita		100,00	100,00
AXA Assicurazioni		100,00	99,99
Suisse			
AXA Compagnie d'Assurances sur la Vie		100,00	100,00
AXA Compagnie d'Assurances		100,00	100,00
Portugal			
AXA Portugal Companhia de Seguros SA		99,61	99,37
AXA Portugal Companhia de Seguros de Vida SA		95,09	94,89
Maroc			
AXA Assurance Maroc		100,00	51,00
Epargne Croissance		99,59	50,79

31-déc.-04			
Assurance internationale (Entités dont l'activité est diversifiée géographiquement)	Variation périmètre*	Taux de contrôle	Taux d'intérêt
AXA RE (sous groupe)		100,00	100,00
AXA Corporate Solutions Assurances (sous groupe)		98,75	98,75
AXA Cessions		100,00	100,00
AXA Assistance SA (sous groupe)		100,00	100,00
English & Scottish		100,00	100,00
Créalux	Cession	-	-
Futur Ré	Déconsolidation	-	-
Saint-Georges Ré		100,00	100,00

31-déc.-04			
Gestion d'actifs (Entités dont l'activité est diversifiée géographiquement)	Variation périmètre*	Taux de contrôle	Taux d'intérêt
AXA Investment Managers (sous groupe)		95,44	94,90
Alliance Capital (sous groupe)		61,33	61,33
National Mutual Funds Management (sous groupe)		100,00	51,59

31-déc.-04			
Autres Services Financiers	Variation périmètre*	Taux de contrôle	Taux d'intérêt
France			
AXA Banque		100,00	99,92
AXA Banque Financement		65,00	64,95
Compagnie Financière de Paris		100,00	100,00
Holding Soffim	Fusion avec Compagnie Financière de Paris	-	-
Sofapi	Fusion avec Compagnie Financière de Paris	-	-
Sofinad		100,00	100,00
Allemagne			
AXA Vorsorgebank		100,00	92,09
AXA Bausparkasse AG	Cession	-	-
Belgique			
AXA Bank Belgium		100,00	99,92
IPPA Vastgoed	Cession	-	-

* : les variations affichées s'entendent par comparaison au périmètre de consolidation IFRS au 1^{er} janvier 2004.

Les principales variations du périmètre intervenues en 2004 concernent l'entrée dans le périmètre des sociétés **Oudinot Participation** en France, et **AXA America Holding Inc.** aux Etats-Unis, dans le cadre de la restructuration des activités de réassurance aux Etats-Unis.

Les principales sorties de périmètre concernent la **cession** des activités courtage, **Unirobe**, au Pays Bas, celle de la société de crédit immobilier **AXA Bausparkasse** en Allemagne, et celle de la filiale luxembourgeoise d'AXA Belgique **Créalux**.

En Belgique, les activités d'**UAB** ont été fusionnées avec AXA Belgium SA. Suite au rachat des minoritaires de **Servis** (anciennement **Assurance de la Poste**), **Assurances de la Poste Vie** en Belgique et de **Hilo Direct SA de Seguros y Reaseguros** en Espagne, ces entités sont à présent consolidées par intégration globale.

(b) *Fonds et autres investissements*

Les fonds et autres investissements consolidés par AXA sont les suivants :

Les OPCVM consolidés représentent des placements totaux de 55 434 millions d'euros dont 215 fonds représentent plus de 99% de cette valeur, principalement en France, au Royaume-Uni, en Belgique et en Australie Nouvelle-Zélande. Dans ces 4 pays, le nombre de fonds consolidés est de 178.

Les 43 sociétés immobilières consolidées représentent des placements totaux de 6 110 millions d'euros au 31 décembre 2004, principalement en France, au Royaume-Uni et en Allemagne.

Les 4 CDOs consolidés représentent des placements totaux de 1 871 millions d'euros.

Les intérêts minoritaires de la plupart des fonds d'investissement ne répondent pas à la définition des capitaux propres (notamment OPCVM à capital variable), et sont donc présentés en dettes au bilan pour un montant total de 3 223 millions d'euros au 31 décembre 2004.

b) *Co-entreprises consolidées par intégration proportionnelle*

Vie, épargne, retraite et Dommages	Variation périmètre*	Taux de contrôle	Taux d'intérêt
France			
Natio Assurances		50,00	49,96
NSM Vie		39,98	39,98
Fonds Immobiliers Paris Office Funds		50,00	49,91

* : les variations affichées s'entendent par comparaison au périmètre de consolidation IFRS au 1^{er} janvier 2004.

c) *Sociétés mises en équivalence*

(a) *Sociétés mises en équivalence hors OPCVM et entités immobilières*

31-déc.-04			
Vie, épargne, retraite et Dommages	Variation périmètre*	Taux de contrôle	Taux d'intérêt
France			
Compagnie Financière de Paris Crédit		100,00	100,00
Argovie		94,47	94,25
Banque de Marchés et d'Arbitrages		27,71	27,70
Asie Pacifique			
AXA General Insurance Hong Kong Ltd		100,00	100,00
AXA Insurance Investment Holding		100,00	100,00
AXA Insurance Hong Kong Ltd		100,00	100,00
AXA Insurance Singapore		100,00	100,00
National Mutual Home Loans Origination Fund No. 1		100,00	51,59
Ticor		28,62	17,47
Turquie			
AXA Oyak Holding AS		50,00	50,00
AXA Oyak Hayat Sigorta AS		100,00	50,00
AXA Oyak Sigorta AS		70,91	35,45

* : les variations affichées s'entendent par comparaison au périmètre de consolidation IFRS au 1^{er} janvier 2004.

(b) *OPCVM et entités immobilières consolidées par mise en équivalence*

Les sociétés immobilières et OPCVM consolidés par "mise en équivalence" représentent respectivement un actif total de 243 millions d'euros et de 1 862 millions d'euros, principalement en France et aux Etats-Unis.

d) *Autres commentaires sur le périmètre de consolidation*

Les comptes consolidés de la Société sont établis au 31 décembre sur la base des comptes individuels arrêtés à cette date, à l'exception des trois sociétés incluses dans le segment d'assurance vie japonais, qui correspondent à une situation comptable de douze mois arrêtée au 30 septembre.

1.2.2. Bilan et compte de résultat sectoriels

L'activité est organisée en cinq segments : Vie, épargne, retraite, Dommages, Assurance Internationale (réassurance comprise), Gestion d'actifs et Autres services financiers. Un segment Holdings regroupe en outre les sociétés non opérationnelles. L'information financière par segment est présentée de manière homogène avec les états financiers du groupe.

Aucun segment d'activité n'est dépendant d'un client unique ou d'un petit nombre de clients dont la perte aurait un effet significatif sur les revenus du segment. AXA n'est pas dépendant d'un ou plusieurs courtiers ou agents indépendant, ni d'une ou plusieurs autres compagnies d'assurance dont l'arrêt d'activité aurait un effet défavorable significatif sur l'un des segments d'AXA. Aucun client ne représente plus de 10% du chiffre d'affaires consolidé en 2004.

Vie, Epargne, Retraite : AXA propose une large gamme de produits d'assurance vie comprenant des produits d'Épargne Retraite, de Prévoyance et d'assurance Santé à une clientèle individuelle de particuliers et collective (entreprises). Les produits de ce segment incluent des produits de rente immédiate et différée, temporaires décès, vie entière, vie universelle, contrats mixtes adossés à des prêts immobiliers, rentes immédiates ou différées, contrats d'assurance vie à capital variable et autres produits de placement. Les contrats santé comprennent des garanties pour maladies graves et des garanties viagères.

Dommages : ce segment présente une large gamme de produits d'assurance automobile, habitation, dommages aux biens et responsabilité civile destinés aux particuliers et entreprises (principalement aux PME) et de produits d'assurance maladie à garantie viagère.

Assurance Internationale : les opérations de ce segment sont principalement orientées sur les activités de Réassurance, d'Assurance pour les Grands Risques et d'Assistance. Les activités de réassurance (AXA Ré) proposent principalement au marché les catégories d'activité suivantes: dommages aux biens, assurance maritime et aviation, et responsabilité civile. Les produits d'assurance, qui sont spécifiquement rattachés à AXA Corporate Solutions Assurance, proposent des couvertures aux grandes entreprises nationales et internationales et incluent la couverture de nombreux risques commerciaux dont principalement les dommages aux biens, la responsabilité civile, l'assurance maritime, l'aviation et le transport, la construction, les risques financiers, ainsi que la responsabilité civile des dirigeants et mandataires sociaux.

La **Gestion d'actifs** couvre diverses activités de gestion d'actifs (dont la gestion d'OPCVM) et services liés, destinés à des clients institutionnels et individuels, incluant les sociétés du groupe AXA.

Les **Autres services financiers** incluent principalement les autres services tels que les activités bancaires, principalement localisées en France et en Belgique.

La dénomination "Assurance" dans le présent document regroupe les trois segments d'assurance : Vie, Epargne, Retraite, Dommages, et Assurance Internationale. La dénomination "Services Financiers" regroupe la gestion d'actifs et les autres services financiers.

a) Bilan consolidé par activité

(a) Actif

ACTIFS SECTORIELS (en millions d'euros)	31-déc.-04							TOTAL
	Vie, Epargne, Retraite	Domages	Assurances inter- nationales	Gestion d'actifs	Autres services financiers	Holdings	Eliminations inter-segments	
Actifs incorporels	21 527	3 318	162	3 533	73	21	0	28 634
Placements	357 634	35 594	7 701	223	9 983	5 351	(10 570)	405 916
Part des réassureurs dans les passifs liés à des contrats d'assurance et d'investissement	4 025	1 835	2 474	-	-	-	(436)	7 898
Autres actifs (1)	2 302	(484)	880	(353)	(384)	30 120	(2 307)	29 775
Créances	9 662	5 162	2 822	2 994	11 929	914	(1 700)	31 784
Actifs destinés à la vente et relatifs à des abandons d'activité	62	0	-	-	-	-	-	62
TOTAL	395 212	45 426	14 038	6 397	21 601	36 406	(15 013)	504 069
<i>dont :</i>								
France	112 296	13 846	-	-	-	-	-	126 142
Etats-Unis	100 793	-	-	-	-	-	-	100 793
Royaume-Uni	71 339	8 390	-	-	-	-	-	79 729
Japon	29 036	-	-	-	-	-	-	29 036
Allemagne	32 068	8 029	-	-	-	-	-	40 097
Belgique	16 286	7 109	-	-	-	-	-	23 395
Autres pays et autres activités transnationales	33 393	8 053	14 038	6 397	21 601	36 406	(15 013)	104 877
TOTAL	395 212	45 426	14 038	6 397	21 601	36 406	(15 013)	504 069

(1) y/c trésorerie et équivalents de trésorerie

(b) Passif

PASSIFS SECTORIELS HORS CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES (en millions d'euros)	31-déc.-04							TOTAL
	Vie, Epargne, Retraite	Domages	Assurances inter- nationales	Gestion d'actifs	Autres services financiers	Holdings	Eliminations inter-segments	
Passifs relatifs à des contrats d'assurance	257 574	33 668	10 626	-	-	-	(446)	301 421
Passifs relatifs à des contrats d'investissement	71 659	-	-	-	-	-	-	71 659
Passif relatif aux prélèvements et chargements non acquis	1 675	-	-	-	-	-	-	1 675
Passif relatif à la participation aux bénéfices	19 773	26	-	-	-	-	(2)	19 798
Instruments dérivés relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	(22)	-	(10)	-	-	-	-	(32)
Provisions pour risques et charges	4 663	2 305	99	78	270	313	-	7 729
Dettes de financement	3 001	217	566	426	435	15 510	(9 147)	11 009
Impôt différé passif	5 383	1 085	197	(45)	45	229	-	6 895
Dettes	21 981	5 369	2 303	3 749	20 598	4 303	(5 418)	52 886
Passifs relatifs à des activités destinées à être cédées ou abandonnées	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL DU PASSIF HORS CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	385 687	42 671	13 781	4 209	21 348	20 355	(15 013)	473 039

b) Compte de résultat consolidé par activité

(en millions d'euros)	31-déc.-04							TOTAL
	Vie, Epargne, Retraite	Domages	Assurances inter- nationales	Gestion d'actifs	Autres services financiers	Holdings	Eliminations inter-segments	
Primes émises	41 111	17 903	3 314	-	-	-	(176)	62 152
Prélèvement sur contrats d'investissement sans participation discrétionnaire	417	-	-	-	-	-	-	417
Chiffre d'affaires des activités d'assurance	41 529	17 903	3 314	-	-	-	(176)	62 570
Produit net bancaire	-	-	-	-	404	(1)	(17)	386
Produits des autres activités	824	42	159	3 378	-	0	(329)	4 074
Chiffre d'affaires	42 353	17 945	3 473	3 378	404	(1)	(522)	67 030
Variation des primes non acquises, chargements et prélèvements non acquis	(131)	(250)	318	-	-	-	(41)	(104)
Produits nets des placements	11 186	1 320	347	15	98	337	(361)	12 941
Plus et moins-values nettes réalisées sur placements	2 492	487	175	4	6	119	(0)	3 282
Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisée par résultat	12 080	113	2	3	44	346	-	12 588
Variation des provisions sur instruments financiers	(264)	(124)	(22)	(0)	(10)	(23)	-	(444)
Résultat financier hors coût de l'endettement net	25 494	1 795	500	22	138	779	(361)	28 367
Charges techniques des activités d'assurance	(58 376)	(11 959)	(2 832)	-	-	-	208	(72 959)
Résultat net des cessions en réassurance	17	(663)	(401)	-	-	-	(15)	(1 063)
Charges d'exploitation bancaire	-	-	-	-	(104)	-	-	2 (101)
Frais d'acquisition des contrats	(2 602)	(3 089)	(284)	-	-	-	17	(5 957)
Amortissement des valeurs de portefeuilles acquis et autres actifs incorporels	(468)	-	-	-	-	-	-	(468)
Frais d'administration	(3 002)	(1 717)	(344)	(2 623)	(189)	(269)	237	(7 906)
Pertes de valeur constatées sur immobilisations corporelles	(3)	(7)	0	(0)	-	(0)	-	(10)
Autres produits et charges	(266)	3	(6)	4	(112)	(16)	153	(239)
Autres produits et charges courants	(64 700)	(17 432)	(3 866)	(2 618)	(405)	(284)	603	(88 703)
Résultat des opérations courantes avant impôt	3 016	2 059	425	781	137	493	(322)	6 589
Quote part de résultat dans les entreprises mises en équivalence	10	34	1	-	10	0	-	55
Charges liées aux dettes de financement	(100)	(22)	(53)	(22)	(18)	(689)	322	(583)
Résultat courant avant impôt	2 926	2 071	373	760	129	(196)	-	6 061
Impôt sur les résultats	(971)	(563)	(120)	(178)	(95)	112	-	(1 814)
Résultat net des opérations courantes	1 954	1 508	253	582	34	(84)	-	4 247
Charges nettes sur immobilisations incorporelles	(0)	(29)	(7)	-	-	-	-	(36)
Résultat sur abandon d'activité après impôt	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 954	1 478	246	582	34	(84)	-	4 211
Part des intérêts minoritaires dans le résultat net	129	39	2	277	21	4	-	473
Résultat net part du Groupe	1 826	1 439	244	304	13	(88)	-	3 738

1.2.3. Ecarts d'acquisition

a) Principaux écarts d'acquisition

Les principaux écarts d'acquisition se détaillent de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Valeur nette 01-jan-04	Valeur brute 31-déc- 2004 (1)	Pertes de valeurs cumulées 31-déc- 2004	Valeur nette 31-déc- 2004
MONY	0	351	0	351
AXA Equity & Law	367	366	0	366
Sterling Grace	129	130	0	130
AXA Financial, Inc.	3 010	2 790	0	2 790
Sanford C. Bernstein	2 256	2 372	0	2 372
Alliance Capital	351	325	0	325
SLPH (AXA UK Holdings)	1 482	1 474	0	1 474
Nippon Dantai (AXA Japan)	1 409	1 323	0	1 323
AXA China Region	256	236	0	236
AXA Investment Managers (y compris AXA Rosenberg)	106	102	0	102
Guardian Royal Exchange (hors Albingia)	339	338	0	338
Guardian Royal Exchange (Albingia)	346	346	0	346
Royale Belge	565	547	33	514
UAP	525	522	0	522
AXA Aurora	91	120	0	120
IPAC	101	100	0	100
Autres (3)	523	503	7	496
TOTAL	11 855	11 946	40	11 906
dont :				
Vie, Epargne, Retraite	6 308	6 354	0	6 354
Dommages	2 012	2 021	35	1 986
Assurance Internationale	15	20	5	15
Gestion d'actifs	3 450	3 483	0	3 483
Autres	70	68	0	68

(1) : la valeur brute est diminuée des amortissements cumulés comptabilisés en normes françaises au 31 décembre 2003.

b) *Autres informations relatives aux écarts d'acquisitions*

Les principaux écarts d'acquisition se rapportent aux opérations et entités suivantes :

ACQUISITION DE MONY (2004)

Le 8 juillet 2004, AXA Financial a acquis le Groupe MONY pour un montant de 1,48 milliard de dollars (1,3 milliard d'euros). Le coût total de l'opération s'est élevé à 1,630 millions de dollars dont:

- 1,550 millions de dollars correspondants aux paiements en numéraire des actions MONY,
- 80 millions de dollars de frais de transaction supportés par AXA Financial.

Cette opération a donné lieu à la comptabilisation d'un écart d'acquisition de 672 millions de dollars (541 millions d'euros).

Au 31 décembre 2004, la valeur nette comptable de cet écart d'acquisition s'élève à 351 millions d'euros.

REORGANISATION FINANCIERE D'AXA EQUITY & LAW - AXA UK (2001)

Dans le cadre de la réorganisation financière d'AXA Equity & Law, AXA a acquis la propriété d'actifs dormants et des bénéficiaires futurs afférents correspondant à la quote-part des assurés ayant accepté son offre.

Cette acquisition s'est effectuée moyennant le versement aux assurés qui acceptaient l'offre d'une somme de 260 millions de livres et de coûts annexes à l'opération pour 18 millions de livres (soit un coût total d'environ 451 millions d'euros au taux moyen de l'exercice).

Ce coût total a généré la reconnaissance d'un écart d'acquisition dont la valeur nette au 31 décembre 2004 s'élève à 366 millions d'euros.

RACHAT DES MINORITAIRES - AXA FINANCIAL (2000)

Le coût total d'acquisition s'est élevé à 11.213 millions d'euros :

- 3.868 millions d'euros financés par augmentation de capital, en valorisant les 25,8 millions nouvelles actions ordinaires AXA émises au prix unitaire de 149,9 euros sur la base du cours de bourse du 22 décembre 2000, jour de clôture de l'offre et avant division par 4 du nominal de l'action,
- 7.316 millions d'euros correspondant aux paiements en numéraire, aux coûts liés aux plans d'options de souscription d'actions AXA Financial existant à la date de l'opération, et aux honoraires et autres frais directs de transaction.

Sur la base d'une situation nette acquise, établie au 31 décembre 2000, de 3.913 millions d'euros, il ressortait de cette opération un écart d'acquisition de 7.301 millions d'euros. En application de l'article D248-3 du décret du 17 janvier 1986 et des recommandations de la Commission des Opérations de Bourse publiées dans son Bulletin n° 210 de janvier 1988, l'écart d'acquisition constaté a été imputé sur les fonds propres consolidés à hauteur de 2.518 millions d'euros ; soit le montant total de l'écart d'acquisition auquel a été appliqué le prorata du financement en titres du capital par rapport au coût total de l'acquisition. Le solde, soit 4.782 millions d'euros a été porté à l'actif du bilan.

Au 31 décembre 2004, cet écart d'acquisition a une valeur nette de 2 790 millions d'euros.

ACQUISITION DES ACTIVITES DE LA SOCIETE SANFORD C. BERNSTEIN (2000)

Le montant total de la transaction s'est élevé à 3,5 milliards de dollars (4,0 milliards d'euros). Elle a été payée en numéraire à hauteur de 1,5 milliard de dollars et pour le solde par émission de 40,8 millions de parts nouvelles d'Alliance Capital. La partie du montant de l'acquisition payée en numéraire par Alliance Capital a été financée par AXA Financial qui a souscrit à une augmentation de capital réservée d'Alliance Capital pour 1,6 milliard de dollars en juin 2000. L'écart d'acquisition s'élevait à 583 millions d'euros au titre de l'augmentation de capital et de 3.689 millions d'euros au titre de l'acquisition des activités de Sanford C. Bernstein, soit un total de 4.272 millions d'euros.

En 2000, dans le cadre de cette acquisition, AXA Financial s'est engagé à assurer la liquidité des nouvelles parts d'Alliance Capital remises aux anciens actionnaires de Sanford C. Bernstein. Cet engagement était effectif après un délai de deux ans et durant les huit années suivantes pour un maximum annuel de 20% du total des parts remises.

Au 31 décembre 2004, cet écart d'acquisition a une valeur nette de 2.372 millions d'euros.

RACHAT DES MINORITAIRES - SUN LIFE & PROVINCIAL HOLDINGS (RENOMMEE AXA UK HOLDINGS) (2000)

Le coût total de l'acquisition des 44% d'intérêts auparavant détenus par les minoritaires s'est élevé à 2,3 milliards de livres sterling (environ 3,7 milliards d'euros). L'écart d'acquisition constaté lors de cette opération s'élevait à 1 971 millions d'euros.

Au 31 décembre 2004, cet écart d'acquisition a une valeur nette comptable de 1 474 millions.

AXA NICHIDAN (RENOMMEE AXA LIFE JAPAN) (2000)

La valorisation des actifs apportés respectivement par Nippon Dantai et AXA dans la nouvelle entité commune aux deux partenaires, AXA Nichidan Holding, ainsi que les deux augmentations de capital souscrites par AXA ont généré un écart d'acquisition de 1.856 millions d'euros. A la suite d'une revalorisation en 2001 d'un actif incorporel, les capitaux propres d'ouverture (part du groupe) ont été revus de 130 millions d'euros (à la baisse) et l'écart d'acquisition a été modifié (à la hausse) en conséquence.

Au 31 décembre 2004, la valeur nette de cet écart d'acquisition s'élève à 1 323 millions d'euros.

RACHAT DES MINORITAIRES - AXA CHINA REGION (2000)

Le montant de la transaction s'est élevé à 519 millions d'euros et a généré un écart d'acquisition de 300 millions d'euros.

Au 31 décembre 2004, cet écart d'acquisition a une valeur nette de 236 millions d'euros.

GUARDIAN ROYAL EXCHANGE (1999)

L'écart d'acquisition enregistré lors de l'acquisition de GRE (Guardian Royale Exchange) s'élevait au 31 décembre 1999 à 1 138 millions d'euros.

L'écart d'acquisition relatif aux filiales d'assurance dommages anglaises, irlandaises et portugaises résultait principalement d'une insuffisance significative des provisions techniques et avait fait l'objet, en 1999, d'un amortissement exceptionnel à hauteur des insuffisances de provisions constatées dans le bilan d'ouverture, pour 446 millions d'euros (soit 259 millions d'euros en net part du groupe).

Compte tenu d'une revue en 2000 des risques en portefeuille et des rechargements techniques qui en ont découlé, les capitaux propres d'ouverture des entités britanniques de l'ex-groupe GRE ont été revus et l'écart d'acquisition a été modifié en conséquence (1 261 millions d'euros en valeur brute et 770 millions d'euros en valeur nette au 31 décembre 2000).

Au 31 décembre 2004, la valeur nette de cet écart d'acquisition s'élève à 684 millions d'euros.

ROYALE BELGE (1998)

L'écart d'acquisition total lié au rachat de la part des minoritaires de la Royale Belge s'élevait au 31 décembre 1999 à 1.007 millions d'euros, dont 337 millions d'euros avaient été portés en déduction des fonds propres.

Au 31 décembre 2004, cet écart d'acquisition a une valeur nette de 514 millions.

UAP (1997)

L'écart d'acquisition résultant de la première consolidation des sociétés du groupe UAP s'est élevé à 1.863 millions d'euros dont 1 641 millions d'euros ont été imputés sur les capitaux propres du groupe. Compte tenu des ajustements réalisés en 1998 et en 1999, l'écart d'acquisition total était de 1 866 millions d'euros au 31 décembre 1999 dont 1 584 millions d'euros imputés sur les capitaux propres du groupe.

En 2003, suite à la reprise d'une provision constatée lors de l'acquisition des activités allemandes par le Groupe en 1997, intervenue après la cession par le Groupe de sa participation dans Colonia Re JV à General Re, un amortissement exceptionnel de 57 millions avait été comptabilisé.

Au 31 décembre 2004, la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition s'élève à 522 millions.

c) Réconciliation des valeurs comptables

(a) Tableau de variation des valeurs brutes des écarts d'acquisition

(en millions d'euros)	Valeur brute 01-jan-04 (1)	Acquisitions	Cessions	Ajustements des écarts d'acquisition (2)	Variations de change sur valeur brute des écarts d'acquisition	Autres variations	Valeur brute 31-déc-04
MONY	-	384	-	-	(33)	-	351
AXA Equity & Law	367	-	-	-	(0)	-	366
Sterling Grace	129	-	-	-	1	-	130
AXA Financial, Inc.	3 010	-	-	-	(220)	-	2 790
Sanford C. Bernstein	2 256	308	-	-	(192)	-	2 372
Alliance Capital	351	-	-	-	(26)	-	325
SLPH (AXA UK Holdings)	1 482	-	-	-	(8)	-	1 474
Nippon Dantai (AXA Nichidan)	1 409	11	-	-	(85)	-	1 334
AXA China Region	256	-	-	-	(20)	-	236
AXA Investment Managers (y compris AXA Rosenberg)	106	3	-	-	(8)	-	102
Guardian Royal Exchange (hors Albingia)	339	-	-	-	(0)	-	338
Guardian Royal Exchange (Albingia)	346	-	-	-	-	-	346
Royale Belge	565	-	(18)	-	-	-	547
UAP	525	-	-	-	(0)	(2)	522
AXA Aurora	91	28	-	-	-	-	120
IPAC	101	-	-	-	3	-	100
Autres	523	5	(4)	3	(17)	(18)	492
TOTAL	11 855	740	(21)	6	(612)	(20)	11 946
dont :							
Vie, Epargne, Retraite	6 308	395	-	6	(334)	(21)	6 354
Domages	2 012	30	(21)	1	(1)	-	2 021
Assurance Internationale	15	4	-	(1)	(0)	3	20
Gestion d'actifs	3 449	311	-	-	(277)	-	3 483
Autres	70	-	-	-	-	(2)	68

(1) La valeur brute présentée est diminuée des amortissements cumulés en normes françaises au 31 décembre 2003.

(2) Somme des ajustements sur écarts d'acquisition liés :
- aux ajustements de valeur des actifs et passifs acquis
- à la reconnaissance a posteriori d'IDA (impôt différé actif)
- à des modifications du prix d'acquisition
- à des corrections d'erreurs

NB : la valeur brute est nette des amortissements en normes françaises cumulés au 31 décembre 2003.

(b) *Tableau de variation des pertes de valeur cumulées*

<i>(en millions d'euros)</i>	Pertes de valeurs cumulées 01-jan-04	Augmentation des pertes de valeurs	Pertes de valeurs enregistrées sur les acquisitions de la période	Reprises de pertes de valeurs sur les cessions de la période	Variations de change sur pertes de valeur	Autres variations	Pertes de valeurs cumulées 31-déc-04
MONY	0	0	0	0	0	0	0
AXA Equity & Law	0	0	0	0	0	0	0
Sterling Grace	0	0	0	0	0	0	0
AXA Financial, Inc.	0	0	0	0	0	0	0
Sanford C. Bernstein	0	0	0	0	0	0	0
Alliance Capital	0	0	0	0	0	0	0
SLPH (AXA UK Holdings)	0	0	0	0	0	0	0
Nippon Dantai (AXA Japan)	0	0	0	0	0	0	0
AXA China Region	0	0	0	0	0	0	0
AXA Investment Managers (y compris AXA Rosenberg)	0	0	0	0	0	0	0
Guardian Royal Exchange (hors Albingia)	0	0	0	0	0	0	0
Guardian Royal Exchange (Albingia)	0	0	0	0	0	0	0
Royale Belge	0	33	0	0	0	0	33
UAP	0	0	0	0	0	0	0
AXA Aurora	0	0	0	0	0	0	0
IPAC	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	6	0	0	1	7
TOTAL	0	33	6	0	0	1	40
dont :							
Vie, Epargne, Retraite	0	0	0	0	0	0	0
Domages	0	33	1	0	0	1	35
Assurance Internationale	0	0	5	0	0	0	5
Gestion d'actifs	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0

1.2.4. Valeurs de portefeuilles de contrats des sociétés d'assurance acquis

a) Variation de la valeur au bilan

La variation de la valeur au bilan des portefeuilles de contrats d'assurance vie se décompose de la manière suivante:

<i>(en millions d'euros)</i>	2004
Valeur brute au 1er janvier	5 005
Amortissements et pertes de valeurs cumulés	(1 414)
Impact de la comptabilité reflet relative aux valeurs de portefeuilles (1)	(380)
Valeur nette au 1er janvier	3 210
Augmentation suite à l'acquisition de portefeuilles de contrats d'assurance vie	-
Diminution suite à la cession de portefeuilles de contrats d'assurance vie	-
Augmentation suite à l'acquisition de nouvelles filiales	694
Diminution suite à la cessions de filiales	-
Diminution suite au transfert de portefeuilles dans la catégorie "destinés à la vente"	-
Impacts des variations de périmètre et transferts de portefeuilles de contrats	694
Amortissements de la période et intérêts capitalisés	(469)
Pertes de valeurs constatées au cours de la période	1
Reprises de pertes de valeur suite à cession ou transfert	-
Amortissements, capitalisation d'intérêts et variation des pertes de valeur	(468)
<i>Variation due à la comptabilité reflet relative aux valeurs de portefeuilles (1)</i>	(163)
Variation de change	(149)
Autres variations	(0)
Valeur nette au 31 décembre	3 123
Valeur brute au 31 décembre	5 474
Amortissement et pertes de valeurs cumulés	(1 821)
Impact de la comptabilité reflet relative aux valeurs de portefeuilles (1)	(530)

(1) : Communément appelée "Shadow VBI"

Les 694 millions d'euros d'augmentation de la valeur au bilan au cours de l'exercice 2004 correspondent à l'acquisition de Mony aux Etats-Unis.

1.2.5. Frais d'acquisition reportés et assimilés

a) Détail des frais d'acquisition reportés et assimilés

(en millions d'euros)	31-déc.-04
Frais d'acquisition reportés des activités Vie, Epargne et Retraite nets (1)	11 729
Droits nets sur futurs frais de gestion (2)	692
Impact de la comptabilité reflet des FAR (3)	(767)
Frais d'acquisition reportés et assimilés des activités Vie, Epargne, Retraite	11 654
Frais d'acquisition reportés et assimilés des activités Dommages et Assurances Internationales	1 354
Valeur nette des frais d'acquisition reportés et assimilés	13 008

FAR = Frais d'Acquisition Reportés

(1) Relatifs aux contrats Vie, Epargne et Retraite soumis à IFRS 4, i.e. contrats d'assurance et contrats d'investissement avec participation discrétionnaire.

(2) Relatifs aux contrats d'investissement sans participation discrétionnaire

(3) Communément appelée "shadow DAC"

NB : les montants sont présentés nets d'amortissements

b) Variation des frais d'acquisition reportés et assimilés

Les frais d'acquisition et assimilés des contrats évoluent comme suit :

(en millions d'euros)	Frais d'acquisition reportés Vie (1)	Droits nets sur futurs frais de gestion (2)
Valeur nette des frais d'acquisition Vie et assimilés au 01-jan.-2004	10 260	499
<i>dont au titre de la comptabilité reflet (shadow FAR)</i>	635	
Augmentation suite à l'acquisition de portefeuilles de contrats d'assurance vie	-	-
Diminution suite à la cession de portefeuilles de contrats d'assurance vie	-	-
Augmentation suite à l'acquisitions de nouvelles filiales	-	-
Diminution suite à la cessions de filiales	-	-
Diminution suite au transfert de portefeuilles dans la catégorie "destinés à la vente"	-	-
Impact des variation du périmètre et transferts de portefeuilles de contrats	-	-
Amortissements de la période et intérêts capitalisés	(902)	(47)
Capitalisation des FAR et assimilés pour la période	2 207	250
Pertes de valeurs constatées au cours de la période	38	-
Reprises de pertes de valeur suite à cession ou transfert	-	-
Amortissements, capitalisation d'intérêts et variations de pertes de valeur	1 342	203
Variation au titre de la comptabilité reflet (shadow FAR)	(157)	
Variation de change	(485)	(9)
Autres variations	1	(1)
Valeur nette des frais d'acquisition reportés Vie et assimilés au 31-déc.-2004	10 962	692
<i>dont au titre de la comptabilité reflet (shadow FAR)</i>	767	
TOTAL	11 654	

FAR = Frais d'Acquisition Reportés

(1) relatifs aux contrats soumis à IFRS 4, i.e. contrats d'assurance et contrats d'investissement avec participation aux bénéfices. Correspond également au segment Vie, Epargne et Retraite

(2) relatifs aux contrats d'investissement sans participation aux bénéfices (IAS 39)

NB : les montants sont présentés nets d'amortissements

c) Valeur des frais d'acquisition reportés vie et assimilés, nets d'amortissements et de provisions pour chargements et prélèvements non acquis

La valeur des frais d'acquisition reportés (FAR) vie et assimilés, nets d'amortissements et de provisions pour chargements et prélèvement non acquis, se présente comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31-déc-04	
	Frais d'acquisition reportés Vie (1)	Droits nets sur futurs frais de gestion (2)
Valeur nette d'amortissements des frais d'acquisition Vie et assimilés	10 962	692
<i>dont au titre de la comptabilité reflet (shadow FAR)</i>	<i>(767)</i>	
Provisions pour chargements et prélèvements non acquis	1 582	0
<i>dont au titre de la comptabilité reflet (shadow provisions pour chargements non acquis)</i>	<i>(298)</i>	
Valeur des frais d'acquisition Vie et assimilés nette d'amortissements et des provisions pour chargement et prélèvements non acquis	9 380	692
TOTAL pour tous types de contrats	10 072	

FAR = Frais d'Acquisition Reportés

(1) relatifs aux contrats soumis à IFRS 4, i.e. contrats d'assurance et contrats d'investissement avec PB. Correspond également au segment Vie, Epargne et Reraite

(2) relatifs aux contrats d'investissement sans PB, i.e. soumis à IAS 39.

1.2.6. Placements

La méthodologie de détermination de la juste valeur des placements comptabilisés au coût ou coût amorti est la suivante :

- La valeur de marché des immeubles résulte en général d'une évaluation externe basée sur une approche multicritère et selon une fréquence et des modalités fixées par la réglementation locale en vigueur.
- La valeur de marché des prêts est évaluée sur la base des cash-flows futurs actualisés estimés en utilisant les taux d'intérêts répondant aux conditions de marché du moment. Toutefois, pour les prêts douteux, la valeur de marché retenue correspond à la valeur réelle de la garantie, si celle-ci s'avère inférieure aux montants des cash flows futurs actualisés.
- Dans les autres cas, la valeur de réalisation est estimée à partir des informations de marché disponibles ou des prévisions de cash-flows attendus, compte tenu de l'intégration d'une prime de risque.

Les modalités de détermination des valeurs de marchés des actifs investis ne tiennent pas compte des suppléments ou réductions de prix qui résulteraient éventuellement de la vente en un seul lot d'une catégorie d'actifs, ni de l'impact fiscal lié à la réalisation des plus ou moins-values latentes.

La différence entre la valeur nette comptable et la valeur de marché représente les plus et moins-values latentes. La réalisation de celles-ci donnerait naissance à des droits en faveur des assurés et des actionnaires minoritaires et serait soumise à imposition.

a) Décomposition des placements

(en millions d'euros)	31-déc-04								
	Assurance			Autres activités			Total		
	Juste valeur	Valeur au bilan	% (Val.au bilan)	Juste valeur	Valeur au bilan	% (Val.au bilan)	Juste valeur	Valeur au bilan	% (Val.au bilan)
Immobilier de placement comptabilisé au coût amorti	10 293	7 683	1,95%	82	61	0,54%	10 375	7 744	2%
Immobilier de placement comptabilisé à la juste valeur par résultat	4 550	4 550	1,15%	-	-	0,00%	4 550	4 550	1,1%
Dérivés de macro couverture et dérivés spéculatifs	-	-	0,00%	-	-	0,00%	-	-	0,0%
Immobilier de placement	14 843	12 233	3,10%	82	61	0,54%	14 925	12 294	3,0%
Obligations détenues jusqu'à leur échéance	-	-	0,00%	-	-	0,00%	-	-	0,0%
Obligations disponibles à la vente	164 650	164 650	41,76%	6 577	6 577	58,02%	171 227	171 227	42,2%
Obligations comptabilisées à la juste valeur par résultat	41 886	41 886	10,62%	1 197	1 197	10,56%	43 083	43 083	10,6%
Obligations détenues à des fins de transaction	4	4	0,00%	1 620	1 620	14,29%	1 624	1 624	0,4%
Obligations non cotées (coût amorti)	26	23	0,01%	2	2	0,02%	29	26	0,0%
Obligations	206 566	206 563	52,39%	9 396	9 396	82,89%	215 962	215 959	53,2%
Actions disponibles à la vente	22 249	22 249	5,64%	642	642	5,66%	22 891	22 891	5,6%
Actions comptabilisées à la juste valeur par résultat	16 847	16 847	4,27%	39	39	0,34%	16 886	16 886	4,2%
Actions détenues à des fins de transaction	258	258	0,07%	96	96	0,85%	354	354	0,1%
Actions	39 354	39 354	9,98%	777	777	6,85%	40 131	40 131	9,9%
OPCVM non contrôlés disponibles à la vente	2 920	2 920	0,74%	65	65	0,58%	2 985	2 985	0,7%
OPCVM non contrôlés comptabilisés à la juste valeur par résultat	2 093	2 093	0,53%	45	45	0,40%	2 138	2 138	0,5%
OPCVM non contrôlés détenus à des fins de transaction	232	232	0,06%	-	-	0,00%	232	232	0,1%
OPCVM non contrôlés	5 245	5 245	1,33%	110	110	0,97%	5 355	5 355	1,3%
Autres placements détenus via des OPCVM contrôlés, comptabilisés à la juste valeur par résultat	596	596	0,15%	-	-	0,00%	596	596	0,1%
Dérivés de macro couverture et autres dérivés	(242)	(242)	-0,06%	536	536	4,73%	294	294	0,1%
Placements financiers	251 519	251 516	63,80%	10 820	10 820	95,44%	262 339	262 336	64,7%
Prêts détenus jusqu'à leur échéance	2	2	0,00%	(0)	-	0,00%	2	2	0,0%
Prêts disponibles à la vente	0	0	0,00%	23	23	0,20%	23	23	0,0%
Prêts comptabilisés à la juste valeur par résultat	377	377	0,10%	-	-	0,00%	377	377	0,1%
Prêts détenus à des fins de transaction	-	-	0,00%	258	258	2,28%	258	258	0,1%
Prêts hypothécaires	7 452	7 044	1,79%	21	21	0,18%	7 472	7 065	1,7%
Autres prêts (1)	10 798	10 690	2,71%	84	78	0,69%	10 882	10 768	2,7%
Dérivés de macro couverture et autres dérivés	-	-	0,00%	76	76	0,67%	76	76	0,0%
Prêts	18 629	18 114	4,59%	462	456	4,02%	19 091	18 569	4,58%
Placements représentant les contrats dont le risque financier est supporté par l'assuré	112 387	112 387	28,51%				112 387	112 387	27,7%
PLACEMENTS	397 379	394 250	100,00%	11 364	11 336	100,00%	408 743	405 586	100,00%
Placements financiers et prêts (2)	270 148	269 630	68,39%	11 282	11 275	99,46%	281 430	280 905	69,3%
- dont cotés	216 715	216 710	54,97%	10 436	10 436	92,06%	227 151	227 146	56,00%
- dont non cotés	53 432	52 919	13,42%	846	840	7,41%	54 278	53 759	13,25%
Placements (hors ceux représentant les contrats dont le risque financier est supporté par l'assuré)	284 992	281 863	71,49%						
Vie, Epargne, Retraite	243 464	240 741	61,06%						
Dommages	34 231	33 825	8,58%						
Assurance Internationale	7 297	7 297	1,85%						

NB : Chaque ligne de placements est présentée nette de l'effet des dérivés de couverture (IAS 39) et dérivés de couverture économique mais n'entrant dans une relation de couverture au sens IAS 39 (hors dérivés de macro couverture et autres dérivés). Le détail de l'effet des dérivés est fourni en note "Instruments dérivés"

(1) Inclut notamment les prêts aux assurés

(2) : à l'exclusion des placements dont le risque financier est supporté par l'assuré

b) Immobilier de placement

(en millions d'euros)	Assurance				
	Valeur brute (1)	Amortissements (1)	Provision pour dépréciation (1)	Valeur au bilan (2)	Fair value (2)
Immobilier de placement au coût amorti	9 243	(1 325)	(236)	7 683	10 293
Immobilier de placement à la juste valeur				4 550	4 550
Dérivés de macro couverture et dérivés spéculatifs				0	0
TOTAL au 31 décembre 2004	9 243	(1 325)	(236)	12 233	14 843

(en millions d'euros)	Autres activités				
	Valeur brute (1)	Amortissements (1)	Provision pour dépréciation (1)	Valeur au bilan (2)	Fair value (2)
Immobilier de placement au coût amorti	78	0	(17)	61	82
Immobilier de placement à la juste valeur				0	0
Dérivés de macro couverture et dérivés spéculatifs				0	0
TOTAL au 31 décembre 2004	78	0	(17)	61	82

(en millions d'euros)	TOTAL				
	Valeur brute (1)	Amortissements (1)	Provision pour dépréciation (1)	Valeur au bilan (2)	Fair value (2)
Immobilier de placement au coût amorti	9 321	(1 324)	(253)	7 744	10 375
Immobilier de placement à la juste valeur				4 550	4 550
Dérivés de macro couverture et dérivés spéculatifs				0	0
TOTAL au 31 décembre 2004	9 321	(1 324)	(253)	12 294	14 925

(1) hors impact des dérivés de couverture, autres dérivés, dérivés de macro couverture et spéculatifs

(2) y compris impact des dérivés de couverture et autres dérivés (hors dérivés de macro couverture et spéculatifs)

Tableau de variation des provisions pour dépréciation et amortissements de l'immobilier de placement - toutes activités :

(en millions d'euros)	01-janv.-04	Dotation de l'exercice	Reprise suite à cession	Reprise suite à revalorisation	Autres variations (1)	31-déc.-04
Provisions pour dépréciation des placements immobiliers	325	121	(54)	(138)	(1)	253
Amortissements sur placements immobiliers	1 274	123	(78)		5	1 324
TOTAL	1 599	244	(132)	(138)	4	1 577

(1) correspond principalement aux changements de périmètre et impact de la variation de change

c) Plus ou moins-values latentes sur placements financiers

La décomposition des plus et moins values latentes sur les placements financiers, incluant la valeur des instruments dérivés correspondants, se présente comme suit :

Décomposition des placements financiers (en millions d'euros)	31-déc.-04				
	Assurance				
	Coût ou coût amorti (1)	Juste valeur	Valeur Comptable (2)	Plus values latentes	Moins values latentes
Obligations détenues jusqu'à leur échéance	-	-	-	-	-
Obligations disponibles à la vente	152 552	164 650	164 650	13 025	928
Obligations comptabilisées à la juste valeur par résultat		41 886	41 886		
Obligations détenues à des fins de transaction		4	4		
Obligations non cotées (coût amorti)	23	26	23	3	-
Obligations		206 566	206 563		
Actions disponibles à la vente	17 913	22 249	22 249	4 583	247
Actions comptabilisées à la juste valeur par résultat		16 847	16 847		
Actions détenues à des fins de transaction		258	258		
Actions		39 354	39 354		
OPCVM non contrôlés disponibles à la vente	2 640	2 920	2 920	288	8
OPCVM non contrôlés comptabilisés à la juste valeur par résultat		2 093	2 093		
OPCVM non contrôlés détenus à des fins de transaction		232	232		
OPCVM non contrôlés		5 245	5 245		
Autres placements détenus via des OPCVM contrôlés, comptabilisés à la juste valeur par résultat		596	596		
Dérivés de macro couverture et autres dérivés		(242)	(242)		
Total des placements financiers des entreprises d'assurance		251 519	251 516		

(1) Brut d'impairment - y compris surcote-décote et amortissement cumulé

(2) Net d'impairment

Décomposition des placements financiers (en millions d'euros)	31-déc.-04				
	Autres activités				
	Coût ou coût amorti (1)	Juste valeur	Valeur Comptable (2)	Plus values latentes	Moins values latentes
Obligations détenues jusqu'à leur échéance	-	-	-	-	-
Obligations disponibles à la vente	6 525	6 577	6 577	52	1
Obligations comptabilisées à la juste valeur par résultat		1 197	1 197		
Obligations détenues à des fins de transaction		1 620	1 620		
Obligations non cotées (coût amorti)	2	2	2	-	-
Obligations		9 396	9 396		
Actions disponibles à la vente	553	642	642	90	1
Actions comptabilisées à la juste valeur par résultat		39	39		
Actions détenues à des fins de transaction		96	96		
Actions		777	777		
OPCVM non contrôlés disponibles à la vente	62	65	65	3	0
OPCVM non contrôlés comptabilisés à la juste valeur par résultat		45	45		
OPCVM non contrôlés détenus à des fins de transaction		-	-		
OPCVM non contrôlés		110	110		
Autres placements détenus via des OPCVM contrôlés, comptabilisés à la juste valeur par résultat		-	-		
Dérivés de macro couverture et autres dérivés		536	536		
Total des placements financiers des entreprises d'assurance		10 820	10 820		

(1) Brut d'impairment - y compris surcote-décote et amortissement cumulé

(2) Net d'impairment

Décomposition des placements financiers (en millions d'euros)	31-déc.-04				
	Total				
	Coût ou coût amorti (1)	Juste valeur	Valeur Comptable (2)	Plus values latentes	Moins values latentes
Obligations détenues jusqu'à leur échéance	-	-	-	-	-
Obligations disponibles à la vente	159 077	171 227	171 227	13 078	928
Obligations comptabilisées à la juste valeur par résultat		43 083	43 083		
Obligations détenues à des fins de transaction		1 624	1 624		
Obligations non cotées (coût amorti)	26	29	26	3	-
Obligations		215 962	215 959		
Actions disponibles à la vente	18 466	22 891	22 891	4 673	248
Actions comptabilisées à la juste valeur par résultat		16 886	16 886		
Actions détenues à des fins de transaction		354	354		
Actions		40 131	40 131		
OPCVM non contrôlés disponibles à la vente	2 703	2 985	2 985	291	8
OPCVM non contrôlés comptabilisés à la juste valeur par résultat		2 138	2 138		
OPCVM non contrôlés détenus à des fins de transaction		232	232		
OPCVM non contrôlés		5 355	5 355		
Autres placements détenus via des OPCVM contrôlés, comptabilisés à la juste valeur par résultat		596	596		
Dérivés de macro couverture et autres dérivés		294	294		
Total des placements financiers des entreprises d'assurance		262 339	262 336		

(1) Brut d'impairment - y compris surcote-décote et amortissement cumulé

(2) Net d'impairment

d) *Analyse du portefeuille obligataire par émetteur*

(en millions d'euros)	31-déc.-04	
	Juste valeur	Valeur comptable
Obligations de l'Etat français	31 897	31 897
Obligations des Etats étrangers	60 857	60 857
Obligations des collectivités locales françaises et étrangères	7 337	7 337
Obligations des secteurs publics et semi-publics	9 743	9 743
Obligations du secteur privé	68 101	68 098
Obligations garanties par une hypothèque	10 805	10 805
Autres obligations (1)	26 854	26 854
Dérivés de couverture et autres dérivés	367	367
TOTAL OBLIGATIONS	215 962	215 959

(1) par convention, cette ligne inclut les obligations non cotées et les obligations détenues via OPCVM contrôlés

(2) hors dérivés de macro couverture et autres dérivés

e) *OPCVM non contrôlés*

Hors OPCVM consolidés par mise en équivalence, (qui représentent une valeur totale de 1 437 millions d'euros), la répartition des OPCVM non contrôlés se présente comme suit :

OPCVM non contrôlés (en millions d'euros)	31-déc.-04					
	Assurance		Autres activités		Total	
	Juste valeur	Coût amorti	Juste valeur	Coût amorti	Juste valeur	Coût amorti
OPCVM non contrôlés disponibles à la vente détenant majoritairement des actions	780	704	4	3	784	707
OPCVM non contrôlés à la juste valeur par résultat détenant majoritairement des actions	539		0		539	
OPCVM non contrôlés détenus à des fins de transactions détenant majoritairement des actions	0		0		0	
OPCVM non contrôlés détenant majoritairement des actions	1 319		4		1 323	
OPCVM non contrôlés disponibles à la vente détenant majoritairement des obligations	1 442	1 351	39	38	1 481	1 389
OPCVM non contrôlés à la juste valeur par résultat détenant majoritairement des obligations	90		0		90	
OPCVM non contrôlés détenus à des fins de transactions détenant majoritairement des obligations	199		0		199	
OPCVM non contrôlés détenant majoritairement des obligations	1 731		39		1 770	
Autres OPCVM non contrôlés disponibles à la vente	699	586	22	21	721	607
Autres OPCVM non contrôlés à la juste valeur par résultat	27		45		72	
Autres OPCVM non contrôlés à des fins de transactions	0		0		0	
Autres OPCVM non contrôlés	726		67		793	
Dérivés de couverture et autres dérivés liés	32	0	0	0	32	0
TOTAL	3 808		110		3 918	

(1) hors dérivés de macro couverture et autres dérivés

f) *Placements représentant les engagements des contrats dont le risque financier est supporté par l'assuré*

(en millions d'euros)	31-déc.-04
	Juste valeur (1)
Immobilier de placement	2 011
Actions et OPCVM non contrôlés	90 146
Obligations	14 945
Autres placements (2)	5 285
TOTAL	112 387

(1) la juste valeur est égale à la valeur nette comptable

(2) y/c les dérivés liés à des placements en représentation des contrats dont le risque financier est supporté par l'assuré et les dérivés inclus dans les OPCVM consolidés

g) *Placements sujets à dépréciation*

(a) *Décomposition des placements sujets à dépréciation*

(en millions d'euros)	31-déc.-04				
	Valeur avant dépréciation et revalorisation à la juste valeur (1)	Dépréciation	Valeur après dépréciation et avant revalorisation à la juste valeur (2)	Revalorisation à la juste valeur	Valeur au bilan
Obligations détenues jusqu'à leur échéance	0	0	0	0	0
Obligations disponibles à la vente	159 440	(362)	159 077	12 149	171 227
Obligations non cotées (coût amorti)	26	(0)	26	0	26
Obligations	159 466	(363)	159 103	12 149	171 252
Actions	22 405	(3 939)	18 466	4 425	22 891
OPCVM non contrôlés disponibles à la vente	2 869	(166)	2 703	283	2 985
Prêts détenus jusqu'à leur échéance	2	0	2	0	2
Prêts disponibles à la vente	23	0	23	0	23
Prêts hypothécaires	7 093	(28)	7 065	0	7 065
Autres prêts (3)	11 071	(304)	10 768	0	10 768
Prêts	18 190	(332)	17 858	0	17 858
TOTAL	202 929	(4 800)	198 129	16 858	214 986

NB : Chaque ligne de placements est présentée nette de l'effet des dérivés de couverture (IAS 39) et dérivés de couverture économique mais n'entrant dans une relation de couverture au sens IAS 39 (hors dérivés de macro couverture et autres dérivés). Le détail de l'effet des dérivés est fourni en note "Instruments dérivés"

(1) valeur des actifs y/c impact éventuel de la surcote/décote et des intérêts courus non échus, mais avant éventuelle dépréciation et revalorisation à la juste valeur des actifs disponibles à la vente.

(2) correspond à la valeur des actifs y/c dépréciation, surcote/décote et intérêts courus non échus, mais avant revalorisation à la juste valeur des actifs disponibles à la vente.

(3) y/c avances aux assurés

(b) *Provisions pour dépréciation des placements - toutes activités (hors immobilier de placement)*

(en millions d'euros)	01-janv.-04	Dotations de l'exercice	Reprise suite à cession ou remboursement	Reprise suite à revalorisation	Autres variations (1)	31-déc.-04
Provisions sur obligations	531	46	(203)	(14)	3	363
Provisions sur actions	5 493	286	(1 878)		37	3 939
Provisions sur OPCVM non contrôlés	280	13	(122)		(4)	166
Provisions sur prêts	138	36	(66)	(5)	230	332
TOTAL	6 442	381	(2 268)	(19)	265	4 800

(1) principalement, changements de périmètre et effets des variations de change

h) *Actifs financiers comptabilisés en juste valeur*

(a) *Décomposition des actifs financiers à la juste valeur selon la méthode de détermination*

Hors effet des dérivés, et à l'exclusion des OPCVM consolidés par mise en équivalence - ceux-ci représentant un actif de 1437 millions d'euros- , la présentation des actifs financiers comptabilisés à la juste valeur est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Juste Valeur mesurée par des données de marché	Juste Valeur mesurée par des techniques de valorisation	Total des actifs financiers comptabilisés à la juste valeur
	31-déc.-04		
Obligations	147 720	23 041	170 761
Actions	20 852	2 010	22 862
OPCVM non contrôlés	2 754	233	2 986
Prêts	0	23	23
Actifs financiers disponibles à la vente	171 325	25 308	196 632
Immobilier de placement	3 465	1 085	4 550
Obligations	41 051	2 180	43 231
Actions	14 459	2 398	16 857
OPCVM non contrôlés	807	490	1 297
Prêts	374	0	374
Placements représentant les engagements des contrats en UC	111 452	928	112 380
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	171 609	7 081	178 690
Obligations	1 571	4	1 575
Actions	354	0	354
OPCVM non contrôlés	199	0	199
Prêts	258	0	258
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	2 382	4	2 386
TOTAL ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR	345 316	32 393	377 709

(b) *Titres de participation*

Les titres de participation dits "stratégiques" sont présentés à l'actif parmi les actions disponibles à la vente. Au 31 décembre 2004, les placements dans les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation incluent notamment BNP Paribas, dont les titres détenus par AXA représentent une juste valeur de 2 344 millions d'euros, égale à leur valeur au bilan, ainsi que d'autres titres dont le montant unitaire est inférieur à 70 millions d'euros.

1.2.7. Titres mis en équivalence

a) Variation de valeur au bilan des entreprises mises en équivalence

	01-janv.-04	Acquisitions et cessions de la période	Quote part de résultat	Variations de change	Autres variations*	31-déc.-04
AXA INSURANCE HONG-KONG	14	0	0	(0)	(1)	13
AXA INSURANCE SINGAPORE	37	0	6	(1)	0	42
ARGOVIE	29	(1)	2	0	(3)	26
BANQUE DE MARCHES ET D'ARBITRAGE	9	0	0	0	(0)	9
CFP - Crédit	32	0	1	0	0	33
AXA GENERAL INSURANCE HK	58	0	9	(5)	(7)	55
AXA INSURANCE INVESTMENT HOLDING	5	0	0	(2)	2	5
HILO DIRECT SA DE SEGUROS Y REASEGUROS	21	0	0	0	(21)	0
AXA OYAK (3 entités turques)	59	(4)	21	0	(5)	71
Filiales d'AXA Asia Pacific Holdings	52	0	3	2	(37)	20
Autres	29	14	12	0	(1)	55
TOTAL	345	9	55	(6)	(73)	330

* : inclut les distributions de dividendes éventuelles

Les "autres variations" incluent notamment la sortie de deux entités australiennes, Krungthai et Global Equity Trust pour une valeur de 26 millions d'euros.

b) Commentaires

Les dividendes reçus par AXA des entreprises mises en équivalence s'élèvent à 27 millions d'euros en 2004. Cette note exclut les fonds d'investissement et les sociétés immobilières consolidées par mise en équivalence et présentés parmi les placements financiers.

1.2.8. Créances

a) Détail des créances

(en millions d'euros)	31-déc.-04			
	Valeur brute	Provisions	Valeur au bilan	Juste valeur
Dépôts et cautionnements reçus	869	(0)	869	870
Comptes-courants vis-à-vis d'autres compagnies	1 134	(77)	1 056	1 056
Assurés, courtiers, agents généraux	3 860	(193)	3 667	3 716
Primes à émettre	1 526	-	1 526	1 526
Autres créances	1 072	(24)	1 048	1 046
Créances nées d'opérations d'assurance directe et de réassurance acceptée	8 460	(294)	8 167	8 215

(en millions d'euros)	31-déc.-04			
	Valeur brute	Provisions	Valeur au bilan	Juste valeur
Dépôts et cautionnements reçus	1	-	1	1
Comptes-courants vis-à-vis d'autres compagnies	2 202	(75)	2 128	2 131
Autres créances	5	-	5	5
Créances nées d'opérations de réassurance cédée	2 208	(75)	2 134	2 137

(en millions d'euros)	31-déc.-04			
	Valeur brute	Provisions	Valeur au bilan	Juste valeur
Créances nées d'opérations bancaires	11 786	(305)	11 481	11 804
Créance d'impôt exigible	412	-	412	409
Autres créances	9 630	(41)	9 590	9 554
Total autres créances	21 828	(346)	21 483	21 766

TOTAL CREANCES	32 497	(714)	31 784	32 118
-----------------------	---------------	--------------	---------------	---------------

1.2.9. Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en millions d'euros)	31-déc.-04	
	Valeur au bilan	Juste Valeur
Activités d'assurance	19 761	19 761
Activités bancaires	199	199
Autres activités	2 534	2 534
Trésorerie et équivalents trésorerie	22 494	22 494

Au 31 décembre 2004, il n'existe pas de restriction significative sur la trésorerie autre que celle décrite au paragraphe 1.2.27 c) "Restriction au transfert de dividendes des filiales à l'investisseur".

1.2.10. Capitaux propres, intérêts minoritaires et autres fonds propres

a) Variations des capitaux propres groupe

Les variations des capitaux propres sur la période de 12 mois clôturée au 31 décembre 2004 se présentent comme suit :

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (en millions d'euros à l'exception du nombre d'actions et de leur valeur nominale)	Attribuable aux actionnaires de la société mère											Capitaux propres du groupe	Intérêts minoritaires
	Capital social					Autres réserves					Ecarts de conversion		
	Nbre d'actions	Valeur nominale (en euros)	Capital social	Primes d'émission, de fusion et d'apport	Actions propres	Réserves liées à la variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	Réserves liées à la variation de juste valeur des dérivés de couverture	Réserves liées à la réévaluation des immobilisations corporelles	Autres (1)	Ecarts de conversion	Résultats non distribués et autres réserves		
Capitaux propres d'ouverture 01-Jan-2004	1 778 103	2,23	4 072	14 008	(510)	4 213	45	-	183	(0)	458	22 469	2 709
Capital	130 341	2,23	298	-	-	-	-	-	-	-	-	-	298
Prime d'émission, fusion, apport	-	-	-	1 364	-	-	-	-	-	-	-	-	1 364
Dont sortie de titres émis	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres stock options	-	-	-	28	-	-	-	-	-	-	-	-	28
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	0	-	-	3	-	-	3	(203)
Titres d'auto-contrôle	-	-	-	-	124	-	-	-	-	-	-	-	124
Capitaux propres - instruments financiers composés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres super subordonnés	-	-	-	-	-	-	-	625	-	-	-	625	-
Charge d'intérêts des titres super subordonnés	-	-	-	-	-	-	-	12	-	-	(12)	-	-
Dividendes versés AXA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(676)	(676)	-
Incidence des opérations avec les actionnaires	130 341	2,23	258	1 362	124	0	-	-	625	-	(676)	1 766	(203)
Réserves liées aux variations de juste valeur inscrites en capitaux propres	-	-	-	-	-	1 905	9	-	-	-	-	1 514	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	14	-	-	67	81
Réserves liées aux écarts de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(724)	-	(724)	(156)
Pertes et gains actuariels sur engagements de retraite prestations définies (2)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(319)	(319)	-
Affectation résultat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(7)
Résultat net	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3 738	3 738	473
Total des produits et charges reconnus sur la période	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3 419	3 419	466
Capitaux propres de clôture 31-Déc-2004	1 908 444	2,23	4 370	15 401	(386)	5 720	53	-	821	(724)	3 267	28 523	2 507

NB : les montants sont présentés nets des impacts de la comptabilité reflet et de ses effets sur la participation des assurés, les frais d'acquisition reportés, et la valeur des portefeuilles acquis

(1) Principalement les composantes de capitaux propres des instruments financiers composés du type obligations convertibles émises

(2) Pertes et gains actuariels générés depuis l'ouverture au 01/01/2004

Au cours de l'exercice 2004, trois types d'opérations d'augmentation de capital ont été réalisées :

- Augmentations de capital réservée aux salariés (juillet et décembre 2004) respectivement pour 3,8 et 39,4 millions d'euros soit un total de 43,1 millions d'euros
- Augmentations de capital liées à la conversion des obligations remboursables en actions ou en numéraire (ORAN) pour 252 millions d'euros,
- Autres augmentations de capital (levées d'options de souscription) pour un total de 3 millions d'euros.

La variation des autres réserves s'explique principalement par une émission de 625 millions d'euros de titres super subordonnés perpétuels (ou "TSS") au travers du programme "Euro Medium Term Notes Program" (ou "EMTN").

Les dividendes versés par la Société se sont élevés à 676 millions d'euros en 2004 au titre de l'exercice 2003.

L'impact des variations de change est principalement constaté sur les Etats-Unis (-826 millions d'euros), le Japon (-126 millions d'euros) et le Maroc (-39 millions d'euros), bien que partiellement compensé par l'effet de la variation de la valeur des couvertures de change mises en place pour couvrir les investissements nets à l'étranger (+341 millions d'euros).

Les principaux contributeurs à la variation des pertes et gains actuariels relatifs aux engagements de retraite sont le Royaume-Uni (-185 millions d'euros) et les Etats-Unis (-83 millions d'euros).

b) *Variations des intérêts minoritaires*

La variation de périmètre de -203 millions d'euros des intérêts minoritaires est principalement due :

- au rachat des minoritaires de AXA RE Finance à BNP Paribas pour -43 millions d'euros,
- pour -168 millions d'euros à la "relution" de 5,8 points de la part du Groupe dans Alliance Capital (de 55,5% à 61,3%) suite à l'exercice des options d'achat pour 16,32 millions de titres aux anciens actionnaires de Sanford Bernstein.

Les intérêts minoritaires d'Alliance Capital représentent 1 107 millions d'euros au 31 décembre 2004.

Les -309 millions d'euros "d'autres variations" des intérêts minoritaires comprennent notamment 265 millions d'euros de dividendes versés aux minoritaires.

c) *Plus et moins values incluses dans les capitaux propres*

<i>(en millions d'euros)</i>	31-déc.-04
Plus ou moins values latentes brutes	16 614
Diminuées des plus ou moins values latentes attribuables à :	
Impact de la comptabilité reflet relative à la participation aux bénéfices (1)	(7 528)
Impact de la comptabilité reflet relative aux frais d'acquisition reportés (2)	(467)
Impact de la comptabilité reflet relative aux portefeuilles de contrats des sociétés d'assurance acquises	(530)
Plus ou moins values latentes nettes des éléments attribuables (avant impôt)	8 088
Impôts différés	(2 257)
Plus (ou moins) values latentes nettes d'impôt (100%)	5 832
Part des intérêts minoritaires	(205)
Ecart de conversion (4)	94
Plus (ou moins) values latentes nettes part du Groupe	5 720

(1) Y compris impact de la comptabilité reflet relative aux passifs pour insuffisance de prime suite à la variation de juste valeur des actifs investis disponibles à la vente

(2) Montants net de l'impact de la comptabilité reflet relative aux passifs relatifs aux chargements non acquis

(3) Y compris les écarts de conversion relatifs aux intérêts minoritaires

(4) Part groupe

1.2.11. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

a) Passifs liés à des contrats d'assurance

Le détail par branche des passifs liés à des contrats d'assurance, y compris ceux pour lesquels le risque financier est supporté par l'assuré, se décompose de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Vie Epargne Retraite	Domages	Assurance Internationale	Total Assurances
	31-déc.-04			
Provisions mathématiques vie	176 234		419	176 653
Provisions pour primes non acquises	65	5 924	745	6 735
Provisions pour sinistres (a) (1)	5 344	24 599	9 147	39 090
Provisions résultant des tests de recouvrabilité	0	0	0	0
Autres provisions (2)	2 320	3 001	44	5 365
Passifs liés à des contrats d'assurance	183 962	33 525	10 356	227 843
<i>Dont évalués selon les hypothèses courantes (3)</i>	0	0	237	237
Provisions mathématiques	73 496			73 496
Provisions pour sinistres (1)	65			65
Autres provisions	17			17
Passifs liés à des contrats d'assurance dont le risque financier est supporté par l'assuré	73 578			73 578
<i>Dont évalués selon les hypothèses courantes</i>	(98)			(98)
Part des réassureurs dans les provisions mathématiques vie	3 377		6	3 383
Part des réassureurs dans les provisions pour primes non acquises	1	111	120	233
Part des réassureurs dans les provisions pour sinistres (b) (1)	412	1 628	2 051	4 092
Part des réassureurs dans les autres provisions	93	20	0	113
Part des réassureurs dans les passifs liés à des contrats d'assurance	3 882	1 760	2 178	7 820
<i>Dont évaluée selon les hypothèses courantes (3)</i>	0	0	0	0
Part des réassureurs dans les provisions mathématiques	12			12
Part des réassureurs dans les provisions pour sinistres (1)	2			2
Part des réassureurs dans les autres provisions	0			0
Part des réassureurs dans les passifs liés à des contrats d'assurance dont le risque financier est supporté par l'assuré	14			14
<i>Dont évaluée selon les hypothèses courantes</i>	0			0
TOTAL DES PASSIFS LIES A DES CONTRATS D'ASSURANCE, NET DE LA PART DES REASSUREURS	253 644	31 765	8 178	293 587

(a) dont IBNR = 215 5 587 2 728 8 530

(b) dont IBNR = 1 0 689 690

NB : hors impact des dérivés relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

(1) : Inclut la provision pour frais de gestion de sinistres

(2) : Comprend notamment les provisions mathématiques de rentes

(3) : Cf. note 4.11.2 - Provisions valorisées selon l'option permise par IFRS 4.24 de réévaluer certains portefeuilles selon les hypothèses courantes

Note : la part des réassureurs dans la réserve de participation aux bénéfices, d'un montant de 63 millions d'euros, n'est pas incluse dans le tableau ci-dessus.

Les provisions techniques relatives aux contrats d'assurance "With Profit" représentent 18 207 millions d'euros au 31 décembre 2004.

b) *Passifs liés à des contrats d'investissement*

Les passifs liés à des contrats d'investissement, y compris ceux pour lesquels le risque financier est supporté par l'assuré, se synthétisent de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Vie Epargne Retraite	Domages	Assurance Internationale	Total Assurances
	31-déc.-04			
Provisions mathématiques	31 548	0	0	31 548
Provisions pour primes non acquises	0	0	0	0
Provisions pour sinistres (a) (1)	114	0	0	114
Provisions résultant des tests de recouvrabilité	0	0	0	0
Autres provisions	0	0	0	0
Passifs liés à des contrats d'investissement avec participation discrétionnaire	31 662	0	0	31 662
<i>Dont évalués selon les hypothèses courantes (2)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Provisions mathématiques	869	0	0	869
Provisions pour sinistres (1)	0	0	0	0
Autres provisions	0	0	0	0
Passifs liés à des contrats d'investissement sans participation discrétionnaire	869	0	0	869
Provisions mathématiques	38 926	0	0	38 926
Provisions pour sinistres (1)	2	0	0	2
Autres provisions	200	0	0	200
Passifs liés à des contrats d'investissement dont le risque financier est supporté par l'assuré	39 127	0	0	39 127
Part des réassureurs dans les provisions mathématiques	0	0	0	0
Part des réassureurs dans les provisions pour primes non acquises	0	0	0	0
Part des réassureurs dans les provisions pour sinistres (b) (1)	0	0	0	0
Part des réassureurs dans les autres provisions	0	0	0	0
Part des réassureurs dans les passifs liés à des contrats d'investissement avec participation discrétionnaire	0	0	0	0
<i>Dont évaluée selon les hypothèses courantes (2)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Part des réassureurs dans les provisions mathématiques	0	0	0	0
Part des réassureurs dans les provisions pour sinistres (1)	0	0	0	0
Part des réassureurs dans les autres provisions	0	0	0	0
Part des réassureurs dans les passifs liés à des contrats d'investissement sans participation discrétionnaire	0	0	0	0
Part des réassureurs dans les provisions mathématiques	0	0	0	0
Part des réassureurs dans les provisions pour sinistres (1)	0	0	0	0
Part des réassureurs dans les autres provisions	0	0	0	0
Part des réassureurs dans les passifs liés à des contrats d'investissement dont le risque financier est supporté par l'assuré	0	0	0	0
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS LIES A DES CONTRATS D'INVESTISSEMENT - NETS DE REASSURANCE	71 659	0	0	71 659

(1) : Inclut la provision pour frais de gestion de sinistres

(2) : Cf. note 4.11.2 - Provisions valorisées selon l'option permise par IFRS 4.24 de réévaluer certains portefeuilles selon les hypothèses courantes

Note : les provisions techniques et passifs financiers relatifs aux contrats d'assurance "with-profit" représentent 12 722 millions d'euros au 31 décembre 2004.

c) *Evolution des provisions pour sinistres des branches Dommages et Assurance Internationale (contrats d'assurance)*

(a) *Evolution des valeurs brutes de réassurance*

(en millions d'euros)	Dommages	Assurance Internationale	Total
	31-déc.-04		
Provisions pour sinistres au 1er janvier	23 082	9 719	32 801
Provisions pour frais de gestion des sinistres au 1er janvier	841	227	1 068
Provisions pour sinistres brutes de réassurance au 1er janvier 2004	23 923	9 946	33 869
Charge de sinistres sur exercice en cours	11 541	2 259	13 801
Boni/mali sur exercices antérieurs	(562)	(101)	(663)
Charge de sinistre totale (1)	10 979	2 159	13 138
Paiements sur sinistres de l'exercice en cours	(4 749)	(1 278)	(6 027)
Paiements sur sinistres des exercices antérieurs	(5 347)	(1 266)	(6 613)
Paiements totaux (1)	(10 095)	(2 545)	(12 640)
Variation du périmètre de consolidation et changements de méthode comptable	(38)	2	(36)
Variations de change	(169)	(415)	(584)
Provisions pour sinistres au 31 décembre	23 708	8 890	32 599
Provisions pour frais de gestion des sinistres au 31 décembre	891	257	1 148
Provisions pour sinistres brutes de réassurance au 31 décembre 2004	24 599	9 147	33 747

(1) hors frais de gestion de sinistres

(b) *Evolution de la part des réassureurs*

(en millions d'euros)	Dommages	Assurance Internationale	Total
	31-déc.-04		
Part des réassureurs dans les provisions pour sinistres au 1er janvier 2004	2 180	2 362	4 542
Part des réassureurs dans la charge de sinistres totale	216	476	692
Part des réassureurs dans les paiements de sinistres	(667)	(595)	(1 262)
Variation du périmètre de consolidation et changements de méthode comptable	(72)	(35)	(107)
Variations de change	(28)	(157)	(185)
Part des réassureurs dans les provisions pour sinistres au 31 décembre 2004	1 628	2 051	3 680

d) Evolution des provisions mathématiques de la branche Vie, Epargne, Retraite

(a) Evolution des valeurs brutes

(en millions d'euros)	Assurance	Investissement	Total
	31-déc.-04		
Provisions mathématiques brutes de réassurance au 1er janvier 2004	230 502	66 528	297 030
Primes pures nettes	31 501	8 206	39 707
Charge de sinistres	(27 379)	(7 072)	(34 452)
Revalorisation des provisions	12 177	2 250	14 427
Résultat technique et autres éléments de résultat	(292)	1 276	984
Transferts (1)	1 165	(1 165)	(0)
Variations de périmètre de consolidation et changements de méthode comptable	11 212	1 833	13 045
Variations de change	(9 155)	(513)	(9 668)
Provisions mathématiques brutes de réassurance au 31 décembre 2004	249 730	71 343	321 073

(1) Internes AXA

NB : ce tableau reprend pour la branche Vie, Epargne, Retraite, les provisions mathématiques des contrats d'assurance et d'investissement, que le risque soit supporté par l'assuré ou non.

Les variations de périmètre sont principalement liées à l'intégration de Mony (+13,3 milliards aux Etats-Unis)

(b) Evolution de la part des réassureurs

(en millions d'euros)	Assurance	Investissement	Total
Part des réassureurs dans les provisions mathématiques au 1er janvier 2004	3 095	0	3 095
Primes pures nettes cédées	421	0	421
Part des réassureurs dans la charge de sinistres	(406)	0	(406)
Part des réassureurs dans la revalorisation des provisions (1)	35	0	35
Part des réassureurs dans le résultat technique et les autres éléments de résultat	49	0	49
Transferts (2)	0	0	0
Variations de périmètre de consolidation et changements de méthode comptable	393	0	393
Variations de change	(198)	0	(198)
Part des réassureurs dans les provisions mathématiques au 31 décembre 2004	3 389	0	3 389

(1) Intérêts crédités, participation aux bénéfices, ajustements sur contrats dont le risque financier est supporté par l'assuré

(2) Internes AXA

e) *Détail des passifs financiers liés à des contrats d'investissement en fonction de leur méthode d'évaluation*

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur au bilan
	31-déc.-04
Passifs relatifs aux :	
Contrats d'investissement avec participation discrétionnaire évalués selon les pratiques comptables du groupe (1)	31 662
Contrats d'investissement avec participation discrétionnaire évalués selon les hypothèses courantes (2)	0
Contrats d'investissement sans participation discrétionnaire évalués au coût amorti	140
Contrats d'investissement sans participation discrétionnaire évalués à la juste valeur	730
Passifs liés à des contrats dont le risque est supporté par l'assuré relatifs aux :	
Contrats d'investissement avec participation discrétionnaire évalués selon les pratiques comptables du groupe (3)	8 436
Contrats d'investissement avec participation discrétionnaire évalués selon les hypothèses courantes (2)	0
Contrats d'investissement sans participation discrétionnaire évalués à la juste valeur (4)	30 691
TOTAL PASSIFS RELATIFS A DES CONTRATS D'INVESTISSEMENT	71 659

(1) en vigueur avant l'application des normes IFRS : selon les modalités de la norme IFRS4 qui permet, sous certaines conditions, de pouvoir poursuivre l'application des principes du précédent référentiel aux passifs des contrats avec participation discrétionnaire.

(2) : Cf. note 4.11.2 - Provisions valorisées selon l'option permise par IFRS 4.24 de réévaluer certains portefeuilles selon les hypothèses courantes

(3) et (4) : S'agissant des contrats en unités de compte, ces contrats ont en commun l'évaluation des provisions au passif sur la base de la juste valeur des unités d'actifs détenus ("current unit value").

Seule la comptabilisation des actifs liés diffère :

- dans le cas des contrats en unités de compte avec participation discrétionnaire (3), un actif représentant les frais d'acquisition reportés est comptabilisé en continuité avec les normes françaises,

- dans le cas des contrats en unités de compte sans participation discrétionnaire (4), un actif correspondant aux droits sur futurs frais de gestion est comptabilisé conformément à la norme IAS 18 ('DOC') - Cf. 1.2.5.

f) *Passifs relatifs à la participation aux bénéfiques*

<i>(en millions d'euros)</i>	31-déc.-04
Provision pour participation aux bénéfiques	6 717
Fund for future appropriation (FFA) - Contrats with profits en Grande Bretagne	5 015
Provision pour participation aux bénéfiques différée passive	8 066
TOTAL	19 798

g) *Risque Amiante et Pollution*

AXA a, dans le passé, assuré et réassuré des risques liés à l'amiante et à la pollution. Des sociétés d'assurance du groupe sont toujours parties prenantes à des actions judiciaires en cours, portant sur l'interprétation juridique de leurs engagements dans le cadre de sinistres relatifs à ces deux risques. AXA a reçu et continue de recevoir, en tant qu'assureur ou réassureur, des avis de sinistres. Par expérience, les avis de sinistres liés à l'environnement sont souvent transmis aux assureurs et réassureurs par pure précaution. Compte tenu des incertitudes existantes, il est difficile aux sociétés d'assurance et de réassurance d'en évaluer les charges futures. Le Groupe AXA s'assure toutefois à travers des revues actuarielles régulières que ses provisions de sinistres relatives à ces risques sont adéquates.

Dans le cadre de ces contrats d'assurance et de réassurance liés à la pollution et l'amiante, AXA a payé en 2004 51 millions d'euros au titre de sinistres et de frais légaux (dont 35 millions d'euros au titre de l'amiante et 16 millions d'euros au titre de la pollution) contre 53 millions d'euros en 2003, et 45 millions d'euros en 2002. Au 31 décembre

2004, les paiements cumulés au titre des exercices passés s'élevaient à 571 millions d'euros (dont 422 millions d'euros au titre de l'amiante et 149 millions d'euros au titre de la pollution) contre 536 millions d'euros au 31 décembre 2003.

A fin 2004, les provisions de sinistres brutes de réassurance s'élevaient à 1,021 millions d'euros (dont 875 millions d'euros au titre de l'amiante et 146 millions d'euros au titre de la pollution) ou 914 millions d'euros nets de réassurance (dont 793 millions d'euros au titre de l'amiante et 121 millions d'euros au titre de la pollution) comparé à respectivement 944 millions d'euros ou 858 millions d'euros nets de réassurance en 2003. Les provisions pour sinistres déclarés s'élevaient à 380 millions d'euros (dont 298 millions d'euros au titre de l'amiante et 82 millions d'euros au titre de la pollution) comparé à 365 millions d'euros à fin 2003 et à 641 millions d'euros pour les provisions pour sinistres survenus mais non encore déclarés (dont 576 millions d'euros au titre de l'amiante et 64 millions d'euros au titre de la pollution) comparé à 579 millions d'euros à fin 2003. Ces sinistres survenus mais non encore déclarés sont estimés et régulièrement réévalués en fonction des informations disponibles.

h) Déroulés des sinistres

Le tableau de déroulé des provisions de sinistres indique l'évolution des provisions de sinistres de 1994 à 2004, déterminée suivant les normes comptables françaises. La première ligne intitulée "Provisions de sinistres brutes initiales" représente les provisions de sinistres enregistrées au bilan l'année de survenance du sinistre. La première partie du tableau intitulée "Paiements cumulés intervenus" détaille le montant cumulé des règlements à la fin de chaque année en regard de la provision constituée initialement. La deuxième partie du tableau intitulée "Réestimation du coût final" donne l'ajustement de la provision initiale lié à l'expérience de sinistralité à la fin de chaque exercice. L'estimation du coût final varie à mesure de la fiabilité croissante de l'information relative aux sinistres encore en cours. La provision de sinistres initiale au 31 décembre 1996 était de 5 847 millions d'euros ; cette provision a augmenté de 12 943 millions d'euros en 1997 pour atteindre 18 790 millions d'euros à la suite de l'acquisition de l'UAP. À la fin de l'année 2004, les paiements cumulés s'élèvent à 12 143 millions d'euros et la provision de sinistres initiale a été réestimée à 16 272 millions d'euros au 31 décembre 2004. L'excédent (insuffisance) de la provision initiale par rapport au coût final réestimé (brut) pour chaque année représente la variation cumulée de la provision de sinistre initiale par rapport aux coût final réestimé au 31 décembre 2004.

Déroulé des provisions de sinistres Dommages et Assurance Internationale (hors AXA RE)											
(en millions d'euros sauf pourcentages)	1994	1995	1996	1997 ^(b)	1998	1999 ^(c)	2000	2001	2002	2003	2004 ^(d)
Provisions de sinistres brutes initiales^(d)	5 595	5 712	5 847	20 371	20 941	26 656	26 916	28 636	28 465	27 825	29 128
Provisions de sinistres brutes déroulées en 2004^(d)	14 995	14 682	18 790	21 769	22 481	24 892	25 765	27 225	27 872	28 237	29 128
Paiements cumulés intervenus :											
un an après	1 419	1 305	1 388	4 737	4 745	7 727	6 807	6 715	6 371	6 075	
deux ans après	2 044	1 684	5 759	6 632	6 818	11 184	10 302	9 900	9 554		
trois ans après	2 368	6 898	7 327	8 087	9 361	13 474	12 378	12 440			
quatre ans après	7 082	8 123	8 351	10 338	10 632	14 798	14 220				
cinq ans après	8 089	8 917	10 619	11 218	11 384	16 239					
six ans après	8 591	9 075	11 187	11 512	12 435						
sept ans après	8 799	9 615	11 387	12 508							
huit ans après	9 079	9 660	12 143								
neuf ans après	9 079	10 114									
dix ans après	9 446										
Réestimation du coût final :											
un an après	5 303	5 607	5 537	19 425	19 040	23 041	27 069	27 425	26 856	27 527	
deux ans après	5 177	5 477	13 881	17 510	19 407	26 294	25 919	25 718	26 219		
trois ans après	5 278	13 376	13 864	17 971	22 048	25 542	24 864	25 610			
quatre ans après	12 353	13 303	14 214	20 162	21 485	24 409	24 665				
cinq ans après	12 160	13 730	16 742	19 873	20 804	24 304					
six ans après	12 490	13 472	16 439	19 052	20 820						
sept ans après	12 323	13 273	16 024	19 293							
huit ans après	12 166	12 905	16 272								
neuf ans après	11 835	13 028									
dix ans après	11 969										
Excédent (insuffisance) de la provision initiale par rapport au coût final ré-estimé (brut) au 31 décembre 2004 :											
Montant ^(e)	3 026	1 654	2 518	2 476	1 661	588	1 101	1 616	1 653	710	na
Pourcentages ^(e)	20,2%	11,3%	13,4%	11,4%	7,4%	2,4%	4,3%	5,9%	5,9%	2,5%	na

(a) Il convient de ne pas extrapoler les excédents ou insuffisances à venir d'après le tableau du déroulé des provisions de sinistres car les conditions et tendances ayant affecté l'évolution des provisions au cours des exercices antérieurs ne se reproduiraient pas nécessairement au cours des exercices ultérieurs.

(b) AXA a acquis la Compagnie UAP ('UAP') le 1er janvier 1997. Les activités d'AXA et d'UAP ont été fusionnées en 1998. A la date de l'acquisition, l'UAP comptait 13,7 milliards d'euros de provisions nettes. Les provisions au titre des sinistres à payer et des frais associés, découlant des activités d'assurance Dommages de l'UAP, sont incluses dans les provisions en clôture d'exercice, comptabilisées au 31 décembre 1997 et au cours des exercices ultérieurs. Les paiements cumulés et le déroulé des provisions pour l'exercice 1998 et les exercices ultérieurs comprennent l'évolution des provisions intégrées des activités d'assurance Dommages, dont celles de l'UAP, car les données sur le déroulé des provisions de sinistres propres à l'UAP ne sont pas disponibles et aucune base raisonnable ne permet d'imputer les paiements cumulés et les provisions réestimées entre AXA et l'UAP après l'acquisition.

(c) AXA a acquis GRE en mai 1999. Les activités de GRE ont été intégrées dans AXA. A la date de l'acquisition, les provisions de sinistres brutes s'élevaient en tout à 5,6 milliards d'euros.

(d) En 2004, les sociétés AXA Corporate Solutions Assurance US, AXA RE P&C Insurance company et AXA RE P&C réassurance ont été transférées de l'activité Réassurance aux Autres activités internationales.

Les réserves d'AXA Corporate Solutions Assurance US sont calculées sur la base de l'exercice de survenance et sont incluses dans le déroulé des provisions de sinistres Dommages et Assurance Internationale (hors AXA RE).

Les réserves d'AXA RE P&C Assurance et d'AXA RE Réassurance sont présentées sur la base de l'exercice de souscription et sont prises en compte dans le déroulé des provisions de sinistres d'AXA RE.

La majorité des sinistres en assurance Dommages est à déroulé (ou cadence de règlement) rapide: en 2004, environ 40% de la charge de sinistres a fait l'objet d'un règlement durant l'année de survenance (39% en 2003). En assurance directe, l'exercice 2004 n'a été marqué par aucun changement notable du schéma de règlement des sinistres, ni par un changement significatif par rapport aux prévisions au cours de l'exercice. En 2004, la société AXA Corporate Solution Insurance US a été transférée de l'activité Réassurance aux Autres activités internationales.

Déroulé des provisions de sinistres - AXA RE											
(en millions d'euros sauf pourcentages)	1994	1995 (c)	1996	1997	1998	1999	2000	2001 (d)	2002	2003	2004 (e)
Provisions de sinistres brutes initiales (a)	1 496	2 451	2 646	2 880	3 060	3 396	3 455	5 868	4 778	4 200	3 314
Provisions de sinistres brutes déroulées en 2004 (e)	1 496	2 451	2 646	2 880	3 060	3 396	3 453	5 868	4 778	3 742	3 314
Provisions initiales rétrocédées	(201)	(262)	(196)	(285)	(416)	(430)	(393)	(1 652)	(1 020)	(853)	
Provisions initiales rétrocédées retraitées à périmètre constant en 2004 (e)	(201)	(262)	(196)	(285)	(416)	(430)	(393)	(1 652)	(1 020)	(490)	(410)
Provisions de sinistres nettes initiales	1 295	2 189	2 450	2 595	2 644	2 966	3 060	4 216	3 758	3 252	2 904
Païements cumulés intervenus (bruts) :											
un an après	374	602	615	583	956	1 165	1 218	1 987	1 441	950	
deux ans après	566	1 008	965	1 094	1 594	1 893	1 860	3 198	2 113		
trois ans après	737	1 221	1 230	1 430	2 000	2 265	2 449	3 603			
quatre ans après	849	1 410	1 427	1 685	2 232	2 779	2 549				
cinq ans après	935	1 548	1 586	1 815	2 677	2 726					
six ans après	1 037	1 677	1 689	2 101	2 566						
sept ans après	1 106	1 759	1 953	1 971							
huit ans après	1 156	2 000	1 813								
neuf ans après	1 288	1 856									
dix ans après	1 203										
Ré-estimation du coût final (brut) :											
un an après	1 558	2 811	2 970	2 945	3 743	3 969	4 199	5 922	5 012	3 438	
deux ans après	1 549	2 917	2 829	3 159	3 817	4 105	4 061	6 183	4 163		
trois ans après	1 675	2 774	2 891	3 168	3 772	3 955	4 034	5 314			
quatre ans après	1 643	2 818	2 844	3 045	3 643	4 027	3 817				
cinq ans après	1 653	2 755	2 754	2 941	3 722	3 755					
six ans après	1 681	2 678	2 612	2 964	3 444						
sept ans après	1 622	2 558	2 692	2 724							
huit ans après	1 552	2 653	2 468								
neuf ans après	1 688	2 452									
dix ans après	1 503										
Excédent (insuffisance) de la provision initiale par rapport au coût final ré-estimé (brut) :	(7)	(1)	178	156	(384)	(359)	(364)	554	615	304	
Ré-estimation du coût final cédé :	126	229	229	335	488	412	367	1 095	703	295	
Ajustement de primes (b)	268	525	569	634	719	1 023	1 266	1 367	1 260	536	
Ré-estimation du coût final net :	1 109	1 698	1 670	1 755	2 237	2 320	2 184	2 852	2 200	2 607	
Excédent (insuffisance) de la provision initiale (nette) par rapport au coût final re-estimé (net) au 31 décembre 2004 :											
Montant (a)	186	491	780	840	407	646	876	1 364	1 558	645	na
Pourcentages (a)	14,4%	22,4%	31,8%	32,4%	15,4%	21,8%	28,6%	32,4%	41,5%	19,8%	na

(a) Les provisions de sinistres sont établies par année de souscription. En conséquence, les provisions ré-estimées et l'excédent de provisions ré-estimées sur les provisions initiales comprennent les provisions de sinistres survenant jusqu'à douze mois après la fin de la période initiale. Il convient de ne pas extrapoler les excédents ou insuffisances à venir d'après le tableau du déroulé des provisions de sinistres car les conditions et tendances ayant affecté l'évolution des provisions au cours des exercices antérieurs ne se reproduiront pas nécessairement au cours des exercices ultérieurs.

(b) Est soustraite de la ré-estimation du coût final cédé pour une année de souscription donnée toute prime acquise après cette année de souscription, mais qui y est liée, y compris les primes de reconstitution reçues des cédants en cas de réalisation de sinistres couverts.

(c) Intègre les provisions de sinistres relatives à Abeille Réassurance acquise en 1995.

(d) En 2001, les provisions de sinistres d'AXA RE ont été fortement affectées par les attentats terroristes du 11 septembre.

(e) En 2004, les sociétés AXA Corporate Solutions Assurance US, AXA RE P&C Insurance company et AXA RE P&C reinsurance ont été transférées de l'activité Réassurance aux Autres activités internationales. Les réserves d'AXA Corporate Solutions Assurance US sont calculées sur la base de l'exercice de survenance et sont incluses dans le déroulé des provisions de sinistres Dommages et Assurance Internationale (hors AXA RE). Les réserves d'AXA RE P&C Assurance et d'AXA RE Reassurance sont présentées sur la base de l'exercice de souscription et sont prises en compte dans le déroulé des provisions de sinistres d'AXA RE.

Le rapprochement avec le détail par branche des provisions techniques présenté en note a) se présente comme suit :

Provisions de sinistres	2004
(en millions d'euros, au 31 décembre)	
Provisions de sinistres et autres provisions brutes déroulées	
Dommages et Assurance Internationale (hors AXA RE) (a)	29 128
AXA RE (a)	3 314
Total des provisions de sinistres et autres provisions brutes déroulées	32 442
Autres provisions (b)	4 350
Total des provisions de sinistres et autres provisions brutes hors Vie, épargne, retraite	36 792

(a) Le montant des provisions de sinistres et autres provisions brutes déroulées est présenté sur la base des déroulés de provisions de sinistres. Les provisions d'AXA Corporate Solution Insurance US sont présentées dans le déroulé des provisions de sinistres Dommages et Assurance internationale. Les provisions d'AXA RE P&C Insurance company et AXA RE Reinsurance company (d'un montant total de 460 million d'euro) sont présentées dans le déroulé des provisions de sinistres AXA RE.

(b) Dont provisions mathématique ou de rentes (1 950 millions d'euros), provisions pour risques de construction (1 056 millions d'euros) et provisions sur acceptations (975 millions d'euros)

1.2.12. Provisions pour risques et charges

a) Provisions pour risques et charges inscrites au bilan

Les provisions pour risques et charges comprennent les éléments suivants:

<i>(en millions d'euros)</i>	31-déc.-04
Engagements de retraite	6 621
Provision pour rémunération en actions	59
Provisions pour restructuration	231
Provisions pour litiges	155
Provisions pour garanties de passifs	18
Passifs éventuels liés aux acquisitions	0
Autres provisions pour risques et charges	644
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	7 728

b) Tableau de variation des provisions pour risques et charges (hors engagements de retraite et rémunération en actions)

La rationalisation des variations des provisions pour risques et charges pourrait se décomposer comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Provisions pour restructuration	Provisions pour litiges	Provisions pour garanties de passifs	Passifs éventuels liés aux acquisitions	Autres provisions pour risques et charges
Solde au 1er janvier 2004	130	168	8	0	872
Coût financier lié à la désactualisation (1)	0	0	0	0	0
Variations de périmètre de consolidation et changements de méthodes comptables	138	(0)	0	0	(46)
Dotations de l'exercice (2)	10	10	10	0	174
Reprises de l'exercice relatives à des consommations	(30)	(18)	(0)	0	(201)
Reprises de l'exercice relatives à des excédents de provisions	(4)	(5)	0	0	(145)
Variations de change	(14)	(0)	(0)	0	(11)
Solde au 31 décembre 2004	231	155	18	0	644

(1) Dans le cas où les provisions sont escomptées

(2) Correspond aux dotations aux provisions existantes et aux nouvelles provisions

c) *Commentaires*

Les provisions relatives aux engagements de retraite sont commentées dans la note 1.2.23 Personnel.

Au 31 décembre 2004, les provisions pour restructuration s'élèvent à 231 millions d'euros, incluant principalement 151 millions d'euros aux Etats-Unis, principalement constituée lors de l'acquisition de Mony, 49 millions d'euros en Allemagne chez AXA Versicherung, ainsi que 11 millions d'euros chez AXA RE correspondant au plan de sauvegarde de l'emploi mis en place en 2003.

Les provisions pour litiges incluent principalement 59 millions d'euros sur la France, 18 millions d'euros en Angleterre et 15 millions d'euros chez les banques Belges.

Les autres provisions pour risques et charges incluent notamment 120 millions d'euros en France, 119 millions d'euros en Angleterre, 101 millions d'euros sur la Compagnie Financière de Paris, ainsi que 95 millions d'euros aux Etats-Unis.

1.2.13. Dettes de financement

a) Dettes de financement par ligne d'émission

(En millions d'euros)	31-déc.-04
	Valeur au bilan
AXA	
Obligations subordonnées perpétuelles à taux variable émises en USD et Euro	2 120
Obligations subordonnées perpétuelles en Yens, 3,29%	193
Composante de dette des obligations convertibles subordonnées en Euro, 2,5% échéance 2014	1 558
Emprunts subordonnés perpétuels en Euro	234
Obligations subordonnées perpétuelles en Euro, 7,25%	500
Composante de dette des obligations convertibles subordonnées en Euro, 3,75% échéance 2017	1 089
Obligations subordonnées en Euro, échéance 2020	215
Titres subordonnés remboursables (TSR) en USD, 8,6%, échéance 2030	952
Titres subordonnés remboursables (TSR) en GBP, 7,125%, échéance 2020	461
Titres subordonnés remboursables (TSR) en Euros, 6,75%, échéance 2020	1 070
Autres	50
Dérivés sur dettes subordonnées (1)	(1 205)
AXA Financial	
Surplus Notes, 6,95 %, échéance 2005	294
Surplus Notes, 7,70 %, échéance 2015	147
MONY Life 11,25% Surplus Notes	1
AXA Bank Belgium	
Obligations subordonnées renouvelables de 3,14% à 6,90 %, échéance 2008	339
Autres dettes subordonnées d'un montant unitaire inférieure à 100 millions d'euro	71
DETTES SUBORDONNEES	8 089
AXA	
Euro Medium Term Notes, échéances jusqu'à 2013 et BMTN	1 183
Autres	5
Dérivés sur les dettes de financement représentés par des titres (1)	(289)
AXA Financial	
Obligations "Senior", 7,75%, échéance jusqu'en 2010	351
Obligations "Senior", 7%, échéance 2028	255
Obligations "Senior", 6,5%, échéance 2008	183
Obligations "Senior" MONY, 8,35%, échéance 2010	253
Obligations MONY Group Inc., échéance 2005	210
Dérivés sur les dettes de financement représentés par des titres (1)	4
AXA UK Holdings	
GRE : Loan Notes, 6,625%, échéance 2023	219
Equitable Life	
Emprunts hypothécaires, 4,92% / 12%, échéances jusqu'à 2017	257
Closed-Block Mony, 6,44%, échéance 2017	220
Dérivés sur les dettes de financement représentés par des titres (1)	21
Autres dettes de financement représentées par des titres inférieure à 100 millions d'euro	32
Dérivés sur les autres dettes représentées par des titres (1)	(1)
DETTES DE FINANCEMENT REPRESENTÉES PAR DES TITRES	2 903
Pays Bas Holdings	
Dérivés sur dettes de financement envers des entreprises du secteur bancaire (1)	0
DETTES DE FINANCEMENT ENVERS DES ENTREPRISES DU SECTEUR BANCAIRE	17
TOTAL DETTES DE FINANCEMENT	11 009

(1) : Dérivés de couverture IAS 39 et dérivés de couverture économique n'entrant pas dans une relation de couverture au sens IAS 39

La juste valeur des dettes de financement au 31 décembre 2004, hors intérêts courus non échus, s'élève à 12 177 millions d'euros, y compris les dérivés de couverture correspondants.

b) *Dettes de financement par mode d'évaluation*

(en millions d'euros)	31-déc.-04	
	Valeur au bilan	Juste valeur
Dettes subordonnées au coût amorti	9 294	10 340
Dettes subordonnées détenues à des fins de transaction	0	0
Dettes subordonnées désignées à la juste valeur par résultat	0	0
Instruments dérivés relatifs aux dettes subordonnées (1)	(1 205)	(1 205)
Dettes subordonnées	8 089	9 136
Dettes de financement représentées par des titres au coût amorti	3 168	3 290
Dettes de financement représentées par des titres détenues à des fins de transaction	0	0
Dettes de financement représentées par des titres désignées à la juste valeur par résultat	0	0
Instruments dérivés relatifs aux dettes de financement représentées par des titres (1)	(265)	(265)
Dettes de financement représentées par des titres	2 903	3 024
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire au coût amorti	17	17
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire détenues à des fins de transaction	0	0
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire désignées à la juste valeur par résultat	0	0
Instruments dérivés relatifs aux dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire (1)	0	0
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire	17	17
DETTES DE FINANCEMENT	11 009	12 177

(1) : Dérivés de couverture IAS 39 et dérivés de couverture économique n'entrant pas dans une relation de couverture au sens IAS 39

c) *Méthodologie d'évaluation de la juste valeur des dettes de financement*

Les informations sur les justes valeurs présentées dans cette note doivent être utilisées avec précaution, d'une part dans la mesure où ces estimations découlent de l'utilisation de paramètres aux dates de clôture tels que taux d'intérêts et spread - ces paramètres étant appelés à fluctuer dans le temps-, dont il résulte des valeurs instantanées, et d'autre part du fait de la multiplicité des approches possibles pour ces calculs.

Les éléments pris en compte pour le calcul de la juste valeur des dettes de financement (dettes représentées par des titres ou dettes de financement envers des entreprises du secteur bancaire) sont les données de marchés à la clôture de la période en tenant compte (i) des taux de marchés par devise, (ii) du spread moyen d'AXA par maturité et par devise, en distinguant les dettes subordonnées et les dettes "senior" et (iii) des options incluses dans les contrats d'émission, telles que les options de remboursement à la main de l'émetteur.

Concernant les obligations convertibles subordonnées, la juste valeur est égale au cours coté de ces instruments à la clôture de la période.

1.2.14. *Dettes (hors dettes de financement)*

a) *Autres dettes*

(En millions d'euros)	31-déc.-04	
	Valeur au bilan	Juste valeur
Part des intérêts minoritaires dans les OPCVM contrôlés	3 223	3 223
Autres dettes émises représentées par des titres et soldes de banque créditeurs	7 784	7 792
Dettes nées d'opérations d'assurance directe et de réassurance acceptée	3 863	3 863
Dettes nées d'opérations de réassurance cédée	3 588	3 588
Dettes nées d'opérations bancaires	12 285	12 285
Dettes d'impôt exigible	954	955
Instruments dérivés relatifs aux autres passifs financiers (1)	1	1
Autres dettes	21 187	21 175
Autres dettes	52 886	52 882

(1) inclut notamment les dérivés spéculatifs sur les autres passifs financiers

b) *Méthodologie d'évaluation de la juste valeur des autres dettes*

La dette d'exploitation des services financiers figurant en dettes de financement représentées par des titres ou envers les entreprises du secteur bancaire est principalement constituée d'opérations de pensions livrées ou de dettes interbancaires à court terme contractées par les banques du groupe dont la juste valeur est, par construction, très proche du nominal.

c) *Dettes émises représentées par des titres et soldes de banque créditeurs (autres que les dettes de financement)*

(a) *Dettes émises représentées par des titres et soldes de banque créditeurs (autres que les dettes de financement) – Lignes d'émission*

(En millions d'euros)	31-déc.-04
	Valeur au bilan
<i>Alliance Capital</i>	
Obligations "Senior", 5,625%, échéance 2006	293
<i>Banque française</i>	
AXA Banque	8
<i>Dettes AXA SA souscrites pour le compte des filiales françaises, anglaises et allemandes</i>	215
<i>CDO (Collateralized Debt Obligations)</i>	
Aria A-1E5	195
Aria B-1E5	55
Aria C-1E5	55
Aria P-2G7	289
Concerto 2	464
Jazz 1	269
Ecureuil	95
<i>Autres services financiers en France</i>	
Fonds Immobilier Paris Office Funds (FIPOF)	60
Rheinhyp Rheinische Hypotheken Bank, Aktiengesellschaft (London Branch)	131
Autres	66
AUTRES DETTES EMISES (HORS DETTES DE FINANCEMENT) REPRESENTÉES PAR DES TITRES	2 196
<i>CDO (Collateralized Debt Obligations)</i>	
Jazz 1	403
<i>Autres services financiers en France</i>	
AXA Banque	91
<i>Autres services financiers en Allemagne</i>	
AXA Vorsorgebank	301
<i>Autres services financiers en Belgique</i>	
AXA Bank Belgium	4 128
Autres	1
AUTRES DETTES (HORS DETTES DE FINANCEMENT) PAR LIGNE D'EMISSION	4 924
COMPTES COURANTS	664
AUTRES DETTES EMISES (HORS DETTES DE FINANCEMENT) REPRESENTÉES PAR DES TITRES ET SOLDES DE BANQUE CREDITEURS	7 784

La juste valeur totale des dettes émises représentées par des titres et soldes de banque créditeurs s'élève à 7 792 millions d'euros au 31 décembre 2004. La différence entre la juste valeur totale et la valeur au bilan est principalement liée à la dette obligataire à taux fixe d'Alliance Capital.

(b) *Dettes émises représentées par des titres et soldes de banque créditeurs (autres que les dettes de financement) par mode d'évaluation*

(en millions d'euros)	31-déc.-04	
	Valeur au bilan	Juste valeur
Dettes représentées par des titres au coût amorti	596	600
Dettes représentées par des titres détenus à des fins de transactions	0	0
Dettes d'exploitation représentées par des titres désignées à la juste valeur par résultat	1 600	1 600
Dettes représentées par des titres	2 196	2 201
Dettes envers les entreprises du secteur bancaire au coût amorti	4 924	4 928
Dettes envers les entreprises du secteur bancaire détenues à des fins de transactions	0	0
Dettes envers les entreprises du secteur bancaire désignées à la juste valeur par résultat	0	0
Dettes envers les entreprises du secteur bancaire	4 924	4 928
Comptes courants créditeurs	664	664
DETTES (HORS DETTES DE FINANCEMENT) REPRESENTÉES PAR DES TITRES ET SOLDES DE BANQUE CRÉDITEURS	7 784	7 792
<i>Dont dettes à la juste valeur par résultat</i>	1 600	1 600

d) *Dettes nées d'opérations d'assurance directe et de réassurance acceptée et dettes nées d'opérations de réassurance cédée*

(En millions d'euros)	31-déc.-04	
	Valeur au bilan	Juste valeur
Dépôts et cautionnements	25	25
Comptes-courants vis-à-vis d'autres compagnies	564	564
Assurés, courtiers, agents généraux	3 119	3 119
Autres	155	155
Dettes nées d'opérations d'assurance directe et de réassurance acceptée	3 863	3 863

(En millions d'euros)	31-déc.-04	
	Valeur au bilan	Juste valeur
Dépôts et cautionnements	1 376	1 376
Comptes-courants vis-à-vis d'autres compagnies	2 213	2 213
Autres	0	0
Dettes nées d'opérations de réassurance cédée	3 589	3 589

1.2.15. Impôt

a) Explication de la charge d'impôt consolidée

(a) Décomposition de la charge d'impôt entre impôts exigibles et impôts différés

La charge d'impôt sur les bénéfices se décompose comme suit :

(en millions d'euros)	31-déc.-04
Impôts sur les bénéfices en France	609
exigible	519
différé	90
Impôts sur les bénéfices à l'étranger	1 206
exigible	761
différé	445
TOTAL IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES DES ACTIVITÉS CONTINUES	1 814
Impôt exigible des activités discontinues	0
Impôt différé des activités discontinues	0
IMPÔT DES ACTIVITÉS DISCONTINUES	0
CHARGE D'IMPÔT TOTALE	1 814

(b) Analyse de la charge d'impôt

Les éléments de passage de la charge d'impôt théorique (correspondant au résultat avant impôt multiplié par le taux d'imposition applicable en France pour l'exercice concerné) à la charge d'impôt effective sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	31-déc.-04
Résultat consolidé avant impôt et QP de résultat dans les entreprises associées	5 971
Taux d'impôt théorique	35,43%
Charge d'impôt théorique	2 115
Effet des différentiels de taux sur la charge théorique d'impôt	(149)
Effets des variations de taux d'impôts	(17)
Eléments du résultat taxés à un taux différent	34
Incidence des différentiels de taux	(132)
Utilisation de déficits fiscaux non activés à la clôture précédente	(12)
Activation de déficits fiscaux non constatée à la clôture précédente	(24)
Déficits fiscaux générés au cours de l'exercice et non activés	35
Incidence des déficits fiscaux	(1)
Différences permanentes sur des éléments du résultat financier	(288)
Différences permanentes sur les autres produits et charges	94
Incidence des différences permanentes	(194)
Corrections de l'impôt exigible sur exercices antérieurs	(60)
Perte de valeur nette constatée sur les impôts différés actifs	52
Autres éléments	34
Incidence des corrections, pertes de valeur et autres éléments	26
Charge d'impôt réelle	1 814
Taux d'impôt effectif (%)	30,57%

Le détail du taux d'impôt applicable pourrait se présenter comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31-déc.-04	
	Rés. conso avt IS et QP de rés. ds les ent. associées	Taux d'impôt théorique
France	1 568	35,43%
Etats-Unis	1 317	35,00%
Royaume-Uni	493	30,00%
Japon	475	36,21%
Allemagne	247	40,00%
Belgique	505	33,99%
Autres pays	1 366	
TOTAL	5 971	
TAUX D'IMPOT APPLICABLE		35,43%

1.2.16. Instruments dérivés

a) Instruments dérivés: échéancier, valeurs notionnelles et justes valeurs

31-déc.-2004 (en millions d'euros)	Echéancier des notionnels (1)						Valeur notionnelle	Juste Valeur Positive	Juste Valeur Négative	Juste Valeur Nette
	inf. à 1 an	inf à 2 ans	inf à 3 ans	inf à 4 ans	inf à 5 ans	sup. à 5 ans				
Swaps de taux	41 092	6 878	5 846	3 095	1 730	18 254	76 894	1 810	627	1 183
Swaps de devises	6 946	4 842	4 976	1 154	423	4 866	23 207	1 717	586	1 130
Swaps de base	0	0	0	0	0	609	609	4	33	-29
Equity swaps	367	283	427	0	0	0	1 077	55	0	54
Total return swaps	0	0	0	0	249	2 201	2 451	240	9	231
SWAPS	48 406	12 003	11 249	4 249	2 403	25 929	104 238	3 825	1 255	2 570
Caps	3 502	15 993	1 927	6 977	81	15 010	43 490	39	276	-236
Floors	0	3 156	5 872	0	20	0	9 048	4	0	4
Collars	47	0	0	0	0	0	47	0	0	0
Swaptions	295	345	68	663	203	665	2 240	62	0	62
Calls achetés	1 514	62	10	12	3	0	1 602	106	0	106
Calls vendus	0	0	272	0	0	0	272	0	0	0
Puts achetés	3	21	298	0	0	0	323	8	0	8
Puts vendus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
OPTIONS	5 361	19 577	8 448	7 653	307	15 675	57 021	220	276	-56
Forwards et futures achetés	4 127	0	0	0	0	0	4 127	8	4	4
Forwards et futures vendus	22 354	12	399	12	12	195	22 985	190	451	-260
FORWARD ET FUTURES	26 481	12	399	12	12	195	27 113	198	455	-256
DERIVES DE CREDIT	87	168	80	76	1 892	89	2 393	37	0	37
Autres	67	0	0	0	9	3	80	5	1	5
TOTAL	80 402	31 761	20 176	11 990	4 624	41 892	190 844	4 286	1 986	2 299

NB : le tableau ci-dessus comprend tous les dérivés, c'est-à-dire de couverture, de macrocouverture, et autres, en position active et passive

(1) : par convention, les montants notionnels sont affichés en valeurs absolues et ne tiennent pas comptes des compensations possibles.

b) Instruments dérivés sujets à la comptabilisation de couverture et autres instruments dérivés

La présentation des instruments dérivés de couverture se synthétise comme suit :

31-déc.-2004 (en millions d'euros)	Instruments dérivés utilisés dans une relation de couverture de juste valeur		Instruments dérivés utilisés dans une relation de couverture de cash flows		Instruments dérivés utilisés dans une relation de couverture d'investissements nets à l'étranger		Instruments dérivés non utilisés dans une relation de couverture au sens de IAS39		Instruments dérivés utilisés dans une relation de macro couverture d'un risque de taux	
	Valeur notionnelle	Juste Valeur	Valeur notionnelle	Juste Valeur	Valeur notionnelle	Juste Valeur	Valeur notionnelle	Juste Valeur	Valeur notionnelle	Juste Valeur
Swaps de taux	-	-	2 221	289	-	-	39 471	837	35 202	57
Swaps de devises	2 642	(142)	-	-	5 464	984	13 592	220	1 509	68
Swaps de base	-	(22)	-	-	-	-	609	(7)	-	-
Equity swaps	357	7	-	-	-	-	720	47	-	-
Total return swaps	-	-	-	-	-	-	2 451	231	-	-
SWAPS	3 000	(157)	2 221	289	5 464	984	56 843	1 328	36 711	125
Cap	-	-	-	-	-	-	2 888	(8)	40 602	(228)
Floor	-	-	-	-	-	-	9 048	4	-	-
Collars	-	-	-	-	-	-	47	-	-	-
Swaptions	-	-	-	-	-	-	1 677	61	563	1
Call acheté	19	1	-	-	-	-	1 582	105	-	-
Call vendu	272	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Put acheté	320	6	-	-	-	-	3	2	-	-
Put vendu	-	-	-	-	-	-	0	(0)	-	-
OPTIONS	612	7	-	-	-	-	15 244	164	41 165	(227)
Forward achetés	24	(0)	-	-	-	-	2 920	9	1 183	(0)
Forward vendus	300	(40)	-	-	1 887	-	15 568	(223)	5 230	(2)
FUTURES	324	(40)	-	-	1 887	-	18 488	(214)	6 414	(2)
DERIVES DE CREDIT	-	-	-	-	-	-	2 393	37	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	80	5	-	-
TOTAL	3 935	(190)	2 221	289	7 351	984	93 048	1 320	84 289	(105)

NB : le tableau ci-dessus comprend tous les dérivés, c'est-à-dire de couverture, de macrocouverture, et autres, en position active et passive

c) Effets des relations de couverture sur les placements

(en millions d'euros)	31-déc-04											
	Assurance				Autres activités				Total			
	Valeur nette comptable hors effet des dérivés (1)	Impact des instruments dérivés sujets à la compta. de couverture (2)	Impact des autres instruments dérivés (3)	Valeur nette comptable y compris dérivés (4)	Valeur nette comptable hors effet des dérivés (1)	Impact des instruments dérivés sujets à la compta. de couverture (2)	Impact des autres instruments dérivés (3)	Valeur nette comptable y compris dérivés (4)	Valeur nette comptable hors effet des dérivés (1)	Impact des instruments dérivés sujets à la compta. de couverture (2)	Impact des autres instruments dérivés (3)	Valeur nette comptable y compris dérivés (4)
Immobilier de placement comptabilisé au coût amorti	7 683	-	-	7 683	61	-	-	61	7 744	-	-	7 744
Immobilier de placement comptabilisé à la juste valeur par résultat	4 550	-	-	4 550	-	-	-	4 550	-	-	-	4 550
Dérivés de macro couverture et dérivés spéculatifs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilier de placement	12 233	-	-	12 233	61	-	-	61	12 294	-	-	12 294
Obligations détenues jusqu'à leur échéance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations disponibles à la vente	164 184	(153)	619	164 650	6 577	-	-	6 577	170 761	(153)	619	171 227
Obligations comptabilisées à la juste valeur par résultat	41 907	-	(21)	41 886	1 324	-	(127)	1 197	43 231	-	(148)	43 083
Obligations détenues à des fins de transaction	4	-	-	4	1 571	-	-	49	1 620	-	49	1 624
Obligations non cotées (coût amorti)	23	-	-	23	2	-	-	2	26	-	-	26
Obligations	206 118	(153)	598	206 563	9 474	-	(78)	9 396	215 592	(153)	520	215 959
Actions disponibles à la vente	22 221	7	21	22 249	642	-	-	642	22 863	7	21	22 991
Actions comptabilisées à la juste valeur par résultat	16 847	-	(1)	16 847	10	-	-	39	16 857	-	28	16 886
Actions détenues à des fins de transaction	258	-	-	258	96	-	-	96	354	-	-	354
Actions	39 327	7	20	39 354	748	-	29	777	40 074	7	49	40 131
OPCVM non contrôlés disponibles à la vente	2 921	-	(1)	2 920	65	-	-	65	2 986	-	(1)	2 985
OPCVM non contrôlés comptabilisés à la juste valeur par résultat	2 093	-	(0)	2 093	45	-	-	45	2 138	-	(0)	2 138
OPCVM non contrôlés détenus à des fins de transaction	199	-	33	232	-	-	-	-	199	-	33	232
OPCVM non contrôlés	5 213	-	32	5 245	110	-	-	110	5 323	-	32	5 355
Autres placements (6)	596	-	-	596	-	-	-	-	596	-	-	596
Dérivés de macro couverture et autres dérivés	-	-	(242)	(242)	-	-	536	536	-	-	294	294
Placements financiers	251 255	(146)	408	251 516	10 332	-	488	10 820	261 586	(146)	895	262 336
Prêts détenus jusqu'à leur échéance	2	-	-	2	-	-	-	-	2	-	-	2
Prêts disponibles à la vente	0	-	-	0	23	-	-	23	23	-	-	23
Prêts comptabilisés à la juste valeur par résultat	374	-	3	377	-	-	-	-	374	-	3	377
Prêts détenus à des fins de transaction	-	-	-	-	258	-	-	258	258	-	-	258
Prêts hypothécaires	7 044	-	-	7 044	21	-	-	21	7 065	-	-	7 065
Autres prêts (5)	10 662	-	28	10 690	78	-	-	78	10 740	-	28	10 768
Dérivés de macro couverture et autres dérivés	-	-	-	-	-	-	76	76	-	-	76	76
Prêts	18 083	-	31	18 114	380	-	76	456	18 462	-	107	18 569
Placements représentant les contrats en UC	112 380	-	8	112 387	-	-	-	-	112 380	-	8	112 387
PLACEMENTS	393 950	(146)	446	394 250	10 772	-	564	11 336	404 723	(146)	1 010	405 586

(1) Valeur nette comptable, c'est à dire nette de provisions pour dépréciation, de surcote-décote, et amortissements liés, y compris intérêts courus non échus, mais hors effet de tout dérivé

(2) : Hors dérivés de macro couverture et autres dérivés

(3) : Dérivés de macro couverture et autres dérivés

(4) : Valeur nette comptable (cf. (1)), mais y compris l'effet des dérivés de couverture (IAS 39), dérivés de couverture économique mais n'entrant pas dans une relation de couverture au sens IAS 39, dérivés de macro couverture et autres dérivés.

(5) Inclut notamment les prêts aux assurés, les créances de location financement et les autres prêts

(6) Autres placements détenus via des OPCVM contrôlés à la juste valeur par résultat

d) *Présentation des effets des relations de couverture sur les passifs*

(a) *Contrats d'assurance et d'investissement*

Nature des instruments financiers passifs	31-déc.-04			
	Valeur au bilan	Impact des instruments dérivés sujets à la compt. de couverture	Impact des autres instruments dérivés	Valeur nette de l'effet des dérivés
Passifs liés à des contrats d'assurance	227 843	22	(40)	227 825
Passifs liés à des contrats d'assurance dont le risque financier est supporté par l'assuré	73 578	-	-	73 578
Total des passifs liés à des contrats d'assurance	301 421	22	(40)	301 403
Passifs liés à des contrats d'investissement avec participation discrétionnaire	31 662	(10)	(4)	31 648
Passifs liés à des contrats d'investissement sans participation discrétionnaire	869	-	-	869
Passifs liés à des contrats d'investissement dont le risque financier est supporté par l'assuré	39 127	-	-	39 127
Total des passifs liés à des contrats d'investissement	71 659	(10)	(4)	71 644
Dérivés de macro couverture relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement (passif)				

(b) *Autres passifs financiers*

Nature des instruments financiers passifs	31-déc.-04			
	Valeur hors effet des dérivés	Impact des instruments dérivés sujets à la compt. de couverture	Impact des autres instruments dérivés	Valeur nette de l'effet des dérivés
Dettes subordonnées	9 294	(654)	(551)	8 089
Dettes de financement représentées par des titres	3 168	(255)	(15)	2 898
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire	17	-	4	22
Dettes de financement (1)	12 479	(909)	(561)	11 009
Part des intérêts minoritaires dans les OPCVM contrôlés	3 223	-	-	3 223
Autres dettes émises représentées par des titres et soldes de banque créditeurs	7 784	-	1	7 785
Dettes nées des opérations d'assurance directe et de réassurance acceptée	3 863	-	-	3 863
Dettes nées des opérations de réassurance cédée	3 588	-	-	3 588
Dettes nées des opérations bancaires (1)	12 220	-	65	12 285
Dettes d'impôt exigible	954	-	-	954
Autres dettes	21 187	-	-	21 187
Instruments dérivés relatifs aux autres passifs financiers				
Dettes (2)	52 820	0	67	52 886

(1) Les dettes de financement et les dettes nées des opérations bancaires sont présentées au bilan nettes de l'effet des dérivés. Le montant apparaissant dans la colonne "Valeur nette de l'effet des dérivés" correspond donc à leur valeur nette comptable.

(2) Les dettes autres que dettes de financement et dettes nées des opérations bancaires sont présentées au bilan hors effet des dérivés.

e) *Instruments dérivés non sujets à la comptabilisation de couverture*

AXA Japan utilise des instruments dérivés pour couvrir le risque de change lié à ses investissements en obligations américaines et européennes. Conformément aux normes IAS 21 et IAS 39, tout ou partie de la variation de change relative à ces obligations est enregistrée en résultat et vient compenser l'essentiel de la variation de la valeur de marché des instruments dérivés associés (également enregistrée en résultat), reflétant ainsi les effets économiques de ces couvertures sans qu'il y ait nécessité d'utiliser la comptabilité de couverture au sens de l'IAS39.

Au 31 décembre, le notionnel de ces instruments s'élève à 10 028 millions d'euros.

f) *Instruments dérivés évalués à la juste valeur*

La décomposition par méthode d'évaluation des instruments dérivés évalués à la juste valeur est la suivante :

(En millions d'euros)	Juste valeur mesurée par des données de marché	Juste valeur mesurée par des techniques de valorisation	TOTAL
	31-déc.-04		
Instruments dérivés sur actifs financiers sujets à la comptabilisation de couverture	32	(178)	(146)
Autres instruments dérivés sur actifs financiers (1)	209	431	640
Dérivés de macro couverture et dérivés spéculatifs relatifs à des actifs financiers	481	(111)	370
Instruments dérivés relatifs à des actifs financiers	722	142	864
Instruments dérivés sur contrats d'assurance et d'investissement sujets à la comptabilisation de couverture	12	-	12
Autres instruments dérivés sur contrats d'assurance et d'investissement (1)	(47)	3	(44)
Dérivés de macro couverture relatifs à des contrats d'assurance et d'investissement	-	-	-
Instruments dérivés relatifs à des contrats d'assurance et d'investissement	(35)	3	(32)
Instruments dérivés sur dettes de financement et autres passifs financiers sujets à la comptabilisation de couverture	(919)	10	(909)
Autres instruments dérivés sur dettes de financement et autres passifs financiers (2)	(569)	10	(560)
Instruments dérivés relatifs à des dettes de financement et autres passifs financiers	(1 488)	20	(1 469)
Dérivés de macro couverture des activités bancaires et autres dérivés (dont dérivés spéculatifs) (Passif)	(5)	70	65

(1) Dérivés de couverture ne répondant pas aux critères de la comptabilité de couverture tels que définis dans IAS39

(2) Inclut notamment les dérivés spéculatifs sur les dettes de financement et sur les autres passifs financiers

1.2.17. *Chiffre d'affaires sectoriel et produit net bancaire*

a) *Chiffre d'affaires*

<i>(en millions d'euros)</i>	31-déc.-04
VIE EPARGNE RETRAITE	42 344
Dont primes émises en affaires directes	39 461
Dont primes émises sur acceptations	1 642
Dont prélèvements sur contrats d'investissement sans participation discrétionnaire	417
Dont produit des autres activités	824
France	11 538
États-Unis	12 847
Royaume-Uni	2 420
Japon	5 526
Allemagne	3 499
Belgique	2 188
Autres pays	4 326
DOMMAGES	17 852
Dont primes émises en affaires directes	17 521
Dont primes émises sur acceptations	288
Dont produit des autres activités	42
France	4 895
Allemagne	2 796
Royaume-Uni (et Irlande depuis le 1er janvier 2004)	4 469
Belgique	1 430
Autres pays	4 262
ASSURANCE INTERNATIONALE	3 363
Dont primes émises en affaires directes	920
Dont primes émises sur acceptations	2 320
Dont produit des autres activités	123
AXA RE	1 056
AXA Corporate Solution Assurance	1 506
AXA Cessions	94
AXA Assistance	467
Autres	240
GESTION D'ACTIFS	3 084
Alliance Capital	2 325
AXA Investment Managers	759
AUTRES SERVICES FINANCIERS	387
Banques Françaises	101
Banques Allemandes	24
AXA Bank Belgium	258
Autres	4
TOTAL	67 030

b) *Produit net bancaire*

<i>(en millions d'euros)</i>	31-déc.-04
Intérêts reçus et produits assimilés	500
Intérêts payés et charges assimilées	(328)
Intérêts et produits assimilés nets	172
Commissions reçues	42
Commissions payées	(21)
Commissions nettes	20
Produits des placements	230
Plus et moins values réalisées sur les placements	49
Variation de juste valeur des instruments financiers comptabilisée par résultat	(17)
Variation des provisions sur instruments financiers	(2)
Revenus des placements des entreprises du secteur bancaire	264
Autres produits d'exploitation bancaire	15
Autres charges d'exploitation bancaire	(82)
Autres produits nets d'exploitation bancaire	(67)
Produit Net Bancaire	386

1.2.18. Comptes techniques sectoriels

Vie, épargne et retraite			
(en millions d'euros)	31-déc.-04		
	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes
Primes émises	41 111	(820)	40 291
Prélèvements sur contrats d'investissement sans participation discrétionnaire	417	-	417
Variations des provisions pour primes non acquises nettes de chargement et de prélèvements non acquis	23	(0)	23
Ajustement ACAV (net)	10 543	-	10 543
Prestations et frais payés	(35 181)	628	(34 553)
Charge des provisions pour sinistres	(224)	58	(166)
Charge des provisions mathématiques	(5 096)	43	(5 053)
Charge des provisions mathématique des contrats dont le risque financier est supporté par l'assuré	(9 717)	(7)	(9 723)
Charge des autres provisions techniques	(165)	(7)	(172)
Participation aux bénéfices	(8 148)	31	(8 116)
Frais d'acquisition	(2 602)	-	(2 602)
Amortissement des valeurs de portefeuille et autres actifs incorporels	(478)	-	(478)
Frais d'administration	(3 094)	-	(3 094)
Commissions reçues des réassureurs	-	91	91
Résultat technique	(12 609)	17	(12 593)
Résultat financier hors coût de l'endettement net et part du compte technique			14 951
Autres produits et charges			658
RESULTAT DES OPERATIONS COURANTES AVANT IMPOT			3 016

Dommages			
(en millions d'euros)	31-déc.-04		
	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes
Primes émises	17 903	(991)	16 912
Prélèvements sur contrats d'investissement sans participation discrétionnaire	-	-	-
Variations des provisions pour primes non acquises nettes de chargement et de prélèvements non acquis	(250)	(6)	(256)
Prestations et frais payés	(11 140)	690	(10 450)
Charge des provisions pour sinistres	(846)	(468)	(1 314)
Charge des provisions mathématiques	-	-	-
Charge des provisions mathématique des contrats dont le risque financier est supporté par l'assuré	-	-	-
Charge des autres provisions techniques	27	(19)	8
Frais d'acquisition	(3 089)	-	(3 089)
Amortissement des valeurs de portefeuille et autres actifs incorporels	-	-	-
Frais d'administration	(1 704)	-	(1 704)
Commissions reçues des réassureurs	-	131	131
Résultat technique	902	(663)	238
Résultat financier hors coût de l'endettement net et part du compte technique			1 795
Autres produits et charges			25
RESULTAT DES OPERATIONS COURANTES AVANT IMPOT			2 059

Assurance Internationale			
<i>(en millions d'euros)</i>	31-déc.-04		
	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes
Primes émises	3 314	(1 035)	2 279
Prélèvements sur contrats d'investissement sans participation discrétionnaire	-	-	-
Variations des provisions pour primes non acquises nettes de chargement et de prélèvements non acquis	318	(137)	181
Prestations et frais payés	(3 127)	742	(2 385)
Charge des provisions pour sinistres	487	(75)	411
Charge des provisions mathématiques	(195)	0	(195)
Charge des provisions mathématique des contrats dont le risque financier est supporté par l'assuré	-	-	-
Charge des autres provisions techniques	3	-	3
Frais d'acquisition	(284)	-	(284)
Amortissement des valeurs de portefeuille et autres actifs incorporels	(0)	-	(0)
Frais d'administration	(329)	-	(329)
Commissions reçues des réassureurs	-	105	105
Résultat technique	187	(401)	(213)
Résultat financier hors coût de l'endettement net et part du compte technique			500
Autres produits et charges			138
RESULTAT DES OPERATIONS COURANTES AVANT IMPOT			425

1.2.19. Résultat financier hors coût de l'endettement net

Le tableau des produits nets de charges de financement des actifs financiers des compagnies d'assurance et des sociétés des autres secteurs d'activité (hors produits des actifs financiers des banques inclus dans le produit net bancaire) se présente de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Produits nets des placements	Plus ou moins values réalisées sur placements nettes	Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés par résultat	Variation des provisions sur instruments financiers	Résultat financier
Immobilier de placement comptabilisé au coût amorti	521	345	-	(90)	776
Immobilier de placement comptabilisé à la juste valeur par résultat	255	106	403	-	764
Immobilier de placement	776	451	403	(90)	1 540
Obligations détenues jusqu'à leur échéance	1	-	-	-	1
Obligations disponibles à la vente	8 289	8 726	207	(32)	17 190
Obligations comptabilisées à la juste valeur par résultat (1)	1 138	(8 208)	524	-	(6 546)
Obligations détenues à des fins de transaction	86	(1)	17	-	102
Obligations non cotées au coût amorti	4	0	-	-	4
Obligations	9 518	517	748	(32)	10 752
Actions disponibles à la vente	989	6 782	63	(285)	7 550
Actions comptabilisées à la juste valeur par résultat (2)	152	(4 455)	223	-	(4 080)
Actions détenues à des fins de transaction	-	96	140	-	237
Actions	1 141	2 423	426	(285)	3 706
OPCVM non consolidés disponibles à la vente	63	189	-	(13)	239
OPCVM non consolidés comptabilisés à la juste valeur par résultat	164	(12)	(15)	-	137
OPCVM non consolidés détenus à des fins de transaction	-	3	2	-	5
OPCVM non consolidés	227	179	(13)	(13)	380
Autres placements détenus via des OPCVM contrôlés, comptabilisés à la juste valeur par résultat	-	0	1	-	1
Prêts détenus jusqu'à leur échéance	-	-	-	-	-
Prêts disponibles à la vente	1	0	-	-	1
Prêts comptabilisés à la juste valeur par résultat	-	-	(49)	-	(49)
Prêts détenus à des fins de transaction	-	0	2	-	2
Prêts hypothécaires	480	5	-	(14)	470
Autres prêts	545	(4)	-	(17)	524
Prêts	1 025	1	(47)	(31)	948
Placements représentant des contrats dont le risque financier est supporté par l'assuré	234	-	10 543	-	10 778
Instruments dérivés sujets à la comptabilisation de couverture	-	-	269	-	269
Autres instruments dérivés	-	(39)	(373)	-	(412)
Frais de gestion des placements	(588)	-	-	-	(588)
Autres	606	(249)	631	6	994
PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES	12 941	3 282	12 588	(444)	28 367

(1) y/c obligations détenues via des OPCVM contrôlés, comptabilisées à la juste valeur par le résultat

(2) y/c actions détenues via des OPCVM contrôlés, comptabilisées à la juste valeur par le résultat

Les variations de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés par résultat se rapportant aux actions et aux obligations disponibles à la vente correspond à la variation de juste valeur des sous-jacents dans une couverture de juste valeur au sens IAS 39 comptabilisée par le Japon.

1.2.20. Résultat net des cessions en réassurance

(en millions d'euros)	Vie, Epargne, Retraite	Dommages	Assurance Internationale	Eliminations inter-segments	TOTAL
Primes cédées aux réassureurs	(820)	(991)	(1 035)	169	(2 678)
Parts des réassureurs dans les prestations payées	659	690	742	(192)	1 900
Parts des réassureurs dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement au 01/01	3 690	2 366	2 992	(560)	8 489
Variations du périmètre de consolidation, transferts de portefeuilles et changements de méthodes comptables	379	12	181	203	775
Variation de change	(207)	(28)	(167)	-	(402)
Parts des réassureurs dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement au 31/12	4 025	1 835	2 474	(436)	7 898
Variation de la part des réassureurs dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	87	(493)	(213)	21	(598)
Commissions reçues des réassureurs	91	131	105	(13)	314
Résultat net des cessions en réassurance	17	(663)	(401)	(15)	(1 063)

1.2.21. Charges liées aux dettes de financement

Les charges liées au financement des variations de périmètre du groupe se présentent ainsi :

	31-déc.-04
Charges liées aux dettes de financement brutes	(583)
Produits et charges liés aux instruments financiers de couverture sur dettes de financement	-
Charges liées aux dettes de financement nettes	(583)

1.2.22. Analyse des charges par nature

a) Frais d'acquisition

(en millions d'euros)	31-déc.-04								
	Vie, Epargne, Retraite	Dommages	Assurances inter-nationales	Total Assurance	Gestion d'actifs	Autres services financiers	Holdings	Eliminations inter-segments	TOTAL
Frais d'acquisition des contrats bruts (1)	(4 147)	(3 227)	(287)	(7 661)	-	-	-	17	(7 643)
Variation des frais d'acquisition reportés et assimilés (2)	1 545	138	3	1 687	-	-	-	-	1 687
Frais d'acquisition des contrats nets	(2 602)	(3 089)	(284)	(5 974)	-	-	-	17	(5 957)

(1) Comprend tous les frais d'acquisition relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement avant constitution des frais d'acquisition reportés et assimilés.

(2) Variation (capitalisation et amortissement) des frais d'acquisition reportés des contrats d'assurance et d'investissement avec participation discrétionnaire et variation des droits sur futurs frais de gestion relatifs aux contrats d'investissement sans participation discrétionnaire

b) Charges par nature

(en millions d'euros)	31-déc.-04								
	Vie, Epargne, Retraite	Dommages	Assurances inter-nationales	Total Assurance	Gestion d'actifs	Autres services financiers	Holdings	Eliminations inter-segments	TOTAL
Frais d'acquisition des contrats bruts (1)	4 147	3 227	287	7 661	-	-	-	(17)	7 643
Frais de gestion des sinistres (2)	341	860	232	1 433	-	-	-	-	1 433
Frais de gestion des placements (3)	668	103	35	806	4	110	17	(246)	691
Frais d'administration	3 002	1 717	344	5 062	2 623	189	269	(237)	7 906
TOTAL CHARGES PAR DESTINATION	8 158	5 906	898	14 961	2 626	299	286	(500)	17 673
Ventilation des charges par nature	8 158	5 906	898	14 961	2 626	299	286	(500)	17 673
Frais de personnel	2 132	1 889	271	4 292	1 194	129	142	(20)	5 738
Dotations aux amortissements des immobilisations	48	65	15	128	55	4	2	0	190
Commissions	3 157	3 003	294	6 453	290	21	-	(190)	6 574
Autres charges	2 820	949	318	4 088	1 087	144	142	(290)	5 171

(1) Comprend tous les frais d'acquisition relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement avant constitution des frais d'acquisition reportés et assimilés.

(2) Les frais de gestion des sinistres sont présentés, au compte de résultat, sur la ligne "Charges techniques des activités d'assurance"

(3) Les frais de gestion des placements sont présentés, au compte de résultat, sur la ligne "Produits nets des placements"

1.2.23. Personnel

a) Engagements de retraites et obligations similaires

Régimes à cotisations définies

Les cotisations versées ont été enregistrées en charge au compte de résultat, pour un montant de 81 millions d'euros au 31 décembre 2004.

Régimes à prestations définies

Les hypothèses utilisées pour la valorisation de chaque régime reflètent les caractéristiques économiques des pays ou sont constatés les engagements. Les moyennes pondérées des hypothèses utilisées par AXA selon les principales zones géographiques ou le Groupe est implanté sont les suivantes :

	<i>Europe</i>	<i>Amérique du Nord</i>	<i>Japon</i>	<i>Autres</i>
<i>Taux d'actualisation</i>	5,1 %	5,8 %	1,9 %	6,1 %
<i>Taux d'augmentation des salaires pour l'année à venir</i>	3,4 %	5,6 %	0%	3,6 %
<i>Taux de rendement attendu sur les placements de couverture</i>	6,0%	8,4 %	1,3 %	7,4 %

Variation annuelle des engagements de retraites

L'évolution annuelle de la dette actuarielle constatée pour les retraites *PBO* (*Projected Benefit Obligation*) est calculée à partir des éléments suivants :

- le coût des services rendus pendant la période (*Service Cost*)
- l'intérêts sur la dette actuarielle représentant le coût d'actualisation sur un an (*Interest Cost*)
- les prestations payées (*Benefits Paid*)
- les pertes et gains actuariels, qui proviennent d'écart d'hypothèse et d'écart d'expérience (*actuarial gains and losses*)
- les changements de régime ou la mise en place de nouveaux régimes.

Informations présentées au bilan

L'information présentée au bilan pour les engagements de retraites et assimilés présente la différence entre la dette actuarielle et la valeur de marché des actifs de couverture. Lorsque cette différence est positive, une provision est passée. Lorsque la différence est négative, une charge constatée d'avance est enregistrée au bilan.

En outre, et en conformité avec la norme IAS 39, une catégorie d'actif, dénommée *Separate Assets* est également présentée dans le bilan. Les normes IFRS ont créé le concept de *separate assets* : ces actifs ne peuvent venir en déduction de la dette actuarielle. Les *Separate Assets* sont des contrats d'assurances émis par AXA afin de couvrir les régimes à prestations définies. En terme comptable, la conséquence des *Separate Assets* est un accroissement de la provision constatée ou une diminution de la charge constatée d'avance. Ces actifs sont présentés dans une section indépendante dans le tableau suivant. La plus forte contribution en terme de *Separate Assets* est due aux régimes de retraite américains dont les actifs de couvertures sont essentiellement investis en contrats en unité de comptes émis par AXA Equitable. Ces actifs sont dédiés à des contrats d'assurance spécifiques et ne sont pas à la disposition des créanciers potentiels, leur nature économique est donc similaire à celle de *Plan Assets*. C'est parce que la disponibilité de ces actifs se fait par le biais d'un contrat d'assurance que les normes IFRS imposent de les comptabiliser dans la catégorie *Separate Assets* et ce en dépit de leur nature économique.

Le Groupe AXA a décidé d'utiliser l'option *SORIE* qui a été introduite par le dernier amendement à la norme IAS 19. L'application de cette option permet la prise en compte de l'ensemble des pertes et gains actuariels, dans une ligne particulière de l'état des charges et revenus des fonds propres. Les pertes et gains actuariels sont définis comme les ajustements dus aux changements d'hypothèse actuarielles et aux effets d'expérience (évolutions des

caractéristiques de la population entre deux évaluations). Les pertes et gains actuariels incluent également les différences entre le rendement attendu et le rendement réel des placements financiers.

En outre, conformément à la norme IFRS 1 traitant de la date de première adoption des IFRS au 1^{er} janvier 2004, AXA a décidé de passer par situation nette le cumul historique des pertes et gains actuariels qui s'élevaient à 2 986 millions (2 882 millions d'euros au titre des engagements de retraite et € 104 millions au titre des autres engagements), soit un effet net de 2 062 millions d'euros sur la situation nette du groupe.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la dette actuarielle ainsi que les variations des actifs en couverture des régimes de retraite et de prévoyance, selon la catégorie *Plan Assets* et *Separate Assets*. Ces chiffres concernent l'exercice 2004.

(en millions d'euros)	Engagements de retraite	Autres engagements
	2004	2004
Evolution de la dette actuarielle		
Dette actuarielle en début d'année	8 602	508
Coût des services rendus	180	5
Intérêt sur la dette actuarielle	461	30
Modifications de régimes (yc acquisitions)	385	83
Pertes et (gains) actuariels	612	23
Indemnités versées	-362	-4
Indemnités versées directement par l'employeur	-104	-26
Effet des variations de taux de change	-199	-39
Dette actuarielle en fin d'année (A)	9 573	581
Evolution des actifs de couvertures (Plan Assets)		
Juste valeur des actifs en début d'année	3 619	8
Rendement des actifs	346	0
Cotisations de l'employeur	115	3
Cotisations des employés	10	2
Transferts d'actifs (yc acquisitions)	0	0
Indemnités versées	-207	-4
Effet des variations de taux de change	-14	0
Juste valeur des actifs en fin d'année (B)	3 869	9
Evolution des Separate Assets		
Juste valeur des <i>Separate Assets</i> en début d'année	2 195	0
Rendement des actifs <i>separate assets</i>	208	0
Cotisations de l'employeur	147	0
Cotisations des employés	4	0
Transferts d'actifs (yc acquisitions)	3	0
Indemnités versées	-155	0
Effet des variations de taux de change	-137	0
Juste valeur des <i>Separate Assets</i> en fin d'année	2 573	0
<i>Cumul des obligations sous financées</i>	-5 707	-572
<i>Cumul des obligations sur financées</i>	3	0
Valeur actualisée de l'obligation non financée (B) - (A)	-5 704	-572
Pertes et gains actuariels non comptabilisés	38	0
Passif net au bilan (hors <i>separate assets</i>)	-5 666	-572
Montants au bilan		
Actif	3	0
Passif	-5 669	-572

Pour les régimes de retraite dont la valeur de marché des actifs de couverture (*Plan Assets*) est supérieure à la dette actuarielle, le montant consolidé des actifs en couverture et des dettes actuarielles sont respectivement de 28 millions d'euros et de 26 millions d'euros au 31 décembre 2004.

Pour les régimes de retraite dont la dette actuarielle est supérieure à la valeur de marché des actifs de couverture, le montant consolidé des actifs en couverture et des dettes actuarielles sont respectivement de 3 841 millions d'euros et de 9 548 millions d'euros au 31 décembre 2004.

Pour les régimes des employés de MONY, la juste valeur à la date d'acquisition est devenue la base de calcul du coût périodique de pension. Cette réévaluation a été effectuée en prenant en compte les hypothèses en vigueur pour AXA US à la date d'acquisition, et en prenant directement par situation nette le stock de pertes et gains actuariels accumulés. Ainsi, toute charge constatée d'avance a été éliminée lors de cette réévaluation.

Charge annuelle de retraite

La charge annuelle de retraite (*net periodic benefit cost*) représente le coût annuel des régimes de rémunérations différées accordées aux employés, tel qu'il est enregistré dans le compte de résultat au 31 décembre 2004. Ce coût est présenté ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	Engagements de retraite	Autres engagements
	2004	2004
Coût des services rendus	180	5
Intérêt sur la dette actuarielle	461	30
Rendement attendu des actifs de couverture	-363	0
Rendement attendu des <i>separate assets</i>	-18	0
Amortissements	5	0
Modifications de régimes et cotisations des employés	1	-2
Charge annuelle de retraite	265	33

Prochains décaissements (indemnités payées et cotisations de l'employeur)

<i>(en millions d'euros)</i>	Engagements de retraite	Autres engagements
	2004	2004
Prochaines indemnités versées		
2005	489	40
2006	504	40
2007	523	39
2008	550	39
2009	569	39
5 années suivantes	3 078	194

Les montants estimés pour les cotisations versées par l'employeur en 2005 au titre des engagements de retraite et des engagements assimilés sont respectivement de 283 millions d'euros et de 32 millions d'euros. Ces montants sont susceptibles de varier en fonction de conditions économiques de l'année 2005.

Répartition par catégorie d'actifs à la fin 2004

Répartition des actifs du groupe affectés à la couverture des engagements de retraite

	GRUPE	EUROPE	AMERIQUE DU NORD	AUTRES
Actions	58%	57%	69%	58%
Obligations	36%	37%	23%	25%
Immobilier	4%	4%	7%	7%
Autres	2%	2%	1%	9%
Total	100%	100%	100%	100%
Total (millions d'euros)	3 878	3 536	134	208

Étant donné la durée des engagements de retraite, les actifs de couverture comprennent des obligations, des actions et des actifs immobiliers. Il est important de noter que la proportion d'actions est plus élevée dans les pays anglo-saxons, où les stratégies d'investissements sont déterminées par les "trustees" (conseils indépendants) en application des règlements des régimes. Cette allocation d'actifs induit une certaine volatilité sur le rendement des actifs, mais constitue un meilleur investissement sur le long terme que les actifs en obligations. Ce rendement supérieur a été constaté sur les années écoulées, mais peut ne pas se poursuivre pour les années à venir.

L'allocation d'actifs est maintenue proche de l'allocation cible, avec de faibles variations dues à l'évolution des marchés. L'allocation fin 2005 devrait être similaire à celle présentée fin 2004.

Il existe différentes méthodes pour déterminer le taux long terme de rendement attendu des actifs du Groupe en fonction des zones géographiques. Le calcul est basé sur le taux de rendement historique ajusté des attentes futures selon chaque catégorie d'actifs. En outre ces hypothèses sont revues ou même élaborées par des consultants externes afin de garantir leur cohérence dans chaque pays.

Autres rémunérations différées

AXA assure des couvertures médicales et des assurances vie à ses employés qui partent à la retraite en remplissant un certain nombre de critères. Les garanties offertes sont fonctions de l'âge et du salaire à la date de départ. Les coûts de ces rémunérations différées sont comptabilisés tout au long de la période d'acquisition de ces droits. AXA a versé 30 millions d'euros au titre de ces rémunérations différées pour l'exercice 2004.

Réconciliation avec le bilan

(en millions d'euros)	2004
Situation de position nette négative	
Engagements sociaux et autres	-6 238
Autres passifs sociaux	-383
TOTAL	-6 621

b) Paiements sur base d'actions

Rémunération en actions

Le coût total de la rémunération en actions aux employés est de 86,6 millions d'euros pour l'année se clôturant le 31 décembre 2004.

En conformité avec l'application de l'IFRS 2, le coût indiqué inclut les paiements d'instruments assis sur des actions pour les attributions postérieures au 7 novembre 2002 n'étant pas encore exerçables au 31 décembre 2003.

Le coût global des rémunérations en actions inclut aussi bien les charges liées à des émissions du Groupe que des émissions des entités locales d'AXA.

A. Rémunérations en actions émises par le Groupe

AXA SA SHARE OPTIONS

Les cadres et les employés clés peuvent recevoir des options d'achat d'actions AXA dans le cadre des plans de stock-options de l'entreprise. Les termes et les conditions d'attributions de chaque attribution d'options peuvent varier. Les caractéristiques actuelles sont (1) l'attribution à un prix qui n'est pas inférieur à la moyenne de des cours de clôture des actions AXA à la bourse de paris durant les 20 jours de cotation précédant l'attribution, (2) les options sont valides pour une durée maximum de 10 ans, et (3) les options deviennent exerçables par tranche de 33,33% par an à du second au quatrième anniversaires de l'attribution des options (qui est généralement en mars).

Le tableau suivant présente le recensement des options exerçables, incluant tous les plans et non seulement ceux postérieurs au 7 novembre 2002.

	2004	
	Options (en millions)	Prix (en euros) ^(a)
En circulation au 1er janvier	52,3	22,69
Attributions	10,3	17,68
Augmentation de capital		
Souscriptions	(1,2)	9,44
Expirations	(1,5)	23,94
En circulation au 31 décembre	59,8	22,06
Options exerçables à la fin de l'année	30,9	26,61

(a) Il s'agit de la moyenne pondérée des prix d'exercices en euros

Le nombre d'options en circulation et le nombre d'options exerçables au 31 décembre 2004 sont présentés ci-dessous, selon les dates d'échéances :

Exerçables jusqu'au	Nombre d'options en circulation	Nombre d'options exerçables
28-mars-05	0,8	0,8
09-juil-06	1,2	1,2
21-janv-07	3	3
09-sept-07	0,2	0,2
29-sept-07	0,1	0,1
19-août-08	6,3	6,3
08-juin-09	5,2	5,2
17-nov-09	0,2	0,2
11-juil-10	0,1	0,1
04-juil-10	5,4	5,4
12-nov-10	0,2	0,2
08-mai-11	7,7	5,2
26-févr-12	8,7	2,9
13-mars-13	10,4	0
26-mars-14	10,1	0
TOTAL	59,8	30,9

Options AXA SA	Options en circulation au 31 décembre 2004 (en millions)	Moyenne pondérée des prix d'exercice (en euros)	Options exerçables au 31 décembre 2004 (en millions)	Moyenne pondérée des prix d'exercice (en euros)
€6,48 – €12,96	15,6	10,95	5,2	10,93
€12,96 – €19,44	10,2	17,65	0,1	14,74
€19,44 – €25,92	15,1	21,99	9,3	22,70
€25,92 – €32,40	13,2	30,56	10,6	30,17
€32,40 – €38,87	0,2	38,54	0,2	38,54
€38,87 – €45,35	5,5	40,76	5,5	40,76
€6,48 – €45,35	59,8	22,06	30,9	26,61

L'information relative aux attributions postérieures au 7 novembre 2002 est présentée ci-dessous :

2004		
	Options (en millions)	Prix (en euros) (a)
En circulation au 1er janvier	10,7	10,96
Attributions	10,3	17,68
Souscriptions	(0,0)	10,96
Expirations	(0,4)	13,91
En circulation au 31 décembre	20,5	14,26

(a) Il s'agit de la moyenne pondérée des prix d'exercices en euros

Le nombre d'options en circulation et le nombre d'options exerçables au 31 décembre 2004 sont présentés ci-dessous, selon les dates d'échéances pour les attributions postérieures au 7 novembre 2002 :

Exerçables jusqu'au	Options en circulations (en millions)	Options exerçables (en millions)
13 mars 2012	10,4	0,0
26 mars 2014	10,1	0,0
TOTAL	20,5	0,0

	Options en circulations au 31 décembre	Prix d'exercice moyen (en euros)	Options exerçables au 31 décembre	Prix d'exercice moyen (en euros)
6,48 € - 12,96 €	10,4	10,95 €	0,0	0,00 €
12,96 € - 19,44 €	10,1	17,65 €	0,0	0,00 €
TOTAL	20,5	14,26 €	0,0	0,00 €

Le modèle de Black & Scholes d'évaluation des options a été utilisé pour déterminer la juste valeur des options sur actions AXA SA. L'effet des exercices d'options prématurés est pris en compte par l'utilisation d'une hypothèse d'espérance de vie issue de l'observation des données historiques. La volatilité de l'action AXA SA est estimée en utilisant la méthode de la volatilité implicite, qui est validée grâce à une analyse de la volatilité historique afin de s'assurer de la cohérence de cette hypothèse. L'hypothèse de dividende attendu de l'action AXA SA est basée sur le consensus de marché. Le taux d'intérêt sans risque est issu de la courbe des taux des obligations d'État de la zone euro, pour la maturité appropriée.

Les hypothèses de valorisation et la juste valeur des options pour 2004 et 2003 sont présentées ci-dessous :

	2004	2003
Taux de dividende	3,10%	4,30%
Volatilité	28,00%	38,00%
Taux d'intérêt sans risque	3,20%	3,40%
Espérance de vie (en année)	6	6
Moyenne pondérée des justes valeurs des options à date d'attribution	3,96	2,88

Compte tenu de l'amortissement de la charge du plan sur la période d'acquisition des droits, et compte tenu d'un taux de renonciation de 5% durant la période d'acquisition, le coût total du plan d'options AXA SA est de 19,3 millions d'euros au 31 décembre 2004 (9,7 millions pour les attributions 2003 et 9,6 millions pour les attributions 2004).

AXA ADR SHARE OPTIONS

La holding de la filiale américaine peut attribuer des options pour acquérir des actions AXA ADR (*American Depository Receipts*). Ces options sont émises à la valeur de marché de l'action AXA ADR à la date d'attribution. Les options attribuées avant 2004 s'acquiert sur une période de 3 ans par tiers à chaque date anniversaire. Cependant, à partir des attributions 2004, les nouvelles stock-options deviennent exerçables par tranche de 33,33% par an à du second au quatrième anniversaires de l'attribution des options (qui est généralement en mars). Les options émises actuellement en circulations ont une durée de vie contractuelle de 10 ans à partir de leur date d'attribution.

Un relevé d'activité des options pour la holding américaine est présenté ci-dessous pour les options en circulation et exerçables avant le 31 décembre 2004.

Selon les plans d'actions AXA ADR émis par la holding américaine, le nombre d'option en circulation, et exerçables au 31 décembre 2004 sont présentés ci-dessous.

Les deux tableaux ci-dessous incluent tous les plans de stocks options et non seulement ceux attribués après le 7 novembre 2002.

Options AXA ADR 2004	Options en circulation (en millions)	Moyenne pondérée des prix d'exercice (en USD)
En circulation au 1 ^{er} janvier	40,9	23,04
Attributions	7,2	20,66
Souscriptions	(2,5)	14,82
Expirations	(1,6)	23,74
En circulations au 31 décembre	44,0	23,03

Options AXA ADR	Options en circulation au 31 décembre 2004 (en millions)	Moyenne pondérée des prix d'exercice (en USD)	Options exerçables au 31 décembre 2004 (en millions)	Moyenne pondérée des prix d'exercice (en USD)
\$6,33 - \$8,97	0,2	7,65	0,2	7,65
\$10,13 - \$15,12	10,1	12,66	4,4	12,81
\$15,91 - \$22,84	15,5	19,42	7,1	18,51
\$25,96 - \$32,87	13,1	30,65	12,3	30,64
\$35,85	5,1	35,85	5,1	35,85
\$6,33 - \$35,85	44,0	23,02	29,1	25,71

L'information relative aux attributions postérieures au 7 novembre 2002 est présentée ci-dessous :

Options AXA ADR 2004	Options en circulation (en millions)	Moyenne pondérée des prix d'exercice (en USD)
En circulation au 1 ^{er} janvier	8,9	12,60
Attributions	7,1	20,66
Souscriptions	(0,9)	12,56
Expirations	(0,6)	15,49
En circulation au 31 décembre	14,5	16,36

Le nombre d'options exerçables provenant d'attributions postérieures au 7 novembre 2002 est présentée ci-dessous :

Options AXA ADR	Options en circulation au 31 décembre 2004 (en millions)	Moyenne pondérée des prix d'exercice (en USD)	Options exerçables au 31 décembre 2004 (en millions)	Moyenne pondérée des prix d'exercice (en USD)
\$12,51 - \$15,12	7,7	12,53	2,3	12,53
\$19,50 - \$22,45	6,8	20,66	0,0	20,66
\$12,51 - \$22,45	14,5	16,36	2,3	16,36

Le modèle de Black & Scholes d'évaluation des options a été utilisé pour déterminer la juste valeur des options sur actions AXA ADR. L'effet des exercices d'options prématurés est pris en compte par l'utilisation d'une hypothèse d'espérance de vie issue de l'observation des données historiques. La volatilité de l'action AXA ADR est l'a volatilité de l'action AXA SA ajustée de la volatilité du taux de change USD/EUR.

L'hypothèse de dividende attendu de l'action AXA SA est basée sur le consensus de marché. Le taux d'intérêt sans risque est issu de la courbe des taux des obligations du trésor américain, pour la maturité appropriée.

Les hypothèses de valorisation et la juste valeur des options pour 2004 et 2003 sont présentées ci-dessous :

	2004	2003
Taux de dividende	3,10%	4,30%
Volatilité	29,00%	38,00%
Taux d'intérêt sans risque	2,90%	2,50%
Espérance de vie (en année)	5	5
Moyenne pondérée des justes valeurs des options à date d'attribution (USD)	4,44	3,04

Compte tenu de l'amortissement de la charge du plan sur la période d'acquisition des droits, et compte tenu d'un taux de renonciation de 5% durant la période d'acquisition, le coût total du plan d'options AXA ADR est de 11,5 millions d'euros au 31 décembre 2004 (6,3 millions pour les attributions 2003 et 5,2 millions pour les attributions 2004).

AXA GROUP SHAREPLAN

AXA offre à ses employés la possibilité de devenir actionnaire grâce à une émission spéciale qui leur est réservée. Dans les pays qui satisfont aux exigences légales et fiscales, deux possibilités d'investissement sont proposées : le plan d'actionnariat traditionnel et le plan avec effet de levier.

Dans le plan traditionnel, les employés investissent dans des actions AXA à un cours préférentiel par rapport aux actions libres. Dans le plan avec effet de levier, une banque tierce complète l'investissement de l'employé de telle sorte que le montant investi au total est un multiple du montant payé par l'employé. Le total est investi dans des actions AXA à un cours préférentiel par rapport aux actions libres. Après une période de 5 ans, l'employé retirera un pourcentage des gains réalisés sur l'investissement, avec comme plancher son investissement initial.

La plupart des souscriptions 2004 pour le plan du Groupe AXA ont eu lieu en décembre. Le montant total des souscriptions s'élève à 257 millions d'euros pour l'année 2004.

Le coût de ce plan d'actionnariat est évalué en prenant en considération la restriction de 5 ans pour l'employé, tel que cela est recommandé par le CNC (Conseil National de la Comptabilité). L'approche du CNC valorise l'action par le biais d'une stratégie de réplcation dans laquelle l'employé vendrait l'action au terme de la restriction 5 ans et emprunterait le montant nécessaire pour acheter une action libre immédiatement en finançant l'emprunt pas la vente à terme et les dividendes versés pendant la période de restriction. Dans le cas du plan avec effet de levier, il convient d'ajouter au coût du plan l'opportunité de gain implicitement apportée par AXA en faisant bénéficier ses employés de cours institutionnel (et non le cours au détail) pour des instruments dérivés.

Les hypothèses utilisées afin d'évaluer le plan d'actionnariat Groupe 2004 sont les suivantes :

- Taux d'emprunt 5 ans : 7,37%
- Écart de volatilité entre les volatilités « institutionnelles » et « au détail » : 7,00%

Le coût total pour le plan d'actionnariat du Groupe AXA a été enregistré au 31 décembre 2004 pour une charge de 19,1 millions d'euros (1,5 million pour le plan classique et 17,6 pour le plan avec effet de levier). Les actions sont considérés comme étant acquises immédiatement, donc la totalité du coût est prise en charge dans sur la période concernée.

PLAN DE PERFORMANCE UNITS 2004

Dans une moindre mesure, AXA a émis en 2004 un plan de rémunération en action basé sur la performance (*Performance Units Plan*). Durant la période d'acquisition des droits, les *performance units* initialement attribuées sont assujetties un critère de performance qui n'est pas une performance de marché. La valeur de chaque *performance unit* correspond à la moyenne des cours de l'action AXA avant la transaction (qui la plupart du temps est en fait réglée en trésorerie et non en actions).

Le coût total pour les *Performance Units* été enregistré au 31 décembre 2004 pour une charge de 5,1 millions d'euros.

B. Rémunération en actions émises par des entités locales

Seuls les plans de rémunération significatif au niveau du Group sont listés ci-dessous.

PLANS D'OPTIONS D'AXA FRANCE

En décembre 2004, AXA France a attribué de manière exceptionnelle un plan de stock-options à ses agents généraux. Les options ont une durée de vie de 4 ans et sont immédiatement acquises. Le prix d'exercice est de 17,77 euros et 3 millions d'options ont été attribuées. Ce plan a été valorisé en utilisant la méthode retenue pour les plans issus au niveau du Groupe. Le coût total pour ce plan de stock-options AXA France a été enregistré en charge de l'année 2004 pour un montant de 6,9 million d'euros (en raison de l'acquisition immédiate des stock-options, il n'y a pas d'amortissement).

PLAN DE STOCK-OPTIONS D'AXA ASIA PACIFIC HOLDING

Dans une moindre mesure, AXA APH attribue des options sur des titres APH, avec à la fois des conditions de performance du marché et autres que celles du marché.

Ces plans sont évalués selon les règles d'application des IFRS en Australie. Le coût total pour ces plans est de 1,1 millions d'euros au 31 décembre 2004.

INSTRUMENTS DE REMUNERATION EN ACTION D'AXA FINANCIAL

Le coût total des rémunérations en actions attribuées aux employés enregistré en charge pour l'année 2004 inclut 16,2 millions de dollars relatifs à la provision pour les *Stock Appreciation Right* d'AXA Financial (dans la mesure où ils sont sujets à des variation de base de comptabilisation liées à l'évolution du cours d'AXA ADR), et 13,0 millions de dollars liés aux *Restricted Shares* et aux *Performance Accelerated Restricted Shares* d'AXA ADR, attribuées aux cadres dirigeants et aux dirigeants non salariés d'AXA Financial.

Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble des coûts constatés pour l'exercice 2004 selon chaque plan :

Plan	(En millions d'euros)
AXA SA Share Options	19,3
<i>Attributions 2003</i>	9,7
<i>Attributions 2004</i>	9,6
AXA ADR Share Options	11,5
<i>Attributions 2003</i>	6,3
<i>Attributions 2004</i>	5,2
AXA Group Shareplan	19,1
<i>Plan classique</i>	1,7
<i>Plan avec effet de levier</i>	17,6
Plan d'option AXA France pour les agents généraux	6,9
Plan de Performance Units 2004	5,1
Plan d'options AXA Asia Pacific Holding	1,1
Rémunération en actions AXA Financial	23,5*
<i>AXA Financial Stock Appreciation Rights</i>	13,0*
<i>AXA Financial Restricted Shares and Performance Accelerated RS</i>	10,4*
TOTAL	86,6

* en prenant en compte un taux de change de 1 euro pour 0,804 dollars

1.2.24. Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie pour la période de 12 mois clôturée au 31 décembre 2004 se présente comme suit :

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

<i>(en millions d'euros)</i>		31-déc.-04
	Résultat brut des opérations courantes	6 589
(+/-)	Perte nette / (gain net) des activités d'investissement	(3 668)
(+)	Dotations nettes aux amortissements	649
(+)	Pertes de valeur nettes comptabilisées	455
(+)	Variation des frais d'acquisitions reportés	(1 548)
(+)	Dotations nettes aux provisions techniques d'assurance et passifs financiers des contrats d'investissement	24 689
(+)	Dotations nettes aux autres provisions	(37)
(-)	Dividendes reçus	(1 344)
(-)	Intérêts reçus	(10 786)
(+)	Variations de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat (hors trésorerie et équivalent de trésorerie)	(12 301)
(+)	Autres éléments sans décaissement de trésorerie compris dans le résultat des activités ordinaires	(85)
	Corrections liées aux éléments non monétaires et aux activités d'investissement ou de financement inclus dans le résultat brut des opérations courantes	(3 976)
(+)	Comptabilité de dépôt (Cash net)	924
(+)	Dividendes encaissés	1 386
(+)	Intérêts encaissés	10 697
(+/-)	Variation des créances et dettes d'exploitation	1 326
(+/-)	Variation des valeurs données ou reçues en pension	0
(+)	Flux de trésorerie provenant des autres actifs et passifs	4 820
(-)	Impôts décaissés	(882)
	Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	20 884
(-)	Acquisitions de filiales et co-entreprises, nettes de la trésorerie acquise	(4 788)
(+)	Cessions de filiales et co-entreprises, nettes de la trésorerie cédée	856
(-)	Prises de participation dans des entreprises associées	(72)
(+)	Cessions de participations dans des entreprises associées	352
	Flux de trésorerie liés aux variations de périmètre	(3 651)
(+)	Cessions d'obligations	84 965
(+)	Cessions d'actions	22 072
(+)	Cessions d'immeubles de placement	1 620
(+)	Cessions et/ou remboursements de prêts et autres actifs	4 222
	Flux de trésorerie liés aux cessions et remboursements d'actifs financiers	112 878
(-)	Acquisitions d'obligations	(82 678)
(-)	Acquisitions d'actions	(34 416)
(-)	Acquisitions d'immeubles de placement	(1 043)
(-)	Acquisitions et/ou émissions de prêts et autres actifs (y compris ceux alloués aux contrats en unité de compte)	(8 284)
	Flux de trésorerie liés aux acquisitions et émissions d'actifs financiers	(126 421)
(+)	Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	33
(-)	Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(221)
	Flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(187)
	Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	(17 381)
(+)	Emissions d'instruments de capital	2 298
(-)	Remboursements d'instruments de capital	(0)
(+/-)	Opérations sur actions propres	-
(-)	Dividendes payés	(924)
	Flux de trésorerie liés aux transactions avec les actionnaires	1 374
(+)	Trésorerie générée par les émissions de dettes financières	791
(-)	Trésorerie affectée aux remboursements de dettes financières	(2 048)
(-)	Intérêts payés (hors Intérêts courus non échus)	(775)
	Marge nette d'intérêts sur instruments dérivés de couverture sur la dette de financement	-
	Flux de trésorerie liés au financement du Groupe	(2 032)
	Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	(659)
	Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier	18 858
	Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	20 884
	Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	(17 381)
	Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	(659)
	Effet des variations de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(252)
	Effet des variations de périmètre sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	292
	Effet des reclassements sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	86
	Flux de trésorerie lié aux actifs et passifs destinés à la vente et aux abandons d'activités	0
	Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre	21 830

1.2.25. Résultat par action

La société calcule un résultat par action et un résultat par action sur une base totalement diluée :

- Le résultat par action ne tient pas compte des actions potentielles. Il est établi sur la base du nombre moyen d'actions en circulation, pondéré sur l'exercice.
- Le résultat par action sur une base totalement diluée est établi en prenant en compte les actions dilutives émises au titre des plans de stock options et des émissions d'obligations convertibles. L'effet de plans de stock-options sur le nombre de titres totalement dilués est retenu dans le calcul dans la mesure où celles-ci sont exerçables compte tenu du cours moyen du titre AXA dans la période. L'effet des obligations convertibles est intégré dans le calcul du résultat par action (au niveau du nombre de titres et du résultat) uniquement lorsque celles-ci génèrent une dilution du résultat par action.

En 2004, compte tenu du niveau du cours de bourse moyen, une partie des stock options n'a pas été prise en compte dans le calcul du nombre de titres moyen pondéré sur base totalement diluée, pour 44 millions. Cette différence s'explique principalement par un nouveau plan de stock options (mars 2004 - 10 millions de titres).

Par ailleurs, pour financer l'acquisition de MONY, les ORANs ont été remboursées le 22 juillet 2004, par émission d'une action ordinaire AXA (au prix de 12,75 € avec un cours de bourse de 17.08 €) pour chaque ORAN, soit une émission totale de 110.245.309 nouvelles actions AXA.

Compte tenu de ces éléments, et de l'effet anti-dilutif des plans d'obligations convertibles, le nombre de titres sur une base totalement diluée s'élève à 1.935 millions au 31 décembre 2004.

Le résultat par action se présente comme suit :

<i>(en millions d'euros, exceptés le nombre d'actions exprimé en millions d'unités et le résultat par action exprimé en euros par action)</i>		31-déc.-04
RESULTAT NET	A	3738
Nombre d'actions ordinaires pondéré à l'ouverture (net d'autocontrôle)		1748
Emission d'actions hors options (1)		52
Exercice d'options (1)		1
Titres d'autocontrôle (1)		4
Annulation d'actions (1)		
NOMBRE D' ACTIONS ORDINAIRES PONDERE	B	1805
RESULTAT NET PAR ACTION	C = A / B	2,07
Instruments potentiellement dilutifs:		
- Stock options		6
- Subord Conv. Notes - 8 fév. 2000		27
- Subord Conv. Notes - 8 fév. 1999		37
- ORAN (1)		60
NOMBRE D' ACTIONS ORDINAIRES PONDERE APRES INTEGRATION DES INSTRUMENTS POTENTIELLEMENT DILUTIFS	D	1935
RESULTAT NET (2)	E	3844
RESULTAT NET PAR ACTION DILUE	F = E / D	1,99

(1) Pondéré sur la période

(2) Attribuable aux actions ordinaires éventuellement impacté des instruments dilutifs

1.2.26. Parties liées

Selon IAS 24, des parties sont considérées être liées si une partie peut contrôler l'autre partie ou exercer une influence notable sur l'autre partie lors de la prise de décisions financières et opérationnelles.

En 2004, la Société ou l'une de ses filiales a réalisé les opérations suivantes avec des entreprises liées, opérations significatives pour AXA ou pour l'une des parties liées de part leur montant ou inhabituelles dans leur nature ou leurs conditions.

Groupement d'Intérêt Economique (GIE) ou Mutuelles.

Des groupements d'intérêt économique peuvent être mis en place par AXA et certaines de ses filiales afin de centraliser des dépenses, et de les répartir en fonction des services effectifs dont a bénéficié chacun des membres. Ces partenariats sont régis par la réglementation française applicable au "Groupement d'Intérêt Economique". Le cas échéant, le coût des services facturés aux entités par le GIE est estimé en utilisant des clés de répartition. En 2004, les charges ainsi facturées à la Société et ses filiales par l'intermédiaire des GIE ont représenté 558 millions d'euros.

De même, la gestion de la trésorerie de la Société et de ses filiales est prise en charge par un GIE. Au 31 décembre 2004, ce GIE gérait un total de liquidité de 11,5 milliards d'euros. Sont membres de ces GIE, et considérés comme entreprises liées, la Société et des sociétés qu'elle contrôle directement ou indirectement.

Relations avec les Mutuelles AXA.

Les trois mutuelles AXA (AXA Assurances IARD Mutuelles, AXA Assurance Vie Mutuelle et AXA Courtage Assurance Mutuelle) exercent des activités d'assurance vie, d'épargne et de retraite ainsi que d'assurance dommage. Elles ont généré un chiffre d'affaires de 1 578 millions d'euros en 2004. Les activités d'assurance des Mutuelles AXA et des filiales d'assurance de la Société utilisent les mêmes réseaux de distribution et sont gérées comme une seule société. La séparation juridique de leurs activités est assurée par l'organisation juridique et managériale.

Les Mutuelles AXA n'ont pas de capital et leurs activités sont supervisées par un conseil d'administration élu par des représentants des mutualistes. Au 28 février 2005, les Mutuelles AXA détenaient ensemble directement ou indirectement via des holdings intermédiaires (dont FINAXA), approximativement 20,34 % du capital de la Société et 32,35 % des droits de vote.

Si la Société et chacune des Mutuelles AXA ont leur propre Conseil d'administration (ou autre corps de gouvernance similaire), elles ont en commun des membres de leur Direction ou de la Direction de la Société. Des membres du Conseil de Surveillance de la Société peuvent également occuper des postes de direction et/ou de management au sein des Mutuelles AXA et de leurs filiales. Les Mutuelles AXA, qui n'ont pas de personnel salarié, emploient le personnel des filiales d'assurance françaises de la Société en vertu d'un accord signé entre ces entités. Il n'existe pas d'accord entre les Mutuelles AXA et les filiales d'assurance de la Société qui puisse limiter de quelque façon que ce soit leur mise en concurrence.

Certains des coûts et des charges (hors commissions) des opérations d'assurance Vie, Epargne et Retraite et d'assurance dommage enregistrés par les filiales d'assurance de la Société sont répartis entre ces filiales et les Mutuelles AXA par l'intermédiaire d'un GIE.

L'activité d'assurance dommage du réseau de courtiers en France est souscrite dans le cadre d'un mécanisme de co-assurance entre AXA France IARD, une filiale d'assurance de la Société, et AXA Courtage Assurance Mutuelle, l'une des Mutuelles AXA intervenant sur le marché de l'assurance Dommage. Dans le cadre de ce mécanisme de co-assurance, les résultats techniques sont répartis entre les sociétés membres en fonction de leurs primes émises. Le chiffre d'affaires total (Mutuelle et Société Anonyme) réalisé dans le cadre de cet accord s'est établi à 1 407 millions d'euros en 2004 (dont 1 252 millions d'euros sont revenus à la Société Anonyme).

En 2004, une société contrôlée par un groupe d'investisseurs comprenant certains membres du Conseil de Surveillance et du Conseil d'Administration de la Société ont confié à AXA Millésimes, une filiale à 100% de la Société, la gestion du vignoble détenu par la société ainsi que des prestations afférentes à la production de ce vignoble. Le contrat a été conclu sur la base des conditions de marché et reflète les conditions applicables pour des opérations similaires.

AXA/FINAXA licence de marque.

FINAXA est propriétaire du nom "AXA" et de la marque AXA. Le 21 mai 1996, la Société et FINAXA ont conclu un contrat de licence ayant fait l'objet d'un avenant selon lequel (1) FINAXA a consenti à la Société une licence non exclusive de la marque AXA dans l'ensemble des pays où ces licences sont déposées, et (2) FINAXA s'engage à ne pas accorder d'autres contrats de licence à d'autres sociétés hormis si (i) ces sociétés ont une participation dans FINAXA ou si (ii) FINAXA et/ou la Société détiennent directement ou indirectement un intérêt dans ces sociétés. Le contrat de licence non exclusive autorise la Société à octroyer des contrats de sous-licences aux sociétés contrôlées directement ou indirectement par la Société, sous réserve de l'accord écrit préalable de FINAXA, accord que FINAXA n'a pas obligation de donner. Au cours des dernières années, et suite à l'octroi de contrats de sous-licence, certaines de nos principales filiales ont commencé à utiliser la marque AXA. Conformément à l'addendum signé le 3 mai 2005, et à effet rétroactif au 1^{er} janvier 2005, la Société s'engage à verser à FINAXA 762.245 euros de redevance annuelle ainsi que 80% des royalties (nettes de charges) reçues au titre des contrats de sous-licences. Le contrat de licence non-exclusive d'AXA pourra prendre fin à tout moment et à l'instigation de chacun des partis, dans un délais de trois mois après l'envoi d'une notification écrite à l'autre parti. FINAXA s'est cependant engagé à ne pas exercer ce droit tant que FINAXA demeure l'actionnaire principal de la Société. A la rupture du contrat, la Société et les entités auxquelles elle a accordé un contrat de sous-licences sont dans l'obligation de cesser toute utilisation de la marque AXA et tout contrat de sous licence sera automatiquement rompu. Le 20 avril 2005, FINAXA et AXA ont annoncé leur projet de fusion absorption de FINAXA par AXA. Si cette opération est réalisée, AXA sera le propriétaire de sa marque.

Prêts/Garanties/Participation au capital.

La Société peut être amenée à contribuer au capital ou à accorder des prêts à des sociétés qu'elle contrôle dans le cadre du financement de leurs activités opérationnelles. Au 31 décembre 2004, le montant cumulé des prêts accordés par la Société à ses filiales s'élevait à approximativement à 3,1 milliards d'euros. Ce montant recouvre une quarantaine d'emprunts distincts émis à des dates différentes et pour lesquels les taux d'intérêt diffèrent, reflétant pour la plupart les taux en vigueur sur le marché au moment de la souscription de ces emprunts.

Afin de permettre certains engagements de financement intra-groupes, de garantir le maintien des niveaux de rating de la dette de ses filiales, et/ou de permettre une utilisation optimale des ressources de financement du Groupe, la Société peut se porter caution pour un prêt contracté entre deux de ses filiales et/ou se porter garant pour d'autres obligations contractées par ses filiales. Au 31 décembre 2004, le montant nominal de ces prêts intra-groupes pour lesquels la Société s'est portée garant s'élève à 2 217 millions d'euros. Le montant cumulé des passifs couverts par les garanties accordées par la Société à ses filiales s'élevaient à environ 5 683 millions d'euros. En contrepartie de la garantie donnée, les bénéficiaires doivent verser à la Société, un intérêt calculé sur la base des taux en vigueur sur le marché et pour des engagements similaires à la date de l'octroi de la garantie. La Société peut également être amenée à fournir des lettres de confort ou assimilé à des agences de rating et/ou à des organismes de contrôle pour le compte de ses filiales dans le cadre de leurs activités opérationnelles (afin de permettre notamment la réalisation de transactions spécifiques, l'atteinte des objectifs de ratings, et plus généralement afin de faciliter le développement des activités de ces filiales). Au 31 décembre 2004, aucune avance ou crédit n'avait été accordé par la Société aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance. Des informations complémentaires sur les engagements et les garanties données par la Société sont détaillées dans la note 1.2.27. "Actifs et passifs éventuels et engagements contractuels non comptabilisés."

Accord avec BNP Paribas.

Les Groupes AXA et BNP Paribas ont signé le 12 septembre 2001, un protocole d'accord ("Accord BNP") consistant à assurer le maintien du niveau de leurs participations croisées et à assurer la liquidité de la participation de BNP Paribas dans FINAXA. En particulier, selon l'Accord BNP, le Groupe AXA doit détenir un minimum de 43 412 598 actions dans BNP Paribas soit au 31 juillet 2004 une participation de 4,91%, et BNP Paribas doit détenir un minimum de 15 795 357 actions FINAXA (prenant en compte l'impact de l'augmentation du capital de FINAXA du 20 juillet 2004), soit au 31 juillet 2004 une participation de 20,90%. Le protocole d'accord concède également à BNP Paribas et à la Société un droit de préemption mutuel d'une durée de un an à l'échéance du protocole portant sur une participation minimale ainsi qu'une option d'achat réciproque en cas de changement de contrôle de l'un des deux. Le protocole a été initialement conclu pour une période de trois ans à compter de sa signature. Un avenant a été signé par les deux parties le 26 octobre 2004, selon lequel le protocole est renouvelé pour une période de deux ans à dater du 12 septembre 2004 et est renouvelable ensuite par tacite reconduction pour des périodes successives d'un an chacune. Ce protocole peut être dénoncé par l'une des parties avec un préavis d'au moins trois mois avant l'échéance initiale de deux ans ou des échéances annuelles successives. Le protocole d'origine et l'avenant ont fait l'objet d'une publicité par le Conseil des Marchés Financiers le 28 septembre 2001 puis l'Autorité des Marchés Financiers le 28 octobre 2004.

En complément des transactions mentionnées ci-dessus et auxquelles la Société est partie, il existe divers accords professionnels et opérations entre les filiales et la Société, notamment:

Gestion d'actifs. Le Groupe AXA a deux principaux sociétés de gestion d'actifs, Alliance Capital Management et AXA Investment Managers (les "Gestionnaires d'actifs"). En complément de leurs activités de gestionnaires d'actifs réalisées pour des tiers, ces entités sont également en charge de la gestion des fonds généraux des filiales d'assurance du Groupe. Au 31 décembre 2004, les actifs gérés dans ces fonds généraux au nom des filiales d'assurance du Groupe s'élevaient à 229 milliards d'euros et ont générés environ 277 millions d'euros d'honoraires pour l'année 2004. Les Gestionnaires d'actifs ont également la gestion d'une partie substantielle des actifs mis en représentation des contrats pour lequel le risque financier est supporté par l'assuré (unité de compte) des société d'assurance du Groupe, pour un montant global d'environ 66 milliards d'euros au 31 décembre 2004.

AXA Technology Services. L'une des initiatives promues par le Groupe afin de maximiser les économies d'échelle a été de créer une société de service, AXA Technology Services ("AXA Tech"), fournisseur de services technologiques à plusieurs entités du Groupe. AXA Tech a également pour mission de négocier et de gérer les relations commerciales avec divers fournisseurs informatiques du Groupe à l'échelle mondiale. Les services fournis par AXA Tech aux sociétés du Groupe entrent généralement dans le cadre de contrats dont les termes (y compris le niveau du service rendu et les honoraires perçus) sont négociés au vu des conditions de marché. En 2004, l'ensemble des honoraires versés par les Sociétés du Groupe à AXA Tech s'élevait à 634 millions d'euros. AXA peut occasionnellement être amené à fournir des garanties à AXA Tech dans le cadre des accords passés entre AXA Tech et des sociétés tierces, fournisseurs de technologie et/ou d'équipement et/ou de services de télécommunications. Dans le cadre d'un contrat entre AXA Tech et France Telecom signé le 15 décembre 2003, AXA SA a donné une garantie financière à France Telecom relative à la bonne exécution du contrat par AXA Technology Services. Cette garantie est plafonnée à 50 millions d'euros et est conclue pour la durée du contrat.

Réassurance. Afin d'obtenir des prix optimaux sur le marché de la réassurance et un bon rapport coût efficacité pour AXA, AXA Cessions centralise certains achats de réassurance pour des sociétés du groupe. AXA Cessions met en place des programmes de réassurance, agissant en qualité de réassureur pour les filiales du Groupe. Le montant total des primes cédées par le Groupe au travers d'AXA Cessions s'élevaient à approximativement 631 millions d'euros pour l'exercice 2004 et le montant total des réserves de sinistres relative de la réassurance cédées s'élevaient à 1 470 millions d'euros.

1.2.27. Actifs et passifs éventuels et engagements contractuels non comptabilisés

a) Tableau récapitulatif des engagements

(en millions d'euros)	Reçus	Donnés				
	31-déc.-04	31-déc.-04				
		A moins de 1 an	Entre 1 an et 3 ans	Entre 3 ans et 5 ans	A plus de 5 ans	TOTAL
Engagements de financement						
Vis-à-vis des établissements de crédit	7 821	5	8	52	16	81
Vis-à-vis de la clientèle		2 390			88	2 478
Engagements de garanties						
Vis-à-vis des établissements de crédit	234	33	483	297	917	1 730
Vis-à-vis de la clientèle	2 573	69	171	3 471	758	4 468
Autres engagements						
Titres nantis/Sûretés réelles	10 191	4 202	5	5	844	5 055
Lettres de crédit	627	56		17	597	670
Engagements de construire		43	98	5	6	152
Autres engagements	2 931	359	343	154	3 461	4 316
TOTAL	24 377	7 157	1 108	4 001	6 687	18 950

b) Commentaires

Les **engagements hors bilan reçus par le Groupe AXA s'élèvent à 24 377 millions d'euros** et sont en hausse de +3 274 millions d'euros au 31 décembre 2004 par rapport à l'exercice précédent, principalement attribuables aux titres nantis et sûretés réelles (+926 millions d'euros), aux autres engagements reçus (+1.408 millions d'euros) et aux engagements de financement (+697 millions d'euros) et s'analysent comme suit :

Les **engagements de financement** s'élèvent au 31 décembre 2004 à 7 821 millions d'euros essentiellement constitués par:

- des lignes de crédit AXA SA pour 6.058 millions d'euros,
- des engagements rattachés au programme de billets de trésorerie pour 312 millions d'euros émis en 1998 par Alliance Capital, avec une extension de 73 millions d'euros en 1999 ainsi qu'une facilité de caisse de l'ordre de 422 millions d'euros,
- des lignes de crédit bancaires accordées à AXA Life Japan dans le cadre de ses activités d'assurance vie (430 millions d'euros),
- de la part de la holding US dans une facilité de caisse au niveau groupe depuis le 09 juillet 2004 pour 367 millions d'euros,
- et des lignes de crédit reçues par AXA RE de la part des cédantes dans le cadre de ses opérations de réassurance pour 95 millions d'euros.

La hausse de 701 millions d'euros des engagements de financement par rapport à 2003 s'explique principalement par la hausse des lignes de crédit AXA SA pour 638 millions d'euros.

Les **engagements de garanties** s'élèvent à 2.807 millions d'euros et sont composées principalement de garanties reçues de la part de la clientèle des entités d'assurance Vie (1 437 millions d'euros) et bancaires (1 139 millions d'euros) sous forme de cautions de tiers et des hypothèques sur immeubles en garantie de prêts consentis.

La baisse de 189 millions d'euros reflète principalement la baisse des lettres de crédit représentatives des engagements de réassurance d'AXA Corporate Solutions Assurance.

Les **titres nantis et sûretés réelles** s'élèvent à 10.191 millions d'euros au 31 décembre 2004.

Les titres nantis sont des valeurs mobilières reçues en représentation des engagements techniques pris par des réassureurs, principalement envers les sociétés d'assurance Vie françaises (259 millions d'euros) et AXA Corporate Solutions Assurance (217 millions d'euros). La forte diminution de ces engagements (-826 millions d'euros) fait suite au reclassement de l'engagement représentant les contrats d'assurance Vie adossés à des crédits octroyés par les banques françaises en autres engagements reçus.

Les sûretés réelles s'élèvent à 9.585 millions d'euros au 31 décembre 2004 et se composent principalement des engagements hypothécaires reçus des clients par AXA Bank Belgium sur les crédits logements et autres prêts

professionnels (9.576 millions d'euros) et progressent de +1 752 millions d'euros traduisant une production plus élevée des crédits logements.

Les autres engagements s'élèvent à 2.931 millions d'euros au 31 décembre 2004. Ce poste se compose:

- Des engagements reçus par AXA France Vie au titre de valeurs appartenant à des Institutions de Prévoyance (gestion pour compte) pour 863 millions d'euros en hausse de +86 millions d'euros,
- Des prêts de titres consentis à des tiers par les sociétés françaises d'Assurance Vie (347 millions d'euros) en hausse de +217 millions d'euros reflétant la croissance de cette activité,
- Chez AXA RE, des garanties rattachées aux opérations à terme sur devises (146 millions d'euros) un engagement sur fond immobilier FDV Venture géré par AXA REIM (54 millions d'euros), ainsi que des engagements notionnels reçus par AXA RE sur des dérivés venant en couverture des produits ABR (298 millions d'euros). Concernant ces produits, des engagements ont également été donnés pour un montant équivalent.
- Des gages reçus par AXA Bank Belgium dans le cadre de la gestion de sa trésorerie pour 91 millions d'euros, en baisse de -280 millions d'euros,
- Des engagements représentatifs des contrats d'assurance Vie utilisés comme collatéral lors d'un crédit accordé par les banques françaises, classés en 2003 en titres nantis (816 millions d'euros),

Les **lettres de crédits** s'élèvent au 31 décembre 2004 à 627 millions d'euros et reflètent principalement les nouvelles lettres de crédit liées aux activités d'assurance vie des Etats Unis pour 477 millions d'euros.

Les engagements hors bilan donnés par le Groupe AXA s'élèvent à 18 953 millions d'euros. Cette progression est traduite par la hausse des sûretés réelles (+1 387 millions d'euros) partiellement compensée par la baisse des lettres de crédit (-427 millions d'euros) ainsi que celle des engagements de garanties (-220 millions d'euros).

Les **engagements de financement** s'élèvent au 31 décembre 2004 à 2 559 millions d'euros et se composent principalement:

- Des engagements vis à vis de la clientèle pour 2 478 millions d'euros constitués de 1 175 millions d'euros d'engagements liés à des prêts logements par AXA Bank Belgium (en hausse de +276 millions d'euros suite à une production plus élevée des crédits logements), de 592 millions d'euros des lignes de crédits et autorisations de découvert accordées par les banques françaises à leurs clients (en croissance de 66 millions d'euros reflétant le développement de cette activité) et de nouveaux engagements de l'ordre de 711 millions d'euros représentant le montant de l'engagement pour Advest (filiale de MONY) lié aux transactions exécutées avec ou pour le compte de clients institutionnels. Ces progressions sont compensées par le désengagement d'AXA Versicherung de sociétés non cotées en 2004, annulant ainsi les engagements financiers qui s'élevaient à 313 millions d'euros en 2003.
- D'engagements vis à vis des établissements de crédit (81 millions d'euros au 31 décembre 2004) se composant principalement de la garantie portant sur les prêts accordés aux agents généraux français (43 millions d'euros) et des engagements immobiliers reçus par AXA France IARD (27 millions d'euros). Ces garanties sont stables par rapport à l'exercice précédent.

Les **engagements de garanties** s'élèvent à 6 199 millions d'euros au 31 décembre 2004.

- Les engagements de garantie vis à vis des établissements de crédit s'élèvent à 1 730 millions d'euros au 31 décembre 2004 et se composent essentiellement des cautions et avals donnés par AXA SA aux titre de ses activités vis-à-vis des établissements de crédit (914 millions d'euros), d'un engagement de financement du capital de Limited Partnership données par AXA Financial (307 millions d'euros), d'une garantie de placement donnée par la holding allemande dans le cadre de la commercialisation de fonds immobiliers des holdings allemandes (250 millions d'euros) et enfin des cautions octroyées par Alliance Capital auprès d'une banque commerciale en 2002 pour garantir certains engagements de Sanford Bernstein (92 millions d'euros). Au 31 décembre 2003, ces engagements s'élevaient à 1 991 millions d'euros, soit une diminution de -247 millions d'euros en 2004 s'expliquant essentiellement par la réduction des engagements de garanties donnés par AXA Germany concernant le sinistre WTC (-103 millions d'euros).
- Les engagements de garanties vis à vis de la clientèle s'élèvent à 4 468 millions d'euros au 31 décembre 2004 et se composent principalement (i) du nominal des garanties de performance accordée par AXA Banque à des fonds gérés par AXA IM pour 3 618 millions d'euros, la juste valeur de cet engagement étant nulle au 31 décembre 2004, et (ii) dans le cadre de son activité de vente de parts d'OPCVM, AXA Australia garantit à ses

clients de récupérer le montant initial de leur investissement dans les fonds. Ces engagements de garanties sont stables en 2004 par rapport au 31 décembre 2003 (4 489 millions d'euros).

Les **titres nantis et sûretés réelles** représentent 5 056 millions d'euros au 31 décembre 2004.

Les titres nantis se composent principalement de gages sur produits dérivés donnés dans le cadre des activités d'assurance vie japonaise pour 296 millions d'euros, de titres nantis par AXA Germany auprès de West LBank à hauteur de 126 millions d'euros dans le cadre de couverture d'un passif de réassurance libellé en dollars et enfin des nantissements au profit des cédantes rattachés à l'activité de réassurance chez AXA RE (142 millions d'euros).

Les sûretés réelles s'élèvent à 4 389 millions d'euros au 31 décembre 2004, et se composent essentiellement des titres en gages pour propre compte donnés par AXA Bank Belgium aux institutions financières dans le cadre de l'agrément de financement des opérations de pension (gestion de la trésorerie) pour 3 382 millions d'euros ainsi que les sûretés données à la banque centrale belge rattachées aux activités clearing house pour 689 millions d'euros. Ce poste compte également l'apport par AXA Financial d'un actif immobilier comme collatéral pour une dette à court terme (318 millions d'euros).

Au total, les titres nantis et sûretés réelles ont augmenté de +1.387 millions d'euros suite à la hausse des titres en gage pour propre compte chez AXA Bank Belgium (+1.332 millions d'euros) ainsi qu'à la progression des titres nantis rattachés aux opérations des entités japonaises sur produits dérivés en ligne avec la croissance du volume de ces dernières (+115 millions d'euros).

Les **lettres de crédit** s'élèvent à 670 millions d'euros au 31 décembre 2004, et sont principalement liés aux activités d'assurance internationale dont notamment celle d'AXA RE Paris (455 millions d'euros) et AXA RE Finance (93 millions d'euros). Une partie de ces engagements a été donnée en 2001 dans le cadre du sinistre découlant des attaques terroristes du 11 septembre 2001. La diminution des lettres de crédit est en ligne avec la baisse du chiffre d'affaires d'AXA RE.

Les **autres engagements donnés** s'élèvent à 4 316 millions d'euros au 31 décembre 2004 et sont principalement constitués:

- Des engagements donnés pour 503 millions d'euros sur des opérations à terme sur devises (152 millions d'euros), sur un engagement sur fond immobilier sur FDV Venture géré par AXA REIM (54 millions d'euros), ainsi que sur des produits dérivés venant en couverture des contrats ABR (296 millions d'euros). Des engagements ont été reçus sur ces produits pour un montant équivalent.
- Des engagements sur instruments financiers à terme de l'activité d'assurance Vie en France (366 millions d'euros),
- Des indemnités compensatrices (72 millions d'euros) qu'AXA France Assurances s'engage à verser à un promoteur immobilier en cas de refus non motivé de confirmer l'achèvement des travaux d'une opération immobilière;
- Les engagements donnés par AXA France Vie à FCC Acacia sont désormais appréhendés à travers la consolidation de ce véhicule dans les comptes consolidés à la clôture de l'exercice 2004.
- Des engagements donnés par AXA Bank Belgium dans le cadre de l'activité Money Market (107 millions d'euros); la diminution de ces engagements reflète la baisse de ses activités de trésorerie.

Le groupe AXA a émis des dettes subordonnées convertibles pour (i) 1 524 millions d'euros en février 1999, au taux de 2,5% et arrivant à maturité en 2014 et (ii) 1.099 millions d'euros en février 2000, au taux de 3,75%, et arrivant à maturité en 2017. Dans le cas où ces dettes n'auraient pas été converties en titres AXA avant l'échéance, elles seront remboursées par AXA à un prix excédant celui d'émission. Au 31 décembre 2004, cette différence s'élève à 1 049 millions d'euros après constitution d'une provision de 245 millions d'euros depuis le 31 décembre 2002.

Le plan de réorganisation financière d'AXA Sun Life qui a pris effet en 2001 (le "plan") détaille les conditions dans lesquelles les actifs de "l'Inherited Estate" attribués à AXA au moment de la réorganisation sont susceptibles d'être transférés, sur une base temporaire ou permanente, aux fonds "With-Profit" afin de supporter les besoins en capital de ces fonds tels que déterminés dans le plan. Dans le cas d'un transfert temporaire, les actifs et les revenus associés restent attribués à AXA car ils seront restitués quand les tests définis de façon prudente par le plan n'exigeront plus la présence de ces actifs dans les fonds "With-Profit". S'il est peu probable que tout ou partie des actifs soient restitués dans un délai prévisible (délai tenant compte de la durée des polices d'assurance "With-Profit" en portefeuille), alors tout ou partie du transfert doit être désigné comme permanent. Seul un transfert permanent aux fonds "With-Profit" entraînerait une charge en compte de résultat. Le montant maximum susceptible d'être transféré dans le cadre du plan est plafonné à la valeur de marché des actifs excédentaires dans les fonds

"Non-Profit", égale à 1,5 milliard de livres sterling (2,1 milliards d'euros) au 31 décembre 2004 avant prise en compte du transfert décrit ci-dessous.

Au 31 décembre 2004, le montant total de ce transfert s'élève à 754 millions de livres sterling (1 069 millions d'euros), correspondant au montant total transféré au 1er janvier 2004, augmenté des revenus financiers correspondants. Selon les règles du plan, un test annuel (le "test") doit être effectué au moins une fois sur une période de 12 mois et peut aboutir à un montant additionnel de transfert. Le test effectué au 1^{er} janvier 2005 a permis de conclure qu'un transfert additionnel n'était pas nécessaire. Les projections actuelles, qui tiennent compte des décisions de gestion de la Société, sont telles qu'il est raisonnable de penser que ces transferts cumulés seront restitués par les fonds "With-Profit" et donc qu'ils ne sont pas permanents.

Le 12 septembre 2001, dans le cadre d'un protocole d'une durée de trois ans, renouvelable par tacite reconduction, le Groupe AXA s'est engagé à assurer la liquidité de la participation de BNP Paribas dans FINAXA. Enfin, dans le cadre de l'acquisition de Sanford C. Bernstein par Alliance Capital en octobre 2000, les anciens actionnaires de Sanford C. Bernstein ont reçu 40,8 millions de titres Alliance Capital non cotés dont la liquidité est garantie par AXA Financial Holding à compter d'octobre 2002. En fin d'année 2002 les anciens actionnaires de Sanford C. Bernstein ont revendu à AXA Financial 8,16 millions de titres. En mars et en décembre 2004, ils ont revendu à AXA Financial 16,32 millions de titres. Le stock résiduel de 16,32 millions de titres, pourra être revendu au prix de marché à AXA Financial au cours des 5 prochaines années, jusqu'en 2009, dans la limite maximum de 20% des 40,8 millions de titres à l'origine par an.

En complément des engagements sociaux, plusieurs filiales d'AXA ont l'obligation d'indemniser leurs employés contre certains risques et pertes que ceux-ci pourraient éventuellement supporter dans le cadre de leurs activités professionnelles. Ces activités comprennent notamment les fonctions exercées par les directeurs, autres cadres supérieurs, agents, commandités. Il peut aussi s'agir d'une personne agissant pour le compte (i) d'une autre compagnie du Groupe AXA dont elle n'est pas employée, ou (ii) d'une société ne faisant pas partie du Groupe AXA mais au sein de laquelle cette personne intervient à la demande, ou pour le bénéfice du Groupe (par exemple joint ventures, partenariat, fonds ou sociétés ad hoc d'investissement). Le montant potentiel des indemnités liées aux engagements couverts par ces obligations ne peut être évalué de façon certaine.

c) *Autres éléments : Restriction au transfert de dividende des filiales à l'investisseur*

La distribution de dividendes par certaines des filiales du Groupe, principalement des sociétés d'assurance, est soumise à des limites spécifiques.

Dans la plupart des cas, les montants distribuables par les filiales d'assurance d'AXA sont limités aux résultats et reports à nouveau calculés selon les normes comptables applicables dans les comptes sociaux. Des contraintes complémentaires peuvent en outre être mises en place par les organismes locaux de supervision du secteur de l'assurance. Dans certains cas, les montants distribuables sont aussi déterminés en fonction des résultats de tests de solvabilité ou de l'accord d'un actuaire indépendant, ou de dispositions spécifiques inscrites dans les statuts des sociétés.

Conformément aux directives de l'Union Européenne, les sociétés dont le siège est situé dans l'un des pays de l'Union Européenne sont tenues de respecter des ratios de solvabilité minima. La marge de solvabilité requise est constituée par le capital, les réserves de la société, les plus-values latentes nettes sur valeurs mobilières et immobilières, telles qu'elles apparaissent dans l'état des placements en France ou sous réserve de l'accord des autorités de contrôle dans certains pays. Les filiales d'assurance d'AXA situées en dehors de l'Union Européenne sont également soumises à des contraintes de solvabilité définies par les régulateurs locaux. Au 31 décembre 2004, les filiales d'AXA respectaient leurs exigences réglementaires de solvabilité.

Note 2 : Evénements caractéristiques de l'exercice

a) Opérations de capital et de financement

(a) Opérations de capital

Le 29 juin 2005, le Directoire d'AXA (à la suite du Conseil de Surveillance) et le Conseil d'Administration de FINAXA, ont approuvé les termes de la fusion par absorption de FINAXA par AXA dont l'étude avait été annoncée le 19 avril dernier.

Pour AXA et ses actionnaires, cette opération présente l'opportunité de simplifier la structure de détention, d'améliorer le statut boursier du titre et d'accroître la proportion d'actions détenues par le public, tout en devenant directement propriétaire de la marque « AXA », jusqu'ici détenue par FINAXA. Pour les actionnaires de FINAXA, ce projet permet d'améliorer la liquidité des titres qu'ils détiennent et de faire disparaître la décote qui était observée sur le cours de leurs titres.

A la suite des travaux qui ont été menés par les comités d'administrateurs indépendants formés au sein du Conseil de Surveillance d'AXA et du Conseil d'Administration de FINAXA, le Directoire d'AXA et le Conseil d'Administration de FINAXA ont arrêté une parité de 3,75 actions AXA pour une action FINAXA correspondant à un rapport d'échange de 15 actions AXA pour 4 actions FINAXA. Les banques indépendantes désignées respectivement par le Conseil de Surveillance d'AXA et le Conseil d'Administration de FINAXA ont chacune remis une attestation d'équité confirmant que le rapport d'échange est équitable pour les actionnaires des sociétés concernées.

AXA devrait procéder à une augmentation de capital d'un montant minimum de 288 millions d'actions. Ce montant pourrait être porté à 299 millions d'actions selon le montant du dividende FINAXA qui sera versé sous forme d'actions FINAXA nouvellement émises. Ce montant sera également ajusté du nombre d'options exercées de souscription d'actions et d'obligations convertibles FINAXA pouvant intervenir jusqu'à la date de suspension desdites opérations.

A la suite de cette augmentation de capital, les actions AXA actuellement détenues par FINAXA et ses filiales seraient annulées, soit 336 millions de titres. En conséquence, les fonds propres consolidés d'AXA après fusion seraient réduits d'un montant compris entre 0,8 et 0,9 milliard d'euros.

En normes IFRS, cette opération serait relative de +1,2% sur le bénéfice net par action non dilué d'AXA dès 2005 et dilutive de -0.7% sur une base totalement diluée.

Les Mutuelles AXA et FINAXA détiennent actuellement un total de 20,35% du capital et 32,20% des droits de vote d'AXA. A la suite de cette fusion, les Mutuelles AXA qui détiennent aujourd'hui 2,72% du capital et 4,38% des droits de vote d'AXA et 71,69% du capital et 80,53% des droits de vote de FINAXA, deviendraient le premier actionnaire d'AXA avec une participation d'environ 14% représentant 23% des droits de vote.

Les modalités de cette fusion, et notamment la parité d'échange, seront soumises à l'appréciation des Commissaires aux apports et à la fusion qui rendront leurs rapports préalablement à la tenue des assemblées générales extraordinaires de FINAXA et d'AXA appelées à se prononcer sur cette fusion le 16 décembre 2005.

AXA reprendra les droits et obligations de FINAXA le 1er janvier 2005.

(b) Opérations de financement

Le 25 janvier 2005, dans le cadre de son programme "Euro Medium Term Note program" ("EMTN") de 5 milliards d'euros, le Groupe AXA a émis 250 millions d'euros de dettes subordonnées non datées (Titres Super subordonnés). Tout en anticipant le refinancement des dettes venant à échéance en 2005 et après, cette émission permet au groupe d'améliorer la qualité de sa dette et de renforcer son niveau de capital hybride.

Pour compléter la couverture du bilan consolidé du Groupe contre son exposition au dollar américain, une **couverture** économique complémentaire de 1,950 milliard de dollars a été mise en place au premier semestre 2005, sous forme de swaps de devises croisés.

Note 3 : Événements postérieurs à la clôture

Le 28 juillet 2005, AXA Investment Managers (AXA IM) et le groupe Framlington Group Limited ont annoncé leur accord pour l'acquisition par AXA IM de Framlington Group Limited auprès d' HSBC Holdings plc et de Comerica Incorporated. La finalisation de la transaction est soumise à la réalisation de certaines conditions, incluant l'approbation du FSA. Framlington est une société de gestion d'actifs spécialisée sur le créneau des investissements actions à haute performance et forte valeur ajoutée. Elle occupe une position significative sur le marché de détail anglais, réalisant 10.7% des ventes de ce marché en 2004. Ses actifs sous gestion totalisent 4.5 milliards de livres sterling à fin juin 2005. Selon les termes de cet accord, AXA IM acquerra la totalité des titres de Framlington Group Limited pour un prix total de 174 millions de livres sterling, représentant la valeur de son actif net à la date de la vente. Cette acquisition sera financée par le Groupe.

Le 29 juillet 2005, le groupe AXA a annoncé son intention d'acquérir auprès du groupe Caixa Geral de Depositos la société d'assurance "Seguro Directo Gere - Companhia de Seguros, S.A." Plus connue sous le nom de Seguro Directo, cette société opère sur le marché de l'assurance directe au Portugal (vente par téléphone et internet), où sa part de marché atteint presque 50%, son chiffre d'affaires atteignant 23 millions d'euros. Cette acquisition est cohérente avec la stratégie de croissance d'AXA au Portugal et permettra à la société de diversifier ses canaux de distribution et d'améliorer encore le service apporté à ses 700 000 clients. AXA a le double objectif de croître dans le canal de distribution de l'assurance directe, et de ré-établir la position de leader que Seguro Directo détenait au Portugal dans le passé. La réalisation de la transaction est soumise aux approbations réglementaires nécessaires, incluant celle des autorités portugaises de contrôle des assurances et anti-trust.

Le 29 août 2005, l'ouragan Katrina s'est abattu sur le littoral du Golfe du Mexique aux Etats-Unis, causant de dégâts importants et des inondations. Le groupe AXA est exposé à cet événement principalement par le biais de ses activités de réassurance dans AXA RE, et, dans une moindre mesure au travers de ses activités Grands risques (AXA Corporate Solutions Assurance) et Art (AXA Art). A la date de publication du présent rapport de gestion, AXA RE n'a reçu que peu d'informations de la part des cédantes concernant cet événement. Le coût correspondant pour AXA, dont une part importante sera réassurée ou rétrocédée en dehors du groupe AXA, sera inclus dans les comptes annuels consolidés de l'exercice 2005. D'après les informations dont nous disposons actuellement, dont une perte sur le marché de l'assurance de l'ordre de 40 à 60 milliards de dollars, les coûts liés à l'ouragan Katrina s'élèvent, d'après les estimations, à 200 millions de dollars environ avant impôt et net des rétrocessions dans AXA RE.

Le 14 septembre 2005, AXA Financial, Inc., et Merrill Lynch, Pierce, Fenner & Smith Incorporated, sociétés du Delaware, ont conclu un accord définitif d'achat d'actions.

Conformément au Contrat d'achat d'actions, Merrill Lynch s'engage à acquérir auprès d'AXA Financial toutes les actions émises et en circulation du capital de The Advest Group, Inc, société du Delaware et filiale à 100% d'AXA Financial, et ce, pour 400 millions de dollars en numéraire, sous réserve d'ajustement dans certaines circonstances. Le produit de la vente après impôt devrait s'élever, d'après les estimations d'AXA Financial, aux environs de 297 millions de dollars. Toujours selon les calculs préliminaires d'AXA Financial, l'opération se soldera par une plus value réalisée avant impôt d'environ 6 millions de dollars et par une moins value réalisée après impôt d'environ 96 millions de dollars. Cette opération réduit les écarts d'acquisition de la Société d'environ 190 millions de dollars. La cession d'Advest, qui devrait être finalisée au quatrième trimestre 2005, est soumise à l'obtention de certains agréments réglementaires.

Note 4 : Principes et méthodes comptables

4.1. Information générale

La Société AXA S.A. est la société mère d'un groupe international de services financiers, centré sur la protection financière. AXA opère principalement en Europe occidentale, en Amérique du Nord et dans la région Asie/Pacifique. La liste des entités incluses dans le périmètre de consolidation des états financiers d'AXA figure à la note 1.2.1 de la présente annexe.

Les principaux métiers d'AXA sont les suivants :

- Vie, Epargne, Retraite
- Dommages
- Assurance Internationale, y compris la réassurance, et
- Gestion d'actifs et Autres services financiers.

AXA est coté à la fois sur l'Eurolist à la Bourse de Paris et sur le New York Stock Exchange depuis Août 1996.

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été approuvés pour publication par le Directoire le 19 Septembre 2005.

4.2. Principes comptables généraux

4.2.1. Principes généraux

Les comptes consolidés intermédiaires de la Société sont arrêtés au 30 juin, à l'exception des sociétés du Groupe qui ont une date d'arrêt intermédiaire différente, notamment AXA Life Japan et ses filiales qui clôturent leurs comptes intermédiaires le 31 mars.

Les comptes consolidés intermédiaires du Groupe sont établis sur la base des normes IFRS approuvées par la Commission Européenne. AXA a anticipé l'amendement à IAS 39 concernant l'option de juste valeur, publié par l'IASB en juin 2005, qui devrait être normalement approuvé par la Commission Européenne au cours du second semestre 2005. AXA a également appliqué l'amendement à IAS 19 adopté par l'IASB en décembre 2004 et qui doit être approuvé par la Commission Européenne également au second semestre 2005, après l'approbation par l'ARC (Accounting Regulation Committee ou Comité de réglementation comptable) en mai 2005.

Ces états financiers intermédiaires sont conformes à la norme IAS 34, Information Financière Intermédiaire, et font application de la norme IFRS 1, Première Adoption des IFRS, en tant que premier semestre de la période couverte par les premiers états financiers en IFRS clôturant le 31 décembre 2005. Ils sont également conformes aux normes IFRS et interprétations IFRIC émises et en vigueur, ou émises et adoptées par anticipation au moment de la préparation de ces états financiers (juillet 2005).

La préparation des états financiers conformément aux IFRS requiert l'utilisation de certaines estimations et hypothèses. Elle inclut une part de jugement dans l'application des principes comptables Groupe décrits ci-après.

Comme le préconise IAS 1, les actifs et passifs sont classés au bilan sur la base d'un ordre croissant de liquidité, ce qui est plus pertinent pour les institutions financières que la classification entre éléments courants/non courants. Comme chez la plupart des compagnies d'assurance, les dépenses sont classées par fonction dans le compte de résultat.

Tous les montants du Bilan, Compte de Résultat, Tableau des flux de Trésorerie, Tableau de variation des Capitaux Propres et des annexes sont exprimés en millions d'euros, arrondis à l'unité supérieure, sauf exception.

4.2.2. *Première adoption des normes IFRS*

Pour le Groupe AXA, la date de transition est le 1er janvier 2004. AXA a préparé son bilan d'ouverture en IFRS à cette date (la date d'arrêté des comptes consolidés intermédiaires est le 30 juin 2005). La date d'adoption des IFRS par le Groupe est le 1er janvier 2005.

Les principes comptables d'AXA sont appliqués de manière cohérente y compris les principes relatifs à la classification et l'évaluation des contrats d'investissement et d'assurance ainsi que des autres actifs et passifs financiers dont les dérivés.

Jusqu'au 31 décembre 2004, les états financiers consolidés d'AXA étaient préparés sur la base des textes de référence français en vigueur. Les chiffres comparatifs des périodes 2004 présentées, incluant les impacts d'IAS 32, IAS 39 et IFRS 4, ont été retraités pour refléter ces ajustements. La première adoption des IFRS est décrite en Note 1 où sont également détaillées les réconciliations et les descriptions de l'impact de la transition des normes françaises vers les normes IFRS sur les capitaux propres, le revenu net et les flux de trésorerie du Groupe.

4.3. *Principes et méthodes de consolidation*

4.3.1. *Périmètre et méthodes*

Les sociétés au sein desquelles AXA exerce un contrôle sont dénommées filiales. Les filiales sont consolidées par **intégration globale** à partir du moment où le contrôle est transféré à AXA. Ce contrôle est présumé dès lors qu'AXA détient directement ou indirectement au moins 50 % des droits de vote. L'existence et l'effet des droits de vote potentiels qui sont exerçables ou convertibles ont également été pris en compte pour déterminer si AXA contrôle une autre entité.

Les entités qui sont contrôlées en substance, même sans détention de droits de vote, sont aussi consolidées. Il s'agit notamment des entités ad-hoc y compris les véhicules de titrisation et autres entités, par exemple issues d'opérations de cession de créances d'autres groupes et ayant pour objet d'émettre des titres dont le remboursement est assuré par le produit des créances acquises dénommées « Collateralized Debt Obligations » (CDO).

Sont consolidées par **intégration proportionnelle** les sociétés dont AXA détient directement ou indirectement 20 % ou plus des droits de vote et sur lesquelles AXA exerce avec des tiers un contrôle conjoint.

Sont consolidées par **mise en équivalence** les sociétés sur lesquelles AXA a une influence durable et notable, soit en détenant 20 % ou plus des droits de vote, soit au terme d'un pacte d'actionnaires. La quote part d'AXA aux bénéfices et pertes postérieure à l'acquisition est comptabilisée en résultat, tandis que sa quote part dans les variations de réserves postérieures à l'acquisition est comptabilisée en « autres réserves ».

Les fonds d'investissement et les sociétés immobilières sont consolidés soit par intégration globale soit par intégration proportionnelle, ou encore comptabilisés en utilisant la mise en équivalence s'ils respectent les critères énoncés précédemment. Pour les sociétés d'investissement consolidées par intégration globale, les intérêts minoritaires sont comptabilisés à la juste valeur et enregistrés en dettes. Les fonds d'investissement comptabilisés en utilisant la mise en équivalence sont inclus dans le poste du bilan intitulé « Placements financiers ».

4.3.2. *Regroupements d'entreprises : entrée dans le périmètre et acquisition d'intérêts minoritaires*

Comme décrit au-dessus ainsi qu'en note 1 « Impact de la Première Application des normes IFRS », les regroupements d'entreprises antérieurs à 2004 n'ont pas été retraités, excepté les écarts d'acquisition relatifs à des entités reportant en devise étrangère. Les principes décrits ci-dessous s'appliquent aux opérations de regroupements d'entreprises intervenues après le 1er janvier 2004.

Réévaluation des actifs et passifs de sociétés nouvellement acquises, et des passifs éventuels

Lors de la première consolidation, l'ensemble des actifs et passifs identifiables des sociétés nouvellement acquises est estimé à sa juste valeur. Toutefois comme le permet IFRS 4, les passifs liés aux contrats d'assurance vie ou aux contrats d'investissement avec participation discrétionnaire sont maintenus à la valeur comptable antérieure à la date d'acquisition si la méthode de mesure est cohérente avec les principes comptables d'AXA.

La valeur des portefeuilles des contrats d'assurance et d'investissement avec participation discrétionnaire acquis est constatée au bilan; elle correspond à la valeur actualisée des profits futurs relatifs au portefeuille de contrats existants à la date d'acquisition (appelée valeur du portefeuille de contrats des sociétés d'assurance acquises). La valeur actuelle des profits futurs tient compte du coût du capital et est estimée en utilisant des hypothèses actuarielles fondées sur des projections futures faites à la date d'acquisition et en utilisant un taux d'escompte incluant une prime de risque. Les autres actifs incorporels tels que les marques ou la valeur des réseaux de distribution sont reconnus s'ils peuvent être évalués de façon fiable, et s'il est probable que les avantages économiques futurs affectables à ces actifs iront à l'entité.

Concernant les regroupements d'entreprises, seuls les coûts de restructuration mesurables de façon fiable et qui correspondent à une obligation de la société acquise existant préalablement à la date d'acquisition, sont inclus dans les provisions pour restructuration enregistrées au bilan de la société acquise, à la date d'acquisition.

Le coût d'une acquisition est mesuré à la juste valeur des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis et des passifs encourus ou assumés à la date d'échange, augmenté des frais externes directement liés à l'acquisition.

Les frais externes liés au regroupement d'entreprises incluent les coûts de liquidation ou de modification des plans d'option de souscription d'actions préexistants (ceci s'applique à toute acquisition, y compris le rachat d'intérêts minoritaires). Lorsque l'opération est effectuée en devises étrangères, le cours de change retenu est celui du jour de l'opération ou le jour du début de la transaction si celle-ci s'étale dans le temps.

Ecart d'acquisition

La différence positive entre le coût d'acquisition pour l'acquéreur et la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels acquis représente l'écart d'acquisition. L'écart d'acquisition résultant d'une acquisition d'une entité étrangère est enregistré dans la devise locale de l'entité acquise et convertie en euros à la date de clôture.

Si ce coût est inférieur à la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels acquis, la différence est enregistrée directement dans le compte de résultat.

Les écarts d'acquisition peuvent être modifiés dans les douze mois à compter de la date d'acquisition, sur la base des nouvelles informations disponibles.

L'écart d'acquisition est alloué par segment (« Vie, Epargne, Retraite », « Dommages », « Assurance Internationale », y compris la réassurance et « Autres services financiers ») aux unités génératrices de trésorerie correspondant (i) aux différentes sociétés (ou portefeuilles) acquises en fonction de leur importance sur leur marché ou de leur rentabilité attendue, et (ii) aux entités déjà présentes dans le Groupe qui bénéficieront des synergies attendus avec les sociétés nouvellement acquises. Cette allocation de l'écart d'acquisition est utilisée à la fois pour la présentation des résultats par segment et pour les tests de dépréciation.

Acquisitions étapes par étapes (avec modification de contrôle)

Quand une acquisition est effectuée par étapes (acquisitions successives), chaque transaction est traitée séparément afin de déterminer le coût d'acquisition, les justes valeurs des actifs et passifs acquis identifiables, et l'écart d'acquisition. Un ajustement des justes valeurs précédemment enregistrées constitue une réévaluation et est comptabilisé comme tel en capitaux propres (« autres réserves »).

Acquisitions d'intérêts minoritaires (sans modification de contrôle)

Les acquisitions d'intérêts minoritaires sont comptabilisées comme des transactions sur titres de capitaux propres. La différence entre le coût d'acquisition et les intérêts acquis correspondants est directement enregistrée en capitaux propres.

Dans certaines transactions d'acquisition du contrôle d'une entité, une option de vente peut être octroyée aux actionnaires minoritaires. La reconnaissance de cette option en dette dépend toutefois des clauses précises du contrat.

Transactions intragroupes

Les transactions intragroupes, y compris les dividendes internes, les dettes et créances et les gains ou pertes liés à ces transactions sont éliminés :

- en totalité pour les filiales détenues à 100% ;
- à hauteur de la quote-part d'AXA pour les sociétés mises en équivalence et intégrées proportionnellement.

L'impact sur le résultat des transactions entre sociétés consolidées est toujours éliminé, à l'exception des pertes internes présentant un caractère durable qui sont généralement maintenues.

Lorsqu'un actif, objet d'une cession interne, n'est pas destiné à être conservé de façon durable au sein du Groupe AXA :

– l'impôt correspondant à la plus ou moins-value réalisée est également éliminé par la constatation d'un impôt différé inscrit au bilan,

– de même que l'incidence au compte de résultat de l'éventuelle participation aux bénéfices due aux assurés au titre de cette transaction (une participation aux bénéfices différée étant, en contrepartie, portée à l'actif du bilan).

Par ailleurs, le transfert total ou partiel de titres d'une entreprise consolidée entre deux entreprises consolidées par intégration globale mais détenues avec des pourcentages d'intérêts différents n'affecte pas le résultat (à l'exception des éventuels impôts et participation aux bénéfices comptabilisés au titre de la transaction, qui ne donnent pas lieu à retraitement dans les comptes consolidés, les titres objet de la cession interne étant destinés à être conservés durablement au sein d'AXA).

L'incidence de ces transferts sur les capitaux propres du groupe, qui trouve sa contrepartie dans les intérêts minoritaires, est isolée sur les lignes « Restructurations internes » de l'état de variation des capitaux propres.

4.4. Conversion des comptes et transactions en monnaie étrangère

Les états financiers consolidés sont présentés en millions d'euros, l'euro étant la devise fonctionnelle et de présentation du Groupe.

Les résultats et la situation financière de toutes les entités du Groupe dont la devise fonctionnelle (c'est-à-dire la devise du principal environnement économique dans lequel l'entité opère) est différente de la devise de présentation du Groupe, sont convertis dans la devise de présentation selon la méthode suivante :

- (i) les actifs et passifs des filiales dont la devise fonctionnelle est autre que l'euro, sont convertis en euros sur la base des taux de change à la clôture;
- (ii) les charges et produits sont convertis aux taux de change moyens de chaque période, et
- (iii) toutes les différences de changes qui en résultent sont enregistrées comme un composant distinct des capitaux propres (écarts de conversion cumulés).

Les transactions en devises étrangères sont converties en euros en utilisant les taux de change en vigueur aux dates de transactions. Les gains ou pertes de change résultant du règlement de ces transactions et de la conversion aux taux de change à la date de clôture des actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont enregistrés dans le compte de résultat, sauf lorsque la comptabilité de couverture est appliquée, comme décrit ci-après au paragraphe 9.

Comme mentionné précédemment, l'écart d'acquisition résultant de l'acquisition d'une entité étrangère est enregistré dans la devise locale de l'entité acquise et est converti en euros à la date de clôture.

Les écarts de change résultant de la conversion d'un investissement net dans des entités étrangères, d'un emprunt et d'un instrument de devise désignés comme des instruments de couverture de ces investissements, sont enregistrés dans les capitaux propres et constatés en résultat lors de la cession de l'investissement net couvert.

Les écarts de change sur actifs financiers monétaires classés en actifs disponible à la vente pour la partie correspondant au coût amorti sont enregistrés comme des produits ou charges pour la période ; les écarts restant relatifs aux changements de juste valeur sont enregistrés en capitaux propres.

4.5. Information sectorielle

L'information sectorielle présentée dans les états financiers et le rapport annuel d'AXA reflète à la fois les lignes de métiers (segment principal) et la géographie ; elle est fondée sur cinq types d'activités : « Vie, Epargne, Retraite », « Dommages », « Assurance Internationale » (y compris la réassurance) et « Autres services financiers » (y compris la gestion d'actifs). Un segment supplémentaire intitulé « Holdings » inclut toutes les activités non opérationnelles.

4.6. Actifs incorporels

4.6.1. Ecart d'acquisition et dépréciation de l'écart d'acquisition

L'écart d'acquisition est censé avoir une durée d'utilisation indéfinie et n'est donc pas amorti. Il est sujet à des tests de dépréciation au moins une fois par an. La dépréciation de l'écart d'acquisition n'est pas réversible.

AXA effectue annuellement un test de dépréciation d'écart d'acquisition fondé sur les unités génératrices de trésorerie en utilisant une analyse multicritères (les paramètres incluent la valeur des actifs, les profits futurs d'exploitation, la part de marché) afin de déterminer s'il y a des évolutions défavorables significatives. Cette analyse tient compte d'une hypothèse de détention à long terme et exclut les paramètres sensibles aux évolutions à court terme du marché. Cette analyse tient également compte de l'interdépendance des transactions à l'intérieur des sous-groupes. Au sein de chaque unité génératrice de trésorerie, une comparaison est effectuée entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable, qui est égale à la valeur la plus haute entre la valeur de marché et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité correspond aux actifs nets et aux revenus futurs des portefeuilles existants et aux affaires nouvelles, en prenant en compte les flux de trésorerie estimés futurs des unités génératrices de trésorerie. La valeur des revenus futurs attendus est estimée sur la base des valorisations des portefeuilles des contrats d'assurance vie et d'investissement (« embedded value ») publiés par AXA ou des calculs similaires pour les autres activités. Par exemple, la valeur de marché est fondée sur différents multiples de valorisation.

4.6.2. Valeurs des portefeuilles relatives aux compagnies d'assurance acquises

Les valeurs de portefeuille relatives aux compagnies d'assurance acquises sont amorties en fonction de l'émergence des profits sur la durée de vie du portefeuille de contrats. De manière similaire au test de suffisance du passif (voir paragraphe 4.11.2), un test de recouvrabilité est réalisé chaque année en fonction de l'expérience et de l'évolution anticipée des principales hypothèses.

4.6.3. Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles incluent les logiciels dont les coûts de développement directs font l'objet d'un amortissement linéaire sur la base de leur durée de vie estimée.

Les autres immobilisations incorporelles comprennent également les marques ou des relations clients constatés lors de regroupements d'entreprises, si leur juste valeur peut être mesurée de manière fiable et s'il est probable que les avantages économiques attribuables à ces actifs iront à la Société. Ils sont évalués au coût amorti. Lorsque ces actifs ont une durée de vie finie, ils font l'objet d'un amortissement sur cette durée de vie ; et dans tous les cas, ils font l'objet à chaque clôture d'un test de dépréciation. En cas de baisse de valeur significative, une provision pour dépréciation est constatée à hauteur de la différence entre la valeur au bilan et le montant le plus élevé de la valeur d'utilité ou de leur valeur vénale.

4.6.4. *Frais d'acquisition reportés des contrats d'assurance vie et contrats d'investissement avec participation discrétionnaire aux bénéficiaires. Frais reportés exposés à l'origine des contrats d'investissement sans participation discrétionnaire*

Les frais variables engagés lors de l'acquisition de contrats d'assurance vie sont portés à l'actif du bilan. Les frais d'acquisition ainsi reportés sont amortis sur la durée de vie moyenne des contrats en proportion de l'émergence attendue des profits futurs. De manière similaire au test de suffisance du passif (voir paragraphe 4.11), la recouvrabilité de cet actif est testée : la partie des frais d'acquisition qui, à la clôture de chaque arrêté, s'avère non couverte par des profits futurs est immédiatement constatée en charge.

Pour les contrats d'investissement sans participation discrétionnaire, un actif équivalent est comptabilisé, mais son montant est limité aux coûts directement rattachés à la prestation de gestion d'actifs. Cet actif est amorti en tenant compte de tous les chargements estimés et collectés sur toute la durée de vie des contrats. L'amortissement des frais reportés exposés à l'origine est revu à chaque date de clôture afin de refléter les écarts d'expérience observés et les changements d'hypothèses. Cet amortissement fait également l'objet de tests de recouvrabilité.

Les frais d'acquisition reportés et les frais reportés exposés à l'origine sont comptabilisés bruts de chargements et des prélèvements non acquis.

Ces chargements et prélèvements non acquis sont enregistrés séparément comme des provisions et sont amortis sur la durée de vie du contrat selon des règles identiques à celles utilisées pour l'amortissement des frais d'acquisition et des frais reportés exposés à l'origine.

4.7. *Actifs investis d'assurance, bancaires, et des autres activités*

Les investissements comprennent des immeubles de placement et des actifs financiers, y compris les actions, les obligations et les prêts.

4.7.1. *Les immeubles de placement*

Les immeubles de placement (à l'exclusion des immeubles de placement adossés totalement ou partiellement à des passifs de contrats dont le risque d'investissement est supporté par l'assuré) sont comptabilisés au coût, les composants étant amortis sur leur durée estimée d'utilisation, en tenant compte de leur valeur résiduelle, si celle-ci peut être estimée de façon fiable à la fin de la durée d'utilisation.

Les pertes de valeur durables font l'objet de provisions pour dépréciation. Quand la valeur estimée est inférieure de 15% à la valeur nette comptable, on détermine la valeur actuelle estimée des flux de trésorerie futurs. Si le montant calculé est inférieur à la valeur nette comptable, une dotation aux provisions pour dépréciation est enregistrée, égale à la différence entre (a) la valeur nette comptable et (b) le montant maximal entre la valeur estimée et la valeur des flux de trésorerie futurs actualisés.

Durant les périodes suivantes, si la différence entre la valeur estimée et la valeur nette comptable atteint 15% ou plus, alors les provisions pour dépréciation précédemment enregistrées sont reprises à hauteur de la différence entre (a) la valeur nette comptable et (b) le montant minimal entre la valeur estimée et le coût amorti (avant dépréciation).

Les immeubles de placement, adossés totalement ou partiellement aux passifs de contrats dont le risque d'investissement est supporté par les assurés, sont comptabilisés à la juste valeur avec variation de la juste valeur enregistrée en compte de résultat.

4.7.2. *Instruments financiers*

Classification

Les instruments financiers sont classés selon l'intention et la capacité à détenir les actifs investis :

- actifs détenus jusqu'à échéance, comptabilisés au coût amorti ;
- prêts et créances (y compris les instruments de dette non cotés) comptabilisés à la juste valeur ;
- actifs détenus à des fins de transaction et actifs désignés à la juste valeur, avec variation de juste valeur enregistrée dans le compte de résultat ;
- actifs disponibles à la vente comptabilisés à la juste valeur avec variation de juste valeur inscrite en capitaux propres.

L'option de juste valeur suivant l'amendement à IAS 39 publié par l'IASB le 16 juin 2005 et qui consiste à désigner, lors de leur entrée dans le bilan, les actifs et passifs financiers à la juste valeur avec variation de juste valeur en compte de résultat, a été utilisée par le Groupe principalement dans les cas suivants :

- les actifs financiers pour lesquels le choix de l'option de juste valeur est approprié pour réduire la dissymétrie comptable, notamment dans les cas suivants :
 - actifs adossés à des passifs résultant de contrats dont le risque financier est supporté par les assurés ;
 - actifs inclus dans des stratégies de couverture mises en place par le Groupe pour des raisons économiques mais non éligibles à la comptabilité de couverture comme définie dans IAS 39 ;
- les groupes d'actifs financiers gérés et leur performance évaluée sur la base de juste valeur : il s'agit essentiellement des titres détenus par des organismes d'investissement incluses dans le périmètre de consolidation sur la base de la politique de gestion du risques adoptée par le Groupe (« Satellite Investment Portfolios» voir la définition ci-après) ;
- en outre, les dettes détenues par les CDOs sont valorisées à la juste valeur avec variation de juste valeur en compte de résultat, le choix de cette option étant approprié pour réduire la dissymétrie comptable.

En pratique, les actifs détenus par des organismes d'investissement sont classés :

- soit au sein des « Core Investment Portfolios» qui comprennent les actifs adossés aux passifs des contrats d'assurance et d'investissement, gérés selon la stratégie de gestion Actif/Passif (ALM) du Groupe ;
- soit comme des actifs « Satellite Investment Portfolios », reflétant l'allocation stratégique d'actifs fondée sur une gestion dynamique visant à optimiser la rentabilité.

Les titres au sein des « Core Investment Portfolios» sont classés en « actifs disponibles à la vente » à moins qu'ils ne soient associés à une relation de couverture qualifiée ou plus généralement dans le cas où le choix de l'option de juste valeur est approprié pour réduire la dissymétrie comptable. Les titres des « Satellite Investment Portfolios » sont comptabilisés à la juste valeur avec les variations de juste valeur en résultat.

Les prêts sont valorisés au coût amorti, net d'escomptes non amortis et de provisions pour dépréciation.

Dépréciation d'actifs financiers

A chaque date d'arrêté des comptes, AXA vérifie si un actif financier ou un groupe d'actifs financiers est durablement déprécié.

Pour les obligations, une dotation aux provisions est enregistrée en compte de résultat en cas de perte de valeur du titre traduisant un risque de recouvrabilité des sommes dues par l'émetteur des titres. Si ce risque diminue ou disparaît, la dotation aux provisions peut être reprise. Le montant de cette reprise est également enregistré dans le compte de résultat.

Pour les actions classées en « actifs disponibles à la vente », une baisse significative ou prolongée de la juste valeur du titre en dessous de son coût est une indication de perte de valeur des titres. C'est le cas des actions, en situation de pertes latentes pendant une période continue de 6 mois ou plus précédent la date de clôture, ou supérieures à 20% de la valeur nette comptable à la date de clôture. Si une telle situation existe pour les actifs financiers disponibles à la vente, la perte cumulée – mesurée comme la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur actuelle, diminuée de toute dépréciation de cet actif financier précédemment enregistrée dans le compte de résultat – est reprise des capitaux propres et fait l'objet d'une provision pour dépréciation constatée au compte de résultat. Les provisions pour dépréciation enregistrées dans le compte de résultat ne sont reprises dans le compte de résultat qu'à partir du moment où l'actif est vendu ou décomptabilisé.

Pour les prêts, la provision pour dépréciation est fondée sur la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés au taux d'intérêt effectif du prêt, basé sur le prix du marché actuel du prêt ou à la juste valeur de la garantie.

Pour les actifs comptabilisés au coût amorti, y compris les prêts et les actifs classés en « détenus jusqu'à l'échéance », le test de dépréciation est d'abord réalisé sur une base unitaire. S'il n'y a pas de preuve de dépréciation à ce niveau, alors un test collectif est réalisé pour des groupes d'actifs ayant des risques similaires.

En raison du volume des transactions et de la variété des systèmes d'information des entités consolidées, différentes méthodes d'allocation du coût des actions et obligations peuvent être utilisées dès lors qu'elles sont

appliquées de façon permanente au niveau de chaque entité : la méthode du coût moyen ou la méthode du premier entré – premier sorti (PEPS) ou tout autre méthode possible.

4.8. Actifs adossés à des passifs de contrat dont le risque financier est supporté par l'assuré

Au bilan, les passifs des contrats d'assurance ou d'investissement dont le risque financier est supporté par les assurés sont présentés dans un poste séparé. Les actifs adossés à ces passifs sont présentés de façon symétrique dans un poste spécifique à l'actif du bilan. Cette présentation est pertinente et conforme à l'ordre de liquidité croissante recommandé par IAS 1 pour les institutions financières sachant que les risques sont supportés par les assurés, quelle que soit la nature des actifs adossés aux passifs, immeubles de placement, obligations ou actions. Une décomposition par nature des actifs est présentée dans les annexes des états financiers.

4.9. Instruments dérivés

Les instruments dérivés sont initialement enregistrés à la juste valeur à la date d'acquisition puis réévalués à leur juste valeur. Les gains et pertes latents sont comptabilisés dans le compte de résultat à moins que les instruments dérivés ne fassent partie d'une relation de couverture qualifiée, comme décrite ci-après. Le Groupe désigne certains dérivés soit : (i) comme des couvertures de juste valeur des actifs ou passifs enregistrées ou des couvertures d'engagements fermes (couverture de juste valeur); ou (ii) comme des couvertures de transactions futures hautement probables (couvertures de flux de trésorerie); ou (iii) comme des couvertures d'investissements nets dans des opérations étrangères.

Le Groupe documente à l'origine la relation de couverture ainsi que les objectifs en terme de gestion d'actifs et la stratégie de couverture. Le Groupe documente également l'efficacité de la couverture, à la fois lors de sa mise en place et sur la durée de la couverture, en justifiant l'efficacité réelle ou attendue des produits dérivés de couverture dans la compensation des variations de juste valeur ou de flux de trésorerie des éléments couverts.

Couverture de juste valeur

Les variations de juste valeur des instruments dérivés qui sont désignés et qualifiés de couvertures de juste valeur et les variations de juste valeur des actifs et passifs dont le risque est couvert sont enregistrées dans le compte de résultat.

Couverture de flux de trésorerie

La part efficace de variation de juste valeur des instruments dérivés désignés et qualifiés de couvertures de flux de trésorerie est enregistrée en capitaux propres. Le gain ou la perte relatifs à la part inefficace est immédiatement comptabilisé dans le compte de résultat. Les montants accumulés en capitaux propres sont reclassés dans le compte de résultat sur la période durant laquelle l'élément couvert affecte le résultat (par exemple lorsque la transaction future a lieu). Quand un instrument de couverture arrive à échéance ou est vendu, ou bien lorsque la couverture ne remplit plus les critères de la comptabilité de couverture, alors le gain ou la perte cumulé est maintenu dans les capitaux propres et est enregistré en résultat quand la transaction future impacte le compte de résultat.

Couverture d'investissement net

La comptabilité de couverture d'investissement net est identique à celle de la couverture des flux de trésorerie. Le gain ou la perte sur l'instrument de couverture liés à la part efficace de la couverture est enregistré en capitaux propres; le gain ou la perte liés à la part inefficace est immédiatement enregistré dans le compte de résultat. Les gains et pertes accumulés en capitaux propres sont enregistrés dans le compte de résultat lors de la cession de l'investissement net.

Les produits dérivés ne remplissant pas les conditions requises par la comptabilité de couverture

Les variations de juste valeur de tous les autres instruments dérivés qui ne remplissent pas les conditions requises par la comptabilité de couverture sont immédiatement enregistrées dans le compte de résultat.

Le Groupe détient des actifs financiers qui comportent des produits dérivés incorporés. Ces dérivés incorporés sont enregistrés séparément et évalués à la juste valeur dans le compte de résultat, par application des règles et si l'impact est jugé significatif.

Pour la présentation au bilan, les produits dérivés viennent en déduction des actifs ou passifs couverts, que ces produits dérivés remplissent ou non les critères de comptabilité de couverture. Les montants détaillés sont présentés dans les annexes des états financiers.

4.10. Capital social et capitaux propres

4.10.1. Capital social

Les actions ordinaires sont classées en capitaux propres s'il n'existe pas une obligation contractuelle de remettre de la trésorerie ou un autre actif financier.

Les coûts marginaux, nets de taxes, directement imputables à l'émission d'un instrument de capitaux propres viennent en déduction de la valeur de l'instrument émis.

4.10.2. Titres Super Subordonnées

Les Titres Super Subordonnées, ainsi que la charge d'intérêts liés le cas échéant, sont classées en capitaux propres ("autres réserves") dès lors que, comme pour les actions ordinaires, il n'existe pas d'obligation contractuelle de remettre de la trésorerie ou un autre actif financier.

4.10.3. Instruments financiers composés

Tout instrument financier composé émis par le Groupe comportant à la fois une composante de capitaux propres (c'est à dire une option permettant de convertir un instrument de dette en un instrument de capitaux propres de la société) ou un instrument de dette (comportant une obligation contractuelle de remettre de la trésorerie) sont classés distinctement au passif du bilan, la composante de capitaux propres étant présentée en capitaux propres du Groupe («autres réserves»). Les profits et les pertes associés à des remboursements ou des refinancements de la composante de capitaux propres sont présentés en variations de capitaux propres.

4.10.4. Titres d'autocontrôle

Les titres d'autocontrôle et les coûts directement associés sont portés en diminution des capitaux propres consolidés. Lorsque ces titres sont subséquemment vendus, ou réémis, toute contrepartie reçue est enregistrée dans les capitaux propres consolidés, nette d'impôts et des coûts directement associés.

4.11. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et contrats d'investissement

4.11.1. Classification des contrats

Le Groupe émet des contrats qui transfèrent un risque d'assurance ou un risque financier ou les deux.

Les contrats d'assurance, y compris les acceptations en réassurance, sont les contrats qui comportent un risque d'assurance significatif. Ces contrats peuvent également transférer un risque financier de l'assuré vers l'assureur. Les contrats d'investissement sont les contrats qui comportent un risque financier sans risque d'assurance significatif.

Certains contrats d'assurance et d'investissement comportent une **participation aux bénéfices discrétionnaire**. Cet élément donne droit au titulaire du contrat de recevoir en tant que supplément aux prestations garanties, des prestations complémentaires :

- qui devraient probablement représenter une quote-part importante des avantages contractuels;
- dont le montant et/ou l'échéance est contractuellement à la discrétion du Groupe; et
- qui contractuellement sont fondées sur la performance d'un ensemble de contrats, les rendements de placement d'un portefeuille d'actifs ou le résultat de la société, d'un fonds ou d'autre entité qui émet le contrat.

Pour certains types de contrats d'assurance ou d'investissement, **le risque financier est supporté par l'assuré**. De tels contrats correspondent notamment à des contrats en unités de compte.

Le Groupe classe son portefeuille de contrats d'assurance et d'investissement en six catégories :

- passifs liés à des contrats d'assurance,
- passifs liés à des contrats d'assurance dont le risque financier est supporté par l'assuré,
- passifs liés à des contrats d'investissements avec participation discrétionnaire,
- passifs liés à des contrats d'investissements sans participation discrétionnaire,
- passifs liés à des contrats d'investissements dont le risque financier est supporté par l'assuré et avec participation discrétionnaire, correspondant à des contrats en unités de compte ou des contrats multi-fonds qui comportent un fonds non libellé en unités de compte avec une participation discrétionnaire,

- passifs liés à des contrats d'investissements dont le risque financier est supporté par l'assuré et sans participation discrétionnaire.

Les deux dernières catégories sont regroupées sur une même ligne au bilan : « passifs liés à des contrats d'investissements dont le risque financier est supporté par l'assuré ».

4.11.2. Contrats d'assurance et d'investissement avec participation discrétionnaire

Conformément à IFRS4, les règles de comptabilisation et décomptabilisation sont basées sur les principes comptables AXA existants, préalablement décrits ci-après à l'exception de l'élimination de la provision d'égalisation et des changements sélectifs de principes autorisés par IFRS 4 (voir ci-après sur les garanties *planchers*).

Provisions pour primes non acquises

Les provisions pour primes non acquises constatent la part, calculée prorata temporis, des primes émises et des primes restant à émettre qui se rapporte à la période comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance du contrat ou, à défaut, de son terme.

Les provisions mathématiques des contrats **d'assurance vie traditionnels** (c'est-à-dire comportant un risque significatif de mortalité) sont calculées, conformément aux principes en vigueur dans chaque pays et sous réserve de l'homogénéité des méthodes utilisées, de façon prospective, sur la base d'hypothèses de taux de rendement, de mortalité / morbidité et de frais de gestion.

En cas de changement de tables de mortalité, une provision supplémentaire correspondant à l'écart entre les provisions calculées selon l'ancienne et la nouvelle table, doit être constituée. Ce supplément est acté en une seule fois dans les comptes consolidés.

Les provisions mathématiques des contrats d'investissement avec participation discrétionnaire (dénommés auparavant "contrats d'épargne" dans les principes comptables AXA), comportant un risque faible de mortalité et de morbidité, sont déterminées à l'aide d'une approche prospective basée sur des taux d'escompte figés à l'origine dont les résultats sont similaires à ceux résultant d'une approche rétrospective.

Les taux utilisés au sein du Groupe sont au plus égaux aux taux de rendement prévisionnels, prudemment estimés, des actifs affectés à leur représentation.

Sont incluses dans les provisions mathématiques les provisions pour participation aux bénéfices lorsque les contrats d'assurance vie prévoient le versement aux assurés d'une participation assise sur les résultats enregistrés au titre de ces contrats.

Les provisions mathématiques comprennent la totalité du "fund for future appropriation" des contrats "With-Profit" britanniques, qui a notamment pour objet de couvrir les engagements de la société au titre des "terminal bonus" futurs : les provisions sur les contrats "With-Profit" et le "fund for future appropriation" varient avec la valeur de marché des actifs.

Pour les contrats d'assurance ainsi que pour les contrats d'investissement avec participation discrétionnaire, lorsque les contrats prévoient un taux minimum garanti, les insuffisances éventuelles des rendements futurs sont provisionnées.

Les **garanties planchers**, offertes au titre des contrats dont le risque financier est supporté par l'assuré et classés dans la catégorie des contrats d'assurance en raison de l'existence de ces garanties, sont provisionnées sur la base d'une approche prospective sauf lorsque ces garanties sont couvertes par un programme de gestion des risques faisant appel à l'utilisation de contrats à terme (voir ci-dessous). La valeur actuelle moyenne des prestations futures à verser aux assurés en cas de déclenchement des garanties est estimée sur la base de scénarios raisonnables dont les hypothèses principales portent sur les rendements financiers et leur volatilité, les taux de rachat et la mortalité. Cette valeur actuelle des prestations futures est provisionnée de telle sorte que le coût total moyen des garanties soit reconnu en fonction de l'émergence des prélèvements sur la durée de vie des contrats.

Certaines garanties planchers telles que les “Guaranteed Minimum Death or Income Benefit” (“GMDB” or “GMIB”) ou certaines garanties en terme de performance proposées par les traités de réassurance sont couvertes par un programme de gestion des risques faisant appel à l’utilisation de contrats à terme: afin de réduire la dissymétrie comptable entre la valorisation des passifs et la valorisation des dérivés de couverture, AXA a choisi d’appliquer l’option permise par IFRS 4.24 pour la réévaluation des passifs aux hypothèses actuelles de marché. Ce changement de principes comptables a été appliqué à la date de passage aux IFRS le 1er janvier 2004 aux portefeuilles de contrats couverts par le programme de gestion des risques à cette date. Tout portefeuille de contrats couvert par le programme de gestion des risques postérieurement à cette date est réévalué aux conditions de marché à compter de la date d’application du programme.

Provisions de sinistres (assurance non vie)

Les provisions de sinistres ont pour objet la couverture du coût total à terminaison des sinistres survenus. A l’exception des provisions pour rentes invalidité et incapacité qui font l’objet d’une actualisation, elles ne sont pas escomptées.

Ces provisions couvrent les sinistres déclarés, les sinistres survenus mais non encore déclarés, et l’ensemble des frais liés à la gestion de ces sinistres. Elles sont estimées sur la base de données historiques, des tendances actuelles de sinistralité, et prennent en compte les cadences de règlement observées dans l’ensemble des branches d’assurance, ainsi que les évolutions attendues en matière d’inflation, de réglementation ou de tout autre facteur ayant une influence sur les montants qui seront dus.

Provisions pour chargements non acquis

Les chargements et prélèvements perçus à l’émission du contrat pour couvrir des prestations de services futures sont reportés et reconnus en résultat sur la base des mêmes critères d’amortissement que ceux utilisés pour les frais d’acquisition reportés.

Comptabilité reflet et provision pour participation aux bénéfices passive ou provision pour participation aux bénéfices active

Conformément à l’option offerte par IFRS 4, la comptabilité reflet s’applique aux contrats d’assurance et d’investissement avec participation discrétionnaire. La comptabilité reflet affecte les provisions techniques, les frais d’acquisition différés et la valeur de portefeuille afin de refléter l’impact des plus ou moins values latentes sur l’évaluation des passifs et actifs d’assurance de manière similaire à l’impact qu’ont les profits ou pertes réalisés sur actifs. Lorsque les plus ou moins values latentes sont constatées, une provision pour participation aux bénéfices passive est enregistrée. Cette provision correspond à la participation discrétionnaire attribuable à l’assuré et est comptabilisée intégralement sur la ligne "passif relatif à la participation aux bénéfices", sans aucun impact sur les capitaux propres. En conséquence, AXA n’est pas tenu de vérifier que le passif constaté pour l’ensemble du contrat n’est pas inférieur au montant qui résulterait de l’application de IAS39 à l’élément garanti.

La provision pour participation aux bénéfices passive est déterminée en appliquant aux plus et moins values latentes le taux de participation estimé sur la base des obligations implicites dans chacun des environnements concernés.

Dans le cas de moins values latentes, une provision pour participation aux bénéfices active est constatée à condition que la probabilité de recouvrement soit élevée. C’est notamment le cas si la provision peut venir en déduction de profits futurs de placement ou être imputée sur des chargements sur primes ou sur des marges futures.

Les plus ou moins values latentes sur les actifs de transaction ou comptabilisés à la juste valeur par résultat sont enregistrées au compte de résultat et les impacts de la comptabilité reflet sont enregistrés de manière symétrique en compte de résultat et les plus ou moins values latentes sur les actifs disponibles à la vente sont enregistrés par capitaux propres et les impacts de la comptabilité reflet sont enregistrés de manière symétrique en capitaux propres.

Test de suffisance du passif

A chaque clôture, des tests de suffisance du passif sont réalisés au niveau de chaque entité consolidée pour s’assurer du caractère suffisant des passifs d’assurance, nets de frais d’acquisition reportés et nets de la valeur de portefeuille. Pour la réalisation de ces tests, les sociétés regroupent les contrats sur la base de critères communs en tenant compte de la manière dont ils ont été acquis, et dont ils sont gérés et leur rentabilité mesurée. En outre, les entités se fondent sur la meilleure estimation des cash flows futurs, des coûts de gestion des sinistres et des frais d’administration et tiennent compte des options et garanties incorporées aux contrats, ainsi que des taux de rendement des actifs adossés à ces

passifs. Il est également tenu compte des risques propres aux contrats (risque d'assurance, risque de marché, risque d'inflation, persistance, sélection adverse...) susceptibles d'indiquer que l'évaluation des passifs est insuffisante.

Toute insuffisance de provision est immédiatement constatée en résultat par, dans un premier temps, annulation des frais d'acquisition reportés et de la valeur de portefeuille, puis dans un second temps, constitution d'une provision pour pertes liées à l'insuffisance de passif. Dans le cas spécifique des contrats d'assurance non vie, une **provision pour risques en cours** est constituée pour les contrats dont les primes sont estimées insuffisantes pour couvrir les sinistres et frais de gestion futurs.

Les dérivés incorporés dans les contrats d'assurance et d'investissement avec participation discrétionnaire

Les dérivés incorporés répondant à la définition de contrats d'assurance ou correspondant à des options de rachat pour un montant défini (valeur de rachat basée sur un montant fixe et un taux d'intérêt) ne sont pas évalués séparément du contrat hôte. Tous les autres dérivés sont évalués séparément à la juste valeur s'ils ne sont pas étroitement liés aux contrats hôtes et s'ils ne répondent pas à la définition d'un contrat d'assurance.

4.11.3. Contrats d'investissement sans participation discrétionnaire

Conformément à IAS 39, ces contrats sont comptabilisés comme des dépôts avec pour conséquence la non reconnaissance en compte de résultat des primes reçues et des prestations et sinistres réglés (voir ci-après Produits d'exploitation).

Cette catégorie inclut principalement des contrats en unités de compte qui ne répondent pas à la définition de contrats d'assurance et d'investissement avec participation discrétionnaire. Les engagements afférents à ces contrats sont évalués en se référant à la valeur de marché des actifs mis en représentation.

Provision pour prélèvements non acquis

Les chargements et prélèvements perçus à l'émission du contrat pour couvrir des prestations de services futures sont reportés et reconnus en résultat sur la base des mêmes critères d'amortissement que ceux utilisés pour les frais reportés.

4.12. Réassurance : Cessions en réassurance

Les éléments de bilan et de compte de résultat, relatifs aux traités de cession (et rétrocession) qui remplissent les critères de contrats d'assurance sont comptabilisés de façon cohérente aux affaires directes (et sur les acceptations) concernées, en tenant compte des clauses contractuelles.

4.13. Autres dettes

4.13.1. Dettes de financement

Les dettes de financement destinées à financer la marge de solvabilité d'une entité opérationnelle ou à acquérir un portefeuille de contrats sont présentées au bilan de manière distincte des autres dettes.

4.13.2. Impôts

Les effets des impôts exigibles sont enregistrés en résultat sur la base des montants estimés à payer, nets des montants à recevoir au titre des opérations de l'exercice et sur la base des règles locales d'imposition.

Les impôts différés actifs et passifs sont générés par des différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs et le cas échéant, par des reports en avant de pertes fiscales non utilisées. Les impôts différés actifs sont constatés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible. Dès lors que la situation de la société ne permet pas d'envisager la récupération des impôts différés actifs, ceux-ci font l'objet d'une dépréciation.

4.13.3. Engagements sociaux

Les engagements sociaux comprennent les sommes qui seront versées aux employés du Groupe AXA à compter de leur départ à la retraite (indemnité de départ, retraite complémentaire, aide médicale). Pour couvrir les engagements de retraite, certaines législations ont autorisé ou imposé la mise en place de fonds dédiés spécialisés.

- Les régimes à cotisations définies se caractérisent par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser au salarié les montants qui lui sont dus. De ce fait, une fois les cotisations payées, aucun passif ou aucun engagement ne figure dans les comptes du Groupe à l'exception de la charge des cotisations payées aux organismes.
- Les régimes à prestations définies se caractérisent par l'évaluation actuarielle des engagements sur la base des règlements internes de chaque régime. La valeur actualisée des prestations futures de l'employeur, PBO (Projected Benefit Obligation), est calculée sur la base de projections à long terme de taux de croissance des salaires, de taux d'inflation, de table de mortalité, du taux de rotation des effectifs, de la durée résiduelle d'activité et de la revalorisation des rentes. La valeur inscrite au bilan au titre des engagements de retraite correspond à la différence entre la valeur actualisée des engagements futurs, et les actifs investis en valeur de marché, destinés à les couvrir plan par plan, augmentés des pertes ou diminués des gains non encore comptabilisés. Lorsque le résultat de ce calcul est négatif, une provision pour risques et charges est dotée au passif du bilan. Dans le cas inverse, un actif est comptabilisé au bilan. **Les gains et pertes actuariels** dus aux écarts constatés par rapport aux estimations et aux changements d'hypothèses sont enregistrés en capitaux propres en totalité sur la période durant laquelle ils ont été constatés. De manière symétrique, tout ajustement dû au plafonnement des actifs est enregistré en capitaux propres. **Les coûts des services passés** sont constatés immédiatement en résultat, à moins que les modifications des engagements de retraite soient conditionnées au fait que les employés restent au service pendant une période donnée (la période d'acquisition des droits). Dans ce cas les coûts des services passés sont amortis de manière linéaire sur la période d'acquisition des droits.

4.13.4. Rémunérations en actions

Les plans de rémunérations dont le paiement est fondé sur des actions du Groupe sont principalement réglés sous forme d'actions.

Tous les plans de stock options accordés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas encore intégralement acquis au 1er janvier 2004 sont évalués à la juste valeur à la date d'octroi, la charge correspondante étant constatée au fur et à mesure sur la période d'acquisition des droits.

Les plans dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglés en trésorerie sont comptabilisés à leur juste valeur et réévalués à chaque clôture avec toute variation de juste valeur constatée en résultat.

Le plan d'épargne en actions AXA Shareplan établi selon des règles françaises comprend deux options: une option classique et une option à effet de levier.

Le coût de l'option classique est valorisé conformément aux recommandations du CNC (« Conseil National de la Comptabilité »). Le coût de l'option à effet de levier est établi en tenant compte de la contrainte d'incessibilité des titres pendant cinq ans comme pour l'option classique, mais en incluant en complément le coût d'opportunité implicitement supporté par AXA en permettant à ses employés de bénéficier de conditions de tarification plus favorables que celles qu'ils pourraient obtenir en tant que particuliers.

4.14. Autres provisions et passifs

4.14.1. Provisions pour restructuration

Les coûts de restructuration non relatifs à un regroupement d'entreprises font l'objet d'une provision lorsque le Groupe a une obligation juridique qui découle d'un contrat ou un plan de restructuration détaillé et formalisé dont les principales caractéristiques ont été communiquées aux personnes concernées.

4.14.2. Autres provisions et passifs éventuels

Une provision doit être comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé et il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation, et le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées ni les pertes qui seront liées à la poursuite des activités.

Les provisions sont déterminées sur la base de la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture, actualisée au taux sans risque pour les provisions à long terme.

4.15. Produits d'exploitation

4.15.1. Primes émises

Les primes émises correspondent au montant des **primes émises** et à émettre tant au titre des contrats **d'assurance que d'investissement avec participation discrétionnaire** par les sociétés d'assurance et de réassurance, nettes d'annulations et brutes de cessions aux réassureurs. Dans le secteur de la réassurance, les primes sont enregistrées sur la base des primes déclarées par les sociétés cédantes, et sur la base d'estimations pour les cotisations à émettre.

4.15.2. Prélèvements issus des contrats d'investissement sans participation discrétionnaire.

Les primes collectées au titre des contrats d'investissement sans participation discrétionnaire aux bénéficiaires sont enregistrées comme des dépôts après déduction des prélèvements. Les revenus de ces contrats sont constitués des des prélèvements destinés à couvrir les coûts d'émission, de gestion d'actifs, d'administration et de rachat pendant toute la durée du contrat. Les prélèvements collectés à l'origine destinés à couvrir les services futurs, sont reconnus en résultat sur toute la durée de vie estimée du contrat (voir "Provisions pour prélèvements non acquis" au paragraphe 4.11.3).

4.15.3. Variation de primes non acquises, nettes de chargements et prélèvements non acquis

Les variations de primes non acquises nettes de chargements et prélèvements non acquis comprennent les variations de provisions pour primes non acquises inscrites au passif (voir ci-après « Provisions pour primes non acquises ») avec les variations de chargements et prélèvements non acquis. Les chargements et prélèvements non acquis sont destinés à couvrir les prestations de services futurs et sont reconnus en résultat sur la durée de vie estimée des contrats d'assurance et des contrats d'investissement avec participation discrétionnaire (voir "Provisions pour chargements non acquis" au paragraphe 4.11.2) et des contrats sans participation discrétionnaire (voir "Provisions pour prélèvements non acquis" au paragraphe 4.11.3).

4.15.4. Produit Net Bancaire

Le produit net bancaire comprend tous les revenus et dépenses provenant des activités bancaires, y compris les charges d'intérêts et les commissions bancaires.

Il exclut les charges d'exploitation bancaires et les provisions pour dépréciation sur créances et prêts douteux, qui sont enregistrés dans la rubrique « charges d'exploitation bancaires ».

4.15.5. Revenus des autres activités

Les revenus des autres activités incluent principalement les commissions reçues au titre de la gestion d'actifs et constatées en résultat lorsque la prestation de services a été exécutée. Ils incluent principalement :

- les revenus perçus par les sociétés d'assurance sur des activités annexes, notamment les commissions reçues sur la vente ou la distribution de produits financiers,
- les commissions reçues au titre des activités de gestion d'actifs,
- les loyers perçus par les sociétés foncières,
- ainsi que la production vendue par les sociétés de promotion immobilière.

4.15.6. Résultat financier hors coût de l'endettement net

Le résultat financier hors coût de l'endettement net inclut:

- les revenus financiers sur placements des activités d'assurance et de réassurance, présentés nets de dotations aux amortissements sur immeubles de placement (pour les immeubles d'exploitation, les charges d'amortissement sont comprises dans les charges d'exploitation); cette ligne inclut les intérêts calculés conformément à la méthode du taux d'intérêt effectif pour les instruments de dettes et les dividendes reçus des instruments de capitaux propres,

- les charges financières,
- les plus ou moins-values réalisées nettes de dotations et reprises de provisions pour dépréciation,
- les plus et moins values latentes des actifs évalués en juste valeur dont les variations de juste valeur sont enregistrées en résultat.

Pour les entreprises du secteur bancaire, les produits et charges sur actifs et passifs liés à l'activité bancaire figurent en produits et charges d'exploitation bancaires.

Lorsqu'une opération en capital (autre qu'interne au groupe) se traduit par la réduction du pourcentage d'intérêt du groupe dans une filiale consolidée, un profit (ou perte) de dilution est enregistré en résultat de la gestion financière ; ce profit (perte) correspond à la variation de quote-part de fonds propres de la filiale avant et après l'opération.

4.16. Activités destinées à être cédées ou abandonnées

Cette catégorie comprend les actifs destinés à être cédés ou abandonnés dans les 12 mois suivants. Ils sont comptabilisés à la valeur la plus faible entre la valeur nette comptable et la juste valeur diminuée des coûts de cession. Ils sont présentés séparément au bilan et au compte de résultat, nets d'impôts pour les opérations abandonnées.

Note 5 : Principales variations du périmètre de consolidation

Les principales variations de périmètre de l'exercice sont identifiées dans les tableaux ci-après.

Société mère et holdings intermédiaires	Variation de périmètre	30-juin-05		31-déc.-04	
		% de contrôle	% d'intérêt	% de contrôle	% d'intérêt
Turquie					
AXA Oyak Holding	(a)	100,00%	50,00%	50,00%	50,00%
Asie					
AXA Insurance Investment Holding	(a)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

Vie, épargne, retraite et Dommages	Variation de périmètre	30-juin-05		31-déc.-04	
		% de contrôle	% d'intérêt	% de contrôle	% d'intérêt
France					
Fonds Immobilier FDV		30,58%	30,49%	45,43%	29,55%
Allemagne					
AXA Euro Dividend L	Création	100,00%	92,19%	-	-
AXA Euro Dividend S	Création	100,00%	92,19%	-	-
Turquie					
AXA Oyak Hayat Sigorta (Vie)	(a)	100,00%	50,00%	100,00%	50,00%
AXA Oyak Sigorta (Non vie)	(a)	100,00%	35,48%	70,91%	35,45%
Asie					
AXA Insurance Singapore (Vie)	(a)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
AXA General Insurance Hong Kong (Non vie)	(a)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

(a) Entités mises en équivalence au 31 décembre 2004, consolidées par intégration globale à partir du 1er janvier 2005

Note 6 : Compte de résultat sectoriel

(en millions d'euros)	30-juin-05							TOTAL
	Vie, Epargne, Retraite	Domages	Assurances internationales	Gestion d'actifs	Autres services financiers	Holdings	Eliminations inter-segments	
Primes émises	21 131	10 369	2 461	-	-	-	(117)	33 844
Prélèvement sur contrats d'investissement sans participation discrétionnaire (1)	237	-	-	-	-	-	-	237
Chiffre d'affaires des activités d'assurance	21 368	10 369	2 461	-	-	-	(117)	34 082
Produit net bancaire	-	-	-	-	232	-	(7)	225
Produits des autres activités (2)	543	21	91	1 709	-	0	(173)	2 192
Chiffre d'affaires	21 911	10 391	2 552	1 709	232	0	(297)	36 499
Variations des primes non acquises nettes de chargeements et de prélèvements non acquis	(119)	(1 217)	(643)	-	-	-	36	(1 943)
Produits nets des placements (3)	6 183	828	196	9	40	195	(192)	7 259
Plus et moins-values nettes réalisées sur placements (4)	1 815	237	56	15	(5)	(27)	(0)	2 091
Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisée par résultat	4 376	16	(11)	(3)	(36)	10	1	4 354
Variation des provisions sur instruments financiers (5)	(79)	(25)	(3)	(0)	5	(2)	-	(104)
Résultat financier hors coût de l'endettement net	12 295	1 056	238	21	3	177	(191)	13 600
Charges techniques des activités d'assurance (6)	(29 334)	(6 137)	(1 482)	-	-	-	2	(36 951)
Résultat net des cessions en réassurance	53	(304)	(130)	-	-	-	80	(302)
Charges d'exploitation bancaire	-	-	-	-	(26)	-	-	(26)
Frais d'acquisition des contrats (7)	(1 410)	(1 584)	(161)	-	-	-	2	(3 153)
Amortissement des valeurs de portefeuilles acquis et autres actifs incorporels	(364)	-	-	-	-	-	-	(364)
Frais d'administration	(1 391)	(931)	(149)	(1 314)	(141)	(140)	134	(3 932)
Pertes de valeur constatées sur immobilisations corporelles	2	22	0	(0)	0	-	-	25
Autres produits et charges (8)	(57)	(15)	13	(8)	(27)	(30)	73	(51)
Autres produits et charges courants	(32 501)	(8 948)	(1 910)	(1 322)	(194)	(171)	291	(44 754)
Résultat des opérations courantes avant impôt (9)	1 586	1 282	237	409	42	7	(160)	3 402
Quote part de résultat dans les entreprises mises en équivalence	4	1	1	-	2	0	-	9
Charges liées aux dettes de financement (10)	(51)	(9)	(13)	(10)	(10)	(372)	160	(305)
Résultat courant avant impôt	1 539	1 274	225	398	34	(365)	-	3 106
Impôt sur les résultats	(238)	(359)	(68)	(109)	(7)	155	-	(627)
Résultat net des opérations courantes	1 301	915	156	289	27	(210)	-	2 479
Charges nettes sur immobilisations incorporelles (12)	(0)	-	-	-	-	-	-	(0)
Résultat sur abandon d'activité après impôt	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 301	915	156	289	27	(210)	-	2 479
Part des intérêts minoritaires dans le résultat net	78	33	1	129	(31)	(6)	-	205
Résultat net part du Groupe	1 223	882	155	160	58	(204)	-	2 274

(en millions d'euros)	30-juin-04							TOTAL
	Vie, Epargne, Retraite	Domages	Assurances internationales	Gestion d'actifs	Autres services financiers	Holdings	Eliminations inter-segments	
Primes émises	20 574	9 821	2 274	-	-	-	(99)	32 571
Prélèvement sur contrats d'investissement sans participation discrétionnaire (1)	216	-	-	-	-	-	-	216
Chiffre d'affaires des activités d'assurance	20 790	9 821	2 274	-	-	-	(99)	32 786
Produit net bancaire	-	0	-	-	199	3	(6)	196
Produits des autres activités (2)	300	21	79	1 660	5	-	(163)	1 900
Chiffre d'affaires	21 090	9 841	2 353	1 660	203	3	(268)	34 883
Variations des primes non acquises nettes de chargeements et de prélèvements non acquis	(196)	(1 141)	(406)	-	-	-	21	(1 723)
Produits nets des placements (3)	5 734	723	178	8	34	132	(205)	6 605
Plus et moins-values nettes réalisées sur placements (4)	2 473	218	32	(1)	3	31	(0)	2 755
Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisée par résultat	1 927	3	4	3	10	(73)	-	1 873
Variation des provisions sur instruments financiers (5)	(97)	(40)	(7)	(0)	(5)	(18)	-	(168)
Résultat financier hors coût de l'endettement net	10 037	904	207	10	41	71	(205)	11 065
Charges techniques des activités d'assurance (6)	(26 524)	(5 896)	(1 305)	-	-	-	42	(33 683)
Résultat net des cessions en réassurance	(4)	(342)	(296)	-	-	-	56	(585)
Charges d'exploitation bancaire	-	-	-	-	(60)	-	1	(58)
Frais d'acquisition des contrats (7)	(1 170)	(1 457)	(147)	-	-	-	17	(2 757)
Amortissement des valeurs de portefeuilles acquis et autres actifs incorporels	(238)	-	-	-	-	-	-	(238)
Frais d'administration	(1 266)	(866)	(157)	(1 297)	(101)	(64)	124	(3 627)
Pertes de valeur constatées sur immobilisations corporelles	(5)	(14)	0	-	-	-	-	(18)
Autres produits et charges (8)	(131)	(1)	(0)	(11)	(66)	(11)	89	(131)
Autres produits et charges courants	(29 338)	(8 575)	(1 904)	(1 308)	(226)	(75)	329	(41 097)
Résultat des opérations courantes avant impôt (9)	1 593	1 029	249	362	18	(0)	(122)	3 128
Quote part de résultat dans les entreprises mises en équivalence	16	19	1	-	5	(0)	-	40
Charges liées aux dettes de financement (10)	(39)	(9)	(24)	(11)	(8)	(324)	122	(291)
Résultat courant avant impôt	1 570	1 039	226	351	16	(324)	-	2 877
Impôt sur les résultats	(501)	(294)	(64)	(91)	(11)	97	-	(864)
Résultat net des opérations courantes	1 069	745	162	260	5	(227)	-	2 013
Charges nettes sur immobilisations incorporelles (12)	-	(32)	(5)	-	-	-	-	(37)
Résultat sur abandon d'activité après impôt	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 069	712	157	260	5	(227)	-	1 976
Part des intérêts minoritaires dans le résultat net	94	36	0	134	4	(25)	-	243
Résultat net part du Groupe	975	677	156	127	1	(202)	-	1 733

Note 7 : Placements

La méthodologie de détermination de la juste valeur des placements comptabilisés au coût ou coût amorti est décrite en note 1.2.6.

7.1. Décomposition des placements

(millions d'euros)	30-juin-05								
	Assurance			Autres activités			Total		
	Fair value	Valeur au bilan	% (Val./au bilan)	Fair value	Valeur au bilan	% (Val./au bilan)	Fair value	Valeur au bilan	% (Val./au bilan)
Immobilier de placement comptabilisé au coût amorti	10 146	7 523	1,74%	84	62	0,61%	10 230	7 586	1,71%
Immobilier de placement comptabilisé à la juste valeur par résultat	4 827	4 827	1,11%	-	-	0,00%	4 827	4 827	1,09%
Dérivés de macro couverture et dérivés spéculatifs	-	-	0,00%	-	-	0,00%	-	-	0,00%
Immobilier de placement (1)	14 973	12 351	2,85%	84	62	0,61%	15 057	12 413	2,80%
Obligations détenues jusqu'à leur échéance	-	-	0,00%	-	-	0,00%	-	-	0,00%
Obligations disponibles à la vente	182 891	182 891	42,19%	5 925	5 925	57,91%	188 816	188 816	42,55%
Obligations comptabilisées à la juste valeur par résultat	42 623	42 623	9,83%	1 137	1 137	11,11%	43 760	43 760	9,86%
Obligations détenues à des fins de transaction	4	4	0,00%	1 551	1 551	15,15%	1 555	1 555	0,35%
Obligations non cotées (coût amorti)	22	22	0,01%	2	2	0,02%	24	24	0,01%
Obligations	225 539	225 539	52,03%	8 616	8 616	84,20%	234 155	234 155	52,77%
Actions disponibles à la vente	24 644	24 644	5,69%	781	781	7,63%	25 425	25 425	5,73%
Actions comptabilisées à la juste valeur par résultat	18 238	18 238	4,21%	8	8	0,08%	18 246	18 246	4,11%
Actions détenues à des fins de transaction	226	226	0,05%	265	265	2,59%	491	491	0,11%
Actions	43 107	43 107	9,94%	1 055	1 055	10,31%	44 162	44 162	9,95%
OPCVM non contrôlés disponibles à la vente	2 923	2 923	0,67%	159	159	1,55%	3 081	3 081	0,69%
OPCVM non contrôlés comptabilisés à la juste valeur par résultat	2 186	2 186	0,50%	27	27	0,27%	2 213	2 213	0,50%
OPCVM non contrôlés détenus à des fins de transaction	251	251	0,06%	-	-	0,00%	251	251	0,06%
OPCVM non contrôlés	5 359	5 359	1,24%	186	186	1,82%	5 545	5 545	1,25%
Autres placements détenus via des OPCVM contrôlés, comptabilisés à la juste valeur par résultat	1 792	1 792	0,41%	-	-	0,00%	1 792	1 792	0,40%
Dérivés de macro couverture et autres dérivés	1	1	0,00%	(79)	(79)	-0,77%	(77)	(77)	-0,02%
Placements financiers	275 800	275 800	63,62%	9 778	9 778	95,56%	285 577	285 577	64,36%
Prêts détenus jusqu'à leur échéance	-	-	0,00%	-	(0)	0,00%	-	(0)	0,00%
Prêts disponibles à la vente	0	0	0,00%	25	25	0,25%	25	25	0,01%
Prêts comptabilisés à la juste valeur par résultat	148	148	0,03%	-	-	0,00%	148	148	0,03%
Prêts détenus à des fins de transaction	-	-	0,00%	275	275	2,69%	275	275	0,06%
Prêts hypothécaires	7 768	7 236	1,67%	(50)	(50)	-0,49%	7 718	7 185	1,62%
Autres prêts (2)	10 775	10 593	2,44%	48	43	0,42%	10 823	10 636	2,40%
Dérivés de macro couverture et autres dérivés	-	-	0,00%	99	99	0,97%	99	99	0,02%
Prêts	18 691	17 977	4,15%	398	392	3,83%	19 089	18 369	4,14%
Placements représentant les contrats dont le risque financier est supporté par l'assuré	127 355	127 355	29,38%	-	-	0,00%	127 355	127 355	28,70%
PLACEMENTS	436 819	433 482	100,00%	10 259	10 233	100,00%	447 078	443 714	100,00%
Placements financiers et prêts (2)	294 491	293 776	67,77%	10 175	10 170	99,39%	304 666	303 946	68,50%
- dont cotés	238 305	238 306	54,97%	9 437	9 437	92,23%	247 742	247 743	55,83%
- dont non cotés	56 185	55 469	12,80%	737	734	7,17%	56 922	56 203	12,67%
Placements (hors ceux représentant les contrats dont le risque financier est supporté par l'assuré)	309 463	306 126	70,62%						
Vie, Epargne, Retraite	262 611	259 706	59,91%						
Domages	38 452	38 020	8,77%						
Assurance Internationale	8 400	8 400	1,94%						

NB : Chaque ligne de placements est présentée nette de l'effet des dérivés de couverture (IAS 39) et dérivés de couverture économique mais n'entrant pas dans une relation de couverture au sens IAS 39 (hors dérivés de macro couverture et autres dérivés). Le détail de l'effet des dérivés est fourni en note "Instruments dérivés".

(1) Inclut notamment les prêts aux assurés.

(2): à l'exclusion des placements dont le risque financier est supporté par l'assuré.

(en millions d'euros)	31-déc-04								
	Assurance			Autres activités			Total		
	Juste valeur	Valeur au bilan	% (Val.au bilan)	Juste valeur	Valeur au bilan	% (Val.au bilan)	Juste valeur	Valeur au bilan	% (Val.au bilan)
Immobilier de placement comptabilisé au coût amorti	10 293	7 683	1,95%	82	61	0,54%	10 375	7 744	2%
Immobilier de placement comptabilisé à la juste valeur par résultat	4 550	4 550	1,15%	-	-	0,00%	4 550	4 550	1,1%
Dérivés de macro couverture et dérivés spéculatifs	-	-	0,00%	-	-	0,00%	-	-	0,0%
Immobilier de placement	14 843	12 233	3,10%	82	61	0,54%	14 925	12 294	3,0%
Obligations détenues jusqu'à leur échéance	-	-	0,00%	-	-	0,00%	-	-	0,0%
Obligations disponibles à la vente	164 650	164 650	41,76%	6 577	6 577	58,02%	171 227	171 227	42,2%
Obligations comptabilisées à la juste valeur par résultat	41 886	41 886	10,62%	1 197	1 197	10,56%	43 083	43 083	10,6%
Obligations détenues à des fins de transaction	4	4	0,00%	1 620	1 620	14,29%	1 624	1 624	0,4%
Obligations non cotées (coût amorti)	26	23	0,01%	2	2	0,02%	29	26	0,0%
Obligations	206 566	206 563	52,39%	9 396	9 396	82,89%	215 962	215 959	53,2%
Actions disponibles à la vente	22 249	22 249	5,64%	642	642	5,66%	22 891	22 891	5,6%
Actions comptabilisées à la juste valeur par résultat	16 847	16 847	4,27%	39	39	0,34%	16 886	16 886	4,2%
Actions détenues à des fins de transaction	258	258	0,07%	96	96	0,85%	354	354	0,1%
Actions	39 354	39 354	9,98%	777	777	6,85%	40 131	40 131	9,9%
OPCVM non contrôlés disponibles à la vente	2 920	2 920	0,74%	65	65	0,58%	2 985	2 985	0,7%
OPCVM non contrôlés comptabilisés à la juste valeur par résultat	2 093	2 093	0,53%	45	45	0,40%	2 138	2 138	0,5%
OPCVM non contrôlés détenus à des fins de transaction	232	232	0,06%	-	-	0,00%	232	232	0,1%
OPCVM non contrôlés	5 245	5 245	1,33%	110	110	0,97%	5 355	5 355	1,3%
Autres placements détenus via des OPCVM contrôlés, comptabilisés à la juste valeur par résultat	596	596	0,15%	-	-	0,00%	596	596	0,1%
Dérivés de macro couverture et autres dérivés	(242)	(242)	-0,06%	536	536	4,73%	294	294	0,1%
Placements financiers	251 519	251 516	63,80%	10 820	10 820	95,44%	262 339	262 336	64,7%
Prêts détenus jusqu'à leur échéance	2	2	0,00%	(0)	-	0,00%	2	2	0,0%
Prêts disponibles à la vente	0	0	0,00%	23	23	0,20%	23	23	0,0%
Prêts comptabilisés à la juste valeur par résultat	377	377	0,10%	-	-	0,00%	377	377	0,1%
Prêts détenus à des fins de transaction	-	-	0,00%	258	258	2,28%	258	258	0,1%
Prêts hypothécaires	7 452	7 044	1,79%	21	21	0,18%	7 472	7 065	1,7%
Autres prêts (1)	10 798	10 690	2,71%	84	78	0,69%	10 882	10 768	2,7%
Dérivés de macro couverture et autres dérivés	-	-	0,00%	76	76	0,67%	76	76	0,0%
Prêts	18 629	18 114	4,59%	462	456	4,02%	19 091	18 569	4,58%
Placements représentant les contrats dont le risque financier est supporté par l'assuré	112 387	112 387	28,51%				112 387	112 387	27,7%
PLACEMENTS	397 379	394 250	100,00%	11 364	11 336	100,00%	408 743	405 586	100,00%
Placements financiers et prêts (2)	270 148	269 630	68,39%	11 282	11 275	99,46%	281 430	280 905	69,3%
- dont cotés	216 715	216 710	54,97%	10 436	10 436	92,06%	227 151	227 146	56,00%
- dont non cotés	53 432	52 919	13,42%	846	840	7,41%	54 278	53 759	13,25%
Placements (hors ceux représentant les contrats dont le risque financier est supporté par l'assuré)	284 992	281 863	71,49%						
Vie, Epargne, Retraite	243 464	240 741	61,06%						
Dommages	34 231	33 825	8,58%						
Assurance Internationale	7 297	7 297	1,85%						

NB : Chaque ligne de placements est présentée nette de l'effet des dérivés de couverture (IAS 39) et dérivés de couverture économique mais n'entrant pas dans une relation de couverture au sens IAS 39 (hors dérivés de macro couverture et autres dérivés). Le détail de l'effet des dérivés est fourni en note "Instruments dérivés".

(1) Inclut notamment les prêts aux assurés.

(2) : à l'exclusion des placements dont le risque financier est supporté par l'assuré.

7.2. Immobilier de placement et provisions pour dépréciation et amortissements relatifs à l'immobilier de placement

(en millions d'euros)	Assurance				
	Valeur brute (1)	Amortissements (1)	Provision pour dépréciation (1)	Valeur au bilan (2)	Fair value (2)
Immobilier de placement au coût amorti	9 275	(1 354)	(397)	7 523	10 146
Immobilier de placement à la juste valeur				4 827	4 827
Dérivés de macro couverture et autres dérivés				-	-
TOTAL au 30-juin-2005	9 275	1 354	397	12 351	14 973
Immobilier de placement au coût amorti	9 243	(1 325)	(236)	7 683	10 293
Immobilier de placement à la juste valeur				4 550	4 550
Dérivés de macro couverture et autres dérivés				-	-
TOTAL au 31-déc.-2004	9 243	(1 325)	(236)	12 233	14 843

(1) hors impact des dérivés de couverture, autres dérivés, dérivés de macro couverture et spéculatifs

(2) y compris impact des dérivés de couverture et autres dérivés (hors dérivés de macro couverture et spéculatifs)

(en millions d'euros)	Autres activités				
	Valeur brute (1)	Amortissements (1)	Provision pour dépréciation (1)	Valeur au bilan (2)	Fair value (2)
Immobilier de placement au coût amorti	66	(4)	(0)	62	84
Immobilier de placement à la juste valeur				-	-
Dérivés de macro couverture et autres dérivés				-	-
TOTAL au 30-juin-2005	66	(4)	(0)	62	84
Immobilier de placement au coût amorti	78	0	(17)	61	82
Immobilier de placement à la juste valeur				-	-
Dérivés de macro couverture et autres dérivés				-	-
TOTAL au 31-déc.-2004	78	0	(17)	61	82

(1) hors impact des dérivés de couverture, autres dérivés, dérivés de macro couverture et spéculatifs

(2) y compris impact des dérivés de couverture et autres dérivés (hors dérivés de macro couverture et spéculatifs)

(en millions d'euros)	TOTAL				
	Valeur brute (1)	Amortissements (1)	Provision pour dépréciation (1)	Valeur au bilan (2)	Fair value (2)
Immobilier de placement au coût amorti	9 341	(1 358)	(397)	7 586	10 230
Immobilier de placement à la juste valeur				4 827	4 827
Dérivés de macro couverture et autres dérivés				-	-
TOTAL au 30-juin-2005	9 341	(1 358)	(397)	12 413	15 057
Immobilier de placement au coût amorti	9 321	(1 324)	(253)	7 744	10 375
Immobilier de placement à la juste valeur				4 550	4 550
Dérivés de macro couverture et autres dérivés				-	-
TOTAL au 31-déc.-2004	9 321	(1 324)	(253)	12 294	14 925

(1) hors impact des dérivés de couverture, autres dérivés, dérivés de macro couverture et spéculatifs

(2) y compris impact des dérivés de couverture et autres dérivés (hors dérivés de macro couverture et spéculatifs)

Le tableau de variation des provisions pour dépréciation et amortissement des placements immobiliers se présente comme suit :

(en millions d'euros)	1er janvier 2005	Dotation de l'exercice	Reprise suite à cession	Reprise suite à revalorisation	Autres variations (2)	30 juin 2005
Provisions sur placements immobiliers	253	32	(11)	(23)	146	397
Amortissement sur placements immobiliers	1 324	95	(71)		11	1 358
TOTAL (1)	1 577	126	(82)	(23)	157	1 755

(en millions d'euros)	1er janvier 2004	Dotation de l'exercice	Reprise suite à cession	Reprise suite à revalorisation	Autres variations (2)	30 juin 2004
Provisions sur placements immobiliers	325	36	(25)	(9)	96	423
Amortissement sur placements immobiliers	1 274	92	(5)		(121)	1 239
TOTAL (1)	1 599	128	(31)	(9)	(25)	1 662

(1) y compris les actifs liés à l'exploitation bancaire

(2) principalement, changements de périmètre et variations de taux de conversion

7.3. Plus ou moins-values latentes sur placements financiers

Décomposition des placements financiers	30-juin-05															
	Assurance					Autres activités					Total					
	Coût ou coût amorti (1)	Fair value	Valeur Comptable (2)	Plus values latentes	Moins values latentes	Coût ou coût amorti (1)	Fair value	Valeur Comptable (2)	Plus values latentes	Moins values latentes	Coût ou coût amorti (1)	Fair value	Valeur Comptable (2)	Plus values latentes	Moins values latentes	
Obligations détenues jusqu'à leur échéance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations disponibles à la vente	166 689	182 891	182 891	17 785	1 584	5 857	5 925	5 925	70	1	172 545	188 816	188 816	17 855	1 584	
Obligations comptabilisées à la juste valeur par résultat	42 623	42 623	42 623	-	-	1 137	1 137	1 137	-	-	43 760	43 760	43 760	-	-	
Obligations détenues à des fins de transaction	4	4	4	-	-	1 551	1 551	1 551	-	-	1 555	1 555	1 555	-	-	
Obligations non cotées (coût amorti)	22	22	22	-	-	2	2	2	0	-	24	24	24	0	-	
Obligations	225 539	225 539	225 539	17 785	1 584	8 616	8 616	8 616	70	1	234 155	234 155	234 155	17 855	1 584	
Actions disponibles à la vente	19 037	24 644	24 644	5 741	136	615	781	781	167	0	19 652	25 425	25 425	5 908	136	
Actions comptabilisées à la juste valeur par résultat	18 236	18 236	18 236	-	-	8	8	8	-	-	18 240	18 240	18 240	-	-	
Actions détenues à des fins de transaction	226	226	226	-	-	265	265	265	-	-	491	491	491	-	-	
Actions	43 107	43 107	43 107	5 741	136	1 055	1 055	1 055	167	0	44 162	44 162	44 162	5 908	136	
OPCVM non contrôlés disponibles à la vente	2 567	2 923	2 923	360	4	158	159	159	1	0	2 725	3 081	3 081	361	4	
OPCVM non contrôlés comptabilisés à la juste valeur par résultat	2 186	2 186	2 186	-	-	27	27	27	-	-	2 213	2 213	2 213	-	-	
OPCVM non contrôlés détenus à des fins de transaction	251	251	251	-	-	-	-	-	-	-	251	251	251	-	-	
OPCVM non contrôlés	5 359	5 359	5 359	360	4	186	186	186	1	0	5 545	5 545	5 545	361	4	
Autres placements détenus via des OPCVM contrôlés, comptabilisés à la juste valeur par résultat	1 792	1 792	1 792	-	-	-	-	-	-	-	1 792	1 792	1 792	-	-	
Dérivés de macro couverture et dérivés spéculatifs	1	1	1	-	-	(79)	(79)	(79)	-	-	(77)	(77)	(77)	-	-	
Total des placements financiers des entreprises d'assurance	275 800	275 800	275 800	24 686	1 588	9 778	9 778	9 778	138	1	285 577	285 577	285 577	24 686	1 588	

(1) Brut d'impairment - y compris surcoût-décote et amortissement cumulé

(2) Net d'impairment

Décomposition des placements financiers	31-déc-04															
	Assurance					Autres activités					Total					
	Coût ou coût amorti (1)	Fair value	Valeur Comptable (2)	Plus values latentes	Moins values latentes	Coût ou coût amorti (1)	Fair value	Valeur Comptable (2)	Plus values latentes	Moins values latentes	Coût ou coût amorti (1)	Fair value	Valeur Comptable (2)	Plus values latentes	Moins values latentes	
Obligations détenues jusqu'à leur échéance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations disponibles à la vente	152 552	164 650	164 650	13 025	928	6 525	6 577	6 577	52	1	159 077	171 227	171 227	13 078	928	
Obligations comptabilisées à la juste valeur par résultat	41 896	41 896	41 896	-	-	1 107	1 107	1 107	-	-	43 083	43 083	43 083	-	-	
Obligations détenues à des fins de transaction	4	4	4	-	-	1 620	1 620	1 620	-	-	1 624	1 624	1 624	-	-	
Obligations non cotées (coût amorti)	23	23	23	-	-	2	2	2	-	-	26	26	26	-	-	
Obligations	206 566	206 566	206 566	13 025	928	9 396	9 396	9 396	52	1	215 962	215 962	215 962	13 078	928	
Actions disponibles à la vente	17 913	22 249	22 249	4 565	247	553	642	642	90	1	18 406	22 891	22 891	4 673	240	
Actions comptabilisées à la juste valeur par résultat	16 847	16 847	16 847	-	-	39	39	39	-	-	16 886	16 886	16 886	-	-	
Actions détenues à des fins de transaction	258	258	258	-	-	96	96	96	-	-	354	354	354	-	-	
Actions	39 354	39 354	39 354	4 565	247	777	777	777	90	1	40 131	40 131	40 131	4 673	240	
OPCVM non contrôlés disponibles à la vente	2 640	2 920	2 920	286	8	62	65	65	3	0	2 703	2 985	2 985	291	8	
OPCVM non contrôlés comptabilisés à la juste valeur par résultat	2 093	2 093	2 093	-	-	45	45	45	-	-	2 136	2 136	2 136	-	-	
OPCVM non contrôlés détenus à des fins de transaction	232	232	232	-	-	-	-	-	-	-	232	232	232	-	-	
OPCVM non contrôlés	5 245	5 245	5 245	286	8	110	110	110	3	0	5 355	5 355	5 355	291	8	
Autres placements détenus via des OPCVM contrôlés, comptabilisés à la juste valeur par résultat	596	596	596	-	-	-	-	-	-	-	596	596	596	-	-	
Dérivés de macro couverture et dérivés spéculatifs	(242)	(242)	(242)	-	-	536	536	536	-	-	294	294	294	-	-	
Total des placements financiers des entreprises d'assurance	251 510	251 510	251 510	18 156	1 183	10 820	10 820	10 820	143	1	262 336	262 336	262 336	18 156	1 183	

(1) Brut d'impairment - y compris surcoût-décote et amortissement cumulé

(2) Net d'impairment

7.4. Placements sujets à dépréciation (excluant l'immobilier de placement)

7.4.1. Décomposition des placements sujets à dépréciation

Décomposition des placements sujets à dépréciation	30-juin-05					31-déc.-04				
	Valeur avant dépréciation et revalorisation à la juste valeur (1)	Dépréciation	Valeur après dépréciation et avant revalorisation à la juste valeur (2)	Revalorisation à la juste valeur	Valeur nette au bilan	Valeur avant dépréciation et revalorisation à la juste valeur (1)	Dépréciation	Valeur après dépréciation et avant revalorisation à la juste valeur (2)	Revalorisation à la juste valeur	Valeur nette au bilan
Obligations détenues jusqu'à leur échéance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations disponibles à la vente	172 690	(158)	172 532	16 284	188 816	159 440	(362)	159 077	12 149	171 227
Obligations non cotées (coût amorti)	25	(0)	24	-	24	26	(0)	26	-	26
Obligations	172 714	(158)	172 556	16 284	188 840	159 466	(363)	159 103	12 149	171 252
Actions	23 223	(3 570)	19 652	5 773	25 425	22 405	(3 939)	18 466	4 425	22 891
OPCVM non contrôlés	2 844	(119)	2 725	356	3 081	2 869	(166)	2 703	283	2 985
Prêts détenus jusqu'à leur échéance	-	-	-	-	-	2	-	2	-	2
Prêts disponibles à la vente	25	-	25	0	25	23	-	23	0	23
Prêts hypothécaires	7 211	(26)	7 185	-	7 185	7 093	(28)	7 065	-	7 065
Autres prêts (3)	10 921	(285)	10 636	-	10 636	11 071	(304)	10 768	-	10 768
Prêts	18 158	(311)	17 847	0	17 847	18 190	(332)	17 858	0	17 858
TOTAL	216 939	(4 159)	212 780	22 414	235 194	202 929	(4 800)	198 129	16 858	214 986

réf. T.12.H

(1) correspond à la valeur des actifs y/c impact éventuel de la surcote/décote et des intérêts courus non échus, mais avant éventuelle dépréciation et revalorisation à la juste valeur des actifs disponibles à la vente.

(2) correspond à la valeur des actifs y/c dépréciation, surcote/décote et intérêts courus non échus, mais avant revalorisation à la juste valeur des actifs disponibles à la vente.

(3) y/c avances aux assurés

7.4.2. Provisions pour dépréciation des placements

PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES PLACEMENTS (HORS IMMOBILIER) *	01-janv.-05	Dotation de l'exercice	Reprise suite à cession ou remboursement	Reprise suite à revalorisation	Autres variations **	30-juin-05
Provisions sur obligations	363	20	(102)	(3)	(120)	158
Provisions sur actions	3 939	66	(467)	0	33	3 570
Provisions sur OPCVM non contrôlés	166	2	(34)	0	(16)	119
Provisions sur prêts	332	16	(16)	(2)	(19)	311
TOTAL	4 800	103	(618)	(5)	(122)	4 159

* y compris les actifs liés à l'exploitation bancaire

** principalement, changements de périmètre et variations de conversion

PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES PLACEMENTS (HORS IMMOBILIER) *	01-janv.-04	Dotation de l'exercice	Reprise suite à cession ou remboursement	Reprise suite à revalorisation	Autres variations **	30-juin-04
Provisions sur obligations	531	35	(176)	(13)	5	383
Provisions sur actions	5 493	103	(1 076)	0	165	4 685
Provisions sur OPCVM non contrôlés	280	2	(33)	0	(4)	245
Provisions sur prêts	138	16	(53)	(4)	(0)	96
TOTAL	6 442	156	(1 338)	(17)	167	5 410

* y compris les actifs liés à l'exploitation bancaire

** principalement, changements de périmètre et variations de conversion

Note 8 : Capitaux propres, intérêts minoritaires et autres fonds propres

8.1. Commentaires sur les variations des capitaux propres groupe

Les principales variations du premier semestre 2005 sont les suivantes :

- L'Assemblée Générale du 20 avril 2005 a décidé la distribution d'un dividende de 1 164 millions d'euros au titre de l'exercice 2004.
- Des augmentations de capital liées à des levées d'options de souscription ont été enregistrées pour un total de 4 millions d'euros.
- La variation des autres réserves s'explique principalement par une émission de 250 millions d'euros de titres super subordonnés perpétuels (ou "TSS") au travers du programme "Euro Medium Term Notes Program" (ou "EMTN").
- L'impact des variations de change est principalement constaté sur les Etats-Unis (+1 293 millions d'euros) et le Royaume-Uni (+156 millions d'euros) et se trouve partiellement compensé par l'effet de la variation de la valeur des couvertures de change mises en place pour couvrir les investissements nets à l'étranger (-519 millions d'euros).
- L'effet des variations de valeur de marché des actifs est principalement constaté sur la France (+509 millions d'euros), la Belgique (+415 millions d'euros), le Japon (+175 millions d'euros), et l'Allemagne (+146 millions d'euros).

8.2. Commentaires sur les intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires d'Alliance Capital représentent 1 275 millions d'euros au 30 juin 2005.

8.3. Plus values latentes nettes comprises dans les fonds propres

Hors effet des instruments dérivés, les plus et moins values nettes sur les actifs investis incluses dans les fonds propres se présentent comme suit :

(en millions d'euros)	30-juin-05	31-déc.-04	Variation
Plus ou moins values latentes brutes	22 299	16 614	5 685
Diminuées des plus ou moins values latentes attribuables à :			
Shadow participation aux bénéfices (1)	(10 586)	(7 528)	(3 058)
Shadow frais d'acquisition reportés (2)	(502)	(467)	(35)
Shadow valeur de portefeuilles de contrats des sociétés d'assurance acquises	(645)	(530)	(115)
Plus ou moins values latentes nettes des éléments attribuables (avant impôt)	10 565	8 088	2 477
Impôts différés	(2 914)	(2 257)	(657)
Plus (ou moins) values latentes nettes d'impôt (100%)	7 652	5 832	1 820
Part des intérêts minoritaires (3)	(239)	(205)	(34)
Ecart de conversion (4)	(20)	94	(114)
Plus (ou moins) values latentes nettes part du Groupe	7 393	5 720	1 672

(1) Y compris impact de la comptabilité reflet relative aux passifs pour insuffisance de prime suite à la variation de juste valeur des actifs investis disponibles à la vente

(2) Montants net des shadow réserves pour chargements non acquis

(3) Y compris écarts de conversion sur les intérêts minoritaires

(4) Part groupe

Note 9 : Dettes de financement

9.1. Dettes de financement par lignes d'émission

(En millions d'euros)	30-juin-05	31-déc.-04
	Valeur au bilan	
AXA		
Obligations subordonnées perpétuelles à taux variable émises en USD et Euro	2 239	2 120
Obligations subordonnées perpétuelles en Yens, 3,29%	201	193
Composante de dette des obligations convertibles subordonnées en Euro, 2,5% échéance 2014	1 583	1 558
Emprunts subordonnés perpétuels en Euro	219	234
Obligations subordonnées perpétuelles en Euro, 7,25%		500
Composante de dette des obligations convertibles subordonnées en Euro, 3,75% échéance 2017	1 108	1 089
Obligations subordonnées en Euro, échéance 2020	180	215
Titres subordonnés remboursables (TSR) en USD, 8,6%, échéance 2030	1 163	952
Titres subordonnés remboursables (TSR) en GBP, 7,125%, échéance 2020	482	461
Titres subordonnés remboursables (TSR) en Euros, 6,75%, échéance 2020	1 070	1 070
Autres	10	50
Dérivés sur dettes subordonnées	(1 181)	(1 205)
AXA Finacial		
Surplus Notes, 6,95 %, échéance 2005	331	294
Surplus Notes, 7,70 %, échéance 2015	165	147
MONY Life 11,25% Surplus Notes	2	1
AXA Bank Belgium		
Obligations subordonnées renouvelables de 3,14% à 6,90 %, échéance 2008	362	339
Autres dettes subordonnées d'un montant unitaire inférieure à 100 millions d'euro	77	71
DETTES SUBORDONNEES	8 010	8 089
AXA		
Euro Medium Term Notes, échéances jusqu'à 2013 et BMTN	918	1 183
Autres	5	5
Dérivés sur les dettes de financement représentés par des titres	(206)	(289)
AXA Finacial		
Obligations "Senior", 7,75%, échéance jusqu'en 2010	395	351
Obligations "Senior", 7%, échéance 2028	288	255
Obligations "Senior", 6,5%, échéance 2008	207	183
Obligations "Senior" MONY, 8,35%, échéance 2010	282	253
Obligations MONY Group Inc., échéance 2005	232	210
Dérivés sur les dettes de financement représentés par des titres	3	4
AXA UK Holdings		
GRE : Loan Notes, 6,625%, échéance 2023	229	219
Equitable Life		
Emprunts hypothécaires, 4,92% / 12%, échéances jusqu'à 2017	289	257
Closed-Block Mony, 6,44%, échéance 2017	248	220
Dérivés sur les dettes de financement représentés par des titres	25	21
Autres dettes de financement représentées par des titres inférieure à 100 millions d'euro	18	32
Dérivés sur les autres dettes représentées par des titres	24	(1)
DETTES DE FINANCEMENT REPRESENTÉES PAR DES TITRES	2 956	2 903
Pays Bas Holdings		
Dérivés sur dettes de financement envers des entreprises du secteur bancaire	17	17
	-	-
DETTES DE FINANCEMENT ENVERS DES ENTREPRISES DU SECTEUR BANCAIRE	17	17
TOTAL DETTES DE FINANCEMENT	10 983	11 009

La juste valeur des dettes de financement hors intérêts courus non échus au 30 juin 2005 et au 31 décembre 2004 s'élève respectivement à 12 178 millions d'euros et 12 177 millions d'euros, y compris les dérivés de couverture correspondants.

9.2. Dettes de financement par mode d'évaluation

Dettes de financement	30-juin-05		31-déc.-04	
	Valeur au bilan	Juste valeur	Valeur au bilan	Juste valeur
Dettes subordonnées au coût amorti	9 191	10 338	9 294	10 340
Dettes subordonnées détenues à des fins de transaction	0	0	0	0
Dettes subordonnées désignées à la juste valeur par résultat	0	0	0	0
Instruments dérivés relatifs aux dettes subordonnées	-1 181	-1 181	-1 205	-1 205
Dettes subordonnées	8 010	9 157	8 089	9 136
Dettes de financement représentées par des titres au coût amorti	3 111	3 158	3 168	3 290
Dettes de financement représentées par des titres détenues à des fins de transaction	0	0	0	0
Dettes de financement représentées par des titres désignées à la juste valeur par résultat	0	0	0	0
Instruments dérivés relatifs aux dettes de financement représentées par des titres	-154	-154	-265	-265
Dettes de financement représentées par des titres	2 956	3 004	2 903	3 024
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire au coût amorti	17	17	17	17
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire détenues à des fins de transaction	0	0	0	0
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire désignées à la juste valeur par résultat	0	0	0	0
Instruments dérivés relatifs aux dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire	0	0	0	0
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire	17	17	17	17
DETTES DE FINANCEMENT	10 983	12 178	11 009	12 177

9.3. Méthodologie d'évaluation de la juste valeur des dettes de financement

Les informations sur les justes valeurs présentées dans cette note doivent être utilisées avec précaution, d'une part dans la mesure où ces estimations découlent de l'utilisation de paramètres aux dates de clôture tels que taux d'intérêts et spread - ces paramètres étant appelés à fluctuer dans le temps-, dont il résulte des valeurs instantanées, et d'autre part du fait de la multiplicité des approches possibles pour ces calculs.

Les éléments pris en compte pour le calcul de la juste valeur des dettes de financement (dettes représentées par des titres ou dettes de financement envers des entreprises du secteur bancaire) sont les données de marchés à la clôture de la période en tenant compte (i) des taux de marchés par devise, (ii) du spread moyen d'AXA par maturité et par devise, en distinguant les dettes subordonnées et les dettes "senior" et (iii) des options incluses dans les contrats d'émission, telles que les options de remboursement à la main de l'émetteur.

Concernant les obligations convertibles subordonnées, la juste valeur est égale au cours coté de ces instruments à la clôture de la période.

Note 10 : Instruments dérivés

10.1. Instruments dérivés: échéancier, valeurs notionnelles et justes valeurs

Nature des instruments (en millions d'euros)	Echéancier des notionnels au 30-juin-2005 (1)						Valeur notionnelle		Juste Valeur Positive		Juste Valeur Négative		Juste Valeur Nette		Variation de juste valeur
	inf. à 1 an	inf à 2 ans	inf à 3 ans	inf à 5 ans	inf à 4 ans	sup. à 5 ans	30-juin-05	31-déc.-04	30-juin-05	31-déc.-04	30-juin-05	31-déc.-04	30-juin-05	31-déc.-04	
Swaps de taux	30 687	6 806	5 735	3 839	6 719	18 958	72 744	76 894	2 208	1 810	780	627	1 428	1 183	245
Swaps de devises	6 306	5 092	4 210	1 230	1 257	6 304	24 399	23 207	928	1 717	718	586	209	1 130	(921)
Swaps de base	0	0	0	0	0	950	950	609	13	4	91	33	(78)	(29)	(49)
Equity swaps	137	698	12	9	87	137	1 079	1 077	79	55	2	0	77	54	23
Total return swaps	7	0	0	0	304	2 088	2 399	2 451	268	240	15	9	254	231	23
SWAPS	37 136	12 596	9 957	5 078	8 367	28 438	101 572	104 238	3 496	3 825	1 605	1 255	1 891	2 570	(679)
Cap	3 462	16 627	2 007	7 189	81	16 162	45 527	43 490	50	39	280	276	(230)	(236)	6
Floor	0	3 556	6 616	4 962	20	0	15 154	9 048	12	4	0	0	11	4	7
Collars	0	0	0	0	0	0	0	47	0	0	0	0	0	0	0
Swaptions	366	171	720	336	218	660	2 471	2 240	99	62	0	0	99	62	36
Call acheté	3 001	36	25	1	5	0	3 067	1 602	22	106	8	0	13	106	(93)
Call vendu	0	0	272	0	0	0	272	272	0	0	0	0	0	0	0
Put acheté	22	0	298	0	0	0	320	323	3	8	0	0	3	8	(5)
Put vendu	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	(0)	0
OPTIONS	6 851	20 390	9 939	12 488	323	16 822	66 812	57 021	185	220	289	276	(104)	(56)	(48)
Futures et forward achetés	2 692	0	0	0	0	0	2 692	4 127	31	8	2	4	29	4	25
Futures et forward vendus	17 377	524	401	13	204	0	18 520	22 985	12	190	653	451	(642)	(260)	(381)
Futures et forwards	20 069	524	401	13	204	0	21 211	27 113	43	198	655	455	(613)	(256)	(356)
DERIVES DE CREDIT	1 631	118	43	141	5 222	80	7 234	2 393	24	37	6	0	18	37	(19)
Autres	70	0	59	9	294	21	452	80	2	5	5	1	(3)	5	(7)
TOTAL	65 757	33 628	20 399	17 729	14 410	45 360	197 281	190 844	3 750	4 286	2 560	1 986	1 190	2 299	(1 109)

NB : le tableau ci-dessus comprend tous les dérivés, c'est-à-dire de couverture, de macrocouverture, et autres, en position active et passive
(1) : par convention, les montants notionnels sont affichés en valeurs absolues et ne tiennent pas comptes des compensations possibles.

10.2. Instruments dérivés sujets à la comptabilisation de couverture et autres instruments dérivés

La présentation des instruments dérivés de couverture se décompose comme suit :

Nature des instruments (en millions d'euros)	Instruments dérivés utilisés dans une relation de couverture de juste valeur				Instruments dérivés utilisés dans une relation de couverture de cash flows				Instruments dérivés utilisés dans une relation de couverture d'investissements nets à l'étranger				Instruments dérivés non utilisés dans une relation de couverture				Instruments dérivés utilisés dans une relation de macro couverture d'un risque de taux			
	Valeur notionnelle		Juste Valeur		Valeur notionnelle		Juste Valeur		Valeur notionnelle		Juste Valeur		Valeur notionnelle		Juste Valeur		Valeur notionnelle		Juste Valeur	
	30-juin-05	31-déc.-04	30-juin-05	31-déc.-04	30-juin-05	31-déc.-04	30-juin-05	31-déc.-04	30-juin-05	31-déc.-04	30-juin-05	31-déc.-04	30-juin-05	31-déc.-04	30-juin-05	31-déc.-04	30-juin-05	31-déc.-04	30-juin-05	31-déc.-04
Swaps de taux	737	-	(71)	-	4 219	2 221	455	289	(1)	-	(12)	-	42 759	39 471	956	837	25 030	35 202	112	57
Swaps de devises	2 625	2 642	(144)	(142)	-	-	-	-	8 413	5 464	370	984	13 362	13 592	(29)	220	-	1 509	(0)	68
Swaps de base	-	-	(87)	(22)	-	-	-	-	-	-	-	-	950	609	9	(7)	-	-	-	-
Equity swaps	273	357	(7)	7	-	-	-	-	-	-	-	-	806	720	84	47	-	-	-	-
Total return swaps	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 399	2 451	254	231	-	-	-	-
SWAPS	3 635	3 000	(308)	(157)	4 219	2 221	455	289	8 412	5 464	358	984	60 277	56 843	1 274	1 328	25 030	36 711	112	125
Cap	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 957	2 888	4	(8)	42 570	40 602	(235)	(228)
Floor	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15 154	9 048	11	4	-	-	-	-
Collars	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	47	-	-	-	-	-	-
Swaptions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 883	1 677	96	61	588	563	0	1
Call acheté	19	19	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-	3 048	1 582	13	105	-	-	-	-
Call vendu	272	272	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Put acheté	320	320	3	6	-	-	-	-	-	-	-	-	0	3	0	2	-	-	-	-
Put vendu	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(0)	-	-	-	-
OPTIONS	612	612	4	7	-	-	-	-	-	-	-	-	23 042	15 244	127	164	43 158	41 165	(234)	(227)
Futures et forward achetés	24	24	1	(0)	-	-	-	-	-	-	-	-	2 418	2 920	22	9	250	1 183	0	(0)
Futures et forward vendus	895	300	(54)	(40)	-	-	-	-	1 887	-	-	-	15 797	15 568	(588)	(223)	1 918	5 238	0	(2)
Futures et forwards	829	324	(53)	(40)	-	-	-	-	1 887	-	-	-	18 215	18 488	(565)	(214)	2 168	6 414	0	(2)
DERIVES DE CREDIT	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7 234	2 393	18	37	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	6	-	6	-	446	80	(3)	5	-	-	-	-
TOTAL	5 075	3 935	(358)	(190)	4 219	2 221	455	289	8 417	7 351	364	984	109 213	93 048	850	1 320	70 357	84 289	(121)	(105)

NB : le tableau ci-dessus comprend tous les dérivés, c'est-à-dire de couverture, de macrocouverture, et autres, en position active et passive

10.3. Effets des relations de couverture sur les placements

Décomposition des placements	30-juin-05											
	Assurance				Autres activités				Total			
	Valeur nette comptable hors effet des dérivés (1)	Impact des instruments dérivés sujets à la compta. de couverture (2)	Impact des autres instruments dérivés (3)	Valeur nette comptable y compris dérivés (4)	Valeur nette comptable hors effet des dérivés (1)	Impact des instruments dérivés sujets à la compta. de couverture (2)	Impact des autres instruments dérivés (3)	Valeur nette comptable y compris dérivés (4)	Valeur nette comptable hors effet des dérivés (1)	Impact des instruments dérivés sujets à la compta. de couverture (2)	Impact des autres instruments dérivés (3)	Valeur nette comptable y compris dérivés (4)
Immobilier de placement comptabilisé au coût amorti	7 523	-	-	7 523	62	-	-	62	7 586	-	-	7 586
Immobilier de placement comptabilisé à la juste valeur par résultat	4 827	-	-	4 827	-	-	-	-	4 827	-	-	4 827
Dérivés de macro couverture et dérivés spéculatifs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilier de placement	12 351	-	-	12 351	62	-	-	62	12 413	-	-	12 413
Obligations détenues jusqu'à leur échéance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations disponibles à la vente	182 669	(129)	350	182 891	5 925	-	(0)	5 925	188 595	(129)	350	188 816
Obligations comptabilisées à la juste valeur par résultat	42 614	-	9	42 623	1 251	-	(114)	1 137	43 865	-	(105)	43 760
Obligations détenues à des fins de transaction	4	-	-	4	1 535	-	16	1 551	1 539	-	16	1 555
Obligations non cotées (coût amorti)	22	-	-	22	2	-	-	2	24	-	-	24
Obligations	225 309	(129)	359	225 539	8 714	-	(98)	8 616	234 023	(129)	261	234 155
Actions disponibles à la vente	24 424	(7)	(76)	24 341	194	-	-	231	24 618	(7)	(39)	24 572
Actions comptabilisées à la juste valeur par résultat	19 237	-	0	19 238	8	-	-	8	18 246	-	0	18 246
Actions détenues à des fins de transaction	226	-	-	226	265	-	-	265	491	-	-	491
Titres de participation disponibles à la vente	301	-	1	302	551	-	-	551	852	-	1	853
Actions	43 188	(7)	(74)	43 107	1 018	-	37	1 055	44 206	(7)	(37)	44 162
OPCVM non contrôlés disponibles à la vente	2 862	-	60	2 923	159	-	-	159	3 021	-	60	3 081
OPCVM non contrôlés comptabilisés à la juste valeur par résultat	2 159	-	26	2 186	27	-	-	27	2 187	-	26	2 213
OPCVM non contrôlés détenus à des fins de transaction	251	-	-	251	-	-	-	-	251	-	-	251
OPCVM non contrôlés	5 272	-	87	5 359	186	-	-	186	5 458	-	87	5 545
Autres placements (6)	1 792	-	-	1 792	-	-	-	-	1 792	-	-	1 792
Dérivés de macro couverture et dérivés spéculatifs	-	-	-	-	-	-	(79)	(79)	-	-	(77)	(77)
Placements financiers	275 561	(136)	373	275 799	9 910	-	(140)	9 770	285 479	(136)	233	285 576
Prêts détenus jusqu'à leur échéance	-	-	-	-	(0)	-	-	-	(0)	-	-	(0)
Prêts disponibles à la vente	0	-	-	0	25	-	-	25	25	-	-	25
Prêts comptabilisés à la juste valeur par résultat	143	-	5	148	-	-	-	-	143	-	5	148
Prêts détenus à des fins de transaction	-	-	-	-	275	-	-	275	275	-	-	275
Prêts hypothécaires	7 236	-	-	7 236	21	(71)	-	(50)	7 236	(71)	-	7 165
Autres prêts (5)	10 601	-	(7)	10 593	43	-	-	43	10 643	-	(7)	10 636
Dérivés de macro couverture et dérivés spéculatifs	-	-	-	-	-	-	99	99	-	-	99	99
Prêts	17 979	-	(2)	17 977	364	(71)	99	392	18 343	(71)	97	18 369
Placements représentant les contrats en UC	127 327	-	28	127 355	-	-	-	-	127 327	-	28	127 355
PLACEMENTS	433 218	(136)	398	433 481	10 344	(71)	(41)	10 233	443 563	(207)	357	443 713

- (1) : Valeur nette comptable, c'est à dire nette de provisions pour dépréciation, de surcote-décote, et amortissements liés, y compris intérêts courus non échus, mais hors effet de tout dérivé
(2) : Hors dérivés de macro couverture et autres dérivés
(3) : Dérivés de macro couverture et autres dérivés
(4) : Valeur nette comptable (cf. (1)), mais y compris l'effet des dérivés de couverture (IAS 39), dérivés de couverture économique mais n'entrant pas dans une relation de couverture au sens IAS 39, dérivés de macro couverture et autres dérivés.
(5) : Inclut notamment les prêts aux assurés, les créances de location financement et les autres prêts
(6) : Autres placements détenus via des OPCVM contrôlés à la juste valeur par résultat

(en millions d'euros)	31-déc-04											
	Assurance				Autres activités				Total			
	Valeur nette comptable hors effet des dérivés (1)	Impact des instruments dérivés sujets à la compta. de couverture (2)	Impact des autres instruments dérivés (3)	Valeur nette comptable y compris dérivés (4)	Valeur nette comptable hors effet des dérivés (1)	Impact des instruments dérivés sujets à la compta. de couverture (2)	Impact des autres instruments dérivés (3)	Valeur nette comptable y compris dérivés (4)	Valeur nette comptable hors effet des dérivés (1)	Impact des instruments dérivés sujets à la compta. de couverture (2)	Impact des autres instruments dérivés (3)	Valeur nette comptable y compris dérivés (4)
Immobilier de placement comptabilisé au coût amorti	7 683	-	-	7 683	61	-	-	61	7 744	-	-	7 744
Immobilier de placement comptabilisé à la juste valeur par résultat	4 550	-	-	4 550	-	-	-	-	4 550	-	-	4 550
Dérivés de macro couverture et dérivés spéculatifs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilier de placement	12 233	-	-	12 233	61	-	-	61	12 294	-	-	12 294
Obligations détenues jusqu'à leur échéance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations disponibles à la vente	164 184	(153)	619	164 650	6 577	-	-	6 577	170 761	(153)	619	171 227
Obligations comptabilisées à la juste valeur par résultat	41 907	-	(21)	41 886	1 324	-	(127)	1 197	43 231	-	(148)	43 083
Obligations détenues à des fins de transaction	4	-	-	4	1 571	-	-	1 571	1 575	-	-	1 575
Obligations non cotées (coût amorti)	23	-	-	23	2	-	-	2	26	-	-	26
Obligations	206 118	(153)	598	206 563	9 474	-	(78)	9 396	215 592	(153)	520	215 959
Actions disponibles à la vente	22 221	7	21	22 249	642	-	-	642	22 863	7	21	22 891
Actions comptabilisées à la juste valeur par résultat	16 847	-	(1)	16 847	10	-	-	29	16 857	-	28	16 886
Actions détenues à des fins de transaction	258	-	-	258	96	-	-	96	354	-	-	354
Actions	39 327	7	20	39 354	748	-	29	777	40 074	7	49	40 131
OPCVM non contrôlés disponibles à la vente	2 921	-	(1)	2 920	65	-	-	65	2 986	-	(1)	2 985
OPCVM non contrôlés comptabilisés à la juste valeur par résultat	2 093	-	(0)	2 093	45	-	-	45	2 138	-	(0)	2 138
OPCVM non contrôlés détenus à des fins de transaction	199	-	33	232	-	-	-	-	199	-	33	232
OPCVM non contrôlés	5 213	-	32	5 245	110	-	-	110	5 323	-	32	5 355
Autres placements (6)	596	-	-	596	-	-	-	-	596	-	-	596
Dérivés de macro couverture et autres dérivés	-	-	(242)	(242)	-	-	536	536	-	-	294	294
Placements financiers	251 255	(146)	400	251 516	10 332	-	480	10 820	261 586	(146)	895	262 336
Prêts détenus jusqu'à leur échéance	-	-	-	-	2	-	-	-	2	-	-	2
Prêts disponibles à la vente	0	-	-	0	23	-	-	23	23	-	-	23
Prêts comptabilisés à la juste valeur par résultat	374	-	3	377	-	-	-	-	374	-	3	377
Prêts détenus à des fins de transaction	-	-	-	-	258	-	-	258	258	-	-	258
Prêts hypothécaires	7 044	-	-	7 044	21	-	-	21	7 065	-	-	7 065
Autres prêts (5)	10 662	-	28	10 690	78	-	-	78	10 740	-	28	10 768
Dérivés de macro couverture et autres dérivés	-	-	-	-	-	-	76	76	-	-	76	76
Prêts	18 083	-	31	18 114	380	-	76	456	18 462	-	107	18 569
Placements représentant les contrats en UC	112 380	-	8	112 387	-	-	-	-	112 380	-	8	112 387
PLACEMENTS	393 950	(146)	446	394 250	10 772	-	564	11 336	404 723	(146)	1 010	405 586

- (1) Valeur nette comptable, c'est à dire nette de provisions pour dépréciation, de surcote-décote, et amortissements liés, y compris intérêts courus non échus, mais hors effet de tout dérivé
(2) : Hors dérivés de macro couverture et autres dérivés
(3) : Dérivés de macro couverture et autres dérivés
(4) : Valeur nette comptable (cf. (1)), mais y compris l'effet des dérivés de couverture (IAS 39), dérivés de couverture économique mais n'entrant pas dans une relation de couverture au sens IAS 39, dérivés de macro couverture et autres dérivés.
(5) : Inclut notamment les prêts aux assurés, les créances de location financement et les autres prêts
(6) : Autres placements détenus via des OPCVM contrôlés à la juste valeur par résultat

10.4. Présentation des effets des relations de couverture sur les passifs

10.4.1. Contrats d'assurance et d'investissement

Nature des instruments financiers passifs (en millions d'euros)	30-juin-05				31-déc.-04			
	Valeur au bilan	Impact des instruments dérivés sujets à la compt. de couverture	Impact des autres instruments dérivés	Valeur nette de l'effet des dérivés	Valeur au bilan	Impact des instruments dérivés sujets à la compt. de couverture	Impact des autres instruments dérivés	Valeur nette de l'effet des dérivés
Passifs liés à des contrats d'assurance	241 730	81	(85)	241 726	227 843	22	(40)	227 825
Passifs liés à des contrats d'assurance dont le risque financier est supporté par l'assuré	83 632	-	-	83 632	73 578	-	-	73 578
Total des passifs liés à des contrats d'assurance	325 361	81	(85)	325 357	301 421	22	(40)	301 403
Passifs liés à des contrats d'investissement avec participation discrétionnaire	32 431	1	233	32 665	31 662	(10)	(4)	31 648
Passifs liés à des contrats d'investissement sans participation discrétionnaire	968	-	-	968	869	-	-	869
Passifs liés à des contrats d'investissement dont le risque financier est supporté par l'assuré	44 007	-	-	44 007	39 127	-	-	39 127
Total des passifs liés à des contrats d'investissement	77 406	1	233	77 640	71 659	(10)	(4)	71 644
Dérivés de macro couverture relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement (passif)								

10.4.2. Autres passifs financiers

Nature des instruments financiers passifs (en millions d'euros)	30-juin-05				31-déc.-04			
	Valeur au bilan	Impact des instruments dérivés sujets à la compt. de couverture	Impact des autres instruments dérivés	Valeur nette de l'effet des dérivés	Valeur au bilan	Impact des instruments dérivés sujets à la compt. de couverture	Impact des autres instruments dérivés	Valeur nette de l'effet des dérivés
Dettes subordonnées	9 191	(701)	(480)	8 010	9 294	(654)	(551)	8 089
Dettes de financement représentées par des titres	3 111	(195)	40	2 956	3 168	(255)	(15)	2 898
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire	17	-	-	17	17	-	4	22
Dettes de financement (1)	12 319	(896)	(440)	10 983	12 479	(909)	(561)	11 009
Part des intérêts minoritaires dans les OPCVM contrôlés	4 051	-	-	4 051	3 223	-	-	3 223
Autres dettes émises représentées par des titres et soldes de banque créditeurs	8 215	(13)	-	8 202	7 784	-	1	7 785
Dettes nées des opérations d'assurance directe et de réassurance acceptée	4 090	-	-	4 090	3 863	-	-	3 863
Dettes nées des opérations de réassurance cédée	4 304	-	-	4 304	3 588	-	-	3 588
Dettes nées des opérations bancaires (1)	11 707	-	76	11 783	12 220	-	65	12 285
Dettes d'impôt exigible	1 372	-	-	1 372	954	-	-	954
Autres dettes	26 784	-	3	26 787	21 187	-	-	21 187
Dérivés spéculatifs								
Dettes (2)	60 522	(13)	80	60 589	52 820	-	67	52 886

(1) Les dettes de financement et les dettes nées des opérations bancaires sont présentées au bilan nettes de l'effet des dérivés. Le montant apparaissant dans la colonne "Valeur nette de l'effet des dérivés" correspond donc à leur valeur nette comptable.

(2) Les dettes autres que dettes de financement et dettes nées des opérations bancaires sont présentées au bilan hors effet des dérivés.

10.5. Instruments dérivés non sujets à la comptabilisation de couverture

AXA Japan utilise des instruments dérivés pour couvrir le risque de change lié à ses investissements en obligations américaines et européennes. Conformément aux normes IAS 21 et IAS 39, tout ou partie de la variation de change relative à ces obligations est enregistrée en résultat et vient compenser l'essentiel de la variation de la valeur de marché des instruments dérivés associés (également enregistrée en résultat), reflétant ainsi les effets économiques de ces couvertures sans qu'il y ait nécessité d'utiliser la comptabilité de couverture au sens de l'IAS 39.

Au 30 juin, le notionnel de ces instruments s'élève à 11 915 millions d'euros.

10.6. Instruments dérivés évalués à la juste valeurs selon la méthode de détermination de la juste valeur

<i>(En millions d'euros)</i>	Juste Valeur mesurée par des données de marché		Juste Valeur mesurée par des techniques de valorisation		TOTAL	
	30-juin-05	31-déc.-04	30-juin-05	31-déc.-04	30-juin-05	31-déc.-04
Instruments dérivés sur actifs financiers sujets à la comptabilisation de couverture	63	32	(270)	(178)	(207)	(146)
Autres instruments dérivés sur actifs financiers (1)	148	209	187	431	335	640
Dérivés de macro couverture et dérivés spéculatifs relatifs à des actifs financiers	(143)	481	165	(111)	22	370
Instruments dérivés relatifs à des actifs financiers	68	722	83	142	151	864
Instruments dérivés sur contrats d'assurance et d'investissement sujets à la comptabilisation de couverture	82	12	-	-	82	12
Autres instruments dérivés sur contrats d'assurance et d'investissement (1)	(76)	(47)	224	3	147	(44)
Dérivés de macro couverture relatifs à des contrats d'assurance et d'investissement	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés relatifs à des contrats d'assurance et d'investissement	6	(35)	224	3	229	(32)
Instruments dérivés sur dettes de financement et autres passifs financiers sujets à la comptabilisation de couverture	(907)	(919)	(2)	10	(909)	(909)
Autres instruments dérivés sur dettes de financement et autres passifs financiers (2)	(475)	(569)	38	10	(437)	(560)
Instruments dérivés relatifs à des dettes de financement et autres passifs financiers	(1 382)	(1 488)	36	20	(1 345)	(1 469)
Dérivés de macro couverture des activités bancaires et autres dérivés (dont dérivés spéculatifs) (Passif)	(1)	(5)	77	70	76	65

(1) Dérivés de couverture ne répondant pas aux critères de la comptabilité de couverture tels que définis dans IAS 39.

(2) Inclut notamment les dérivés spéculatifs sur les dettes de financement et sur les autres passifs financiers.

Note 11 : Chiffre d'affaires sectoriel

11.1. Chiffre d'affaires

<i>(en millions d'euros)</i>	30-juin-05
VIE EPARGNE RETRAITE	21 907
Dont primes émises en affaires directes	20 151
Dont primes émises sur acceptations	976
Dont prélèvements sur contrats d'investissement sans participation discrétionnaire	237
Dont produit des autres activités	543
France	6 583
Etats-Unis	6 623
Royaume-Uni	1 130
Japon	2 322
Allemagne	1 718
Belgique	1 353
Autres pays	2 177
DOMMAGES	10 314
Dont primes émises en affaires directes	10 133
Dont primes émises sur acceptations	161
Dont produit des autres activités	21
France	2 770
Allemagne	1 789
Royaume-Uni (et Irlande depuis le 1er janvier 2004)	2 290
Belgique	775
Autres pays	2 690
ASSURANCE INTERNATIONALE	2 501
Dont primes émises en affaires directes	531
Dont primes émises sur acceptations	1 893
Dont produit des autres activités	77
AXA RE	1 056
AXA Corporate Solution Assurance	1 059
AXA Cessions	29
AXA Assistance	272
Autres	85
GESTION D'ACTIFS	1 550
Alliance Capital	1 117
AXA Investment Managers	433
AUTRES SERVICES FINANCIERS	225
Banques Françaises	50
Banques Allemandes	12
AXA Bank Belgium	161
Autres	2
TOTAL	36 499

11.2. Produit net bancaire

<i>(en millions d'euros)</i>	30-juin-05
Intérêts reçus et produits assimilés	267
Intérêts payés et charges assimilées	(176)
Intérêts et produits assimilés nets	91
Commissions reçues	20
Commissions payées	(10)
Commissions nettes	10
Produits des placements	92
Plus et moins values réalisées sur les placements	36
Variation de juste valeur des instruments financiers comptabilisée par résultat	17
Variation des provisions sur instruments financiers	(1)
Revenus des placements des entreprises du secteur bancaire	146
Autres produits d'exploitation bancaire	9
Autres charges d'exploitation bancaire	(29)
Autres produits nets d'exploitation bancaire	(20)
Produit Net Bancaire	225

Note 12 : Résultat par action

La société calcule un résultat par action et un résultat par action sur une base totalement diluée :

- Le résultat par action ne tient pas compte des actions potentielles. Il est établi sur la base du nombre moyen d'actions en circulation, pondéré sur l'exercice.
- Le résultat par action sur une base totalement diluée est établi en prenant en compte les actions dilutives émises au titre des plans de stock options et des émissions d'obligations convertibles. L'effet de plans de stock-options sur le nombre de titres totalement dilués est retenu dans le calcul dans la mesure où celles-ci sont exerçables compte tenu du cours moyen du titre AXA dans la période. L'effet des obligations convertibles est intégré dans le calcul du résultat par action (au niveau du nombre de titres et du résultat) uniquement lorsque celles-ci génèrent une dilution du résultat par action.

Le résultat par action se présente comme suit :

<i>(en millions d'euros, exceptés le nombre d'actions exprimé en millions d'unités et le résultat par action exprimé en euros par action)</i>	30-juin-05	30-juin-04
RESULTAT NET A	2 274	1 733
Nombre d'actions ordinaires pondéré à l'ouverture	1 884	1 748
Emission d'actions hors options (1)		
Exercice d'options (1)	1	0
Titres d'autocontrôle (1)	0	1
Annulation d'actions (1)		
NOMBRE D'ACTIONNAIRES ORDINAIRES PONDÉRE B	1 885	1 750
RESULTAT NET PAR ACTION C = A / B	1,21	0,99
Instruments potentiellement dilutifs:		
- Stock options	7	6
- Subord Conv. Notes - 8 fév. 2000	27	27
- Subord Conv. Notes - 8 fév. 1999	37	37
- Performance shares (3)	1	
- ORAN (1)	0	110
NOMBRE D'ACTIONNAIRES ORDINAIRES PONDÉRE APRES INTEGRATION DES INSTRUMENTS POTENTIELLEMENT DILUTIFS D	1 958	1 931
RESULTAT NET (2) E	2 328	1 812
RESULTAT NET PAR ACTION DILUÉ F = E / D	1,19	0,94

(1) Pondéré sur la période

(2) Attribuable aux actions ordinaires éventuellement impacté des instruments dilutifs

(3) En 2005, le groupe AXA a mis en place un dispositif de "performance shares", attribués au bénéficiaire à la date d'ouverture du plan. Ces "performance shares" sont soumises à des critères de performance, pour moitié chaque année pendant les deux ans suivant la date d'attribution. Elles deviennent alors réellement attribuées au bénéficiaire. Les actions AXA correspondantes ne sont définitivement acquises au bénéficiaire qu'à l'issue d'une période supplémentaire de deux ans.

Note 13 : Parties liées

La nature des transactions avec les parties liées a été, au cours du premier semestre 2005, proche des transactions décrites au titre de l'exercice 2004 en note 1.2.27.

Note 14 : Actifs et passifs éventuels et engagements contractuels non comptabilisés

<i>(en millions d'euros)</i>	Reçus		Donnés					
	30-juin-05	31-déc.-04	30-juin-05				TOTAL	TOTAL
			A moins de 1 an	Entre 1 an et 3 ans	Entre 3 ans et 5 ans	A plus de 5 ans		
Engagements de financement	7 882	7 821	3 943	195	0	236	4 374	2 559
* Vis à vis des établissements de crédit	7 882	7 821	850	0	0	108	958	81
* Vis à vis de la clientèle	0	0	3 093	195	0	128	3 416	2 478
Engagements de garanties	2 863	2 807	162	660	3 895	1 146	5 863	6 198
* Vis à vis des établissements de crédit	208	234	33	488	431	1 031	1 984	1 730
* Vis à vis de la clientèle	2 655	2 573	129	172	3 464	114	3 879	4 468
Autres engagements	15 631	13 749	4 832	365	59	4 333	9 588	10 193
* Titres nantis / Suretés réelles	11 206	10 191	4 499	5	9	467	4 979	5 055
* Lettres de crédit	920	627	46	0	2	627	675	670
* Autres engagements	3 491	2 931	246	313	46	3 238	3 843	4 316
* Engagements de construction	0	0	42	47	1	0	90	152
* Engagements de vente en l'état futur d'achèvement	15	0	0	0	0	0	0	0
Certificat de valeur garantie	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	26 377	24 377	8 938	1 220	3 954	5 714	19 826	18 950